Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16089 – 7 F

VENDREDI 18 OCTOBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La CGT appelle à un mouvement social « encore plus fort » qu'en décembre 1995

La grève des fonctionnaires largement suivie à Paris et en province

LES SALARIÉS de la fonction publique et du secteur public se sont assez fortement mobilisés, jeudi 17 octobre, à l'occasion de la journée d'action, de grèves et de manifestations des sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, FSU, UNSA).

La grève a été suivie à plus de 65 % dans les écoles et à plus de 50 % dans les collèges. Dans certaines administrations, aux finances, dans les établissements de la défense nationale, mais aussi parmi les fonctionnaires territoriaux, la mobilisation était soutenue.

Dans un entretien accordé au quotidien *Le Parisien*, Dominique Perben, ministre de la fonction publique a rappelé que *« malgré la grève, le dialogue continue »*.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui devait se rendre au défilé parisien a souhaité sur Europe 1 que le mouvement *« soit encore plus fort »* qu'à l'automne 1995 et qu'*« y ait plus de convergence entre salariés du public et salariés du privé »*.



M[me] Notat, M. Blondel, M. Deleu et une délégation du PS devaient prendre part à la manifestation parisienne. Selon deux sondages, publiés dans *Le Parisien* et dans *Le Point*, la protestation des fonctionnaires est soutenue par une majorité de Français. Ce soutien est plus massif (en progression de 7 points) que lors de la grève du 10 octobre 1995.

Dans les transports, le mouvement était bien suivi à la SNCF où, selon la direction, un train sur trois circulait jeudi matin sur les grandes lignes et le TGV. En Ile-de-France, un train sur trois roulait. Mais ce taux atteignait 50 % à la gare Saint-Lazare et 40 % à Paris-Nord.

A la RATP, où seule la CGT a appelé à cesser le travail, le trafic du métro était quasiment normal dans la matinée.

Lire page 33

La bataille pour la succession de Boris Eltsine fait rage à Moscou

LA LUTTE pour le pouvoir se durcit au Kremlin, sur fond d'interrogations persistantes concernant l'état de santé du président Boris Eltsine. Un pas de plus a été franchi, *mercredi 16 octobre*, dans les *campagnes* de rumeurs et contre-rumeurs échangées entre factions qui se disputent le pouvoir lorsque le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a accusé le secrétaire du conseil de sécurité, Alexandre Lebed, de fomenter un coup d'Etat au sein des forces armées. L'intéressé a immédiatement démenti et promis de poursuivre en justice son collègue de l'intérieur. Jeudi, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, tentait d'apaiser la situation, mais la sécurité a été renforcée dans les grandes villes.

Lire page 2

Picasso portraitiste

CENT QUARANTE-QUATRE portraits peints ou dessinés par Picasso sont rassemblés à Paris, au Grand Palais, du 18 octobre 1996 au 20 janvier 1997. Depuis l'autoportrait de 1897 (il avait alors 16 ans) jusqu'à ceux de 1972, où un homme de 91 ans regarde sa mort en face, « Picasso et le portrait » montre le plus grand portraitiste du siècle, en toute liberté.

Lire pages 26 et 27 et page IX dans « Le Monde des livres »

Ci-dessus : « Tête de femme » (1945).

Les liaisons dangereuses de « Dieguito » et Carlos Menem

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Les démêlés retentissants du footballeur Diego Maradona, « Dieguito », avec la drogue, qui depuis dix ans ont secoué régulièrement le monde sportif, éclaboussent aujourd'hui le gouvernement de Carlos Menem. Guillermo Coppola, le manager de Maradona, arrêté il y a quelques jours à Buenos Aires pour trafic de drogue, était en effet un habitué de la résidence présidentielle d'Olivos, dans la banlieue chic de la capitale. Il était aussi un proche du secrétaire privé du chef de l'Etat, Ramon Hernandez. Les deux hommes ont été souvent photographiés ensemble dans les boîtes à la mode, accompagnés parfois de Maradona et aussi de Zulemita et Carlitos, les enfants de M. Menem.

Maradona et Coppola étaient au côté du chef de l'Etat, le 14 mai, pour fêter la réélection de M. Menem. Ils étaient encore là, fidèles, pour consoler le président lors de la mort de son fils Carlitos dans un accident d'hélicoptère en mars 1995. Le président Carlos Menem avait fait appel à « Dieguito », l'enfant des bidonvilles, devenu le numéro un du football international, pendant sa campagne électorale. Il n'avait pas hésité non plus à le propulser à la tête d'une campagne nationale contre la drogue, même si l'idole déchue avait confessé publiquement *« qu'il était et serait toujours un drogué »*.

Maradona et Coppola étaient inséparables. Depuis l'époque où le footballeur avait été acheté à prix d'or par le club de Naples, en 1986, les fans de Maradona accusaient Coppola d'être le mauvais génie qui avait initié Diego à la cocaïne et avait provoqué sa déchéance. C'est en compagnie de son manager que Maradona s'était réfugié il y a quelques semaines encore dans une clinique, en Suisse, pour tenter une nouvelle cure de désintoxication. Une revue avait alors publié à la « une » un rapport médical indiquant que la cocaïne avait provoqué des lésions irréversibles, voire mortelles, à l'enfant prodige du football argentin.

Le juge chargé du dossier Coppola a déclaré que le manager de Maradona était *« un trafiquant de drogue reconnu »* et le responsable de l'Administration américaine de lutte contre la drogue (DEA), en Argentine, a précisé qu'il figurait depuis longtemps sur ses listes. Vendredi dernier, c'est un Maradona en pleurs qui s'est frayé passage dans la foule pour rendre visite à son ami en prison. Pour sa part, le gouvernement argentin cherche à prendre ses distances avec un ami devenu encombrant.

Ce n'est pas la première fois qu'un scandale lié à la drogue ébranle le palais présidentiel. En 1991, Amira Yoma, belle-sœur de M. Menem, avait dû démissionner de son poste de secrétaire à la présidence après avoir été impliquée dans une affaire de blanchiment de narcodollars. Après trois ans d'enquête, la justice avait finalement abandonné toute poursuite en invoquant *« l'absence de preuves »*. L'affaire Coppola a éclaté au moment où la cote de popularité de M. Menem est au plus bas, moins de 12 % selon un récent sondage. Ce dossier vient s'ajouter à une avalanche de scandales de corruption qui mettent aussi en cause l'entourage du chef de l'État et des institutions argentines comme la justice.

Christine Legrand

Jeunes sans étendard

UNE ENQUÊTE de l'institut BVA montre que les jeunes ont du mal à se reconnaître dans les modes traditionnels de représentation et d'action politiques. Ce sondage a été réalisé pour le forum « RéGénérations » organisé du 18 au 20 octobre par la revue *Esprit*, la Fondation Saint-Simon, *Le Monde* et la ville de Grenoble. L'action collective reste un besoin fort de la génération des 20 à 35 ans, mais cette aspiration passe davantage par les associations et les groupes d'amis que par les partis ou les syndicats. Dans une société dominée par le chômage et le sida, cette génération ne se reconnaît dans aucun événement fondateur, contrairement à bon nombre de ses devancières, et ne se range sous aucun étendard culturel.

Lire page 9

Le « va-tout » de Bob Dole

Le candidat conservateur américain a dénoncé le *« manque d'éthique »* de Bill Clinton lors du second débat télévisé de la campagne présidentielle. p. 3

Israël : la droite se méfie de Tsahal

Une crise de confiance s'installe entre l'armée israélienne et le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. p. 5

Le 29e congrès du PCF

Le Parti communiste prépare son congrès. Mis en examen, M. Hue cherche à resouder le parti autour de lui. p. 6

Gardanne oublie M. Kouchner

La chronique de la campagne par Michel Samson et un point de vue d'Alain Krivine en page « Débats ». p. 8 et 14

La santé en prison

Le bilan de la réforme Kouchner-Vauzelles de 1994 sur les soins délivrés en prison est largement positif : enquête et reportage. p. 10

Londres interdit les armes de poing

La Grande-Bretagne devrait se doter d'une des législations les plus sévères du monde sur les armes à feu. p. 3

La boussole des oiseaux

Une enquête du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature* sur le sens de l'orientation des oiseaux. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1018 - 7,00 F

Thomson, ou la préférence risquée

JACQUES CHIRAC vient de prendre la décision industrielle la plus lourde de son septennat, dont dépendent près d'un million d'emplois et la future capacité de défense de la France et de l'Europe. En signifiant sa « préférence » pour la reprise de l'entreprise nationalisée Thomson par le groupe privé dirigé par Jean-Luc Lagardère, le gouvernement a engagé l'avenir de l'industrie française de l'armement, des télécommunications, du multimédia, des composants électroniques et, par conséquence, du nucléaire et de l'aéronautique.

Il confie le sort de l'industrie nationale de l'électronique de défense à un groupe de taille modeste (429e entreprise européenne en termes de capitalisation), dont la structure est verrouillée par un homme, Jean-Luc Lagardère, qui ne détient que 5 % du capital ; et abandonne l'électronique de loisirs, secteur d'avenir, au profit du groupe sud-coréen Daewoo.

Entreprise plus que centenaire et fleuron de la technique nationale, Thomson perd son indépendance et sera démantelé. Nationalisé en 1982, le groupe jouit d'une position centrale dans deux secteurs – l'armement avec Thomson CSF, numéro six mondial, et la télévision où la filiale de Thomson multimédia est le numéro quatre – mais souffre d'un endettement considérable de plus de 25 milliards de francs, accumulé faute de recapitalisation de l'Etat actionnaire. Une somme qui rend la valeur de l'entreprise négative et qui force ce même Etat actionnaire à verser 11 milliards de francs au groupe Lagardère comme « prix négatif » de la vente-privatisation.

M. Chirac a voulu restructurer l'industrie de défense en se donnant pour principe de faire le ménage en France avant de chercher des mariages européens. La nécessaire restructuration des industries de défense, dont l'urgence est ressentie par tous depuis la chute du mur de Berlin, a trop tardé en France et en Europe en regard de ce qui été fait aux Etats-Unis.

Claire Blandin et Eric Le Boucher

*Lire la suite page 15
le portrait de Jean-Luc Lagardère page 13
et pages 16 et 17 le récit de la bataille perdue par MM. Séguin et Borotra contre le choix de MM. Chirac et Juppé*

Coup de pouce à la Corse

JEAN-CLAUDE GAUDIN

LE MINISTRE de l'aménagement du territoire est ravi. Jean-Claude Gaudin estime que la Commission de Bruxelles est allée jusqu'au bout de ses possibilités en accordant au gouvernement le droit de placer pendant cinq ans l'économie corse en zone franche. Ce nouvel avantage consenti à l'île permettra-t-il de relancer l'activité et de normaliser la situation politique ? Jean-Claude Gaudin l'espère ; les Corses restent sceptiques.

Lire page 12

RUSSIE Les luttes de pouvoir se multiplient en Russie, pendant la *quasi-absence du président* Boris Eltsine, due à son état de santé. Le ministre russe de *l'intérieur*, Anatoli Koulikov, a accusé, mercredi 16 octobre, le général Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité, de fomenter un *« coup d'Etat »*. ● APRÈS AVOIR DÉMENTI, *ce dernier a annoncé son intention de prendre « quelques jours de congé »*, tandis que Boris Eltsine demandait des *« explications détaillées »* sur les accusations portées à l'encontre de M. Lebed. ● LE PREMIER MINISTRE, Viktor Tchernomyrdine, a déclaré, jeudi, lors d'une réunion des responsables des ministères de force (intérieur, sécurité, défense), à laquelle M. Lebed n'a pas participé, que ces rumeurs de putsch *étaient injustifiées* mais que certaines autres accusations n'étaient sans doute pas sans fondements.

Le général Lebed est accusé de vouloir fomenter un coup d'Etat

La rumeur, immédiatement démentie par le secrétaire du Conseil de sécurité, a été lancée par son ennemi numéro un, le ministre de l'intérieur. Anatoli Koulikov a annoncé une mise en alerte des forces de l'ordre

MOSCOU
de notre correspondante

La lutte voilée pour la succession de Boris Eltsine, toujours officiellement en attente d'opération cardiaque, a pris un tour dramatique, mercredi 16 octobre à Moscou : le plus populaire des acteurs politiques en Russie, le général Alexandre Lebed, *fut accusé* de préparer un *« coup d'Etat »*. Malgré les incongruités de ces accusations, il s'est senti obligé de convoquer une conférence de presse nocturne pour les démentir. Jeudi, le *monde politique russe semblait* en attente d'un dénouement imminent dans cette « affaire Lebed », sous forme par exemple de limogeages de ses alliés dans les structures de sécurité du pays.

Depuis quelques semaines déjà, la tension montait à Moscou, accompagnée d'un « déballage de *linge sale » sans précédent entre* les anciens et les nouveaux membres de l'« entourage » de Boris Eltsine – accusations croisées de « racket », détournements de fonds et commandes d'assassinats... Pourtant, un calme tout à *fait ordinaire régnait, jeudi, dans* les rues de Moscou.

Cette nouvelle joute a commencé, mercredi après-midi, quand le général Anatoli Koulikov, ministre de l'intérieur, a convoqué une conférence de presse surprise pour accuser le général Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité de Russie, de préparer *« un coup d'Etat »* et *« une mutinerie »* au sein des forces armées, où il tenterait d'étendre ses réseaux. *« Lebed,* a-t-il dit, *a pris la décision définitive de progresser par la force, sans attendre la prochaine élection présidentielle de l'an 2000 ».*

Anatoli Koulikov, le responsable des forces armées en Tchétchénie devenu, depuis la mission de paix du général Lebed, son ennemi public numéro un, a lu l'accusation d'un ton solennel et empesé, agitant devant les journalistes des feuilles de papier qui doivent lui servir de pièces à conviction. Il *s'agit d'un document, signé par le* général Lebed, proposant la création d'une *« Légion russe »* – une force de 50 000 hommes inspirée en partie de la Légion étrangère française. Selon le ministre de l'intérieur, le général Lebed entendait *assurer le commandement opérationnel* de cette force, qui devait *recevoir des pouvoirs aussi étendus* qu'illégaux, permettant de mener des *« opérations spéciales »*, jusqu'à *« liquider les chefs d'organisations menacant la sécurité du pays »*, comme le dit un passage du texte lu avec application par Anatoli Koulikov.

L'accusation *« semble en effet très sérieuse »*, comme l'a souligné deux heures plus tard le présentateur vedette de la chaîne de télévision NTV, Evgueni Kisselev, mais Alexandre Lebed n'a pas eu grand mal à expliquer que l'affaire était, en réalité, peu fondée, lors d'une « contre-conférence de presse » convoquée à 22 heures dans les locaux de son conseil de sécurité.

Une « Légion » russe de 50 000 hommes ?

Le général Lebed a notamment été accusé par ses adversaires de vouloir mettre sur pied une *« Légion »*, forte de 50 000 hommes, pour s'emparer du pouvoir. L'idée de créer cette sorte de garde prétorienne n'est pas nouvelle en Russie. Le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* avait déjà publié un texte proposant un tel projet en 1994, l'attribuant alors à Alexandre Korjakov, l'éminence grise – désormais déchue – de Boris Eltsine. *C'est la nouvelle alliance Korjakov-Lebed qui semble à l'origine* de l'affolement qui gagne les membres du clan opposé, lequel semble pourtant disposer, autour du chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, et du premier ministre, des principaux instruments de pouvoir en Russie. C'est aussi ce clan, lui-même divisé par des contradictions internes, qui devrait être informé au mieux de l'état de santé réel du président. C'est une des raisons avancées dans la presse pour expliquer pourquoi les attaques contre Alexandre Lebed s'intensifient aujourd'hui. – *(Corresp.)*

ACCUSATION FANTASMAGORIQUE

Le document en question, a-t-il dit, n'était qu'*« un document de travail »*, préparé par des personnes *« extérieures »* au conseil, qui fut distribué à tous ses membres (dont le ministre de l'intérieur) et pour lequel Alexandre Lebed a affirmé avoir eu lui-même *« des divergences » sur le contenu.* En outre, le document remontait au mois d'août. En substance, Alexandre Lebed a expliqué que le ministre de l'intérieur, qui disposait ainsi de ce texte depuis deux mois, a choisi d'en faire état aujourd'hui parce que c'est lui-même qui prépare un « coup d'Etat », en liaison avec l'administration présidentielle, dirigée par Anatoli Tchoubaïs, réel homme fort du pays, devenu lui aussi l'ennemi apparent du général Lebed.

Une deuxième accusation portée contre Alexandre Lebed par le *ministre, semblait totalement fantasmagorique.* Le secrétaire du conseil de sécurité aurait comploté avec les indépendantistes tchétchènes, qui lui auraient promis d'envoyer 1 500 combattants à Moscou pour l'aider à prendre le *pouvoir, en échange de l'accord de* paix (accord *« de haute trahison »*, selon le général Koulikov) signé le 31 août. C'est d'ailleurs pour prévenir toute infiltration de Tché*tchènes en armes que le ministre* de l'intérieur a ordonné des mesures de sécurité renforcées à Moscou mercredi soir, a-t-il lui-même précisé sur la chaîne NTV...



Alexandre Lebed n'a pas ressenti le besoin de répondre sur ce point précis, faisant savoir simplement qu'il allait porter plainte en diffamation contre le ministre de *l'intérieur. Il s'est ensuite ravisé* et a convoqué sa conférence de presse, non seulement pour réfuter les accusations portées contre lui, mais aussi pour contre-attaquer. Il a affirmé qu'un *« coup d'Etat militaire est impossible en Russie »* et que lui-même n'avait aucun intérêt à en fomenter un, car il bénéficie déjà de la confiance des Russes. Un récent sondage affirmait *en* effet que 40 % de la population lui faisait confiance, contre moins de 20 % pour tous les autres.

SOUTIEN DE TCHERNOMYRDINE

Il a estimé en revanche que ce nouvel épisode était non seulement un complot visant à l'écarter personnellement, mais visant aussi à *« nuire au pouvoir présidentiel »* en Russie. *Il s'est dit « certain »* que le président Boris Eltsine allait se décider à limoger le ministre de l'intérieur. Alexandre Lebed, qui avait déjà demandé sans succès la tête de ce même ministre en août a ajouté que, *dans* le cas contraire, il porterait plainte devant les tribunaux. Il a tenu aussi à se ménager des alliés possibles en soulignant que le premier ministre, *« contrairement à son appareil »*, ne participait pas aux complots en cours contre lui.

Cet appel du pied a-t-il été entendu ? Le fait est que jeudi, Viktor Tchernomyrdine a estimé que les accusations de *« préparation de coup d'Etat »* lancées à l'encontre du général Lebed par Anatoli Koulikov étaient injustifiées. Le chef du cabinet présidait une réunion extraordinaire des ministres en charge des forces armées et de la sécurité, à laquelle devait assister Anatoli Tchoubaïs, mais pas Alexandre Lebed. Cette configuration laissait craindre aux partisans de ce dernier qu'il en ferait tous les frais. Il semble avoir eu juste droit à un petit blâme : *« Je ne cache pas qu'il est inquiétant qu'une partie significative de ce qu'a dit M. Koulikov correspond à la réalité, notamment en ce qui concerne la formation d'une Légion russe »* a déclaré le premier ministre.

Sophie Shihab

Washington rejette tout lien entre Start II et l'élargissement de l'OTAN à l'Est

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a rejeté, mercredi 16 octobre, tout lien entre la ratification du traité Start II par la Douma russe et la question de l'élargissement de l'OTAN. Arrivé à Moscou pour une visite de trois jours, M. Perry devait être entendu jeudi par la Douma (le Parlement), qui refuse toujours de ratifier Start II. Signé en janvier 1993, Start II, déjà ratifié par le Sénat des Etats-Unis, prévoit que Moscou et Washington doivent d'ici à l'année 2 003 ramener le nombre de leurs têtes nucléaires stratégiques de 6 000 à un peu moins de 3 500. Alors que le ministre russe de la défense, Igor Rodionov, a appelé les députés à ratifier le traité, *nombre de membres de la Douma y mettent pour condition que* l'OTAN renonce à s'élargir à l'Est. – *(AFP, Reuter.)*

Les « barons de l'énergie » renforcent leur emprise sur les médias

MOSCOU
de notre correspondant

Plus puissante entreprise de *Russie*, premier exportateur mondial de gaz et très ferme soutien de la nouvelle élite au pouvoir à Moscou, Gazprom – le monopole russe du gaz – étend son empire dans les médias. Tout en devant la modique somme de 15 000 milliards de roubles (15 milliards de francs) à l'Etat *en arriérés d'impôts*, cette *entreprise* créée, dirigée et privatisée par Viktor Tchernomyrdine avant qu'il ne devienne premier ministre (et actionnaire), a acquis, début octobre, pour un montant gardé secret, 20 % des actions de la *Komsomolskaïa Pravda*, un très influent quotidien russe. Basé à Moscou, l'ex-journal des Jeunesses communistes, s'est reconverti dans le *« capitalisme centriste »* et tire à 1,4 million d'exemplaires (plus de 2,2 millions le vendredi). Contrairement à d'autres publications moscovites dont l'influence *ne dépasse pas la capitale* russe, la *Komsomolskaïa* est bien distribuée en province, notamment en Sibérie.

CAMPAGNE ANTI-LEBED

« Etat dans l'Etat » russe, Gazprom n'en est pas à son coup d'essai. L'entreprise avait *acheté début juin 30 % des actions de* la seule chaîne de télévision privée russe nationale, *NTV* (dont la banque *MOST*, aussi bien en cour, est le principal actionnaire). NTV, qui n'émettait que pendant la soirée, a obtenu en septembre l'autorisation de diffuser aussi pendant la journée. La chaîne et son directeur, membre du Comité pour la réélection de Boris Eltsine, auraient ainsi été officieusement « récompensés » pour leur rôle actif dans la campagne clandestine orchestrée pour la victoire du président russe à la présidentielle de juillet.

NTV mène aujourd'hui de nouveau campagne, mais non plus contre le concurrent d'alors de Boris Eltsine, le leader communiste Guennadi Ziouganov, qui menaçait de nationaliser les producteurs de gaz et de pétrole s'il était élu. Elle s'en prend aujourd'hui avec *acharnement au plus populaire des candidats* à la succession d'un Boris Eltsine malade, le général Alexandre *Lebed*, qui a en effet l'audace de dénoncer les privilèges des *« barons de l'énergie »* en Russie.

L'influence de Gazprom, qui compte parmi ses anciens ou actuels dirigeants et « amis », non seulement M. Tchernomyrdine mais aussi le directeur de la banque centrale et le ministre de l'énergie, *ne s'arrête pas là*. L'entreprise, qui ne cache pas ses liens avec un *« parti du pouvoir »* très favorable au *complexe énergétique, détient* aussi une part, tenue secrète, de RTR, le second canal de la télévision « publique » russe.

Gazprom est aussi le principal actionnaire d'une « ex-petite » banque, la Banque nationale de réserve (NRB), qui, en un peu plus d'un an, s'est miraculeusement hissée parmi les *dix premiers établissements financiers* de Russie. Début 1995, les avoirs de la NBR étaient de près de 15 millions de dollars (75 millions de francs). Ils sont passés à 1,4 milliard de dollars au 1er juillet 1996, selon l'agence Interfax, tandis que ses profits dépassaient ceux de toutes les autres banques russes privées. C'est de la NRB *que sortaient* des valises de dollars pour financer la campagne de Boris Eltsine (« achat » de journalistes inclus). L'une de ces « valises » avait été interceptée près du gouvernement par les *hommes* du chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov, destitué après cet incident et aujourd'hui allié du général Lebed.

Sa richesse, ses relations et son emprise croissante sur les médias expliquent sans doute pourquoi Gazprom est *curieusement* épargnée dans la presse russe, alors que l'en*treprise est vivement critiquée par le* Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la presse étrangère pour sa faible participation à un budget de l'Etat en grande difficulté. En Russie, les privilèges et le pouvoir, souvent occulte, des *« barons » du gaz* et du pétrole restent un sujet plus que tabou : explosif.

Jean-Baptiste Naudet

Le président biélorusse veut verrouiller son pouvoir

MOSCOU
de notre correspondant

Minsk, la capitale de la Biélorussie, pourrait connaître, samedi 19 octobre, une journée de tous les dangers. Mécontent de son Parlement, qui refuse d'organiser pour le 7 novembre un référendum sur une nouvelle Constitution qui élargirait ses pouvoirs et établirait ce que la Cour constitutionnelle biélorusse a appelé *« une dictature avec des pouvoirs impériaux »*, le président Alexandre Loukachenko a convoqué, samedi à Minsk, un « congrès populaire » réunissant six mille « délégués », non élus mais vraisemblablement complaisants, pour faire approuver la consultation. Rédigé à la présidence, le texte de la nouvelle Constitution (« l'ancienne » datant d'il y a deux ans) étend le mandat du président actuel de cinq à sept ans, diminue le nombre de députés et divise le Parlement en deux Assemblées.

L'opposition démocratique, libérale (qui reproche à M. Loukachenko *d'avoir mis les réformes à* l'arrêt) et nationaliste (qui voit en lui un partisan de la fusion avec la Russie) prévoit d'organiser, le même jour à Minsk, un « congrès de défense » de l'actuel Constitution ainsi qu'une manifestation. La police biélorusse a déjà arrêté, mercredi 16 octobre, des mineurs *qui entamaient une marche de* 120 kilomètres pour se rendre à ce rassemblement. Brutalisés avant d'être relâchés, les mineurs ont été menacés de trois ans de prison. Inquiet de l'escalade de la tension, le président du Parlement biélorusse a mis en garde contre l'éventualité d'un *« bain de sang »*.

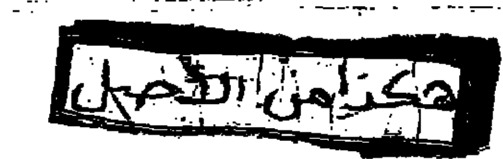
RÉACTION EUROPÉENNE

Après avoir longtemps observé le silence face aux tendances autoritaires de M. Loukachenko, les ambassadeurs d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie et de France ont transmis, mardi, aux autorités un « message » qui fait état de la préoccupation de *l'Union européenne face à « un affrontement politique où il semble que les règles démocratiques ne soient pas tout à fait prises en compte »*, selon des sources diplomatiques, citées par l'AFP. En visite officielle à Minsk, la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, *Leni* Fischer, a aussi exprimé, mercredi, sa *« grande inquiétude »* face aux *« tentatives de contourner le Parlement par des voies non constitutionnelles »*.

Lors de sa rencontre, mercredi à Moscou, avec le président russe malade, Alexandre Loukachenko a déclaré en avoir *« par-dessus la tête de ces démarches diplomatiques ». « Ils se réunissent dans telle ambassade, puis dans telle autre : c'est intolérable. Nous avons jusqu'ici supporté cela avec patience, mais c'est une ingérence dans nos affaires intérieures »*, a-t-il protesté.

Sur l'issue de la confrontation, M. Loukachenko s'est voulu rassurant. Les événements d'octobre 1993 à Moscou, lors desquels le président Eltsine avait fait tirer au canon contre le Parlement russe, *« ne peuvent pas se reproduire dans notre pays »* car *« je suis par nature un amoureux de la paix »*, a-t-il indiqué, assurant qu'il n'y aurait *« pas de dictature en Biélorussie »*. Selon lui, il s'agit juste de substituer à la *« responsabilité collective dont le Parlement est si fier mais qui tourne souvent à l'irresponsabilité collective »*, celle d'une *« personne responsable »* (c'est-à-dire lui-même). Indiquant, malgré lui, qu'il tire les ficelles de « l'Assemblée populaire » qu'il organise, samedi à Minsk, le président a précisé qu'il *« n'était pas si bête »* pour y faire adopter des *« décisions définitives »*. Cette « Assemblée populaire », a-t-il annoncé, ne fera que des *« recommandations au Parlement et au président »*.

J.-B. N.



Bob Dole dénonce le manque d'éthique de Bill Clinton lors du dernier débat télévisé

Les sondages confirment l'avance du chef de la Maison Blanche

Le candidat républicain à la Maison Blanche, Robert Dole, a attaqué directement, mercredi soir 16 octobre, Bill Clinton sur son éthique et sa moralité, sans parvenir à déstabiliser le président sortant. A l'issue de ce second débat télévisé, 55 % des Américains interrogés par la chaîne de télévision ABC donnaient le président gagnant ; 96 % d'entre eux ajoutaient que ce débat ne changerait rien à leur intention de vote.

WASHINGTON
de notre correspondant

« Va-tout », « dernière chance », « quitte ou double » : toutes les images avaient été utilisées pour qualifier le défi que représentait pour Bob Dole le second face-à-face télévisé avec Bill Clinton, avant le scrutin présidentiel du 5 novembre. Sur la lancée du premier débat qui l'avait opposé, il y a dix jours, au chef de la Maison Blanche, le candidat du Parti républicain a fait preuve, mercredi 16 octobre, d'une aisance et d'une pugnacité dont il avait montré peu de signes jusque-là.

ÉLECTIONS

Ainsi, plus la campagne électorale se prolonge, plus ce vieux routier de la politique démontre un dynamisme, voire une verve, insoupçonnés. A considérer le seul critère de la prestation par rapport à la réputation de chaque candidat, on serait presque tenté d'accorder à M. Dole l'avantage sur M. Clinton, dont le talent de débatteur n'a fait que se confirmer.

Le problème de M. Dole est que les Américains ne semblent pas y croire : aussi surprenant qu'il puisse se révéler, il fait irrésistiblement figure de perdant. Les téléspectateurs de la chaîne ABC, interrogés immédiatement après la fin des quatre-vingt-dix minutes de débat, ont confirmé cette réalité : 56 % d'entre eux ont désigné M. Clinton comme le vainqueur de ce duel, contre 27 % pour M. Dole, le premier conservant 16 points d'avance sur son challenger dans les intentions de vote.

Ce résultat est particulièrement décevant pour le candidat républicain, qui, après moult hésitations, s'est résolu à mettre en cause l'intégrité et le sens de l'éthique de Bill Clinton, ce qui constituait un pari risqué pour sa propre réputation d'homme se refusant à utiliser des moyens déloyaux afin d'affaiblir ses adversaires. Or, contrairement au premier débat, il ne s'agissait pas d'un réel face-à-face, les deux candidats répondant aux questions des 113 personnes présentes dans la salle.

Ce sont donc des représentants dits de l'Amérique profonde, originaires de Californie (le débat avait lieu à San Diego), qui ont mené la discussion, prouvant à cette occasion que leurs interrogations et inquiétudes n'ont que peu de rapport avec les polémiques et les affaires dont se délectent la presse et les états-majors politiques. Bob Dole a cependant saisi plusieurs occasions pour mettre en pratique la stratégie offensive qu'il semblait avoir abandonnée pour les trois dernières semaines de la campagne présidentielle.

Accusant Bill Clinton d'avoir *« trompé la confiance »* du peuple américain par une série de scandales qui ont terni la réputation de la présidence des Etats-Unis, il a enfoncé le clou en déclarant : *« Lorsqu'une trentaine de personnes de votre administration font l'objet d'une enquête judiciaire, ou sont en prison, vous avez manifestement un problème d'éthique publique. »* Estimant que les Américains découvrent des scandales *« presque de façon quotidienne »*, M. Dole a évoqué différentes affaires et fait une allusion (obscure) au financement de la campagne du Parti démocrate par un important groupe financier indonésien.

« HOMME DE PAROLE »

Le candidat républicain a souligné à plusieurs reprises qu'il était un *« homme de parole »*, laissant ainsi entendre que Bill Clinton ne l'est pas. Avec calme, le chef de la Maison Blanche, qui avait d'entrée souligné son intention de s'en tenir *« à des idées, non à des insultes »*, a laissé passer l'orage, ignorant les mises en cause et allusions de son adversaire.

Cette stratégie a parfaitement fonctionné, M. Dole pâtissant du manque d'intérêt du public pour relancer son offensive. Le président s'est contenté de cette seule réponse : *« Aucune attaque n'a jamais créé un emploi, éduqué un enfant ou aidé une famille à joindre les deux bouts. Aucune insulte n'a jamais nettoyé une décharge de produits toxiques ou aidé une personne âgée. »*

Il a, une nouvelle fois, pris les Américains, notamment les Californiens, à témoin de son bilan : *« Si vous pensez que la situation économique de la Californie était meilleure il y a quatre ans* [le Golden State était alors en pleine récession, NDLR], *votez Bob Dole »*, a-t-il déclaré.

Celui-ci a réussi à deux ou trois reprises à brocarder le bilan du mandat de M. Clinton, en particulier lorsqu'il a estimé que *« la société de travail temporaire Manpower est le principal employeur du pays »*, pour souligner le caractère précaire des emplois créés. A l'exception de quelques passes d'armes à propos des méfaits de la drogue et du tabac ou de la difficulté d'équilibrer le budget tout en baissant les impôts – M. Dole n'a toujours pas expliqué comment il comptait s'y prendre –, ce débat a été sur bien des points une redite du précédent.

En ce sens, Bob Dole n'a pas gagné son pari. Les quelque 78 % d'Américains qui, avant le débat, affirmaient s'attendre à une victoire présidentielle de Bill Clinton n'ont donc guère de raisons de changer d'avis. A tel point que certains analystes politiques n'hésitent plus à conseiller au candidat républicain de jeter l'éponge, et de tenir le discours suivant aux Américains : *« Voulez-vous ou non un Congrès républicain qui puisse équilibrer le pouvoir du président ? »*

Laurent Zecchini

Les Britanniques veulent interdire toutes les armes de poing

LONDRES
de notre correspondant

D'ici à Noël, la Grande-Bretagne devrait être dotée des législations sur le contrôle des armes à feu les plus sévères au monde. Le ministre de l'intérieur, Michael Howard, a fait part de ce projet, mercredi 16 octobre, en présentant un rapport commandé au juge Lord Cullen après le massacre de l'école primaire du bourg écossais de Dunblane le 13 mars. Un projet de loi interdisant la détention d'armes de poing (pistolets et revolvers) sera annoncé la semaine prochaine par la reine dans le discours du trône et débattu en urgence.

Des deux cent mille armes de poing légalement recensées chez cinquante-sept mille personnes, seules 20 % devraient passer au travers des mailles du filet : celles d'un calibre 22 ou moins. Toutes les autres seront confisquées et leurs propriétaires indemnisés.

Il sera interdit de les garder à domicile ; elles devront être mises sous clé dans des clubs remplissant les conditions de sécurité suffisantes pour être homologués. L'obtention de permis sera plus difficile et leur révocation plus aisée. Cette tolérance a pour objet de préserver les intérêts *« légitimes »* d'un sport olympique.

Après les massacres de Hungerford (en 1988) et de Dunblane, et à quelques mois des élections générales, le gouvernement de John Major était soumis à un faisceau de pressions auxquelles il n'a pu résister : les exigences des familles des victimes – qui réclamaient, et continuent de réclamer, l'interdiction pure et simple des armes de poing – ont été appuyées par une bonne partie de l'opinion, soutenues par les médias, l'opposition travailliste et nationaliste, et même la police.

OPINION HOSTILE

Seuls des députés tories et les associations et clubs de tir (2118 au total) ont tenté de faire barrage, mais avec un tel manque de compréhension de l'opinion ambiante, déjà hostile à la chasse à courre, qu'ils en sortent déconsidérés. Commentaire du président (conservateur) de la commission parlementaire qui a tenté d'enterrer l'affaire cet été : *« Il n'y avait aucune justification rationnelle pour cette interdiction, mais seulement des raisons politiques. »*

Le ministre pour les affaires écossaises et député de Dunblane, Michael Forsyth, l'a bien compris. Il a mis sa démission dans la balance pour obtenir que le gouvernement ne se contente pas du compromis boiteux proposé par le pointilleux Lord Cullen. Remis lundi, étudié par le cabinet mardi, rendu public mercredi, son rapport proposait que les armes de poing puissent être désactivées et gardées à domicile, procédure jugée inefficace. Lord Cullen a également proposé de renforcer la sécurité des établissements scolaires et le contrôle du recrutement de ceux qui s'occupent d'enfants, pour qu'il devienne impossible à un personnage comme Thomas Hamilton, l'assassin de Dunblane, de perpétrer de nouveaux crimes, ce qui a été accepté.

Qui aurait pu penser, il y a encore quelques semaines, qu'un gouvernement conservateur adepte du libéralisme prendrait des mesures aussi strictes ? Le traumatisme de Dunblane n'aura pas été éphémère, frappant au cœur des Britanniques qui voient leur sécurité de plus en plus menacée. De plus, les parents des victimes, issus de la bonne bourgeoisie, ont su faire passer leur message. L'émotion a été renforcée par l'appel émouvant d'Ann Pearston, qui dirige la Campagne Snowdrop (Perce-neige) pour l'interdiction des armes de poing, lors du congrès du Labour. Il lui aura suffi d'énumérer quelques chiffres : trois minutes, cent cinq coups de feu tirés, seize enfants et une institutrice abattus, quatorze enfants et trois enseignantes blessés... Plusieurs élus conservateurs ont aussi été convaincus.

L'atmosphère est telle que M. Major se trouve, une fois de plus, pris entre deux feux, ayant réussi à mécontenter tout le monde à la fois. Furieux, les tireurs ont dénoncé des *« mesures à l'emporte-pièce contre des citoyens respectueux des lois »*, et le député tory Edward Leigh a fustigé cette *« atteinte au droit de propriété »*.

De son côté, Mme Pearston n'a pas mâché ses mots : *« Souvenez-vous des victimes de Dunblane*, a-t-elle lancé à M. Major. *Un Dunblane ne suffit-il pas ? Nous vous avons élus et, si vous ne prenez pas une interdiction totale, nous vous ferons partir ! »* Avec une ténacité tout écossaise, les parents exigent que leurs enfants ne soient pas morts en vain.

Vous avez fait 80 % à 90 % du chemin, pourquoi ne faites-vous pas le petit pas qui reste, ont, en substance, demandé quelques conservateurs et les travaillistes, pour lesquels *« il n'y a pas de place pour de telles armes dans une société décente »*. Mais il était dit que M. Howard, au demeurant fort partisan des mesures sécuritaires, n'irait pas plus loin. Du moins pour le moment. Le consensus politique qui s'était exprimé avec émotion depuis le drame a volé – poliment – en éclats. M. Major va être soumis à une campagne du Labour d'autant plus insistante que ce dernier y voit un moyen de se démarquer du gouvernement, et d'aller dans le sens de l'opinion.

Pendant le débat, une voix discrète s'est faite entendre, celle du travailliste Chris Mullin, auteur d'un contre-rapport sur cette affaire. Il demande la réglementation des armes à air comprimé (prisées des loubards dans les grands ensembles), un meilleur contrôle des fusils de chasse et l'interdiction d'en détenir en ville, afin de réduire le nombre d'armes en circulation (deux millions selon lui). Il veut que son pays ne glisse pas vers la culture des armes à américaine, avec ses dizaines de millions de détenteurs d'armes et ses milliers de crimes de sang. Il interroge : pourquoi donc les Britanniques discutent-ils avec passion des pistolets mais ne disent rien des fusils et carabines ?

Patrice de Beer

Des mesures exceptionnellement rigoureuses

- Interdiction de toutes les armes de poing d'un calibre supérieur à 22, sous peine de dix ans de prison.
- Interdiction de posséder une arme de poing chez soi. Elles devront être gardées *« dans des conditions de sécurité les plus strictes »* par des clubs homologués. En attendant, elles devront être remises à la police.
- Restriction à la vente d'armes par correspondance. Elles ne pourront plus être délivrées qu'en personne.
- Obligation de posséder un certificat de port d'armes, dont l'obtention sera plus contrôlée. Il pourra être révoqué par la police.
- Obligation d'informer la police de l'achat, de la vente, du transfert de toute arme de poing. Les clubs devront fournir à la police des informations sur leurs membres.
- Les armes ne pourront sortir des clubs pour des compétitions qu'avec autorisation de la police et devront être transportées par une tierce personne homologuée.

Un émissaire américain auprès des factions kurdes irakiennes

WASHINGTON. Les Etats-Unis vont envoyer un haut responsable au Proche-Orient pour des entretiens séparés avec les dirigeants kurdes du nord de l'Irak, a annoncé, mercredi 16 octobre, le département d'Etat. Le secrétaire d'Etat adjoint, Robert Pelletreau, quittera Washington à la fin de la semaine pour rencontrer Massoud Barzani, le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), et Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), en un lieu non encore fixé. L'Iran, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a lui aussi offert mercredi sa médiation entre les deux factions kurdes, mais le PDK l'a aussitôt rejetée. – *(AFP.)*

Au moins 80 morts au stade national de Guatemala avant un match de football

GUATEMALA. Au moins 80 personnes ont trouvé la mort et 150 autres ont été blessées, mercredi 16 octobre, au stade national Mateo Flores de la capitale guatémaltèque, une heure avant le début d'un important match de football entre le Guatemala et le Costa-Rica. Une bousculade à l'arrivée des gradins serait à l'origine de l'accident, selon les premières informations. Selon des chroniqueurs sportifs de la radio, une vente excessive de billets pourrait expliquer un grand afflux de personnes, qui se trouvaient dans un tunnel débouchant sur les gradins au moment du drame. De nombreux blessés se trouvent dans un état grave. – *(AFP.)*

Le Zaïre menace une nouvelle fois d'évacuer les réfugiés rwandais

KINSHASA. Le premier ministre zaïrois, Kengo Wa Dondo, a affirmé, mercredi 16 octobre, à Kinshasa, que son pays *« allait procéder à la fermeture systématique des camps de réfugiés* [rwandais] *au plus tard avant les élections »*, législatives et présidentielle, qui doivent être organisées en mai et juillet 1997 au Zaïre. Plus d'un million de réfugiés hutus rwandais sont établis au Zaïre depuis le mois de juillet 1994, dans l'est du pays, près des frontières avec le Rwanda et le Burundi. A plusieurs reprises, les autorités zaïroises ont tenté d'inciter ou de forcer ces réfugiés à rentrer chez eux, mais sans succès. – *(AFP.)*

L'assassin de Céline Figard condamné à la réclusion à vie

LONDRES. Le camionneur britannique Stuart Morgan, accusé du viol et du meurtre de l'étudiante française Céline Figard, a été condamné à la prison à perpétuité par le tribunal de Worcester, mercredi 16 octobre. La jeune fille, âgée de dix-neuf ans et originaire de Ferrières-lès-Scey, près de Besançon, avait été prise en auto-stop par Stuart Morgan en décembre 1995, alors qu'elle se rendait dans un hôtel où était employé son cousin. Après avoir abusé d'elle, Stuart Morgan l'avait étranglée et avait dissimulé son cadavre dans son camion pendant une dizaine de jours, avant de s'en débarrasser au bord d'une route. Le père de Céline, Bernard Figard, a déclaré après le verdict : *« Je reste opposé à la peine de mort, mais pas à une peine de prison à vie incompressible car ce genre de monstre ne peut pas guérir. »* – *(Corresp.)*

Les chats britanniques menacés par la maladie de la « vache folle » ?

LONDRES. Le député travailliste Martyn Jones a mis en garde, mercredi 16 octobre, les possesseurs de félins contre les boîtes de viande pour chats. Il a accusé les industriels d'utiliser de la viande et de la farine de viande (ou MBM) provenant de vaches abattues dans le cadre de la campagne d'éradication de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Il fonde ses craintes sur les propos de la secrétaire d'Etat à l'agriculture, citée par le quotidien *The Independent*, selon laquelle *« en raison de notre préoccupation que la nourriture pour animaux domestiques contenant du MBM puisse présenter un risque possible de contamination croisée de l'alimentation pour bétail, de nouvelles mesures ont été introduites le 1er août »*, qui interdisent la fabrication dans les mêmes locaux. Les industriels britanniques ont répliqué que leurs produits étaient sains et qu'ils n'utilisaient que de la viande jugée propre à la consommation humaine. – *(Corresp.)*

Le gouvernement turc obtient la confiance du Parlement

Une « victoire » pour la coalition au pouvoir

ISTANBUL
de notre correspondante

Le Parlement turc a repoussé, mercredi 16 octobre, par 275 voix contre 256, une motion de censure déposée par trois partis de l'opposition contre le gouvernement de Necmettin Erbakan, après le voyage désastreux du premier ministre en Libye. Les débats ont été particulièrement houleux, et, en dépit de cette « victoire », M. Erbakan peut s'attendre à des jours difficiles, notamment lors de la présentation du budget 1997.

Les choix de politique étrangère du gouvernement de coalition dirigé par le dirigeant du Parti de la prospérité (islamiste) demeurent cependant la principale pomme de discorde. L'insistance de M. Erbakan à visiter des pays musulmans, souvent « radicaux », crée la confusion au sein de la diplomatie turque, qui est traditionnellement tournée vers l'Occident. *« Toute la ruse et l'habileté dont M. Erbakan a fait preuve au cours de trente ans de carrière politique semblent l'abandonner lorsqu'il se trouve en présence de ces dirigeants islamistes »*, estime un diplomate occidental.

Les sévères avertissements des Etats-Unis à la suite du fameux voyage en Libye ont inquiété l'opposition, mais les partis « laïcs », tout en prédisant la prise en main de la démocratie par les islamistes, se montrent incapables de surmonter leurs divergences. *« La situation devrait inciter les partis à serrer les rangs »*, estime un observateur européen.

C'est avant tout l'absence de solution de rechange qui maintient au pouvoir cette coalition entre Necmettin Erbakan, qui poursuit des rêves d'unité musulmane, et le Parti de la juste voie (conservateur) du ministre des affaires étrangères Tansu Ciller, qui tente de maintenir ses relations avec l'Occident. Depuis la rentrée, l'opposition et la presse centriste, déterminées à renverser le gouvernement de M. Erbakan, se sont engagées sur un terrain potentiellement dangereux. Au nom de la démocratie, certains politiciens invitent presque ouvertement l'armée à intervenir.

Mesut Yilmaz, du Parti de la mère patrie, avait par exemple indiqué que des préparatifs étaient en cours au sein de l'armée – démentis par l'état-major – avant de faire marche arrière pour annoncer qu'une intervention armée n'était pas, bien entendu, souhaitable. *« Nous cherchons le compromis, vous cherchez la polarisation »*, a déploré le ministre islamiste Abdullah Gül, qui s'est exprimé au nom du gouvernement lors du débat de censure.

« Il est certain que les militaires veillent au grain », affirme un ambassadeur européen. Mais, comme pour plusieurs de ses collègues occidentaux et des observateurs, la possibilité d'un coup d'Etat lui paraît peu probable. *« Les militaires savent qu'ils avaient commis une erreur en interdisant les partis politiques en 1980. D'autre part, les relations avec l'Europe, déjà tendues, seraient rompues et, de plus, les militaires ne savent pas vraiment comment résoudre la situation. »*

L'échec de la motion de censure a peut-être contribué à prolonger la vie de la coalition. Les deux partenaires au sein du gouvernement ont fait front pour répondre à leurs critiques et sont parvenus à colmater les divisions qui existent au sein du Parti de la juste voie. *« Le gouvernement de M. Erbakan n'est pas bon. Mais la vraie question est : est-il réellement beaucoup plus incompétent que les gouvernements précédents ? »*, explique un observateur qui s'inquiète de la confusion que provoquerait sa chute. Les partis d'opposition, conscients d'avoir gaspillé, dans leur empressement à déposer cette motion de censure sans être suffisamment préparés, une occasion importante de renverser la coalition, font aujourd'hui leur *mea culpa* et attendent qu'une autre opportunité se présente, dans quelques semaines ou quelques mois.

Les « laïcs » continuent de s'inquiéter de l'islamisation des institutions

Au sein du parti de M. Erbakan, les attaques féroces de l'opposition ont pour l'instant fait taire les « dissidents » qui s'étaient récemment exprimés publiquement. Lors du congrès du parti, le 13 octobre, Necmettin Erbakan avait été réélu à l'unanimité à la tête du Refah. Au cours d'un discours important, qui marquait une première tentative de se présenter, non pas comme un militant religieux, mais comme un politicien du centre, le dirigeant islamiste avait abandonné toute rhétorique enflammée pour adopter un discours modéré, se posant même en défenseur des principes d'Atatürk. Il avait aussi affirmé qu'il visiterait prochainement des pays occidentaux. L'aile radicale du parti avait apparemment été muselée et, grâce à des consignes strictes, les slogans religieux et les appels à la charia étaient également absents pour la première fois lors d'une grande réunion du parti.

Les « laïcs » au sein de la société turque ne sont pas convaincus et s'inquiètent toujours de l'islamisation des institutions. Mais comme le notent les observateurs étrangers, la Turquie continue de se développer en dépit des péripéties politiques, et les lignes fondamentales de sa politique n'ont pas changé.

Nicole Pope

Les grandes puissances commerciales s'affrontent au sein de l'OMC

L'Union européenne attaque la législation américaine sur Cuba

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est de plus en plus sollicitée pour arbitrer les litiges entre les grandes puissances industrielles. Les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon s'affrontent sur différents dossiers : Cuba, les films photographiques, la viande aux hormones.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

L'organe de règlement des différends de l'OMC a été appelé mercredi 16 octobre à Genève à se pencher sur trois dossiers : l'ouverture du marché japonais des films photographiques à la concurrence étrangère, l'interdiction de l'Union européenne (UE) d'importer de la viande aux hormones et la loi américaine Helms-Burton qui sanctionne les entreprises commerçant avec Cuba.

Avec le dépôt officiel de la demande d'arbitrage de l'Union européenne concernant la loi Helms-Burton, l'OMC a été saisie pour la première fois d'un litige à caractère politique. Les Etats-Unis ne manquent pas d'ailleurs d'insister sur cet aspect du contentieux faisant valoir que l'OMC n'est pas l'endroit approprié pour traiter de la loi Helms-Burton. Les Etats-Unis *« s'inquiètent de voir qu'un différend d'ordre tactique et politique concernant* [Cuba] *soit porté devant une instance commerciale multilatérale »*, a indiqué l'ambassadeur américain auprès de l'OMC, Booth Gardner.

Formellement soutenue par le Canada et implicitement par la quasi-totalité des 124 Etats membres de l'OMC, l'UE estime que la loi Helms-Burton, défendue mollement par M. Clinton qui a repoussé sa signature à janvier 1997, contient des dispositions *« extraterritoriales »* illégales. Bruxelles entend donc amener l'OMC à se prononcer sur le droit d'un Etat – en l'occurrence les Etats-Unis – à légiférer en vue de limiter les relations commerciales d'un de ses partenaires avec un pays tiers.

Les Etats-Unis peuvent s'opposer à la création de la commission (trois experts indépendants) chargée d'examiner ce litige et gagner du temps jusqu'après l'élection présidentielle. Mais si l'UE renouvelle sa requête comme prévu le 20 novembre, la commission d'arbitrage sera automatiquement mise en place. Une fois lancée, la procédure de règlement des différends de l'OMC peut prendre jusqu'à dix-huit mois avant d'aboutir à une décision définitive.

Les Etats-Unis ayant réitéré leurs plaintes, plus rien ne s'opposait en revanche à la constitution d'une commission d'arbitrage chargée d'examiner le conflit avec le Japon sur le marché de la photo et celui avec l'Union européenne sur l'interdiction de la viande aux hormones.

JURY INDÉPENDANT

Depuis longtemps un contentieux oppose l'américain Kodak à son concurrent japonais Fuji à propos de l'accès au marché nippon des films et du papier photographiques. Se faisant les avocats de Kodak, les Etats-Unis reprochent à Tokyo d'avoir instauré un système de distribution qui favorise le fabricant japonais au détriment de son concurrent américain qui évalue le manque à gagner à 5,6 milliards de dollars (28 milliards de francs) en dix ans. Invoquant des raisons analogues – sans doute pour prendre la défense de l'entreprise allemande Agfa –, l'Union européenne s'était en l'occurrence associée à la requête de Washington.

Alors que, selon le chef de la mission japonaise à Genève, l'ambassadeur Nobutoshi Akao, les Etats-Unis articulent leur plainte *« de façon vague, sans l'assortir de faits probants »*, un jury indépendant devrait maintenant être formé pour trancher ce différend dans un délai de six à neuf mois. Le cas échéant, la décision de la commission d'arbitrage peut faire l'objet d'un recours auprès d'un organe d'appel dont le verdict devra être respecté, sous peine de sanctions commerciales. Des diplomates américains n'ont pas caché qu'ils considéreraient le dénouement de cette affaire comme un test de crédibilité pour l'OMC et que d'autres procédures contre certaines pratiques économiques restrictives de Tokyo pourraient être engagées. Dans un autre domaine, l'Union européenne a été mise sur la sellette pour l'embargo décidé il y a dix ans sur l'importation de bœuf au hormones. Washington prétend que cette interdiction ne se justifie pas car cette viande ne ferait courir aucun risque aux consommateurs. S'estimant également lésé, le Canada s'est joint aux Etats-Unis pour obtenir la création d'une commission d'arbitrage.

Considéré comme une des pièces maîtresses de la nouvelle organisation qui a pris il y a vingt et un mois la succession du GATT, le mécanisme de règlement des différends commence à mettre l'OMC à l'épreuve de ses ambitions. Dans le prolongement de la libéralisation du commerce international, l'OMC se prépare maintenant à amorcer celle des investissements. Le débat a été lancé par un rapport sur l'investissement étranger direct (IED) présenté mercredi 16 octobre à Genève. Selon le directeur général de l'OMC, l'Italien Renato Ruggiero, ce rapport servira de *« base »* aux délibérations de Singapour.

La question est de savoir si les membres de l'OMC doivent continuer de recourir aux accords bilatéraux ou s'ils doivent créer le cadre multilatéral qui reconnaisse la multiplication des liens entre le commerce et l'IED. Pour les auteurs du rapport, la réponse ne fait pas de doute : les avantages d'une approche multilatérale l'emportent largement sur les craintes émises par les détracteurs de l'IED. Rappelant que de 1973 à 1995 la valeur estimée des flux entrants annuels d'IED a été multipliée par 12 pour atteindre 315 milliards de dollars, il croit percevoir *« une incontestable synergie entre l'IED et le commerce international »*.

Jean-Claude Buhrer

M. Chirac souligne le rôle de l'Allemagne dans la sécurité européenne

LE PRÉSIDENT de la République fédérale d'Allemagne, Roman Herzog, a entamé, mercredi 16 octobre, une visite d'Etat de trois jours en France, une occasion protocolaire de réaffirmer la solidité du lien entre les deux Etats. Depuis son entrée en fonctions, en 1994, le président Herzog s'est déjà rendu à trois occasions à Paris, et les rencontres au niveau des gouvernements sont constantes. Cette visite constitue cependant un symbole, puisqu'il s'agit du premier président de la République allemande élu après la réunification allemande, et incarnant donc à la fois les Allemands de l'ex-République fédérale de l'Ouest et ceux des nouveaux Länder de l'Est. Roman Herzog s'est d'ailleurs fait accompagner, à titre d'invités personnels, de plusieurs des anciens militants anticommunistes les plus connus de l'ex-RDA, parmi lequels Bärbel Boley, Ulrike Poppe, le pasteur Schorlemmer, Günter Gauck, qui dirige l'Office fédéral gardien des archives de la Stasi, ou encore Arnold Vaatz, aujourd'hui ministre de l'environnement de Saxe.

AUTORITÉ MORALE

Les présidents de la République allemande ont surtout un rôle représentatif, mais ils peuvent disposer d'une grande autorité morale. Roman Herzog, ancien président de la Cour constitutionelle allemande, assurait une succession difficile, celle de Richard von Weizsäcker, qui avait su, pendant ses deux mandats, transmettre à l'étranger, et surtout en Europe, l'image d'une nouvelle Allemagne n'oubliant pas son passé, mais solidement ancrée dorénavant dans les valeurs démocratiques et culturelles de l'Occident. La tâche de M. Herzog est surtout d'aider à parachever l'unification allemande en aidant à la compréhension entre les Allemands de l'Est et ceux de l'Ouest, et il s'en acquitte avec une sensibilité que l'on n'attendait peut-être pas de lui lors de son élection.

Lors des toasts échangés mercredi soir au cours du grand dîner de gala de l'Elysée – en présence du premier ministre, Alain Juppé, et des membres du gouvernement – traditionnel en ce genre d'occasion, les deux présidents, Jacques Chirac et Roman Herzog, ont l'un et l'autre rappelé l'importance de l'amitié franco-allemande pour la construction de l'Europe de l'après-guerre et la réconciliation de ses citoyens. M. Chirac a souligné *« le rôle d'impulsion et de proposition »* de la France et de l'Allemagne, *« chaque fois que se présente une étape décisive dans la marche de notre continent vers l'unité »*. *« L'avenir, c'est, le 1er janvier 1999, le passage à la monnaie unique, qui sera ainsi l'autre grande monnaie du monde. L'Allemagne et la France seront au rendez-vous avec, nous l'espérons, beaucoup d'autres »*, a-t-il dit. Il a également réaffirmé que les deux pays s'apprêtaient à prendre une grande initiative pour contribuer à la réussite de la conférence intergouvernementale sur l'approfondissement politique de l'Europe.

Jacques Chirac s'est surtout félicité de voir l'Allemagne reprendre, dans le domaine de la sécurité européenne, la place qu'il estime être la sienne, comme en témoigne, a-t-il dit, l'envoi d'unités allemandes en Bosnie. *« L'Allemagne réunifiée, européenne, a un rôle de premier plan à jouer dans la sécurité de notre continent et du monde »*, a déclaré Jacques Chirac, en souhaitant qu'elle puisse à son tour devenir membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Le chef de l'Etat a réaffirmé l'importance qu'il attachait à la coopération franco-allemande dans le domaine de l'armement, *« qui se traduit par des grands projets d'avenir comme les satellites Helios II et Horus »* (deux projets décidés avec le chancelier Kohl, mais qui font encore l'objet de réticences dans les milieux militaires outre-Rhin). *« Cette coopération dans le domaine de la défense*, a dit M. Chirac, quelques heures à peine après la décision de constituer autour de Matra et Thomson un grand pôle industriel français de défense, *sera poursuivie, elle sera développée, en dépit des contraintes budgétaires qui s'imposent à chacun d'entre nous. »*

Henri de Bresson

Afghanistan : les combats se poursuivent autour de Kaboul

L'OFFENSIVE attendue sur Kaboul des troupes du commandant Massoud, le principal soutien militaire du régime déchu, qui ont pris, mardi 15 octobre, le contrôle de la base aérienne stratégique de Bagram, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, n'avait toujours pas eu lieu, jeudi 17 octobre dans la matinée. Au contraire, les forces de l'ancien gouvernement semblent s'être laissé surprendre par l'avance des talibans, les « étudiants islamistes », qui ont pris le pouvoir le 27 septembre. D'après certains témoins, des avions des talibans ont bombardé la ville de Jabal Os Siraj, contrôlée par les hommes du commandant Massoud. Comme la veille, ces derniers ont riposté par des tirs nourris de DCA. Au moins cinq personnes ont été tuées et dix autres blessées dans les combats qui ont éclaté autour de la base aérienne de Bagram, a déclaré le personnel de l'hôpital de Charikar. *« Les talibans sont à la jonction et nous leur envoyons des roquettes à partir de plusieurs positions »*, a confirmé un lieutenant d'Ahmed Shah Massoud à Jabal Os Siraj.

Des journalistes qui se trouvaient au carrefour de Bagram en compagnie des hommes du commandant Massoud ont reçu l'ordre de demeurer à Charikar, à 15 km au nord de Bagram. En fin d'après-midi, des camions transportant des soldats de M. Massoud lourdement armés ont traversé la ville vers le sud, en direction de Bagram, ainsi que plusieurs chars.

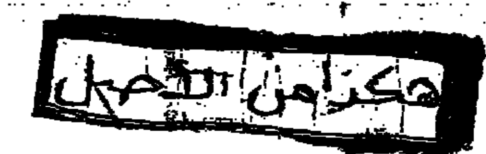
ULTIMATUM REJETÉ

Le ministre de l'information par intérim des talibans, Amir Khan Mutaqi, a par ailleurs rejeté l'ultimatum du commandant Massoud intimant aux « étudiants en religion » de quitter Kaboul. Il a assuré à un journaliste de l'agence Reuter que les forces des talibans étaient suffisamment nombreuses pour défendre la capitale.

Les talibans comptent peut-être sur le ralliement ou la neutralité du chef de guerre Abdul Rashid Dostom. Les renforts militaires que le général ouzbek semblait avoir promis aux hommes du commandant Massoud n'étaient toujours pas arrivés mercredi soir, suscitant des interrogations sur l'éventualité d'une alliance entre M. Dostom et M. Massoud pour combattre les talibans. En revanche, des pourparlers ont eu lieu, mercredi, entre M. Dostom et le ministre des affaires étrangères des talibans, Mullah Mohammad Ghaus, en compagnie du ministre pakistanais de l'intérieur, Naseerullah Babar, envoyé sur place par Islamabad pour jouer les médiateurs entre les deux parties. Les participants ont décidé de poursuivre les discussions jeudi, a indiqué un porte-parole de M. Dostom. Ils devraient examiner la création d'une commission chargée de définir l'avenir politique de l'Afghanistan.

Cette rencontre de haut niveau est apparemment la première depuis la prise de Kaboul par les talibans. Rallié à son ancien ennemi Ahmed Shah Massoud, M. Dostom semble ainsi vouloir examiner toutes les solutions qui lui permettraient de sortir de la crise dans la plus grande position de force et négocie son soutien à l'un des deux camps.

Au moins huit cents personnes ont été blessées dans les récents affrontements en Afghanistan. Les hôpitaux regorgent de nouvelles victimes provenant de la ligne de front située au nord de Kaboul, a déclaré mercredi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Trois cents blessés ont été acheminés vers les six grands hôpitaux de Kaboul du 6 au 11 octobre, et plus de trois cents autres ont été envoyés par avion vers Kandahar, dans l'est du pays, les 12 et 13 octobre, par les talibans, précise le CICR dans un communiqué publié à Genève. Environ deux cents autres blessés ont été hospitalisés à Kandahar, où le CICR a renforcé son équipe de chirurgiens pour faire face à l'afflux de victimes des combats. – *(AFP, Reuter.)*



La méfiance s'installe en Israël entre l'armée et le gouvernement

Cette crise de confiance, à un moment critique du processus de paix, s'accompagne d'un désintérêt des Israéliens pour Tsahal : le degré de mobilisation des réservistes est à son plus bas niveau historique

Les discussions à propos de l'évacuation partielle par les militaires israéliens de la ville palestinienne d'Hébron, en Cisjordanie, ont repris à Taba, en Egypte, mercredi 16 octobre. Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a critiqué un plan de partage israélien de la ville, qu'il a qualifié de *« raciste »*. De son côté, le président américain Bill Clinton a estimé, au cours du débat l'opposant à Bob Dole, que si les deux protagonistes lui *« demandent de faire partie d'une force de surveillance »*, il aura *« à y réfléchir »*. Dans ce climat, une crise de confiance se fait jour entre l'armée israélienne et le gouvernement nationaliste. Une partie de la droite estime que des cadres militaires ont été nommés en fonction de leurs opinions politiques. A l'inverse, certains militaires pensent que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou ne tient aucun compte de leurs conseils. La rumeur d'une septième guerre proche-orientale se développe dans les foyers et les médias. Ce malaise s'accompagne dans l'opinion d'une lassitude à l'égard des contraintes du service national.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Largement ignoré par le gouvernement nationaliste et religieux de Benyamin Nétanyahou, ouvertement méprisé par certains conseillers immédiats du premier ministre et publiquement insulté par plusieurs ténors de la majorité parlementaire, l'état-major général des armées d'Israël souffre de sérieux états d'âme. Jamais, selon la plupart des spécialistes militaires, la crise de confiance patente entre le pouvoir politique sorti des urnes le 29 mai et les différents services de sécurité nationale – armée, Shin Beth et Mossad –, n'avait atteint une ampleur aussi inquiétante pour le pays.

« Les relations entre le gouvernement de M. Nétanyahou et l'armée, a affirmé mercredi 16 octobre le professeur Zeev Maoz, directeur du Centre Jaffee, le plus célèbre institut privé d'études et de recherches stratégiques, *sont marquées par la suspicion, la méfiance et l'absence de respect mutuel. La situation est très sérieuse. »* Pour la première fois dans l'histoire de l'Etat juif, l'impensable, à savoir l'éventualité d'un coup d'état militaire, est ouvertement débattue dans les médias. *« Ridicule ! »* commentait mercredi soir une *« haute source militaire »* anonyme citée par la télévision publique.

« L'éventualité d'un coup de force militaire est faible », reconnaissait le matin même dans un entretien au journal *Haaretz*, le professeur Maoz. *« Mais l'assassinat du premier ministre Itzhak Rabin* (le 4 novembre 1995 par un jeune extrémiste juif) *nous a appris que rien n'est plus impossible en Israël. »* Au coeur de la crise, selon cet expert, figure la conviction, parfois répercutée à la Knesset par des parlementaires de la majorité de droite, que *« la plupart des officiers supérieurs de l'armée, mais aussi du Shin Beth* [sécurité intérieure] *et du Mossad* [renseignements extérieurs], *ont été nommés à leurs postes par le gouvernement précédent* [travailliste] *en raison de leurs idées politiques. »*

La participation des plus grands noms de l'armée, du Shin Beth et du Mossad aux négociations secrètes et, plus tard, moins confidentielles qui avaient précédé les accords israélo-palestiniens d'Oslo, du Caire et de Taba, sans parler des discussions avec la Syrie, renforcent la méfiance de l'actuel gouvernement. Un exemple en pleine actualité : c'est l'actuel chef d'état-major des armées, le général Amnon Shahak, secondé par le général Ilan Biran, commandant en chef de la région centre (Cisjordanie occupée) qui avait négocié, en septembre 1995, avec les Palestiniens, l'accord de redéploiement des soldats israéliens hors de la plus grande partie de la ville arabe d'Hébron.

UN DIALOGUE DIFFICILE

Aussitôt parvenu au pouvoir, M. Nétanyahou et ses amis n'ont eu de cesse d'exiger la renégociation – en cours – de cet accord, insistant lourdement sur *« les faiblesses »* de son aspect sécuritaire à propos de la protection des 450 colons juifs extrémistes qui se sont implantés au coeur de la ville. Comment dire autrement que les généraux, sous la responsabilité de feu Itzhak Rabin, n'avaient pas fait leur travail correctement ? Amnon Shahak a démenti, le 29 septembre, l'intention de démissionner qui lui était prêtée la veille par divers journaux. N'est-ce pas Ouzi Landau, ténor du Likoud et actuel président de la très puissante commission des affaires étrangères et de la défense, qui qualifiait les généraux de *« laquais travaillistes »* il y a quelques mois à peine ?

« Le problème, ajoute le professeur Maoz, *est que les différents services de sécurité donnent au gouvernement des conseils que celui-ci n'a pas envie d'entendre. »* Selon lui, aussi bien sur les négociations de paix avec la Syrie – rompues depuis l'arrivée au pouvoir de M. Nétanyahou – que sur les risques d'un nouveau soulèvement palestinien au cas où les accords précédemment signés ne seraient pas honorés, *« l'armée, le Shin Beth et le Mossad ont fait leur travail et prévenu l'autorité politique des éventuelles répercussions. »*

Ils n'ont pas été entendus et, dans sa dernière livraison, le magazine libéral *Jerusalem Report* affirme, citant des officiers d'active, que *« le moral des hommes du Shin Beth et du Mossad est à son plus bas niveau depuis la création de l'Etat. »* Jusqu'au 29 mai, explique un officier au magazine, *« la Syrie était isolée et nous avions un axe palestino-jordanien-égyptien en faveur de la paix avec Israël. Aujourd'hui, l'axe s'est retourné contre Israël et il regroupe l'OLP, la Jordanie, l'Egypte et la Syrie ».*

RUMEUR DE GUERRE

Pour la première fois depuis la guerre du Golfe, qui avait ouvert cet *« espace d'opportunité »* dans lequel les travaillistes s'étaient engouffrés pour essayer d'amener au meilleur prix les Arabes à une paix durable avec l'Etat juif, l'éventualité d'une septième guerre proche-orientale est ouvertement débattue depuis des semaines dans les foyers et les médias d'Israël. Problème, la rumeur de guerre se développe, alors que toutes les enquêtes ordonnées par l'armée montrent à quel point le degré de motivation et de mobilisation des « biffins », mises à part les unités combattantes constituées à plus d'un tiers de jeunes sionistes religieux portant kippa, est à son plus bas niveau historique.

Outre l'équipement ultrasophistiqué et les qualités combattantes de ses 170 000 hommes et femmes d'active, la grande force de l'armée d'Israël a toujours reposé sur la capacité de mobilisation extrêmement rapide de ses 400 000 réservistes. Aujourd'hui, près d'un tiers de ces forces potentielles se débrouillent bon an mal an pour échapper aux périodes de réserve. Si une nouvelle guerre devait éclater *« dans l'atmosphère de méfiance qui prévaut aujourd'hui entre le politique et le militaire,* avertit le stratège du Centre Jaffee, *il y aurait vraiment de quoi s'inquiéter ».*

Patrice Claude

Des défenseurs des droits de l'homme s'inquiètent de l'islamisation forcée au Soudan

DEUX MILLIONS DE MORTS, plus de quatre millions de déplacés ou réfugiés : tel est le bilan d'une guerre civile qui dure depuis treize ans au Soudan, l'un des pays les plus régulièrement condamnés par la communauté internationale. En France, soutenues par la Fédération protestante et la conférence des évêques, plusieurs ONG (Vigilance Soudan, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Comité contre la faim et pour le développement, Cimade, Pax Christi et Secours catholique) viennent de lancer une campagne de mobilisation. Elles demandent au gouvernement français de cesser de soutenir le régime islamiste du général Omar El Béchir et d'encourager les efforts de règlement du conflit qui oppose Khartoum à l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA).

Accompagné de Mgr Paride Taban, évêque de Torit (à l'extrême sud du Soudan), et de Mgr Daniel Adwok, évêque auxiliaire de Khartoum, le rapporteur spécial de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme, le Hongrois Gaspar Biro, a dressé à Paris, mardi 15 octobre, un bilan accablant sur la situation dans ce pays : bombardements aveugles dans le Sud, meurtres et disparitions politiques, tortures, *« esclavage »*, *« trafic »* de femmes et d'enfants, famine et persécutions religieuses. Conduites par l'« éminence grise » du régime, Hassan El Tourabi, fondateur du Front national islamique, l'arabisation et l'islamisation forcée du pays prendraient des proportions inégalées.

Pour le rapporteur des Nations unies, qui, après une longue interdiction de séjour, a pu à nouveau se rendre au Soudan au printemps, les conversions forcées à l'islam sont devenues une *« pratique quotidienne »* dans les camps de réfugiés, où elles permettent seules l'accès aux médicaments et à l'aide alimentaire. Mais elles touchent aussi de plus en plus les élites soudanaises. L'islamisation est *« la condition de la survie »*, explique Gaspar Biro.

« La souffrance est si grande que les Eglises sont devenues le dernier espoir de la population », indique, pour sa part, Mgr Taban, président du Conseil des Eglises chrétiennes. Celles-ci représentent environ 10 % de la population (à égalité entre les anglicans et les catholiques), contre 20 % d'animistes et 70 % de musulmans sunnites. Or, si elles jouissent de quelques libertés (culte et éducation religieuse), les Eglises sont muselées, depuis qu'une nouvelle législation de 1994 les oblige à se faire enregistrer, et sont régulièrement harcelées et inquiétées par les forces de sécurité.

Malgré les visites du pape, en 1993, et de l'archevêque de Cantorbéry, chef de la Communion anglicane, en 1995, le dialogue entre les autorités et les Eglises n'a pas progressé. Mais Mgr Taban prend soin de préciser qu'il ne s'agit pas d'une guerre de religions. L'enjeu est la défense des droits de l'hommme : *« Nous aidons aussi bien les animistes que les musulmans au Nord et les chrétiens au Sud,* dit-il. *Je m'occupe personnellement de 400 prisonniers musulmans à qui je fournis des exemplaires du Coran. »*

Le conflit ne cesse de s'étendre au-delà des frontières, et le rapporteur de l'ONU s'attend à « une guerre de plus en plus sauvage et destructrice »

Les perspectives sont d'autant plus sombres que l'aide extérieure, publique et privée, a baissé de 35 % en un an. Le régime de Khartoum continue de refuser les propositions de paix-référendum sur l'autonomie partielle du Soudan du Sud – formulées par les pays voisins (Egypte, Ethiopie, Erythrée, Ouganda) groupés au sein de l'Igadd (Intergovernmental Authority on Drought and Development). En revanche, il a signé des accords avec des factions dissidentes de l'Armée populaire de libération et intensifié ses actions militaires contre les rebelles du Sud. Le conflit ne cesse de s'étendre au-delà des frontières, et le rapporteur de l'ONU s'attend à *« une guerre de plus en plus sauvage et destructrice ».*

Le collectif d'associations, qui lance ce cri d'alarme sur la situation au Soudan, exige le libre passage de l'aide humanitaire. Surtout, il demande à la France de cesser sa coopération militaire avec le régime soudanais et de prendre une position *« claire et décidée »* sur ce pays, en condamnant les *« crimes »* du régime de Khartoum et en l'incitant à accepter l'arbitrage de ses voisins.

Henri Tincq

GAUCHE Le comité national du Parti communiste se réunissait, jeudi 17 et vendredi 18 octobre, pour la dernière fois *avant le vingt-neuvième congrès du parti*, convoqué en décembre. *L'ambiance de cette réunion*, destinée à amender éventuellement et à adopter le texte soumis *à la discussion des militants*, devait être marquée par la mise en examen *de Robert Hue et de Georges Marchais* dans un dossier concernant un bureau d'études proche du PCF. ● LA DIRECTION *s'efforce*, dans la *préparation* du congrès, de donner la parole aux minoritaires, tout en noyant leur expression, comme d'habitude, dans un flot de prises de position en *sa faveur*. ● DANS LE VAL-DE-MARNE, département où le PCF reste *fortement implanté*, les amis de M. Hue marquent des points *au détriment des responsables fédéraux* restés proches de l'ancien secrétaire général.

Robert Hue ressoude ses troupes à deux mois du congrès communiste

Malgré l'insistance des refondateurs, la Place du Colonel-Fabien présentera un texte unique en décembre. Ce document rompt avec les positions antimaastrichtiennes du parti et souligne la nécessité de cultiver les « dynamiques d'alternative à gauche » face au Parti socialiste

C'EST dans une étrange ambiance que devait s'ouvrir, jeudi 17 octobre, l'ultime réunion du comité national consacré au vingt-neuvième congrès du Parti communiste, *convoqué en décembre*. La « divine surprise » de Gardanne, où le candidat « huiste », Roger *Meï, est arrivé en tête du premier* tour de l'élection législative partielle dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, le 13 octobre, avec 37,87 % des suffrages, est encore dans les cœurs.

La stupeur atterrée qui a accueilli l'annonce de la mise en examen de Robert Hue et de Georges Marchais pour recel de trafic d'influence dans le cadre du financement du parti, le 14 octobre (*Le Monde* du 16 octobre), ne s'est pas encore estompée. Face à ce triomphe électoral et à cet affront « politique », le parti serre les coudes autour de son secrétaire national. En quelques jours, la place du Colonel-Fabien s'est refermée comme une citadelle assiégée.

Etrange climat. Il pourrait adoucir les critiques d'un texte, qui, dans un flou soigneusement étudié, pourrait comporter, sur l'Europe et sur l'union à gauche, quelques « avancées ». Jeudi, Jean-François Gau – le plus conservateur des *nouveaux ralliés à M. Hue* – devait en effet présenter aux amendements du comité national le texte de discussion pour le congrès. La rédaction de ce texte – sensiblement plus court que d'ordinaire (cinquante pages) – se veut inédite : en caractères romains, on trouve la position de la direction et, en italique, les positions divergentes qui se sont exprimées dans les débats.

Sur l'Europe, les innovations du texte initial ne sont pas négligeables. Reprenant la formulation du texte présenté en juin et confirmée le 25 septembre par M. Hue aux journées parlementaires d'Aubagne, la direction du PCF réaffirme – tout en rappelant la nécessité d'une « *rediscussion en profondeur des engagements européens pour remettre en question toute disposition qui porterait atteinte à la souveraineté* [de la France] » – qu'elle ne fait plus de la réouverture du débat sur le traité de *Maastricht le préalable* à une participation gouvernementale (*Le Monde* daté 23-24 juin).

« PÔLE DE RADICALITÉ »

Défendant implicitement l'interprétation possible du traité, le nouveau texte relègue à l'italique des minoritaires l'avis de « *certains camarades qui disent que, dans le cadre de Maastricht, on ne peut pas gouverner à gauche* ». Favorables à une « *autre* » Europe, plus sociale, pour laquelle ils veulent faire des « *propositions constructives* », les communistes ne demandent plus aux socialistes d'abjurer leur « oui » à Maastricht. La position, qui devrait ravir l'économiste critique Philippe Herzog, favorable à une union politique européenne, provoquera inévitablement des remous chez les communistes conservateurs.

Sur l'union à gauche, le changement est aussi perceptible. M. Hue, qui défend depuis janvier une « *union nouvelle* » des forces de gauche, allant du PS au PCF en passant par les Verts, est opposé à la formule du « *pôle de radicalité* » défendue par les refondateurs. La formule ne devrait pas apparaître dans le texte de la direction, mais, après la victoire de Gardanne, le texte du congrès parle – ce n'était pas le cas en juin – d'une « *dynamique alternative à gauche* ». La « *rigidité* » du Parti socialiste et les leçons de « *la rue* » ont fait évoluer les mentalités. Depuis les journées parlementaires d'Aubagne, M. Hue n'a de cesse d'invoquer une « *intervention citoyenne* », seule capable, à son sens, de faire « *bouger* » le Parti socialiste et de modifier le rapport de forces à gauche.

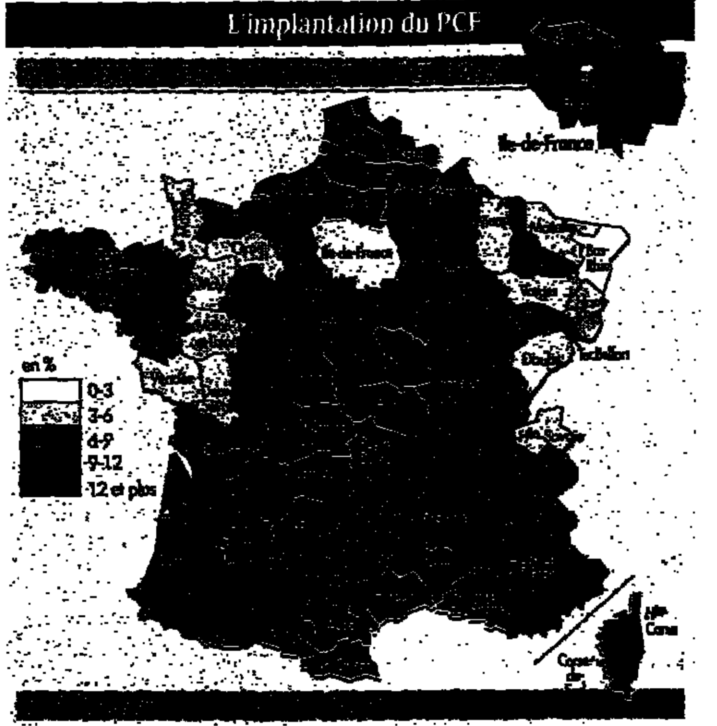
D'ores et déjà, les communistes refondateurs, qui militaient pour rompre, à l'occasion du vingt-neuvième congrès, avec la pratique du « *texte unique* », observent que la position de la direction est seule ouverte aux amendements, ce qui signifie que les remarques des minoritaires valent seulement comme citations et ne peuvent pas être prises pour base de discussion. Ils *devaient, jeudi*, exprimer leur désaccord sur la méthode proposée. Leur porte-parole, Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, souhaitait même que le comité national se prononce pour ou contre le vote de textes « *différents* » sur quelques questions précises. Les ultra-orthodoxes, eux, ont choisi de proposer directement aux militants un contre-texte global.

EFFET ANESTHÉSIQUE

Comment le comité national appréciera-t-il ces « *bougers* », comme on dit place du Colonel-Fabien, et cette interpellation ? Au Parti communiste, les textes continuent à peser moins que les rapports de force. Le prochain congrès *ne devrait pas* déroger à la coutume. Les éléments d'une « *politique de gauche* », énumérés en *juin, devraient* être un peu *précisés* jeudi et vendredi afin d'apparaître davantage comme des mesures de gouvernement, mais ils restent flous (« *mesures de progrès social* ») ou très limités : droits nouveaux accordés aux salariés et aux citoyens, système « *sécurité emploi-formation* ».

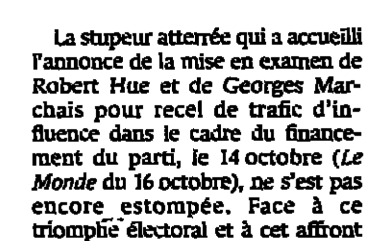
Sur ce texte, soucieux de ménager une participation gouvernementale (directement, comme en 1981, ou en simple soutien, comme le communiste italien Fausto Bertinotti), *mais attentif* aussi à *ne pas* laisser aux trotskistes de Lutte ouvrière l'apanage des revendications de « *la rue* », M. Hue sera, *sans aucun doute*, reconduit dans ses fonctions par des militants légitimistes. La seule inconnue concerne sa marge de manœuvre. Imposera-t-il son texte avec l'aisance nécessaire pour faire monter une « *nouvelle génération* » au bureau national et amorcer la « *mutation* » promise ? La réunion du comité national qui, traditionnellement, ouvre les hostilités avant le congrès, devrait permettre de l'apprécier. Et de mesurer l'effet anes*thésique* que peut avoir, sur les débats, la mise en examen de l'actuel dirigeant du parti et de son prédécesseur.

Ariane Chemin



C'est dans le Nord, le centre de la France et le Midi que se trouvent les réserves du Parti communiste français

Un « contre-texte » au congrès



« *Pour la première fois dans l'histoire du PCF* », des communistes hostiles au « *réformisme* » de Robert Hue ont décidé de faire circuler auprès des militants, d'ici à décembre, un « *deuxième texte au congrès* ». Membre du comité national, Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais, s'associe, en son nom et non en celui de sa fédération, au « *texte d'orientation* » proposé par Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers, Georges Gastaud, professeur de philosophie, Jean-Luc Salles, responsable de la Coordination communiste, Maurice Cukierman, spécialiste de l'Afrique du Sud, et par le militant communiste algérien Henri Alleg, auteur de *La Question* et président d'honneur du Comité Honecker.

Les signataires, qui se situent à la « *gauche du PCF* », souhaitent rassembler « *ceux qui veulent faire du neuf avec un parti révolutionnaire de lutte des classes* ». Ils avaient déjà fait circuler une pétition en ce sens, que *L'Humanité* n'a jamais publiée.

« L'Huma », ses poèmes, ses débats, ses tables rondes

POUR LES FIDÈLES LECTEURS de *L'Humanité*, le choc est parfois rude. Le 20 septembre, une conseillère municipale non communiste publie, en pleine page et *en gros caractères, un poème-dazibao rédigé* à la Fête de « L'Huma ». En haut, treize bonnes raisons de « *bien aimer les communistes* », ces « *compagnons de route* » qui « *se lèvent tôt pour secouer les consciences qui sommeillent* » et qui « *se couchent tard pour aller aux manifs* ». En bas, six autres *raisons* de « *s'engueuler* » avec eux : vraiment « *ils ont trop le culte du parti* », « *ils n'aiment pas quand on fait sans eux, même si ce n'est pas contre eux* ». A l'arrivée, bien sûr, six contre treize, « *il n'y pas photo* ». Mais beaucoup de paires d'yeux écarquillés.

Pour son vingt-neuvième congrès, la place du Colonel-Fabien a décidé d'innover. « *L'Huma* » a été sommée de faire plus gai. Chaque jour ou presque, depuis la rentrée, le *quotidien communiste est chargé de* donner à voir, sous le logo bicolore du congrès à venir, le « *bouillonnement d'idées* » qui agite le parti. La Société des amis de *L'Humanité*, réserve intellectuelle d'un parti en mal de « *compagnons* », est largement mise à contribution.

Pas question, non plus, de laisser les « *sensibilités* » s'exprimer en leur nom. Lucien Sève, âme des refondateurs, disserte de l'avenir du communisme au titre de « *philosophe, membre du Comité national d'éthique* ». Roger Martelli, directeur du journal *Futurs* (refondateurs), défend en « *historien* » la nécessité de dépasser la « *forme-parti* » : le PCF doit changer de nom. Le quotidien va jusqu'à organiser une *table ronde sur l'avenir de la gauche* entre trois « *sensibilités* » du PCF (Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais, hostile à toute alliance avec le PS, Roland Favaro, refondateur, et Michel Duffour, voix de la direction), tandis que *L'Humanité-dimanche*, traditionnellement plus indépendante, *s'enhardit à mener un débat pointilleux sur* Maastricht entre deux membres du « bureau » : Francis Wurtz – l'homme de la pétition contre le passage à la monnaie unique – et le très européen Philippe Herzog.

La méthode ne séduit pas tout le monde. « *Il faut croire qu'on est bien imbécile pour être obligé de faire appel à des experts et des non-communistes !* », soupire M. Auchedé. Parmi les sympathisants de cœur ou les *non-communistes, on s'émerveille*, en revanche, des « *progrès accomplis* » et de cette « *bonne volonté à réfléchir, même si ce n'est pas le cas de tout le monde à gauche* ».

Personne, en revanche, n'est dupe des fins ultimes du procédé. La direction du PCF, qui joue à merveille des oppositions *pour asseoir sa ligne « centriste », a tout in*térêt à institutionnaliser les paroles minoritaires en les noyant, en même temps, dans le déluge des contributions.

Ar. Ch.

Longtemps dominée par Georges Marchais, la fédération du Val-de-Marne est en proie à une crise interne

SILENCE, on parle ! Au sein de la fédération du Val-de-Marne du PCF, le climat n'est plus à la temporisation.

Le départ de l'ancien trésorier, qui tentait, tant bien que mal, d'éviter une fracture ouverte entre les « *marchaisiens* » et les tenants de la ligne d'ouverture défendue par Robert Hue, avait commencé à libérer la parole de ceux qui contestent « *la méthode de direction* » de Nicolas Marchand, « fils spirituel » de Georges Marchais et patron de la fédération (*le Monde* du 23 avril). Depuis quelques jours, après quelques comités fédéraux houleux, les langues se délient. Certains se mettent à évoquer le départ de M. Marchand comme « *préalable* » à l'unité de la « *fédé* ».

Sous couvert d'anonymat, plusieurs membres du comité fédéral évoquent « *une ambiance mortifère* ». Pour la première fois, « *des militants qui ne s'étaient jusqu'à présent jamais manifestés contestent la direction fédérale* ». La section de Gentilly, d'ordinaire disciplinée, a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas la candidature de l'ancien secrétaire général du PCF à sa propre succession aux législatives.

A la veille du comité fédéral des 6, 7 et 8 décembre, qui devra se prononcer sur le texte du 29ᵉ congrès, la tension est à son comble. « *La résistance au changement de la direction est telle que l'enjeu, pour certains, est devenu son renouvellement* », explique un membre du comité fédéral : à plusieurs reprises, M. Marchand et ses amis s'y sont retrouvés en minorité. Deux personnalités seraient en position de lui disputer son poste, sans évidemment se déclarer franchement : Jean-Claude Lefort, député de la dixième circonscription, et Jacques Perreux, ancien dirigeant des Jeunesses communistes, conseiller général et secrétaire de section à Vitry-sur-Seine. « *Le Parti communiste n'est pas habitué aux putschs* », assure un membre influent de la fédération, proche de Jacques Perreux. Les mêmes ne sont pas d'accord sur le nom d'un *éventuel successeur ni*, plus largement, sur le contenu d'une nouvelle méthode de gestion fédérale.

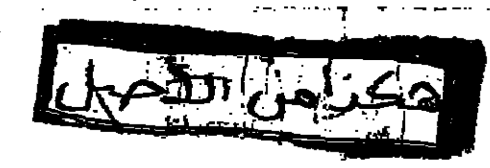
Tous y insistent : il faut, à tout prix « *éviter une fracture au sein de la fédération* », jugée « *suicidaire au regard des prochaines échéances électorales* ». La récente mise en examen de M. Marchais incite d'ailleurs, depuis lundi, à la prudence. Le Val-de-Marne est, avec la Seine-Saint-Denis, le seul département géré par le PCF, mais le bastion est fragile et pourrait s'effriter un peu plus lors des cantonales de 1998. « *Nous voudrions envoyer un message à la gauche du Val-de-Marne* », confient les communistes d'ouverture du département.

> « La résistance au changement de la direction est telle que l'enjeu, pour certains, est devenu son renouvellement »

Le groupe communiste au conseil général, où se côtoient pourtant des contestataires comme Marcel Trigon, maire d'Arcueil, et Guy Pettenatti, maire de Chevilly-Larue, les alliés de M. Hue, Bernard Ywanne (Bonneuil-sur-seine) ou Christian Favier (Champigny-ouest), et la garde rapprochée de M. Marchais – Jean-Louis Bargero, secrétaire général de l'association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) et maire de Champigny ou Annie Canacos (Ivry-sur-Seine est) – tente de dissimuler des dissensions pourtant vives.

Pour les militants, la conséquence la plus flagrante de l'attentisme des dirigeants est le vide politique qui règne sur la circonsription de M. Marchais, *dont seule* l'ombre plane sur cette « guerre » silencieuse. « *On ne le voit pas, mais on ne voit personne arriver avec le titre de dauphin* », constate une observatrice. L'hypothèse d'un parachutage extérieur au département apparaît de plus en plus plausible, *mais* il ne sera sans doute décidé qu'au terme du comité fédéral, quand le rapport de forces sera éclairci. Les « marchaisiens » veillent sur l'Anecr comme sur un trésor de guerre. Les « huistes », comme le maire démissionnaire de Vitry, Paul Mercieca, se mettent à dénoncer publiquement les pratiques « marchaisiennes » de la fédération, en rétablissant la responsabilité de cette dernière dans « l'affaire » du bulldozer (*le Monde* du 13-14 octobre). Et rêvent, en secret, d'une manière civilisée de permettre « *à ces militants communistes qui adhèrent majoritairement à la mutation* » de se retrouver dans leur fédération.

Pascale Sauvage



هكذا من الأجل

Publicité

250 000 chômeurs de plus en 1996 et 1997, selon l'OFCE

S'IL FAUT EN CROIRE l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la fracture sociale va continuer de s'élargir. Selon ses prévisions, publiées *jeudi 17 octobre*, la croissance s'accélérerait, certes, légèrement, de 1,2 % en 1996 à 2,1 % en 1997, mais cette reprise serait insuffisante pour contenir l'envolée du chômage. Le nombre des demandeurs d'emploi progresserait de 160 000 la première année et de 90 000 la seconde.

En 1997, la hausse s'expliquerait, notamment, par les mesures d'économies budgétaires touchant le traitement social du chômage. *« Ce sont 80 000 personnes qui sortiraient des formules de traitement social si les restrictions annoncées sont réellement suivies d'effet »*, estime l'OFCE. Le nombre des demandeurs d'emploi en fin d'année (ancienne classification) passerait donc de 3,282 millions en 1995 à 3,440 millions en 1996 et à 3,530 millions en 1997.

DÉPÊCHES

■ **GAUCHE : Lionel Jospin** ne serait *« pas contre un accord politique symbolique, un texte sur quelques grandes orientations entre les formations de gauche et écologistes pour marquer devant les Français notre volonté commune »*. Dans un entretien au *Nouvel Observateur* (daté du 17 au 23 octobre), le premier secrétaire du PS affirme que *« l'euro sera positif pour l'Europe et pour la France à deux conditions. Pour la France, en nous rendant moins dépendant du mark, pour l'Europe, en nous affirmant face au dollar. Ce qui suppose, bien sûr, qu'on ne surévalue pas l'euro par rapport au dollar »*. L'idée de Laurent Fabius – *« un euro égale un dollar »* – lui paraît être *« une bonne approche »*.

■ **GARDANNE : François Léotard, président de l'UDF, a fait part**, mercredi 16 octobre, sur France Info, de sa *« grande tristesse »* après le résultat de la législative partielle de la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône, où Roger Meï (PCF) affrontera au second tour Damien Bariller (FN). *« Quel que soit l'élu, il y aura deux victimes, l'Europe et le bon sens »*, a estimé M. Léotard.

■ **DEVISE : le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)** a réaffirmé, mercredi 16 octobre, dans un communiqué, sa *« position de principe concernant les choix électoraux pour la défense de la démocratie et de la République »*. *« Face au Front national, parti qui remet en cause la devise de la République, liberté, égalité, fraternité, il faut savoir choisir »*, a indiqué le CRIF.

■ **AGRICULTURE : les aides compensatoires** prévues par la réglementation européenne en faveur des cultivateurs de blé ou de maïs ont été versées mercredi 16 octobre, premier jour prévu par les textes communautaires, a indiqué Philippe Vasseur. Le ministre de l'agriculture a précisé que 407 800 exploitations étaient concernées. Des pénalités entraînant une réduction de ces aides (1,7 % en moyenne) sont prévues lorsque les agriculteurs ont dépassé les surfaces maximales autorisées.

Le RPR défie l'UDF de trouver les économies finançant la baisse des impôts qu'elle souhaite

Nicolas Sarkozy souhaite une accélération de la réforme de l'impôt sur le revenu

La bataille entre RPR et gouvernement, d'un côté, et UDF, de l'autre, a continué mercredi 16 octobre, à l'Assemblée nationale, à propos de la diminution de la fiscalité indirecte souhaitée par la confédération libérale et centriste. M. Sarkozy a soutenu le choix d'Alain Juppé en faveur d'une baisse de l'impôt sur le revenu, estimant que le problème de la TVA ne se poserait que dans deux ans.

LES DÉPUTÉS ont tout juste engagé, mercredi 16 octobre, l'examen des articles de la partie recettes du projet de loi de finances 1997. Ils ont ainsi adopté le barème de l'impôt sur les revenus de 1996, qui, dans le cadre de la réforme fiscale programmée sur cinq ans, prévoit une baisse des taux applicables pour chaque tranche. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC contre, en dénonçant une remise en question de la progressivité de l'impôt.

L'opposition a notamment défendu des amendements – rejetés par l'Assemblée – proposant de maintenir à 56,8 % la dernière tranche d'imposition du barème, qui, dans le projet de budget, est ramenée à 54 %. Le rapporteur général, Philippe Auberger (RPR, Yonne), a de son côté fait valoir que la réforme proposée allégeait proportionnellement les taux de toutes les tranches et ménageait donc la progressivité. La réduction de 15 900 francs en 1996 à 13 000 francs en 1997 du plafond de l'avantage tiré par la demi-part supplémentaire acccordée aux personnes célibataires ou divorcées ayant élevé un ou plusieurs enfants a aussi été discutée, l'opposition s'interrogeant sur le maintien du plafond à 15 900 francs pour les seuls veufs et veuves. Le gouvernement a estimé que cette différence de traitement était justifiée, le décès d'un époux remettant en question brutalement une situation patrimoniale.

Auparavant, lors de la fin de la discussion générale, les orateurs UDF avaient continué de réclamer certaines *« améliorations »* de la réforme fiscale. *« Comment faire croire aux Français que les prélèvements diminuent si, dans le même temps, la taxe sur les carburants et les droits sur le tabac et l'alcool augmentent »*, avait ainsi indiqué Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), revenant à la charge à propos de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, dont son groupe conteste l'augmentation. Il a aussi plaidé pour la suppression de certains avantages fiscaux accordés aux investissements dans les Sofica (sociétés d'investissement dans le cinéma) et dans les achats d'avions de tourisme et de bateaux de plaisance dans les DOM-TOM.

Le RPR, lui, a réaffirmé qu'il n'était pas possible de trouver des économies supplémentaires permettant de financer les amendements UDF. Dans les couloirs, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et UDF, indiquait que François Léotard n'avait qu'à *« trouver de nouvelles économies dans les crédits de la défense »*, tout comme Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne) encourage, depuis plusieurs jours, François Bayrou à trouver les 3,5 milliards de francs que doit rapporter l'augmentation de la taxe sur l'essence dans le budget de l'éducation nationale. Le groupe UDF estime avoir fait l'essentiel avec ses amendements proposant de taxer les produits financiers des organismes de formation (amendement qui devrait rapporter 800 millions de francs) et les aménagements moins généreux sur les Sofica et sur la « loi Pons » dont bénéficient les investissements outre-mer.

De son côté, Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget d'Edouard Balladur, a plaidé pour une accélération de la baisse de l'impôt sur le revenu, réclamant un nouvel allègement de 25 milliards de francs en 1998 – soit un montant identique à celui de 1997 –, et non de 12,5 milliards comme programmé. Il a, en revanche, assuré que *« l'affaire de la TVA se posera »*, mais à un horizon de deux ans, car *« on ne peut pas tout faire à la fois »*.

Enfin, comme de coutume, plusieurs orateurs ont exprimé des demandes particulières. Yves Rousset-Rouard (UDF, Vaucluse) a demandé la suppression du déplafonnement de l'ISF. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) a plaidé contre la prohibition des machines à sous dans les lieux publics, ce qui pourrait, a-t-il argumenté, rapporter plusieurs milliards de francs au Trésor.

Caroline Monnot

Concertation sur les 30 %

Jean Arthuis a indiqué mercredi 16 octobre à l'Assemblée nationale qu'il restait quelques semaines, d'ici au début de novembre, pour *« mener à bien une concertation »* avec la presse sur le projet de suppression de l'abattement de 30 % des journalistes, à l'origine de la grève du mardi 15. Répondant à une question de Michel Fanget (UDF, Puy-de-Dôme) qui l'interrogeait sur un *« aménagement »* du projet gouvernemental permettant de protéger les plus faibles revenus, le ministre de l'économie et des finances a indiqué que ses services travaillaient *« à apporter des apaisements à la demande du premier ministre »*. Il a précisé que l'examen parlementaire de cette disposition ayant lieu début novembre, il restait du temps pour *« une concertation »* M. Arthuis a par ailleurs dénoncé les opérations *« homme invisible »* engagées par certains journalistes contre les parlementaires envisageant de voter la suppression de l'abattement.

La droite refuse de créer un « risque » dépendance

PROJET DE TRANSITION ou *réforme durable ?* La question a été au centre des débats, mercredi 16 octobre, au Sénat, sur la proposition de loi des sénateurs de la majorité prévoyant la création, le 1er janvier 1997, d'une « prestation spécifique » pour les personnes âgées dépendantes. Le texte, qui devait être adopté en première lecture jeudi en fin de matinée, prévoit le remplacement de l'allocation compensatrice pour tierce personne, désormais réservée aux handicapés, *par une aide mensuelle de* 4 300 francs (maximum), à condition que le bénéficiaire ne dispose pas, après versement de cette prestation, d'un revenu supérieur à 7 694 francs par mois.

AMENDEMENTS REJETÉS

A Joëlle Dusseau (Rass. dém., Gironde), qui redoute que cette réforme *a minima* ne s'installe dans *« un provisoire qui dure »*, le ministre des affaires sociales a répondu que la nouvelle prestation *pourrait évoluer au fil des années*, notamment en ce qui concerne le plafond de ressources. Jacques Barrot a reconnu que le texte fixe aussi *« quelques principes durables »* (versement en nature, attribution *et gestion par les conseils généraux*, grille nationale d'évaluation de la dépendance) et qu'il constitue une vraie réforme.

Les groupes communiste et socialiste souhaitaient, de leur côté, la création d'un *« cinquième risque »* au sein de la Sécurité sociale, complétant *ainsi le dispositif* actuel (maladie, accidents du travail, retraite, famille) et l'octroi de la prestation à tous ceux qui en ont besoin, sans condition de ressources. Les amendements *en ce sens, sur lesquels le groupe* communiste avait demandé un scrutin public, ont été rejetés. En dépit de l'opposition de Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique) et de Michelle Demessine (PC, Nord), les sénateurs ont aussi adopté le principe du recours sur succession, souhaitant qu'il s'applique au-delà d'un seuil d'environ 300 000 francs.

M. Barrot a laissé au ministre de l'économie et des finances, *Jean Arthuis, le soin de décider si* les primes versées dans le cadre d'un contrat personnel d'assurance-dépendance doivent bénéficier d'un avantage fiscal, comme le réclamaient les sénateurs de la majorité. Comme eux, il souhaite qu'on laisse une grande liberté aux présidents des conseils généraux pour former l'équipe médico-sociale chargée d'instruire les demandes d'allocation. *Dans un souci d'apaisement* à l'égard des praticiens libéraux, la majorité et l'opposition ont *approuvé un amendement* permettant de mieux reconnaître le rôle du *« médecin traitant »* dans *l'évaluation de la dépendance* d'un bénéficiaire potentiel.

Un amendement a été adopté *pour favoriser la formation* des personnes travaillant auprès des personnes âgées, un autre pour rendre possible une avance d'urgence de la prestation dans l'attente de la décision finale d'attribution, qui devra être soumise à la signature du président du conseil général.

En dépit d'améliorations ponctuelles, le débat n'a pas dissipé *l'impression* – qui était déjà une certitude pour les sénateurs communistes et socialistes – que *ce texte a pour premier objectif* de verrouiller les dépenses des départements en faveur des personnes âgées.

Jean-Michel Bezat

A Gardanne, les socialistes oublient M. Kouchner

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Hervé Fabre-Aubrespy a *d'abord mis ses papiers à jour.* Ensuite, il a réuni ses amis les plus proches. Chacun s'exprime : ressentiment contre les partis nationaux, prises de positions spontanées sur le second *tour, on entend de tout et, même,* quelques militants, pourtant très marqués à droite, rappeler que c'est à cause du Front national que M. Fabre-Aubrespy n'est pas député. Il y a du vote blanc dans l'air. Le candidat villiériste, qui avait promis de n'en rien faire, s'exprimera *quand même entre les deux* tours.


CAMPAGNE

A gauche, on s'affaire. D'abord, on a retrouvé la carte de membre du PS de Roland Povinelli. Le 10 octobre, le soir du meeting Kouchner-Aubry, tenu sans lui dans sa ville d'Allauch, il ne l'avait *plus, selon ce qu'on susurrait* à l'oreille des journalistes. Lucien Weygand ajoutait à son propos un aigre : *« On ne gagne jamais à jouer contre son camp. »* Jeudi 17 octobre, Allauch redevenait la capitale du socialisme : tout l'état-major *socialiste* des Bouches-du-Rhône s'y retrouvait pour accueillir l'ami des « gueules noires », Roger Meï.

Et la fédération du PS *confirmait* – avec réticence, mais tout de même – l'appartenance du maire à ses rangs. Jamais il n'a été exclu du PS. Il lui est arrivé de prendre ses *distances*, en particulier comme conseiller régional, mais son premier adjoint, Gérard Bismuth, est *un socialiste formidable et*, finalement, oui, il a bien une carte du PS à jour. Ce que M. Povinelli proclame *depuis toujours*.

PAS DE CONSIGNES

Le maire d'Allauch confirme, dans le même temps, ce qui se murmurait avant le premier tour : dans sa section, malgré les prises de position de la fédération et de Lionel *Jospin lui-même*, responsable de tous les malheurs actuels, il a laissé les adhérents libres de leur vote. La raison qu'il en donne est assez simple : la venue de M. Kouchner avait tellement agacé les militants que c'était la seule manière d'éviter qu'ils ne déchirent leur carte. Décidément, on ne sort jamais des cartes avec les socialistes, et cela aura *été* un des atouts de M. Meï.

Le communiste de Gardanne va donc beaucoup côtoyer le socialiste de sa circonscription entre les *deux tours. Outre la visite allaudienne*, il se rendra à Simiane, chez Odile Piétri, et aux Pennes-*Mirabeau*, chez Victor Mellan, tous deux maires PS, avant de « faire » le marché de Gardanne, vendredi matin, en *compagnie de* Michel Vauzelle, maire PS d'Arles.

M. Meï semble légèrement plus réservé vis-à-vis des radicaux en général, et de M. Kouchner en particulier. Pour montrer qu'ils sont toujours en campagne, les responsables du Parti radical-socialiste ont *maintenu* leur permanence électorale ouverte. M. Meï et M. Kouchner – lequel aura passé quatre jours de la *semaine* à Paris – ne se seront vus qu'une seule fois : vendredi matin sur le marché de Gardanne. Comme le glisse un ami du maire à propos du candidat radical-socialiste : *« Il a fait l'acte essentiel dimanche soir. »* Et basta !

Michel Samson

Lire aussi le point de vue d'Alain Krivine page 14



Les jeunes de vingt à trente-cinq ans sont sans illusions sur la politique

Une enquête réalisée par BVA pour le forum « RéGénérations », organisé du 18 au 20 octobre à Grenoble, montre que les citoyens nés entre 1960 et 1975 ne se reconnaissent que très peu dans les modes traditionnels de représentation et d'action de la vie démocratique

Selon une enquête réalisée par l'institut BVA pour le forum « RéGénérations », qui se tiendra à Grenoble du 18 au 20 octobre, la politique ennuie ou laisse indifférents la majorité de la génération des jeunes âgés de vingt à trente-cinq ans. Les jeunes sont 47 % à se dire intéressés par ce qui se passe dans le domaine politique, contre 61 % de l'ensemble de la population française. Si la génération des 20-35 ans apparaît un peu plus « de gauche » que le reste de la population, elle se reconnaît mal dans les modes traditionnels de représentation et d'engagement politique. L'action collective reste, cependant, un besoin fort de la jeune génération. Mais elle passe, à l'évidence, davantage par les associations ou les groupes d'amis que par les partis ou les syndicats. L'identité de cette génération est difficile à cerner. Dans une société dominée par le chômage et le sida, elle ne se reconnaît, en effet, dans aucun événement fondateur, contrairement à bon nombre de ses devancières, et ne se range sous aucun étendard culturel.

TOUT INDIQUE que les Français sont de plus en plus indifférents, critiques ou méfiants envers la politique ou, du moins, des formes traditionnelles de la représentation et de l'action politiques (*Le Monde* du 17 octobre). Tout démontre que les jeunes le sont plus encore. C'est l'un des principaux enseignements de l'enquête sur la génération des vingt à trente-cinq ans réalisée par BVA.

A première vue, cette distance entre le monde de la politique et celui des jeunes n'est pas spectaculaire. En termes de proximité partisane ou idéologique, les vingt à trente-cinq ans ans ne diffèrent pas radicalement de leurs aînés : 41 % se disent plutôt de gauche, contre 33 % dans l'ensemble de la population française ; 24 % se jugent plutôt à droite, contre 32 % pour l'ensemble de la population ; enfin 35 % ne se situent ni à gauche ni à droite ou ne se prononcent pas, soit autant que l'ensemble des Français.

De même, si les jeunes sont un peu moins nombreux à se reconnaître dans les deux grandes formations de droite, RPR et UDF (19 % chez les vingt à trente-cinq ans, contre 26 % pour l'ensemble de la population), et un peu plus nombreux à être en phase avec les mouvements écologistes (11 % contre 7 % pour l'ensemble de la population), ils sont un tiers – comme leurs aînés – à se dire proches des partis de gauche, de l'extrême gauche au PS en passant par le PCF. A cet égard, ce que l'on a appelé la « bof génération », puis la « boss génération » et, enfin, la « génération sacrifiée » ne se démarque pas de façon spectaculaire des précédentes. L'écart, toutefois, est plus sensible si l'on ne retient que les trois grands partis de gouvernement (RPR, UDF et PS) : 43 % de la jeune génération s'y reconnaît, contre 53 % pour l'ensemble de la population et 60 % pour les plus de soixante-cinq ans.

Le décalage entre les générations est encore plus marqué quand on demande aux Français s'ils sont intéressés par ce qui se passe dans le domaine politique. Certes, 47 %, soit quasiment la moitié, disent s'y intéresser, contre 53 % qui sont de l'avis inverse, mais le taux d'intérêt monte à 61 % pour l'ensemble des Français et dépasse 70 % pour les plus de soixante-cinq ans.

Ce constat est confirmé par le jugement porté par la génération des vingt à trente-cinq ans sur la fonction même de la politique. Pour 43 % d'entre eux, celle-ci sert essentiellement à « *gérer des intérêts* », quand 14 % seulement y voit un moyen de changer la société et 8 % une façon de défendre des valeurs. Quant aux institutions et aux modes d'organisation collective, elles relèvent des mêmes grilles de jugement : l'utilité des associations de loisirs, de sports, de quartier, ainsi que les associations d'action humanitaire ou sociale ou les institutions publiques locales comme la mairie, est reconnue par au moins 90 % des jeunes interrogés. En revanche, les syndicats n'apparaissent utiles qu'à 65 % des jeunes, les partis politiques à 45 % et les mouvements religieux à 43 %.

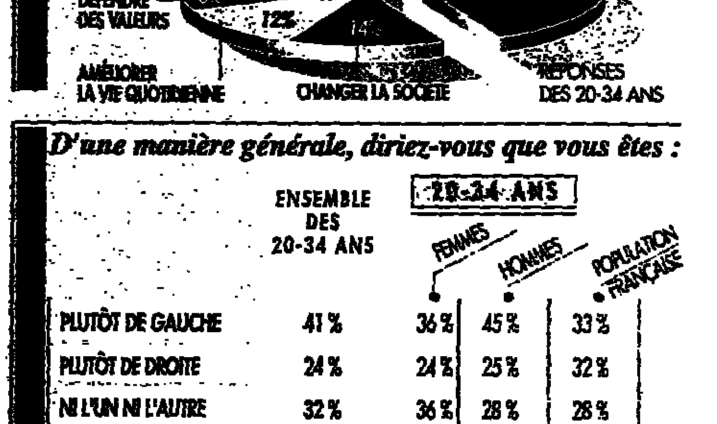
Lucide ou désabusée, cette vision utilitariste de la politique témoigne, en tout cas, d'une très grande absence d'illusions des jeunes. Pour les enfants de la crise, du chômage et des années sida, l'utopie apparaît comme un luxe des temps de prospérité. La politique ne suscite guère d'enthousiasme, mais pas davantage de réaction de rejet. L'idée même de révolution, qui a structuré pendant plusieurs décennies la plupart des engagements collectifs de la jeunesse, semble largement absente, alors même que la société française est parmi les moins accueillantes d'Europe pour les jeunes. Ainsi, quand on leur demande ce qui pourrait leur arriver de mieux dans les cinq prochaines années, ils sont 24 % à répondre « *trouver un travail* », 16 % « *avoir des enfants* », 12 % « *avoir une vie plus facile* », 10 % « *avoir une maison* », mais 2 % seulement « *changer la société* ». Cette perte de crédit des institutions ou des modes d'engagement collectif qui avaient l'ambition d'une transformation – ou au moins d'une compréhension – globale ne signifie pas, pour autant, un repli sur l'individuel. Le besoin d'action, et notamment d'action collective, est évident chez les vingt à trente-cinq ans.

Un sondage, un colloque

L'enquête de l'institut BVA a été effectuée du 9 au 14 septembre, auprès d'un échantillon de 638 personnes interrogées en face-à-face représentatif de la population française âgée de vingt à trente-cinq ans. *Ce sondage a été réalisé pour le forum intitulé* « RéGénérations », organisé à Grenoble du 18 au 20 octobre par la revue *Esprit*, la Fondation Saint-Simon, la Ville de Grenoble et *Le Monde*. Ce colloque s'interrogera notamment sur la représentation de cette génération, sur ses nouveaux modes d'engagement collectif et sur le renouvellement des pratiques politiques en France. *Esprit consacre son numéro d'octobre à cette réflexion.*

La politique à distance

Aujourd'hui, en France, diriez-vous que la politique sert essentiellement à :



D'une manière générale, diriez-vous que vous êtes :

	ENSEMBLE DES 20-34 ANS	20-34 ANS FEMMES	20-34 ANS HOMMES	POPULATION FRANÇAISE
PLUTÔT DE GAUCHE	41 %	36 %	45 %	33 %
PLUTÔT DE DROITE	24 %	24 %	25 %	32 %
NI L'UN NI L'AUTRE	32 %	36 %	28 %	28 %
NE SE PRONONCENT PAS	3%	4 %	2 %	7 %

Diriez-vous que ce qui se passe dans le domaine politique en France vous intéresse :

PAS BEAUCOUP – PEU – ASSEZ – BEAUCOUP

ENSEMBLE DES 20-34 ANS : 20% – 33% – 11%

ENS. POPULATION FRANÇAISE : 11% – 25% – 13%

SOURCE : Institut BVA

Pour 62 % d'entre eux (et pour 73 % chez les vingt - vingt-quatre ans), il est important de « *faire des choses en groupe* », que ce soit dans une association, un club ou dans un groupe d'amis.

LE SPORT AVANT LE SOCIAL

Ce désir d'action collective constitue-t-il la trame de nouvelles formes moins spectaculaires d'engagement ? Comme une façon de ressourcer la politique en contournant ses modes d'organisation traditionnels ? Rien n'est moins évident. Certes, quand on demande aux jeunes ce qui les pousse à appartenir à un groupe, 19 % d'entre eux répondent : « *aider les autres* », mais 43 % y voient d'abord un moyen de se faire des amis, et 38 % de se distraire.

Quant aux activités le plus souvent pratiquées, individuellement ou en groupe, le social et l'écologie recueillent respectivement 11 % et 10 % des suffrages. C'est loin d'être négligeable, mais cela arrive loin derrière les sorties (60 %) ou le sport (53 %), ou même « le culturel » (26 %) et les voyages (24 %). La politique n'est une activité que pour 2 % des jeunes interrogées, le syndicalisme pour 1 %. C'est dire que si le besoin d'action, et notamment d'action collective, est vivace, il renvoie plus souvent à des solidarités de type familial que social, à des engagements micro-sociaux et de proximité plutôt qu'à des emballements fédérateurs de toute une génération. Sauf l'espace d'une campagne électorale ou d'un soir de victoire, comme Jacques Chirac l'a démontré au printemps 1995.

Gérard Courtois

La génération manif'

Pas de films-cultes ni d'étendards culturels

Bonheur privé et sombre avenir

En pensant à l'avenir de votre situation personnelle et professionnelle, diriez-vous que vous êtes :



Aujourd'hui, diriez-vous que vous êtes heureux ?

	ENSEMBLE DES 20-34 ANS	FEMMES	HOMMES
OUI	85 %	89 %	82 %
NON	13 %	9 %	17 %
NE SE PRONONCENT PAS	2 %	2 %	1 %

SOURCE : Institut BVA

FLOTTANTS dans leur rapport au politique, tâtonnants dans la recherche de nouveaux modes d'action collective, les jeunes de vingt à trente-cinq ans constituent une génération éclatée, dont l'identité est difficile à cerner. Contrairement à ses devancières – la génération de la guerre d'Algérie au seuil des années 60, la génération de 68 à la charnière des années 70, la génération Mitterrand au tournant des années 80 –, celle-ci ne se reconnaît dans aucun événement fondateur, dans une de ces fractures historiques où se cristallisent les effets de génération, les mémoires et les engagements communs.

L'enquête de BVA le confirme. Quand on demande aux jeunes quel a été l'événement qui a le plus marqué leur génération, ils ont bien du mal à apporter des réponses saillantes. Certes, la chute du mur de Berlin et la guerre du Golfe ont fait date, mais l'élection de François Mitterrand en 1981 est presque estompée. Quant à la guerre en ex-Yougoslavie, elle ne semble pas avoir laissé de trace profonde. En revanche, deux traumatismes – qui ne sont pas des événements mais bien plutôt des éléments fondamentaux et déprimants du nouveau décor qui s'est installé depuis dix à vingt ans – pèsent de tout leur poids sur cette génération : le sida et le chômage.

Privée de mythe originel, cette génération n'a pas davantage d'étendard à quoi se raccrocher et derrière lequel se rassembler : pas de film culte, pas de livre de référence. Pas même de groupe de musique emblématique, tant les cinq premiers chanteurs cités le plus fréquemment sont des classiques de la variété française ou internationale pour toutes les générations (Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, mais aussi Michel Sardou, Johnny Hallyday et Céline Dion...), tandis que les Rolling Stones et les Beatles, qui sont classés respectivement en dixième et quinzième position, ne sont pas des porte-voix d'une folle originalité.

Le seul point de rencontre, en réalité, est constitué par les manifestations de jeunes et d'étudiants qui ont secoué à intervalles rapprochés la société française depuis une dizaine d'années. 43 % des vingt à trente-cinq ans ont participé à une « *manif* » et jusqu'à 52 % des plus jeunes. Du mouvement contre le projet de loi Devaquet en 1986 aux manifestations pour réclamer des moyens supplémentaires pour les universités à l'automne 1995, en passant par la fronde lycéenne de l'automne 1990 et le mouvement anti-CIP de l'hiver 1994, les jeunes se sont ainsi donné des rendez-vous sporadiques, imprévisibles et fugitifs, plus éruptifs que constructifs.

Comme autant de brèves révoltes défensives, plus soucieuses de préserver de fragiles statu quo que d'inventer d'incertains lendemains qui chanteraient. Bien à l'image d'une société tétanisée par le poids du chômage.

G. C.

Inquiets et heureux en même temps

Les jeunes de vingt à trente-cinq ans cultivent le paradoxe. La perception qu'ils ont de leur avenir est majoritairement pessimiste : 43 % d'entre eux (et seulement 39 % des 20-24 ans) se disent confiants, tandis que 56 % se déclarent inquiets. Cette peur de l'avenir est particulièrement sensible chez les plus jeunes de vingt à vingt-quatre ans (60,5 %), chez les étudiants (62 %) et chez ceux qui appartiennent aux classes populaires (64 %). Et, pourtant, 85 % des jeunes se disent « *heureux* ». Tout se passe comme si les réseaux familiaux et amicaux assuraient, dans l'immédiat, un bonheur privé, tandis que la seule évocation de l'avenir professionnel et de l'environnement social suffisait à assombrir le paysage.

JUSTICE **Depuis la loi du 18 janvier 1994, les détenus ne sont plus soignés par des médecins recrutés par l'administration pénitentiaire mais par du personnel soignant rattaché aux hôpitaux publics. Cette réforme a conduit à une amélioration de la qualité des soins en prison. Les temps de présence des infirmiers et des médecins généralistes ont été doublés. Sur trois ans, l'administration pénitentiaire a consacré 51 millions de francs à la rénovation des infirmeries. ● AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE NANTES, cette réforme a induit de nouveaux comportements, même si les problèmes d'hygiène et psychologiques liés à la surpopulation contrecarrent en partie les efforts sanitaires. ● LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES, nettement plus forte en prison qu'à l'extérieur, permet de « tranquilliser » à la fois les détenus et l'institution.**

La réforme de 1994 a permis d'améliorer la qualité des soins en prison

Depuis le vote de la loi, des personnels soignants rattachés aux hôpitaux publics animent des unités de consultation au sein des établissements. Des difficultés persistent cependant, telles que les problèmes d'hygiène liés à la surpopulation ou les conditions de distribution des médicaments

***LENTEMENT**, discrètement,* une petite révolution est en train de se mettre en place dans les prisons. Depuis le vote de la loi de 1994, les détenus des établissements pénitentiaires français ne sont plus soignés par des médecins recrutés par l'administration mais par un personnel soignant rattaché aux hôpitaux publics. « *L'objectif,* soulignent les ministères de la justice et des affaires sociales dans un document commun, *est d'assurer à la population incarcérée une qualité et une continuité des soins équivalentes à celles dont dispose l'ensemble de la population.* »

Dans un rapport publié en 1993, le Haut Comité de la santé publique avait dressé un bilan accablant du suivi sanitaire des détenus, qui incombait alors à l'administration pénitentiaire. « *Les équipes médicales et paramédicales sont insuffisantes, incomplètes et de statut précaire,* soulignait le Haut Comité. (...) *Les vacations des médecins sont totalement insuffisantes et inadaptées aux besoins. Les locaux mis à la disposition des services médicaux sont le plus souvent encore trop vétustes ou inadaptés.* » Un an plus tard, la loi *du 18 janvier 1994 transférait* la prise en charge des détenus au ministère de la santé.

Depuis, les prisonniers sont devenus des assurés sociaux comme les *autres : ils sont affiliés au régime* général d'assurance-maladie de la Sécurité sociale et leurs cotisations sont payées par le ministère de la justice. Chaque établissement pénitentiaire est désormais jumelé avec un hôpital public de proximité, qui est chargé de gérer, au sein de la prison, une unité de consultations et de soins ambulatoires.

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

Aujourd'hui, les 144 établissements du parc classique, qui *accueillent 45 000 détenus, ont mis* en œuvre le protocole. Seules les prisons récentes du plan « 13 000 », dans lesquelles la santé est déléguée à une entreprise privée, sont demeurées hors de ce dispositif.

Cette réforme a permis d'améliorer considérablement la qualité des soins : grâce à un budget de 333 millions de francs (valeur 1994), le temps que les médecins et les infirmiers consacrent aux déte*nus a été multiplié par deux.* Certaines prisons ont vu apparaître des consultations spécialisées en dermatologie, en pneumologie ou en cardiologie, et toutes les prisons disposent désormais d'un fauteuil dentaire.

La prise en charge psychiatrique a bénéficié, pour sa part, d'une enveloppe supplémentaire de 60 millions de francs qui a notamment permis de faire passer le nombre de services médico-psychologiques régionaux de vingt à vingt-six. Enfin, l'administration pénitentiaire s'est chargée de rénover les infirmeries, qui étaient souvent dans un état déplorable : en trois ans, 51 millions de francs ont été consacrés à cet effort de modernisation.

Au-delà de l'aspect quantitatif, la réforme présentait une dimension symbolique : elle consacrait la continuité entre le « *dedans* » et le « *dehors* », mais aussi l'amorce d'un effort en faveur de la responsabilisation du détenu. « *Cette réforme participe à une politique de réinsertion,* souligne Anne Schaffner, chef du bureau de l'action sanitaire et de la lutte contre la toxicomanie à l'administration pénitentiaire. *Il s'agit d'apprendre aux détenus à intégrer des gestes simples comme le brossage des dents – 80 % des détenus ont des problèmes dentaires – ou à savoir gérer seuls un traitement médicamenteux. La réforme tente de faire du détenu un acteur de sa peine.* »

La cohabitation entre les cultures médicales et pénitentiaires ne s'est cependant pas toujours passée sans heurts, notamment en matière de distribution de médicaments.

Il y a encore quelques années, l'administration pénitentiaire appliquait le principe de la « *fiole* » : tous les soirs, un surveillant passait en cellule pour distribuer une petite bouteille d'eau contenant des médicaments dilués que le détenu était tenu d'avaler devant le surveillant. Ce système permettait d'éviter le stockage, les trafics, voire, parfois, les tentatives de suicide par absorption massive de pilules, mais les conséquences pharmacologiques de ces mélanges étaient incertaines et le procédé très infantilisant.

La réforme de la santé a permis de revenir sur ces pratiques. Le guide de méthodologie diffusé en 1994 dans l'administration pénitentiaire précise clairement qu'en « *aucun cas il ne doit être procédé à la dilution d'un médicament qui n'est pas destiné à cet usage* ». « *Chaque fois que le médecin estime que le détenu est capable de gérer seul son traitement, les médicaments lui sont délivrés pour plusieurs jours,* note-t-il. *Cette décision ne peut être prise par le médecin qu'au cas par cas et après en avoir informé le chef d'établissement pénitentiaire.* » Cette pratique souffre bien sûr des exceptions, notamment pour les traitements de substitution par méthadone, qui doivent être absorbés devant une infirmière.

SECRET MÉDICAL RESPECTÉ

Le problème du respect du secret médical a lui aussi donné lieu à quelques débats. Depuis la réforme, les formulaires des prisons qui comportaient des indications sur le diagnostic ont été supprimés et, désormais, le dossier, couvert par le secret médical, n'est pas accessible à l'administration puisqu'il est la propriété de l'hôpital. « *Parfois, il faut être souple,* remarque cependant un membre du personnel soignant. *On ne donne pas le diagnostic à l'administration, bien sûr, mais si un détenu est gravement asthmatique, on signale à la direction qu'il vaudrait mieux éviter de le mettre en cellule avec plusieurs gros fumeurs...* »

Aujourd'hui, l'heure est au premier bilan. La distribution des médicaments et le secret médical restent un point de friction, la surpopulation pose des problèmes d'hygiène et les extractions de détenus sont parfois difficiles à organiser car les surveillants et les gendarmes rechignent à multiplier les transferts de détenus vers les hôpitaux pour des consultations médicales.

Quant au schéma national d'hospitalisation, il a pris un peu de retard : à terme, il devrait permettre de créer, dans chaque région, des « *unités sécurisées* » de dix à trente-cinq lits au sein même des hôpitaux publics. La réforme de 1994, qui a fait des détenus des assurés sociaux comme les autres, a cependant permis d'améliorer considérablement le niveau des soins en prison.

Anne Chemin

Des dérogations

La réforme de la santé en prison engagée en 1994 ne s'applique pas dans les établissements du « *programme 13 000* » lancé en 1986 par le garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon. Ces prisons à « *gestion mixte* » – certaines missions comme l'entretien ou la restauration sont assurées par des entreprises privées – conservent leur système antérieur : le suivi sanitaire est concédé à un groupement privé, qui est tenu de respecter les normes fixées par l'administration pénitentiaire.

En revanche, ces établissements neufs où le suivi sanitaire était, avant la réforme, meilleur que dans les prisons « *classiques* » doivent appliquer les principes du guide méthodologique de l'administration pénitentiaire, qui évoque des questions aussi diverses que la nécessité de la prévention, le problème du secret médical ou les débats sur la distribution de médicaments.

Tranquilliser les détenus et... l'institution

« ***RÉGULATEUR*** *possible ou réel des tensions intra-muros, frein au passage à l'acte, le médicament psychotrope, en apaisant la douleur individuelle, contribue au calme de l'institution, à la sécurité des personnels. Ce faisant, il joue de façon plus visible, ici, le rôle qui lui est aussi reconnu dans la société.* » Marcel Jaeger et Madeleine Monceau signent une étude sur la consommation des médicaments psychotropes en prison, qui permet de se faire une idée plus précise de la fameuse « *camisole chimique* » vécue par de nombreux détenus.

« UNE SOUPAPE DE SÉCURITÉ »

Ayant enquêté dans cinq maisons d'arrêt et une maison centrale, les chercheurs rappellent quelques données. On se suicide sept fois plus en prison qu'à l'extérieur (101 suicides de détenus en 1994 contre 67 en 1991) ; 15 % des personnes incarcérées sont toxicomanes ; 30 % abusaient de l'alcool avant leur incarcération ; plus de 80 % des détenus fument plus d'un paquet de cigarettes par jour ; les tuberculoses pulmonaires seraient trois fois plus nombreuses que dans la population générale ; le taux de contamination par le virus du sida est dix fois plus important derrière les barreaux.

Un jeune homme de vingt ans, incarcéré et en attente de jugement, témoigne : « *Je suis obligé de prendre des médicaments pour tenir le coup si je ne veux pas être condamné au mitard. C'est obligatoire si on ne veut pas avoir des problèmes avec les surveillants.* » Les difficultés à dormir, la crainte des effets secondaires et de l'accoutumance, la peur de mourir reviennent dans toutes les confidences. Une femme de trente et un ans, récidiviste, raconte : « *Les médicaments, c'est une soupape de sécurité, la double clé de blindage. On nous sauvegarde, comme des ordinateurs.* » Les reproches pleuvent aussi à l'encontre du corps médical, accusé, surtout par les femmes, d'être « *trop laxiste, trop sécuritaire, plus proche de la mission de l'institution que du détenu-patient* ». Cependant, nombreux sont ceux qui reconnaissent les bienfaits de ces molécules : « *passer le temps* », « *raccourcir les journées* », « *éviter de penser* », « *de la prison en moins* »...

Près d'une femme sur deux (45 %) recevait un traitement psychotrope lors de l'enquête. Les benzodiazépines (tranquillisants) et les neuroleptiques représentent les « *deux tiers des prescriptions* » en milieu carcéral. Dans le premier goupe, le Rohypnol et le Tranxène font l'objet d'une « *nette préférence* » et, dans le second, le Théralène se révèle le sédatif le plus prescrit. Les dosages puissants « *restent largement privilégiés* », précise l'étude, qui pointe en outre une « *variation significative* » de la consommation selon la taille de l'établissement : les psychotropes sont plus fréquemment utilisés dans les maisons d'arrêt de faible capacité. « *Compte tenu de l'importance de la problématique dépressive reconnue en milieu carcéral* », l'usage des antidépresseurs apparaît, selon les auteurs, en situation de « *sous-consommation* ».

« LE PRIX DE LA ZOMBIFICATION »

Le point de vue des surveillants est abondamment relayé, et décrypté. Ils estiment généralement que « *les médecins prescrivent trop* » et ils constatent deux causes, essentielles à leurs yeux, à l'augmentation de la demande et de la consommation de psychotropes : la surpopulation carcérale et l'angoisse à l'approche du procès. Leurs relations avec les personnels médicaux font apparaître « *leur propre sentiment de dévalorisation* », expliquent les chercheurs.

Au chapitre de la réforme du système de santé en prison, les auteurs s'interrogent sur le « *prix de la zombification* ». Citant l'analyse de Michel Foucault dans *Surveiller et punir* et celle d'Erving Goffman sur la condition sociale des malades mentaux dans les asiles, Michel Jaeger et Madeleine Monceau estiment que « *le médicament psychotrope témoigne des missions contradictoires confiées, mais tout autant de l'existence d'espaces de négociation ou d'affrontement internes propres à toute institution* ». Ils se gardent donc d'« *établir une relation hiérarchisée de manière trop simpliste* » tout en estimant que « *les tranquillisants et les hypnotiques* » ont, dans le contexte de l'enfermement, « *encore un bel avenir* ».

Laurence Folléa

★ ***La Consommation des médicaments psychotropes en prison,* de Marcel Jaeger et Madeleine Monceau (éditions Erès, 139 pages, 130 F).**

Au centre pénitentiaire de Nantes, l'infirmerie est devenue un véritable dispensaire

NANTES
de notre envoyée spéciale

Quelques tableaux chargés d'égayer les murs beiges, la toise en bois, une balance fatiguée, les immuables ZU, MCF, OHSUE à déchiffrer d'un œil : tout, ici, rappelle, jusque dans son extrême banalité, le cabinet du médecin. « *Je peux vous revoir dans quinze jours ?* », demande même le docteur à la fin de la consultation. Sans trop de difficulté, Pierre-Yves Robert reverra son « patient », détenu au centre pénitentiaire de Nantes. La quarantaine moustachue, en bleu de travail, ce dernier grommelle qu'« *on n'est pas mal soigné, ici, depuis le changement* ». Le « changement », unanimement apprécié des détenus, c'est l'arrivée au centre pénitentiaire, il y a bientôt un an, du personnel du centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes.

Sous la houlette de l'hôpital, l'infirmerie est devenue une « unité de consultations et de soins ambulatoires ». Les 850 détenus peuvent désormais consulter cinq jours par semaine deux généralistes venus du service des urgences du CHU, alors que les médecins recrutés par l'administration pénitentiaire n'assuraient que deux journées de présence hebdomadaire. Les infirmières sont passées de cinq à « *six et demi* », les deux dentistes de deux jours de travail par semaine à dix et demi et deux secrétaires médicales et un préparateur en pharmacie ont fait leur apparition.

« *Avant la réforme, les médecins voyaient quarante personnes par jour,* se souvient un premier surveillant. *Ils soignaient au poids, et il fallait souvent appeler SOS-Médecins la nuit parce que les détenus avaient été examinés un peu vite...* » Aussi le directeur du centre pénitentiaire, Alain Jego, se réjouit-il de disposer désormais d'« *un véritable dispensaire, ouvert cinq jours par semaine de 8 heures à 18 heures* ». « *La demande est immense en raison des modalités de recrutement des détenus, qui sont issus des couches sociales les plus défavorisées,* ajoute-t-il. *Ils sont toxicomanes pour un bon tiers et dans un état sanitaire déplorable, bien que 80 % d'entre eux aient moins de quarante-cinq ans.* »

L'hôpital, doté d'un budget de 1,6 million pour sa première année d'intervention au centre pénitentiaire, a mis fin à la dilution des médicaments, y compris les somnifères, dans des fioles emplies d'un liquide que les détenus devaient ingurgiter devant les surveillants avant le dîner et le film du soir. Le secret médical se porte plutôt mieux, le personnel hospitalier ayant, selon Alain Jego, « *recadré les choses* ». Surtout, des relations de confiance se sont tissées entre le corps médical et les détenus. « *Les médecins étaient perçus comme l'oreille de l'administration pénitentiaire,* raconte le docteur Robert, qui souligne que les ordonnances portent désormais l'en-tête du CHU. *Avec nous, les détenus sont plus à l'aise. Ils viennent maintenant pour parler de l'épouse qui ne supporte pas leur incarcération ou d'une conditionnelle obtenue par untel et pas eux.* »

> « Il s'agit d'une population très marginalisée, dont le besoin de soins avait longtemps été sous-évalué »

S'il semble aujourd'hui porter ses fruits, le « rapprochement des cultures de l'hôpital et de la prison » n'a cependant pas été une sinécure. La signature du protocole entre le centre pénitentiaire et le CHU, en octobre 1995, est intervenue au bout d'une longue année de discussions. Les responsables hospitaliers, qui n'ont pas accueilli cette nouvelle mission de gaieté de cœur, ont d'abord visité la prison en ouvrant de grands yeux, puis ont lutté pour que les déchets médicaux ne soient plus jetés n'importe où et pour faire entrer des bistouris ou certains désinfectants qui étaient jusque-là prohibés...

Les surveillants semblent tout juste tolérer la présence du personnel hospitalier. « *Ils n'ont pas encore assimilé qu'ils avaient affaire à des personnes malades, mais détenues, avec tous les risques que cela comporte,* s'emporte le responsable de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP). *Récemment, un détenu en quartier disciplinaire s'est plaint de troubles imaginaires, et on l'a fait sortir. Un médecin pénitentiaire ne se serait pas laissé berner.* » Il déplore la multiplication des extractions médicales pour cause de consultations à l'hôpital, les heures supplémentaires et l'attention portée aux détenus, que l'on « *bichonne* » trop. Le docteur Robert se défend pourtant de « *faire trop beau* ». « *Il s'agit d'une population très marginalisée, que seuls les SAMU sociaux voient en cas d'urgence et qui ne sait pas ce qu'est l'hygiène dentaire,* souligne-t-il. *Le besoin de soins avait longtemps été sous-évalué parce que beaucoup de détenus n'osaient pas consulter les médecins pénitentiaires.* »

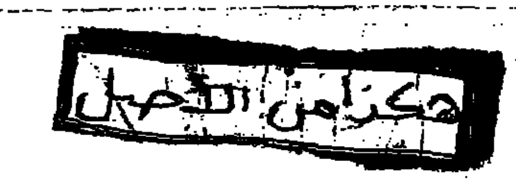
La surpopulation de la maison d'arrêt de Nantes contrecarre cependant en grande partie les efforts déployés depuis un an. Prévue pour 288 personnes, la maison d'arrêt en accueillait 369 à la mi-septembre. Un bon tiers des détenus dorment sur des matelas posés à même le sol. L'hygiène s'en ressent : il est difficile de trouver une place sur les ficelles tendues à travers la pièce pour faire sécher une serviette de toilette ou un slip ou de se lever la nuit sans piétiner le matelas d'un codétenu. « *Les angines, les rhinites se propagent vite l'hiver. Et quand un clochard entre avec la gale, on sait que toute la cellule sera contaminée* », constate le docteur Robert, qui évoque le stress pour peu qu'une personne sur cinq ne fume pas ou ne veuille pas regarder la télévision à longueur de journée.

« *Dans une telle promiscuité, les détenus se sentent harcelés dans leur quotidien,* témoigne un infirmier. *Ils sont davantage demandeurs d'anxiolytiques, se rackettent les médicaments, surtout le Tranxène, souffrent de troubles psychosomatiques : insomnies, problèmes intestinaux, gastriques, dermatologiques...* » Les délinquants sexuels, considérés comme les détenus les plus faciles, sont ceux que l'on entasse le plus volontiers, mais aussi ceux qui sortent le moins de leur cellule, de peur de se faire agresser par les autres détenus. Pendant des mois, des années même, ils restent confinés dans une poignée de mètres carrés. « *A un moment, on était sept dans neuf mètres carrés,* rapporte l'un d'entre eux. *Si on n'était pas tous sous calmants, ce serait insupportable.* »

Précurseur de l'arrivée des soins hospitaliers en prison, un service médico-psychologique régional, animé par deux psychiatres, un psychologue et six infirmiers, assure depuis 1983 la prise en charge psychologique et psychiatrique des détenus. La réforme de la santé en prison ne lui a guère apporté de moyens supplémentaires, alors que les détenus présentant des troubles mentaux sont légion. « *On ne réduit pas impunément à presque rien le nombre de lits des hôpitaux psychiatriques,* commente Michel Beloncle, psychiatre. *Les structures fermées n'existent plus et les tribunaux jugent aujourd'hui des personnes qui étaient reconnues irresponsables auparavant.* »

Pourtant, fort de « *quinze années de métier* », le directeur du centre pénitentiaire, Alain Jego, se dit, lui aussi, frappé par le nombre de détenus « *de plus en plus perturbés et déstructurés psychiquement* ». « *Au centre de détention, 33 % des détenus sont des délinquants sexuels, dont beaucoup nécessiteraient un suivi thérapeutique,* remarque-t-il. *Il conviendrait que soient fixées des normes d'encadrement médical identiques à celles prévues pour le secteur somatique. Pour l'instant, le personnel n'est pas capable de répondre à la demande exprimée, encore moins d'inciter à une démarche auprès des psychologues ou psychiatres. Il faudrait avoir le temps d'expliquer. On ne peut réclamer ce qu'on ne connaît pas, ou ce qui fait peur.* »

Pascale Krémer



Des peines de prison ferme sont requises dans le procès de la corruption à la Réunion

Deux hauts responsables de la CGE et le député Gilbert Annette sont principalement visés

Le procureur de la République a requis, mercredi 16 octobre, deux années d'emprisonnement, dont neuf mois ferme, à l'encontre de MM. Deschamps et Tardieu, responsables de la Compagnie générale des eaux. Trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, ont été demandés contre l'ancien maire PS de Saint-Denis, Gilbert Annette. Le système de corruption aurait permis le versement de 12,5 millions de francs.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Le procureur de la République a requis des peines de prison ferme pour corruption, mercredi 16 octobre, contre les principaux dirigeants de la Compagnie générale des eaux (CGE) et l'ancien maire socialiste de Saint-Denis, jugés depuis le 7 octobre devant le tribunal correctionnel de la ville. Deux années d'emprisonnement, dont neuf mois ferme, ont été demandées à l'encontre de Jean-Dominique Deschamps et Jean-Pierre Tardieu, deux des plus hauts responsables de la compagnie, qui ont avoué la participation de leur groupe au *« financement politique »* de la municipalité à hauteur de 4 millions de francs. Une peine de trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, assortie d'une interdiction des droits civiques de cinq ans, a été requise contre l'actuel député (apparenté socialiste) de la Réunion, Gilbert Annette, maire de Saint-Denis entre 1989 et 1993.



PROCÈS

Aux yeux du procureur Bernard Legras, le panel de malversations – *« commissions »* sur les marchés publics de la ville, *« achats de votes »* pour obtenir l'autorisation d'implanter un grande surface, notamment – a correspondu à *« un système de corruption »* délibérémment mis en œuvre par la municipalité de Saint-Denis. Au cours des débats, l'ancien maire, contre lequel aucun fait d'enrichissement personnel n'a été retenu, avait assumé la responsabilité d'*« un financement politique illégal »* de 1989 à la fin de l'année 1992. Des entreprises ont versé, au total, une somme s'élevant à *12,5 millions* de francs, selon les calculs du procureur. Encore cette masse d'*« argent sale »* ne correspond-elle qu'aux versements dûment établis par la justice : *« La justice n'a pu mettre en évidence qu'une petite partie émergée de l'iceberg »*, a considéré M. Legras.

La CGE et ses filiales ont en effet recouru à un arsenal d'artifices pour brouiller les pistes, utilisant des fausses factures, des contrats antidatés, des détours par des paradis fiscaux. Pour retrouver les donneurs d'ordre initiaux de certains virements bancaires, la justice a dû suivre *« un véritable parcours d'obstacles »*. A ce propos, le procureur a loué l'entraide judiciaire avec les autorités helvétiques, mais a fustigé le manque de coopération dont a fait montre la justice luxembourgeoise.

Le procureur s'en est pris au *« florilège de mensonges »* soutenus par les hauts responsables de la CGE, qui, avant leurs aveux tardifs à l'audience, avaient nié toute participation au système de financement mis en place. Pendant les deux années de l'instruction, ces dirigeants ont affirmé que les sommes versées à l'intermédiaire financier de la mairie, René Gastaldi, couvraient une mission d'intérêt commercial. Personne ne conteste plus aujourd'hui leur caractère fictif : un simple *« habillage »*, a indiqué M. Gastaldi.

La CGE a de la sorte participé à *« une corruption caractérisée »*, selon le procureur. Au-delà des versements, pour 4 millions de francs, reconnus par la CGE, M. Legras a considéré que la compagnie s'était engagée à verser plus de 8 millions de francs, jusqu'en 2001, à la municipalité qui lui avait attribué ses marchés de distribution d'eau potable et d'assainissement d'eau. Mais le procureur a maintenu qu'il n'existait pas de *« charges suffisantes »* à l'encontre de son ancien PDG, Guy Dejouany. Bien que *« régulièrement informé des négociations »* entre la mairie de Saint-Denis et ses collaborateurs immédiats, MM. Deschamps et Tardieu, ces derniers n'ont *« pas rendu compte à M. Dejouany de l'existence d'un financement politique »*, a considéré le procureur.

Les critiques du ministère public n'ont pas épargné les élus de Saint-Denis. L'imposition d'*« une taxe de 3 % en moyenne du total des marchés »* a été imposée aux entreprises, afin de servir *« un système de clientélisme, de népotisme et d'achats de votes »* animé par le PS local. La justice n'ayant pu saisir de comptabilité occulte de la mairie, le procès n'a cependant pas réussi à détailler l'usage qui a été fait de la « caisse noire » du PS insulaire.

« EXEMPLARITÉ »

Pour autant, rien n'a permis d'accréditer l'hypothèse d'un financement du PS sur le plan national, a noté le procureur. M. Raux, collecteur de fonds et trésorier du PS réunionnais, a *« utilisé ses compétences précédemment acquises comme directeur départemental de la répression des fraudes »*, a noté M. Legras, en requérant contre lui trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme. A l'encontre de deux autres élus proches du maire, l'avocat Gabriel Armoudom et le médecin Michel Chan Liat, deux ans de prison, dont un an ferme, ont été requis. Contre le faux-facturier et porteur de valises de la mairie, René Gastaldi, une peine de dix-huit mois de prison ferme a été réclamée, ainsi que 500 000 francs d'amende.

Parmi les chefs d'entreprise poursuivis pour corruption, une peine d'un an de prison avec sursis et de 500 000 francs d'amende a été réclamée contre Louis Nicollin, PDG de la société Nicollin, spécialisée dans le traitement des ordures ménagères et président du club de football Montpellier-Hérault. Les différents dons et subventions effectués par M. Nicollin et sa société visaient à *« récompenser des actes passés »* ou avaient *« pour but de faciliter des actes futurs »*, en l'occurrence des signatures de marchés avec la mairie.

Enfin, au chapitre de la commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC) – *« un nid de corruption à la Réunion »* –, des peines de prison avec sursis s'étageant entre huit et dix-huit mois ont été réclamées contre quatre de ses membres. Quant à Jacques de Chateauvieux, qui avait reconnu avoir procédé à l'*« achat des voix »* de plusieurs d'entre eux, deux ans de prison avec sursis et un million de francs d'amende ont été requis.

Le procureur a enfin souligné l'*« exemplarité de l'action judiciaire »* en matière de lutte anticorruption. *« Toutes les sommes évoquées à cette audience ont à l'évidence été répercutées sur les citoyens et les contribuables »* par les entreprises ayant obtenu des marchés, a estimé M. Legras. En métropole, d'autres instructions visant la CGE sont en cours, a-t-il rappelé, en évoquant les dossiers actuellement instruits à Paris et à Toulouse, sur la base d'éléments découverts au cours des enquêtes diligentées à la Réunion. *« Bon courage et bon vent »*, a souhaité le procureur à l'adresse des magistrats en charge de ces dossiers.

Erich Inciyan

Une mesure de « salut public » est demandée contre Maurice Arreckx

Le procureur réclame cinq ans d'emprisonnement

TOULON
de notre correspondant

A l'issue de la troisième journée du procès pour corruption qui s'est ouvert le 14 octobre devant le tribunal correctionnel de Toulon, le procureur de la République a requis cinq ans de prison dont deux avec sursis, 1 million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité contre Maurice Arreckx, ancien sénateur et ancien président du conseil général du Var.

Très tôt dans la journée de mercredi, M. Arreckx, comme les cinq autres prévenus, avait compris que le ton avait changé. Le procureur Michel Raffin avait entrepris de démonter patiemment le pacte de corruption qui avait été scellé avant la construction de la Maison des technologies qui reviendra à l'entreprise Campenon-Bernard *« dont le choix est bien antérieur au lancement d'un appel d'offres et d'un marché pipé. »* Au fil d'un réquisitoire de quatre heures, le procureur a reconstitué patiemment la chronologie de ce chantier qui a généré un pot-de-vin de 1,7 million de francs. Silencieux, les accusés dodelinent de la tête et protestent mollement. Certains se tassent, comme pour accuser les coups assénés. Michel Raffin trace un portrait de Jean-Louis Fargette, le « parrain » du milieu varois, dont il apporte la preuve qu'il était une vieille connaissance de MM. Arreckx et Barrau, membres de la chambre de commerce.

Tous trois avaient noué, il y a bien longtemps, des relations d'amitié et d'affaires, mais ces dernières s'étaient gâtées après la cavale en Italie du truand, qui se sentait un peu abandonné par ses amis. Ceci pourrait expliquer que le petit cadeau de Campenon-Bernard, initialement destiné au Parti républicain, ait été en grande partie détourné en Italie grâce à l'obligeance de M. Barrau.

Et puis il y a les seconds rôles, comme M. Lieutaud, l'ami de cinquante ans, le camarade scout de Maurice Arreckx, que le procureur qualifie d'homme lige. *« Celui*, dit-il, *qui transforme les chèques en argent liquide grâce à la cupide complicité de Lafforgue, lequel est également »* le rabatteur des filiales de la Compagnie générale des eaux, dont il va toucher 5 millions de francs de commission en quatre ans. Reste M. Germain, le représentant de Campenon-Bernard, qui aurait tendance à se poser en victime et dont M. Raffin démontre qu'il n'est pas étranger à *« ce système de la combine et de l'opacité dans lequel évoluaient des rabatteurs et des courtiers véreux, des faux-facturiers et des sociétés écrans, des passeurs de valises pour comptes à l'étranger »*. *« Il est*, ajoute le procureur, *une tête de pont de la CGE dans le Var. Il avait la haute main sur le bâti et sur le foncier. »*

« RELIGION DE LA CORRUPTION »

Quant à M. Canonzi, président d'une société de construction qui a bénéficié d'une gratification de 2 millions de francs pour s'être retiré du groupement chargé de la construction de la Maison des technologies, il semble n'être qu'une excroissance de ce système dont il aura tout de même tiré profit.

« Je ne peux que vous accabler », lance le procureur aux prévenus, pour lesquels il réclame *« des peines de salut public »*. En entamant le dernier quart d'heure de son réquisitoire, il sera particulièrement rude pour M. Arreckx : *« C'est à vous que le délit a profité, vous qui êtes l'un des principaux auteurs de la crise morale du Var. »* Le vieil homme accuse le coup. *« Vous avez converti votre entourage à la religion de la corruption*, poursuit le procureur. *Autant de fois les électeurs vous ont choisi, autant de fois vous les avez trahis. Vous avez eu la mégalomanie de la concupiscence et vous êtes la honte des porteurs de la médaille de la paix. »*

Dans un silence glacé, le procureur Raffin laisse tomber les autres réquisitions : quatre ans de prison (dont deux avec sursis) et 1 million de francs d'amende pour M. Germain, trois ans et 2 millions de francs pour M. Barrau, un an (ferme ou avec sursis) pour M. Lieutaud, deux ans avec sursis pour M. Canonzi et neuf mois pour M. Lafforgue.

José Lenzini

Le projet de loi contre le travail clandestin a été profondément modifié

LE MINISTRE du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a présenté, mercredi 16 octobre, en conseil des ministre, son projet de loi relatif au *« renforcement de la lutte contre le travail clandestin »*. Hors-d'œuvre avant la future réforme de la loi Pasqua sur l'entrée et le séjour des immigrés promise par Alain Juppé, le texte ne devait pas susciter de polémique, tant le travail au noir fait l'objet d'une réprobation unanime. Rédigé depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 24 septembre), il ne devait pas provoquer davantage de surprises. En l'espace de deux jours, pourtant, le projet a connu deux modifications profondes qui en transforment la portée.

Premier changement : policiers et gendarmes ne seront pas autorisés à entrer librement dans les entreprises pour y traquer le travail clandestin. Cette disposition figurait pourtant au cœur de l'avant-projet transmis pour avis au Conseil d'Etat. Réclamée depuis des années par les policiers, combattue par les inspecteurs du travail, elle allait dispenser les premiers de la présence des seconds lors des contrôles sur le terrain. Le gouvernement a finalement fait marche arrière. Non par choix catégoriel, mais *« par souci de cohérence législative »*, indiquait-on mercredi au ministère des affaires sociales.

Le gouvernement a suivi l'avis du Conseil d'Etat. Si la haute juridiction ne s'est pas opposée dans son principe à cette mesure, elle a souligné que celle-ci trouverait davantage sa place dans le code de procédure pénale que dans le code du travail. Elle devrait donc figurer, selon Matignon, soit dans le futur projet sur l'immigration présenté par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, soit dans un texte portant *« diverses dispositions d'ordre judiciaire »* que présenterait le ministre de la justice, Jacques Toubon.

TRAQUER LES DONNEURS D'ORDRES

La seconde modification du texte devrait permettre de remonter enfin les filières du travail clandestin. Pour traquer les donneurs d'ordres, la précédente mouture du texte donnait déjà aux services de contrôle l'accès aux *« documents commerciaux »* – à savoir les contrats, devis, bons de commande ou factures –, mais seulement de *« ceux qui exercent le travail clandestin »*. Pour les inspecteurs du travail, seuls les sous-traitants seraient inquiétés.

Cette fois, le texte étend cet accès aux *« prestations exécutées en violation des dispositions »* sur le travail illégal. Constatant, par exemple, une infraction dans un atelier de confection, les inspecteurs pourront entrer chez le commanditaire et exiger la présentation des documents commerciaux. Suivant l'infraction constatée, la solidarité financière, voire la responsabilité pénale de ce dernier, pourra être directement engagée.

Le projet reprend les autres dispositions prévues dans sa précédente rédaction. Il étend ainsi la panoplie des sanctions encourues par les employeurs à la privation de droits civiques. Il autorise également l'administration à leur refuser le bénéfice d'aides publiques ou l'accès aux marchés publics. Il offre enfin au salarié l'accès à la *« déclaration préalable à l'embauche »* le concernant, afin qu'il puisse vérifier qu'il n'est pas employé clandestinement.

Ces mesures ont été accueillies de façon mitigée par les organisations professionnelles. La CFDT se félicite de l'abandon de la disposition étendant les pouvoirs des policiers mais juge le reste *« insuffisant »* : *« Rien sur le marchandage, les prêts illicites de main d'œuvre, la fausse sous-traitance, alors que ces formes de délinquance patronale sont aussi fréquentes et graves que le travail clandestin »*. Principale organisation d'inspecteurs du travail, l'association Villermé estime que *« la protection des salariés n'est prise en compte que de façon très marginale »*. Enfin le Parti socialiste conqtate qu'*« en ne créant pas de véritable responsablilité du donneur d'ordre le projet ne résoud pas le problème du travail clandestin »*.

Nathaniel Herzberg

Six surveillants de Fleury déférés pour avoir abusé de travestis détenus

SIX SURVEILLANTS du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis devaient être déférés au parquet d'Evry, jeudi matin 17 octobre. Ils sont suspectés d'avoir contraint à des relations sexuelles une dizaine de travestis détenus dans l'établissement. Ces surveillants, âgés de vingt-trois à quarante ans, avaient été interpellés, mardi 15, par les gendarmes de la section de recherches de l'Essonne et placés en garde à vue. Deux de leurs collègues, également interpellés, ont été relâchés. Un neuvième homme était toujours en garde à vue, jeudi matin, en province.

Certains d'entre eux auraient reconnu *« une partie des faits »*, à savoir des *« fellations »* et du *« voyeurisme »*. Il semble pourtant qu'il y ait eu au moins deux cas de viol aggravé. Le directeur du centre, Daniel Dru, a indiqué au *Monde* qu'il n'y avait pas de gradé parmi ces surveillants. Ils étaient tous affectés au quatrième étage du bâtiment D 5, dans une unité réservée aux *« travestis et homosexuels notoires »*.

Le début de l'affaire remonte en fait au mois de septembre. Lors d'une visite médicale, l'un des travestis confie avoir été violé par trois « matons » *« en échange »* d'une amélioration de ses conditions de détention. La direction décide alors d'ouvrir une enquête administrative. Cette enquête va prendre une tout autre tournure le 10 octobre, avec la visite du Comité de prévention de la torture, une instance qui dépend du Conseil de l'Europe. A la lumière des informations recueillies par le comité, il apparaît que plusieurs travestis, et non un seul, se plaignent d'un *« chantage »*, institué depuis plusieurs mois. Cette fois, les accusations portent sur une dizaine de surveillants. Ceux-ci auraient exigé des rapports sexuels ou des exhibitions sous peine de *« sanctions »*. Le parquet juge ces témoignages suffisamment graves et concordants pour diligenter une enquête préliminaire. C'est dans ce cadre que les suspects et les travestis – originaires, pour la plupart, d'Amérique du Sud – ont été entendus par les gendarmes.

« DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES »

Cette affaire pose le problème de la détention des travestis, incarcérés pour prostitution ou divers délits de droit commun. En région parisienne, l'administration pénitentiaire les regroupe toujours à Fleury-Mérogis, dans le bâtiment D 5. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il serait en effet impossible de les laisser avec d'autres détenus. Ils vivent donc à l'écart, en petit nombre, dans une unité prévue pour accueillir beaucoup plus de monde. *« L'étage était sous-occupé »*, confirme le directeur, Daniel Dru.

Les syndicats de surveillants se veulent prudents : *« La direction ne nous donne aucune précision*, regrette Gilles Bougeard, responsable local de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), *mais l'affaire a suscité un certain émoi au sein du personnel. Il serait temps de créer des structures spécialisées pour accueillir les détenus de ce genre. »* En attendant, les travestis ont été transférés dans d'autres établissements.

Philippe Broussard

L'employeur d'une victime du « tabagisme passif » en accusation

POUR la première fois en France, un tribunal va devoir se prononcer sur l'existence d'un lien de causalité direct entre le tabagisme passif et l'apparition d'un cancer du poumon. La première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris a examiné, mercredi 16 octobre, le cas de Leïla Ozeir, employée de la Banque française de l'Orient (BFO), décédée d'un cancer broncho-pulmonaire en janvier 1995. L'affaire oppose, *« pour l'exemple »*, la sœur de la défunte, le Comité national contre le tabagisme (CNCT) et la Ligue contre la fumée du tabac en public (LCFTP) aux dirigeants de la banque.

Entrée à la BFO en 1977, la victime, *« qui n'avait jamais fumé et vivait dans un milieu non fumeur »*, selon son entourage, a toujours travaillé dans des services *« enfumés »*. En 1992, la BFO avait diffusé une circulaire sur le décret d'application de la loi Evin, mais *« n'a ensuite rien fait pour la faire respecter »*, à en croire Mᵉ Luc Bihl, avocat du CNCT, malgré les démarches de la victime. A l'automne 1993, Leïla Ozeir se plaint d'une toux persistante. En mars 1994, un médecin de l'hôpital Laennec diagnostique *« un cancer bronchique dû à 95 % au tabac »*. Après quatre chimiothérapies, elle décède, en janvier 1995.

Reste à démontrer que la BFO est fautive et à prouver que l'apparition de la maladie est directement liée à la fumée environnementale inhalée par la victime. *« La loi oblige l'employeur à faire respecter l'interdiction de fumer dans les lieux fermés et accueillant du public, et à organiser l'harmonie entre fumeurs et non-fumeurs*, a rappelé Mᵉ Bihl. *Elle prévoit même des sanctions pénales. »*

La question du lien de causalité entre la faute de la BFO et l'apparition du cancer de Leïla Ozeir est autrement plus délicate. Mᵉ Bihl a appuyé son argumentation sur la thèse du docteur Jean Trédaniel (service de pneumologie de l'hôpital Saint-Louis, Paris) consacrée aux mécanismes de l'oncogénèse (cancérogénèse) en relation avec le tabagisme passif (*Le Monde* du 1ᵉʳ juin 1996). Ce travail démontre sans ambiguïté, selon l'avocat, qu'*« il y a bien une augmentation du risque de cancer du poumon chez les personnes qui inhalent du tabac au contact des fumeurs »*. D'autres médecins le réfutent, notamment Marcel B. Roberfroid, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve (Belgique), dont Mᵉ Isabelle Le Guern, avocat de la BFO, a présenté les conclusions au tribunal. *« Le problème*, a rétorqué Mᵉ Bihl, *c'est que M. Roberfroid a participé à des travaux financés par la multinationale américaine du tabac Philip Morris. »*

L'attaque n'a pas ébranlé Mᵉ Le Guern : *« Elle travaillait dans un immense hall ouvert au public, et les fumeurs étaient tous cantonnés dans des bureaux fermés*, affirme-t-elle. *Par ailleurs, rien, dans le dossier de la victime, ne permet d'affirmer que son cancer est directement lié à l'exposition à la fumée. »* Leïla Ozeir souffrait-elle d'un cancer primaire des poumons, directement imputable à la fumée de cigarette ou d'un cancer secondaire qui aurait eu son origine ailleurs ? *« Seule une autopsie aurait permis de répondre à cette question »*, a conclu l'avocat de la défense.

Jugement le 20 novembre, à moins que les juges décident de nommer un ou plusieurs experts.

Acacio Pereira

DÉVELOPPEMENT Bruxelles a officiellement autorisé, mercredi 16 octobre, le gouvernement français à mettre en place, à partir du 1er janvier 1997, une zone franche en Corse pour cinq ans. ● CETTE ZONE FRANCHE permet l'exonération des principales charges pesant sur les entreprises. Reste maintenant à savoir si celle-ci provoquera un effet d'entraînement pour l'économie corse ou si, au contraire, elle ne constituera qu'une « prime » supplémentaire pour acheter la paix civile. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, affirme que, malgré le scepticisme qui a accompagné sa démarche, le gouvernement français a obtenu de Bruxelles la *« quasi-totalité »* de ce qu'il demandait. ● LE CLIMAT D'INCERTITUDE qui pèse sur la Corse contribue au marasme de l'économie.

Paris espère que la zone franche permettra un renouveau en Corse

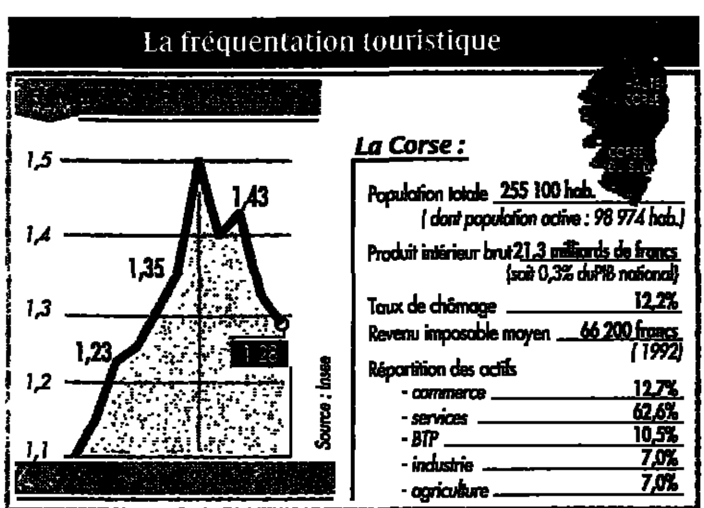
La Commission de Bruxelles a autorisé, mercredi, le gouvernement français à prendre, pour cinq ans, un ensemble de mesures dérogatoires destinées à revitaliser une économie locale qui souffre de la déstabilisation politique

AJACCIO
de notre correspondant

La zone franche autorisée par Bruxelles mercredi 16 octobre vient s'ajouter au régime fiscal particulier de la Corse, aux contrats de plan et aux fonds structurels européens. Est-elle de nature à *« permettre à la Corse de sortir la tête de l'eau »*, selon l'expression de Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif de l'île et député européen ? Oui, répond-il, à la condition du retour au calme et à la sérénité, *« faute de quoi, il n'y a pas de dispositif économique qui vaille »*.

La zone franche est pour lui une *« avancée »*, non la mesure extraordinaire que l'effet d'annonce du premier ministre avait laissé espérer aux organisations socioprofessionnelles soutenues par les nationalistes en général et A Cuncolta en particulier. Les Corses l'accepteront donc sous bénéfice d'inventaire : *« Le débat qui va s'ouvrir,* ajoute Jean Baggioni, *démontrera ce que la zone franche apporte aux entreprises, ce qu'elle peut apporter en retombées à l'investissement productif et donc à la croissance »*, même si le gouvernement n'a pas *« répondu à l'attente de tous les partenaires sociaux »*, avant tout les syndicats de salariés.

L'investissement productif, voilà assurément le grand problème de la *« montagne dans la mer »* qu'est



la Corse. Le tertiaire marchand représente 54 % de la valeur ajoutée, auquel viennent s'ajouter les 22 % des services non marchands.

FACTEUR D'AGITATION

La Corse, comme le fait observer *Economie corse*, la revue de l'Insee, vit des années en dents de scie dans un contexte national marqué par un ralentissement de la croissance. Encore que *« les effets structurels d'une économie reposant sur un tertiaire très important, dans lequel la fonction publique est très présente, atténuent l'impact des variations conjoncturelles »*.

Quoi qu'il en soit, le climat de morosité, amplifié par les revendications socioprofessionnelles et les surenchères politiques, est une constante de la vie insulaire et un facteur d'agitation, voire, selon certains, d'attentats. Mais ces attentats coûtent cher à l'économie car ils donnent de l'île l'image la moins attrayante possible : comment les grandes compagnies financières pourraient-elles encourager ou soutenir l'investissement, que celui-ci soit le fait d'insulaires ou de continentaux français ou européens ?

On a beaucoup glosé ici sur le désengagement des banques, et il est vrai que le taux de croissance annuel des crédits distribués, (+ 3,6 %) pour la période 1990-1994 est passé à moins de 1 % en 1995. La Caisse des dépôts et consignations elle-même fait preuve d'une rigueur que l'on dit ici plus grande qu'ailleurs. La raison de ces désengagements est simple : le prêteur court le risque de ne pas être remboursé, au motif que l'activité économique est en repli et que l'on attend de l'Etat qu'il compense, d'une manière ou d'une autre, les pertes invoquées. D'où les demandes systématiques de reports d'échéances, d'allègements, de moratoires, principalement dans les secteurs de l'agriculture et de l'hôtellerie, où s'accumulent des impayés depuis trois ou quatre ans.

L'endettement agricole atteint des niveaux critiques : près de 1,8 milliard, dont 1,3 au seul Crédit agricole et 350 millions à la Mutualité agricole. L'endettement hôtelier est de l'ordre de 1 milliard, dont les deux tiers pour 50 des 292 établissements bénéficiaires. Les banques attendent naturellement les restructurations qui leur permettront d'améliorer leurs bilans et éventuellement de s'engager à nouveau, à condition, bien évidemment, de trouver des partenaires. *« Ce ne sont pas les banques mais les partenaires qui se désengagent »*, résume le directeur régional de la Banque de France, Alain Sanz.

Autre secteur accusé de désengagement : l'assurance. Réunis à Bastia le 15 septembre, les agents généraux de la Corse ont adopté une motion demandant que *« toutes les compagnies d'assurances (...) abondent un fonds national »* qui *« devra avoir pour mission d'indemniser et de* [leur] *permettre la souscription des risques sans aucune exclusion »*.

REFUS D'ASSURANCE

A l'heure actuelle, les entreprises corses *« qui ne parviennent pas à obtenir une couverture d'assurance en raison exclusivement du contexte local »* doivent en appeler au pool de coassurance corse dont sont membres toutes les compagnies affiliées au sein de la Fédération française des sociétés d'assurances. Ce pool assure la plupart des entreprises pour lesquelles une couverture d'assurance est recherchée après une résiliation. Ces dispositions, annoncées par Alain Juppé au printemps dernier et présentées comme *« une avancée énorme »*, sont appliquées depuis le 13 mai. Elles ne sont guère jugées satisfaisantes par les agents généraux de la Corse, dont la présidente, Victoria Paolantonacci, dénonce *« plusieurs dysfonctionnements graves »*.

Elle se plaint notamment de la surtarification de 30 % qui s'applique uniquement à la Corse depuis la fin des années 70 sur les garanties attentats. Depuis 1986, la loi rend obligatoires ces garanties pour la France entière, mais sur le continent la surprime est seulement de 1,70 %. Devant le montant toujours plus important des indemnisations en Corse, les compagnies ont progressivement entamé une politique de résiliation des contrats des victimes, ou de refus d'assurance. Pour réfuter l'accusation de désengagement elles ont constitué, en 1990, un *« pool des risques aggravés »*. En 1996, enfin, un nouveau pool a été créé, mais cela ne satisfait pas les agents généraux, qui estiment que le risque doit être étendu à la France entière et ainsi mutualisé.

En l'absence de statistiques officielles, on peut évaluer à 800 ou 900 millions le montant des indemnités payées à la suite d'attentats par les assureurs en Corse en 1995. Ce qui revient à dire que le milliard sera atteint cette année.

Paul Silvani

Le poids de l'île dans le budget de l'Etat

Avant la zone franche, un effort financier de 7 milliards de francs était consenti chaque année par l'Etat à la Corse (12 milliards de dépenses, dont 270 millions de crédits européens, contre 5 milliards de recettes). Près de 3 milliards de ce coût sont le résultat du poids des retraités dans la population corse. Les avantages spécifiques sont évalués à 900 millions de francs pour la dotation de continuité territoriale (liaisons avec le continent), 400 millions pour les taux réduits de TVA et d'accises sur le tabac et les alcools et de 370 millions pour le statut fiscal de 1994, soit environ 1,5 milliard par an. Le coût supplémentaire de la zone franche est estimé pour la première année à 540 millions sur la base de l'activité économique actuelle et à 3 milliards sur les cinq ans pendant lesquels les mesures de la zone franche s'appliqueront.

Mode d'emploi

● **Entrée en vigueur** : 1er janvier 1997. Auparavant, la zone franche sera soumise au conseil des ministres du 13 novembre, dans le cadre de la loi de finances rectificative.

● **Durée** : cinq ans à partir du 1er janvier 1997.

● **Contenu** : la zone franche permet l'exonération, pendant cinq ans, des trois principales charges pesant sur l'activité économique des entreprises : les charges sociales patronales, la taxe professionnelle et l'impôt sur les bénéfices. En revanche, comme prévu, elle n'implique aucune nouvelle exonération d'impôts sur le revenu ni baisse supplémentaire de TVA.

● **Bénéficiaires** : les entreprises (industrie, pêche, transports, tourisme, commerces...) qui ne sont pas susceptibles de fausser la concurrence européenne, soit, en pratique, les sociétés de moins de cinquante salariés (trente dans l'industrie). Les exonérations des plus grandes entreprises seront plafonnées. Les agriculteurs utilisant des méthodes de production traditionnelles ou contribuant à l'entretien des paysages en bénéficieront également.

Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration

« Si ça marche, ça coûte ; si ça ne marche pas, ça ne coûte pas »

« Etes-vous satisfait du feu vert de Bruxelles pour la zone franche en Corse ?

– Depuis que le premier ministre a lancé l'idée d'une zone franche pour la Corse, les efforts d'Alain Lamassoure et les miens ont été souvent salués par des ricanements. En définitive, nous avons obtenu de Bruxelles la quasi-totalité des choses que nous demandions. Les ministres de l'intérieur et de la justice ont leurs responsabilités politiques propres et je suis naturellement solidaire de leur action. Mon rôle à moi a été d'arracher le maximum d'avantages pour que la quasi-totalité des Corses, qui restent attachés à l'unité de la République française, sachent que le gouvernement connaît leurs difficultés et a obtenu pour eux un dispositif qui représente des sommes très impressionnantes. Pour ma part, je dirai : mission accomplie.

– Le gouvernement est-il susceptible d'intervenir de nouveau sur les contours de cette zone franche ?

– La zone franche, par ses dispositions sociales et fiscales, est d'ordre législatif. Son entrée en vigueur au 1er janvier 1997 impose de l'inclure dans la loi de finances rectificative soumise au conseil des ministres du 13 novembre. L'Assemblée de Corse sera saisie pour avis d'ici la fin de la semaine. Sur le fond, le gouvernement n'a pas l'intention de modifier son contenu : d'abord parce que cela impliquerait de nouvelles négociations avec Bruxelles, qui est allé, à mon avis, au bout de ses possibilités de concessions ; ensuite parce que ce contenu a déjà fait l'objet d'une très large concertation. Le projet de loi tient d'ailleurs compte des nombreux avis et suggestions sur son contenu, émanant des milieux les plus divers, ce qui prouve la mobilisation des Corses pour la réussite de cette zone franche.

– Quel sera le coût de cette zone franche ?

– Son coût est en partie fonction du développement de l'économie corse qu'elle va entraîner. Il faut donc souhaiter qu'il soit le plus élevé possible : si ça marche, ça coûte ; si ça ne marche pas, ça ne coûte pas ! Pour la première année, sur la base de l'activité économique actuelle dans l'île, ce coût est évalué à 540 millions de francs, soit 3 milliards sur les cinq ans. Pour les Corses, cet avantage est du même ordre que la dotation de continuité territoriale ou les avantages fiscaux dont ils jouissent depuis deux siècles et auxquels ils sont très attachés.

– De multiples critiques ont été émises, notamment sur ses risques de dérives ou l'absence de volet social.

– L'objectif de la zone franche est de conforter et de développer l'activité économique de l'île. C'est pourquoi toute mesure qui n'aurait eu qu'un effet d'aubaine a été écartée. C'est le cas des baisses supplémentaires de TVA, qui ont une efficacité économique discutable et pour lesquelles il aurait été très difficile d'obtenir une autorisation de la Commision. Des précautions ont été prises contre les risques de développement d'une économie fictive, destinée uniquement à tirer profit des avantages fiscaux. Cette préoccupation a été constante chez nos interlocuteurs corses : *« Pas de Macao ! »* Certaines activités, comme les jeux de hasard et d'argent, sont exclues de la zone franche. L'ensemble de ces dispositions permettra d'éviter tout risque d'économie-casino. »

Propos recueillis par Jean-Louis Andreani

Le FLNC-canal historique revendique les deux attentats commis à Nimes

BASTIA
de notre correspondant

Une charge explosive a été lancée par-dessus le mur d'enceinte du palais de justice de Bastia, jeudi 17 octobre, sans faire de blessés. Au même moment, le FLNC-canal historique a revendiqué les deux attentats commis mercredi soir contre le palais de justice et le centre des impôts de Nimes dans un message téléphonique authentifié à la rédaction de France 3 Corse. Sur l'île, un nouvel attentat à l'explosif, non revendiqué celui-là, avait été perpétré à Ile-Rousse, contre le tribunal de commerce.

Cette série d'attentats – alors que le FLNC-canal historique n'a toujours pas annoncé officiellement la fin de sa trêve – intervient au lendemain d'un épisode judiciaire mettant en cause François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique. Ce dernier, convoqué mercredi à l'audience de la cour d'appel de Bastia, ne s'y est pas présenté. Les magistrats se réunissaient sur l'appel du parquet, à la suite d'un jugement du tribunal de grande instance d'Ajaccio daté de décembre 1994, condamnant François Santoni à six mois de prison, dont un mois ferme, pour port et transport d'arme. En fait, François Santoni avait été surpris par les gendarmes, en octobre 1994, dans le maquis proche de Sartene, occupé – illégalement – à s'entraîner au tir à l'arme de poing.

L'avocat général avait requis six mois de prison avec sursis, le tribunal de grande instance d'Ajaccio avait alourdi la peine d'un mois de prison ferme. Cette fois, la cour d'appel de Bastia est allée encore plus loin en condamnant le responsable nationaliste à un an de prison dont quatre mois ferme. Cependant, cette condamnation est dans le registre habituel des peines infligées en Corse pour le délit de port d'arme, et elle n'est pas suffisante pour qu'un mandat d'amener soit délivré contre François Santoni.

Michel Codaccioni

DÉPÊCHES

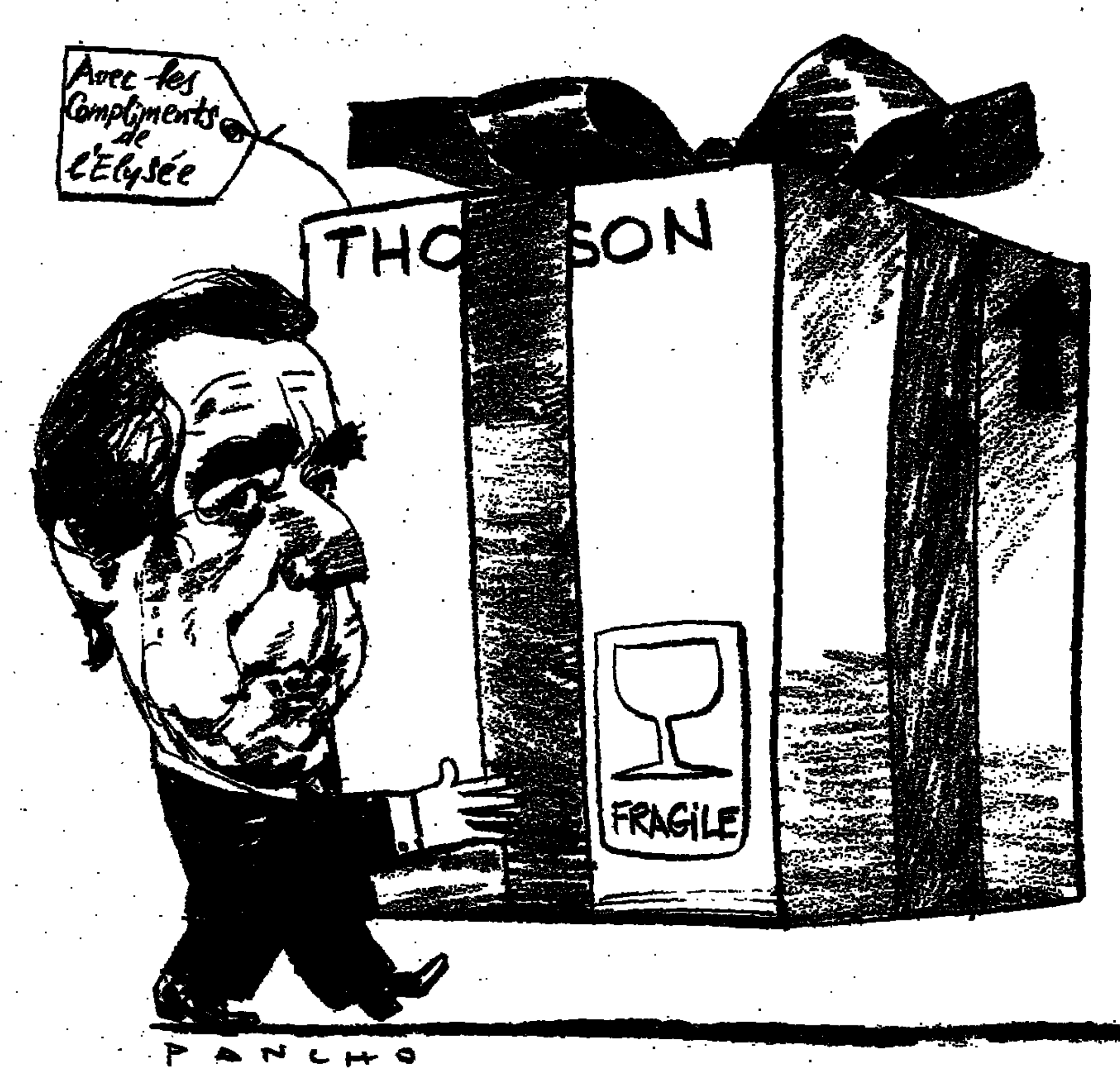
■ **Fonction publique territoriale : les secrétaires généraux et** directeurs généraux des collectivités locales, réunis en congrès à Saint-Etienne, ont tenté d'élaborer une charte de réinsertion professionnelle applicable en cas de *« divorce »* avec leur maire. *« Le bilan de nos incidents de carrière montre que se développe un* spoil system *à la française, comparable aux pratiques en vigueur aux Etats-Unis »*, a déclaré Jean-Paul Chevailler, président de leur syndicat professionnel.

■ **DUNKERQUE : la ville de Dunkerque vient d'être primée** *« pour son action en matière de développement durable »*, par le Conseil des communes et des régions d'Europe, qui a tenu, à Lisbonne, une conférence européenne des villes durables.

■ **CÔTES-D'ARMOR : le barrage électrique de Kermansquillec** sur le Léguer (Côtes-d'Armor) devrait être démantelé prochainement. En application de la loi sur l'eau, la destruction s'inscrit dans un projet de restauration de la rivière et le développemnt des populations de saumons et d'anguilles.

HORIZONS

PORTRAIT



L'aigle à deux têtes de Jean-Luc Lagardère

Ingénieur de formation, le PDG de Matra-Hachette a su adapter son esprit de conquête à sa double ambition industrielle, dans l'électronique et la communication, puis à sa vocation de financier. La reprise de Thomson confirme le goût du risque et l'appétit exceptionnel de ce Gascon

> « Cela ne me gêne pas de travailler pour la défense. Je ne me considère pas comme un marchand de canons »

UN parcours hors du commun. *Avec quelques embûches.* Mais Jean-Luc Lagardère n'est homme ni à s'autocélébrer, ni à s'autocensurer.

Du côté de ses réussites, d'abord. A l'âge de quarante-neuf ans, en 1977, ce modeste ingénieur issu de l'Ecole supérieure d'électricité prend la présidence de Matra. A soixante-huit ans, en 1996, M. Lagardère, qui *s'est hissé* entre-temps *à la tête d'un empire touche-à-tout,* industriel, médiatique autant que financier, de 52,6 milliards de francs pour 49 000 salariés, reçoit l'autorisation du chef de l'Etat de s'approprier Thomson pour conduire ce groupe national d'électronique *sur la voie de la privatisation* en le fusionnant avec Matra.

Du côté des échecs, ensuite, du moins des échecs dont il revendique *« solitairement »*, confie-t-il, la responsabilité. A soixante-trois ans, en 1991, *Jean-Luc Lagardère doit jeter l'éponge* à La Cinq, une chaîne de télévision où il a succédé à Robert Hersant, mais si lourdement endettée qu'elle a entraîné dans sa chute l'un des fleurons du groupe, *Hachette, qui a dû être recapitalisé, puis fusionné* avec Matra.

Né en 1928 à Aubiet, dans le Gers, M. Lagardère a tout du Gascon tel que la légende en trace le portrait. Et, d'abord, il y a du panache dans *ce nom-là*, il y a *aussi* du ferrailleur chez cet homme-là. Monté à Paris, de son école communale, à l'âge de douze ans, parce qu'il devait suivre son fonctionnaire de père, M. Lagardère se refuse cependant à ressembler à *Rastignac. Il tient* trop à *ses* origines paysannes, qui, explique-t-il volontiers, font qu'il aime bien voir les coups arriver d'assez loin.

Brun, la mèche longtemps rebelle qu'il aura su domestiquer, l'œil noir, le sourire éclatant, quasiment carnassier, Jean-Luc Lagardère aura eu trois vies, successivement. Une carrière d'ingénieur, une ambition d'industriel et une vocation de financier, *celle-là même qui lui a fait gagner Thomson et qui lui vaut déjà* quelques jalousies de ses « confrères » en armement, quand ces derniers considèrent qu'il a les yeux plus gros que le ventre.

Frais émoulu de Sup-Elec, M. Lagardère entre en 1951 chez Dassault. *Le jeune ingénieur* y est responsable, déjà, d'un département d'électronique. Mais la grande aventure commencera, en réalité, douze années plus tard. En 1963, le voilà élu par Sylvain Floirat – qui l'intronisera aussi à *Europe 1 – et Marcel Chassagny, disparus depuis,* et nommé à Matra, une société électronique quasi familiale, de taille en tout cas modeste, qui n'a rien à voir avec le puissant groupe actuel. Matra ne travaille à *l'époque que pour le militaire.* Elle dispose d'un état-major compétent et secret, *« une matière grise »* dira, plus tard, l'intéressé, qui lui laisse espérer des réalisations significatives.

Le trait de génie de M. Lagardère, dont les choix seront entérinés par la famille Chassagny, est de comprendre – voilà une trentaine d'années – que l'affaire ne pourra se développer que si, à partir de son fonds de commerce militaire, elle *se diversifie dans* des technologies de pointe telles que les automatismes, les télécommunications, l'informatique, la recherche offshore, les transports urbains et jusqu'à l'automobile. Il a une autre *qualité : il sait s'entourer, constituer des équipes,* il sait les entraîner, les motiver. Jean-Luc Lagardère tient du chef de bande. Il a une autre formule : *« J'aime,* explique-t-il, *la chaleur d'une équipe. »* Et, quand il sait être en verve, il *ajoute* : *« une équipe qui gagne »*, en oubliant cependant que l'automobile, par exemple, ne fut pas un succès et que son activité de sponsor, plus tard, à la tête d'une équipe de football, comme le Racing-Club de Paris, n'a pas été à la hauteur de son ambition.

Il n'en demeure pas moins que le capitaine Lagardère de l'équipe *Matra* a compris que l'innovation est toujours payante. A la condition que le « patron » donne de lui-*même, qu'il montre l'exemple, qu'il* ouvre la voie et qu'il démontre qu'il n'y a pas de stratégie conquérante sans prise de risques. Il lui arrive de le prouver – encore aujourd'hui – en défiant son propre fils, Arnaud, et ses collaborateurs au tennis, voire à ski, *ou dans* sa *propriété de* Normandie, où sa passion des chevaux lui a fait édifier un élevage qu'il dorlote, quand il le peut, en fin de semaine.

En 1977, Jean-Luc Lagardère devient PDG de Matra. *« Cela ne me gêne pas,* dira-t-il, *de travailler pour la défense. Je ne me considère pas comme un marchand de canons. »* D'autant que, pour lui, déjà, il existe, notamment en Occident, un transfert de la technologie militaire vers les secteurs *civils* grâce à *« l'effet-locomotive »* de la technologie. A ses directeurs, il explique volontiers que la pérennité d'un groupe doit s'ancrer sur plusieurs *« piliers »* et que, si on ne sème pas à tous les vents, *c'est-à-dire si l'on sait insuffler « l'esprit matracien »* partout où le groupe a peu à peu étendu ses ramifications, la récolte sera riche, qu'il s'agisse d'armement, d'équipements spatiaux, de bureautique, de *microélectronique, de communications*, etc. Et, pour M. Lagardère, cet esprit maison, ce fameux esprit *« matracien »*, est l'esprit de conquête.

MATRA *va donc, de ce pas,* partir à la conquête. En attirant ce que Jean-Luc Lagardère n'est pas ; à savoir, notamment, des anciens de l'Ecole nationale d'administration (ENA) ou de Polytechnique qui appar*tiennent à des sensibilités poli*tiques différentes et ont fréquenté les cabinets ministériels qui comptent, au point que leur « patron » dispose, dit-on, d'un carnet d'adresses à nul autre pareil dans les sphères de décision à Paris. Aujourd'hui, par exemple, *M. Lagardère ne tutoie-t-il pas Jacques* Chirac en privé ? Au fil des années, le groupe de défense Matra, sur la base de ses réussites acquises dans les domaines des satellites, des missiles ou des matériels militaires dits C3I (*commandement, contrôle,* communication et intelligence) va lancer ses tentacules en direction d'une série de métiers spécialisés qui l'amèneront à peser très lourd.

D'une stature d'industriel, M. Lagardère va progressivement passer à *celle d'un financier* qui évite de mettre tous ses œufs dans le même panier. Tout en admettant qu'il y a des métiers qu'il connaît mieux que d'autres et que, *« pour ne pas faire joujou »*, il faut dès lors savoir déléguer. Ainsi, acquérant Europe 1 image et sons, il convient – sous un regard soupçonneux qui lui fait surveiller de près une radio vivant de la *publicité – qu'il faut laisser aux* journalistes et aux artistes le soin d'exercer leur métier dans un esprit jeune, dynamique, gai et optimiste.

Au bout du compte, on a dit du groupe Lagardère qu'il pratiquait *au moins neuf métiers différents* qui tournent, pour l'essentiel, autour des hautes technologies (espace, défense, télécommunications, transport), de l'automobile et de la communication-media (depuis *l'édition* jusqu'à la production audiovisuelle en passant par la distribution et les services).

D'une affaire moyenne, Matra, M. Lagardère, avec son esprit sportif, le goût du risque et avec un appétit à *toute épreuve*, a *fait un empire* dont l'amateur de chevaux qu'il est doit tenir les rênes d'une main ferme.

Car l'expansion du groupe n'est pas sans danger, et l'homme décontracté dont il veut donner *l'image doit veiller au grain quand* les tempêtes *s'annoncent*, puis *s'amoncellent* sur sa tête. De ce point de vue, l'année 1992 sera une terrible épreuve. Pour la société Hachette, que Jean-Luc Lagardère a rachetée en 1981, La Cinq, cette chaîne de télévision privée dont elle *est l'opératrice après avoir succédé* à Robert Hersant, est quasiment la Berezina. Tout va se conjuguer : l'erreur radicale de vouloir rivaliser avec TF 1, l'effondrement du marché publicitaire et les aléas de la réglementation française, vont sonner *le glas des ambitions* télévisuelles du groupe Hachette – au point d'y engloutir pratiquement la quasi-totalité de ses fonds propres – et obliger M. Lagardère à mettre la clé sous le paillasson de *La Cinq, à licencier ses personnels* et à se demander comment éponger les pertes sans perdre le contrôle du navire.

« La mort de La Cinq, dira quelques mois après, à ses actionnaires, le PDG du groupe Hachette, dans une confession qui fera date, *est mon plus grave échec. »* M. Lagardère s'est comparé à un boxeur qui, soûlé de *coups, met* un *genou* à terre et, tournant son regard vers le coin de ses soigneurs, ne reçoit d'aide de personne. Certes, Hachette a les reins solides, mais son PDG sait que son image est ternie *et qu'il joue bel et bien* – sauf Meccano financier miracle – l'avenir de son propre empire.

Les banquiers et les créanciers font grise mine entre-temps. Ou plutôt, ils suggèrent à M. Lagardère *de consolider les structures financières* du groupe pour empêcher une gangrène qui s'étendrait un peu plus. De quelle manière ? En rapprochant Hachette, dont les comptes sont asséchés, et Matra, qui continue de tourner bien avec *les commandes de l'Etat* et les exportations d'armements. Les esprits chagrins, et il y en existe jusque dans le groupe de Jean-Luc Lagardère, ricanent : c'est le mariage de la carpe et du lapin, celui des éditeurs avec les marchands de missiles. C'est la secousse de La Cinq qui va permettre à cet *« aigle à deux têtes »*, comme le décrit lui-même M. Lagardère, de rebondir et *d'unifier le groupe « en faisant circuler le cash-flow »* pour investir dans les domaines les plus prometteurs. Au passage, tout de même, la facture de La Cinq sera partiellement épongée par la plus-value tirée d'une opération immobilière, la *vente de l'immeuble des* Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) à Paris. Mais le fait est là : Jean-Luc Lagardère reste maître à bord.

S*OUS ses allures de play-boy* bronzé en permanence, l'homme a, en fait, de la ressource. Il va profiter de cette aventure, de laquelle tout autre que lui ne serait pas sorti totalement indemne, pour transformer en 1992 les *structures juridiques et financières* du groupe Lagardère, et pour en simplifier l'organigramme. L'entreprise Matra-Hachette, qui coiffera neuf filiales de production après fusion, prendra le visage d'une *commandite* par actions, avec deux gérants associés commandités : Jean-Luc Lagardère, à titre personnel, et une société qu'il contrôlera et qui rassemblera ses principaux collaborateurs, dont certains le suivent depuis des décennies.

Grâce à ce statut, qui instaure un conseil de surveillance où les banquiers du groupe sont présents, M. Lagardère conserve le contrôle de la gestion avec quelque 10 à 13 % des actions. Mais, comme associé gérant à titre personnel, il est responsable *du passif sur ses biens* propres.

De même, Jean-Luc Lagardère intronise à ses côtés son fils, Arnaud, comme successeur. Le jeune homme a alors trente ans. Il ira faire ses classes aux Etats-Unis. A son entourage, son père le présente comme le garant de la continuité du patrimoine et de l'indépendance du groupe. Sera-t-il son successeur ? M. Lagardère fustige le népotisme de certains entrepreneurs. *« Personne,* observe-t-il quand on lui demande s'il forme son fils pour prendre la suite, *n'échappe à la loi de la nature qui fait que le vrai patron n'est pas reconnu par les galons qu'il porte sur ses épaules, mais par la légitimité qu'il pourra acquérir auprès de tous. »*

Durant la bataille qui l'a opposé à Serge Tchuruk, le PDG du groupe Alcatel Alsthom, Jean-Luc Lagardère *aura passé plus de temps* à persuader les décideurs qu'il était l'homme de la situation qu'il n'en a dépensé à prévoir par qui sera présidée Thomson-Matra une fois qu'il aura disparu.

« Je ne veux pas faire le héros de la guerre 1914-1918, a-t-il dit un jour à ses actionnaires pour se justifier de l'intérêt qu'il portait à la reprise de Thomson. *Mais voilà plus de quarante ans que l'électronique de défense est ma culture »*. Et d'ajouter, en évoquant les matériels conçus par Matra : *« J'ai la faiblesse de penser que c'est une opportunité pour la France, parce que ces équipements s'exportent et permettent à la politique étrangère de notre pays de s'affirmer ici ou là, ou d'aider des pays, qui sont nos amis, à se protéger et à garder leur indépendance. »*

Quand il est en veine de confidences, M. Lagardère donne l'impression, bien qu'il se dise *« un fervent européen »*, d'avoir une certaine idée de la France. Et, quand il évoque l'avenir, celui de la génération des quarante à cinquante ans, dont il aime à disserter, c'est, pré*cise-t-il*, d'une Europe confédérale qu'il parle, en attendant une Europe fédérale, *« un jour lointain, peut-être »*, une Europe attachée à la terre. Car c'est un des traits de caractère de Jean-Luc Lagardère que de se complaire ainsi à tracer de grandes orientations. Sans vouloir se laisser entraîner, comme il le dit aussitôt, sur le terrain de la métaphysique. *« Ça n'est pas mon fort,* commente-t-il dans son éternel sourire. *Et, en tout cas, c'est une réflexion que je n'introduis pas dans ce domaine de la technologie de défense que je sers depuis quarante-quatre ans avec la même ferveur. »*

Jacques Isnard

Dessin : Pancho

Quel secrétaire général pour l'ONU?

par Olivier Russbach

IL serait dommage que le débat sur le secrétaire général de l'ONU et son éventuelle réélection soit dominé par l'animosité que lui portent les Etats-Unis. Dommage aussi que la contribution de la France à ce débat soit limitée à affirmer, comme l'a fait tout récemment M. Chirac, que *Paris souhaitait* un secrétaire général francophone – sinon, comme on l'avait beaucoup souligné lors de l'élection de M. Boutros-Ghali, francophile. L'élection qui doit intervenir d'ici à la fin de l'année demande que l'on s'arrête aussi sur ce qu'est, ce que peut être et doit être un secrétaire général de l'ONU.

Quelles que soient les responsabilités particulières, civiles ou pénales que M. Boutros-Ghali ou ses représentants sur le terrain peuvent avoir engagées – leur « gestion » du conflit en ex-Yougoslavie et, de manière plus générale, l'action de l'ONU aux premiers jours du génocide de 1994 au Rwanda font actuellement l'objet d'actions judiciaires en responsabilité –, c'est en effet, au-delà des reproches médiatiques, politiques, et désormais juridiques aussi, la *conception de la fonction qui fait* problème.

Le fil rouge qui, déjà, apparaît dans le bilan de l'action de M. Boutros-Ghali au cours de son mandat est l'insistance avec laquelle il s'est toujours plu à répéter combien il était faible et impuissant devant la volonté des Etats.

« *Moi, je suis sous les ordres du Conseil de sécurité* », déclarait M. Boutros-Ghali dans un entretien avec *Le Nouvel Observateur*, à l'automne 1995, au moment où la « communauté internationale » tentait de réparer à Dayton les échecs de quatre années d'atermoiements à Genève, Londres, Bruxelles, New York et dans les capitales de l'ex-Yougoslavie : « *Je ne puis me permettre de dire non au Conseil de sécurité...* »

En cela même, le secrétaire général donne des Nations unies, des fonctions du Conseil de sécurité et de ses propres fonctions une idée erronée, contraire à la Charte et qui porte préjudice à toute tentative de faire de l'Organisation un outil efficace à la disposition des objectifs pour lesquels elle a été créée. Il laisse accroire que les Etats membres du Conseil de sécurité sont en droit de dénaturer les buts et objectifs qui ont été donnés à l'organisation, en droit de la vider de toute substance, et que les dysfonctionnements qui ont pu être observés sont inhérents à l'entreprise, dès lors « utopique », de créer un état de droit international.

La lecture de la Charte ne permet pourtant pas de voir dans le *secrétaire général de l'ONU* un exécutant servile de volontés ou raisons d'Etats, un mandataire docile du Conseil de sécurité ou de ses cinq membres permanents. Certes, la vie et l'efficacité de n'importe *quelle association dépendent* toujours de la volonté de ses membres.

L'ONU n'échappe pas à la règle, et les gouvernements qui, comme le pose le préambule de la Charte, ont « *associé leurs efforts* » pour la créer lui donneront, selon les périodes ou selon les conflits, la force qu'ils voudront bien (ou pourront bien parfois) lui donner.

La Charte de l'ONU prévoit un mode de fonctionnement, institue des organes, avec des fonctions, pouvoirs ou compétences, des droits et des obligations : tout un corpus de règles, une architecture dont il convient de se servir avant de crier à l'échec, à la faiblesse, à l'utopie. A la faute des autres.

Au fil de ses interventions dans la presse, M. Boutros-Ghali a fait beaucoup pour renforcer la vision très médiatique d'une impuissance inhérente à la machine ONU. Ainsi est née l'image d'un secrétaire général portant sur ses épaules toutes les misères d'une structure prétendument faite d'irresponsabilités plurielles.

La lettre et l'esprit de la Charte *des Nations unies, texte fondateur* du système, donnent au secrétaire général une tout autre mission, un tout autre pouvoir que ceux que M. Boutros-Ghali s'est appliqué à présenter au long de son mandat.

Grand spécialiste de *L'Organisation mondiale*, pour reprendre le titre d'un de ses ouvrages, le professeur Michel Virally écrivait que le secrétaire général « *assume, du fait de ses fonctions, une responsabilité personnelle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales* ». Il jouit, selon Virally, d'une autonomie de jugement qui ne doit connaître d'autre guide que les buts et principes de la Charte.

Ce constat pouvait s'inspirer, notamment, de déclarations de Dag Hammarskjöld, secrétaire général de 1953 à 1961, qui affirmait être « *au service de l'Organisation* [...], *au service des principes de la Charte et de ses buts* ». Dans un article sur « *le rôle du secrétaire général de l'ONU* » publié en 1971, U Thant, secrétaire général de 1961 à 1971, parlait pour sa part de « *responsabilité étendue* », « *d'obligation envers la communauté humaine* », de « *l'obligation de se vouer entièrement à la réalisation des buts et principes de la Charte* [...] ». Selon lui, l'article 99 de la Charte, qui donne au secrétaire général le pouvoir d'attirer l'attention du Conseil de sécurité « *sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales* », lui confère « *un droit tout à fait spécial, dépassant tous les pouvoirs qui ont jamais été reconnus au chef d'une organisation internationale* [et] *une responsabilité* [qui] *exigera de sa part l'exercice des plus hautes qualités de jugement politique, de tact et d'intégrité* ».

M. Boutros-Ghali a fait beaucoup pour renforcer la vision très médiatique d'une impuissance inhérente à la machine ONU. Il existe pourtant tout un corpus de règles dont il convient de se servir avant de crier à l'échec

A ces droits, devoirs ou obligations soulignés et développés par les théoriciens et praticiens de la fonction, s'ajoute la règle prévue dans la Charte selon laquelle « *dans l'accomplissement de leurs devoirs, le secrétaire général et le personnel* [du secrétariat] *ne solliciteront ni n'accepteront d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation* ». Si, donc, le secrétaire général peut être amené à devoir exécuter telle ou telle mission qui lui serait confiée par le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale de l'ONU, il ne pourrait, une fois cette mission confiée, prétendre expliquer ou justifier son éventuel échec au motif qu'il serait la proie de volontés étatiques antagonistes, fût-ce des Etats membres des organes qui lui ont confié la mission originelle.

Les Etats peuvent jouer un double jeu, tenir un double langage. C'est précisément le rôle du secrétaire général – libre, lui, de toute raison d'Etat ! – que d'incarner et défendre, dans ces cas, les principes et objectifs de l'ONU. Il n'est, pour le moins, pas certain que le combat engagé par Washington contre M. Boutros-Ghali à titre personnel ait pour objectif, ou simplement permette, un débat. Un débat qui placerait le secrétaire général – M. Boutros-Ghali ou son successeur – au cœur, au centre névralgique et décisionnel, d'une organisation qu'on voudrait voir fonctionner efficacement. Ce débat est celui que les citoyens doivent *avoir pour décider ce qu'ils veulent* faire de la maison onusienne.

***Olivier Russbach** est avocat au barreau de Genève.*

L'esprit de Gardanne

par Alain Krivine

GRAND branle-bas dans les *états-majors* politiques, où l'élection partielle de Gardanne est examinée à la loupe. Le candidat communiste, en tête au premier tour devant celui du Front national ; un second tour polarisé aux extrêmes : le chœur inquiet des médias y voit l'effet d'une démagogie anti-maastrichtienne de gauche et de droite, voire un réflexe localiste de village gaulois contre le parachutage de Kouchner.

La leçon est plus simple et plus profonde. D'élection partielle en élection partielle, la gauche commençait à s'habituer à soutenir au second tour la droite gouvernementale contre l'extrême droite fasciste, ou à rester spectatrice sur le bas-côté. A ce petit jeu, le FN est gagnant. Les dénonciations véhémentes de son racisme (désormais déclaré) ou de ses projets (de moins en moins masqués) satisfont les bonnes consciences, mais ne répondent en rien aux frustrations et aux angoisses dont se nourrit en profondeur un électorat – hélas ! – populaire : chômage, précarité, banlieues sinistrées, affaires plus ou moins classées, discrédit de dirigeants pleins de morgue.

La perspective d'une nouvelle alternance en 1998 n'a rien de rassurant à cet égard. Face à une droite traditionnelle déconfite, le retour au gouvernement d'un Parti socia*liste ligoté par la cohabitation* avec Chirac et résolu à respecter l'échéance de la monnaie unique en 1999 conduirait tout droit à une nouvelle désillusion catastrophique, et, vraisemblablement, à une nouvelle poussée du Front national. Le libéralisme mou de gauche, résigné à la camisole des critères de convergence, ne constitue pas une réponse au libéralisme musclé de Juppé.

C'est pourquoi le premier tour de Gardanne ne signifie pas une victoire des archaïsmes anti-européens sur le modernisme pro-Maastricht. Il illustre une réalité de plus en plus têtue : pour affronter le Front national, les dénonciations vertueuses ne suffisent pas.

Face aux grands défis de l'heure, il faut une autre politique, une autre solution claire. Comment, en effet, vaincre Le Pen sans inverser la pente du chômage, notamment par une réduction massive du temps de travail ? Comment lutter contre la xénophobie sans dé*fendre par principe l'hospitalité* républicaine dans l'affaire des sans-papiers ? Comment combattre l'exclusion, sans affirmer la priorité *des droits à l'emploi*, au logement, à la santé, à l'éducation publique, en un mot à tout ce qui est humain, par rapport à l'« *horreur économique* » et à l'impératif du profit à tout prix ?

*Comment lutter contre les dé*gâts écologiques et les catastrophes sanitaires en laissant libre cours à la jungle du marché ? Comment assurer l'égalité sociale et civique des femmes sans leur garantir l'accès à un véritable emploi, à des services sociaux, sans défendre les droits acquis (comme l'avortement) ? Comment bâtir une Europe solidaire, sociale et démocratique sans rejeter le corset monétaire, les privatisations, le démantèlement des services publics et de la protection sociale, qui sont en train de disqualifier tout projet européen auprès de la grande majorité qui en subit les conséquences ?

On ne coupera pas l'herbe sous le pied du Front national en éludant ces questions. Elles tracent une *véritable ligne de partage*. Pour s'imposer, la gauche doit s'engager sur la voie d'un véritable changement. Une nouvelle déception serait désastreuse. Tel est bien, au fond, le message de Gardanne.

La résistance et la contre-offensive se préparent sur le terrain, dans les luttes de décembre l'an dernier, dans le soutien aux *sans-papiers de Saint-Bernard*, dans les rassemblements contre les diktats du G 7 et du FMI.

Contre la droite et l'extrême droite, nous avons besoin d'une unité de type nouveau, non pour appliquer une politique de droite à peine tempérée, mais pour mettre en œuvre une politique vraiment à gauche, 100 % à gauche

Bien sûr, tous les démocrates doivent se mobiliser au second tour pour confirmer à Gardanne le résultat du premier tour, et on ne peut que se féliciter du désistement de Bernard Kouchner en faveur du candidat communiste. Mais cette opportunité de porter un coup d'arrêt à la résistible ascension du FN, de remobiliser la majorité abstentionniste revenue de tout – alors que nous aurions pu assister dans l'impuissance à un second tour entre un villiériste et un lepéniste – est devenue possible parce qu'au premier tour se sont retrouvés autour de Roger Meï les courants qui se sont déjà rassemblés contre la guerre du Golfe, pour un « *non* » *de gauche* à Maastricht, contre le plan Juppé ou dans les mouvements grévistes en cours, bref toutes les composantes d'une gauche résolument antilibérale.

Contre la droite et l'extrême droite, dans les luttes comme dans les élections, nous avons besoin d'une unité de type nouveau, non pour répéter les reniements de l'expérience mitterrandienne, non pour appliquer une politique de droite à peine tempérée, mais pour mettre en œuvre une politique vraiment à gauche, 100 % à gauche.

Espérons que le Parti communiste saura donner une ampleur nationale à l'expérience de Gardanne. Espérons que le Parti socialiste *saura en tirer la leçon* cuisante : devant l'exaspération sociale croissante, une proposition de gestion « *loyale* » et « *responsable* » de l'Europe sauce financière n'est même plus payante électora*lement*.

Mais la politique est affaire de rapports de forces : plutôt que de compter sur la lucidité soudaine des dirigeants socialistes, il faut faire bouger le paysage au sein même de la gauche et modifier le rapport des forces. En s'unissant sur le terrain, autour de quelques principes élémentaires, par-delà les engagements de chacun et dans le respect de l'identité de tous, des militants communistes, écologistes, socialistes critiques, ou d'extrême gauche, ont frayé un chemin. Ensemble, ils ont apporté un début de réponse aux menaces de la droite et aux abandons de la gauche. C'est sur ce chemin qu'il est possible et nécessaire d'avancer.

***Alain Krivine** est porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).*

Thomson Multimédia à l'encan

par Elie Cohen

LE gouvernement a tranché : Matra reprend Thomson. Cette décision permet la constitution d'un grand groupe de défense dans lequel c'est la PME qui absorbe le géant européen. Elle fait deux victimes : SGS-Thomson, qui est abandonnée à son sort puisque Matra refuse de reprendre l'activité composants, et Thomson Multimédia, qui est cédée au coréen Daewoo.

Ainsi Jacques Chirac a décidé de confier l'avenir de l'industrie française de défense à Matra, un mini-conglomérat, dont *le* contrôle est mal assuré par Jean-Luc Lagardère, dont les principaux actionnaires deviennent les fonds de pension anglo-saxons et dont la base technologique est éclatée en une *multitude de joint-ventures*. Et, pour favoriser cette « *solution nationale* », un gouvernement gaulliste a décidé de réserver à Thomson Mulimédia le sort de sous-traitant d'un conglomérat coréen *sous-développé* technologiquement.

Et pourtant Thomson Multimédia, qui était au bord de l'abîme en 1992, a amorcé depuis son redressement, réorganisé son outil de production au niveau mondial, tout en se redéployant pour devenir le « leader » mondial de la télévision numérique.

Les tenants de la solution Matra invoquent, la mine attristée, les pertes chroniques de l'entreprise et le déclin du secteur de l'électronique grand public. Mais à qui fera-t-on croire que des pertes programmées par l'Etat actionnaire justifient la mise à l'encan ? Thomson Multimédia a été privée des royalties de ses brevets alors qu'elle investissait, elle a payé des agios exorbitants parce que l'Etat a refusé de la recapitaliser au moment où il fallait effacer le coût des errements passés. Par manque de ressources elle a différé les restructurations en Europe. Tous ces faits sont bien connus. Comment alors une solution aussi étrange que la cession de Thomson Multimédia à Daewoo a-t-elle fini par *s'imposer* ?

Trois raisons qui tiennent à la perversion de la relation Etat-entreprises publiques, au calendrier des privatisations et à la pénurie structurelle de capitaux dans le capitalisme français expliquent qu'une telle solution soit aujourd'hui adoptée.

Thomson Multimédia fut de 1982 à 1992 l'enfant non désiré du groupe Thomson. En arrivant à la tête du conglomérat technologique créé par rachats successifs par ses prédecesseurs, Alain Gomez veut consolider ce qui constitue à ses yeux le cœur du groupe : l'activité « défense ». Il obtient des différents gouvernements la possibilité de recentrer le groupe sur quelques métiers.

Ne parvenant pas à vendre l'activité grand public, il *décide* de sortir par le haut en échangeant son activité électronique médicale contre l'activité grand public de General Electric (RCA-GE). Il pense ainsi que, à défaut d'être le *leader technologique du secteur, il* peut exister en contrôlant une part significative du marché mondial. Au passage, il handicape gravement l'entreprise en cédant à GE pour un montant forfaitaire déri*soire la jouissance du portefeuille* de brevets jusqu'en 1998.

Pour des raisons qui tiennent à l'impécuniosité du groupe Lagardère, on s'apprête à céder le contrôle d'un groupe qui deviendra mécaniquement rentable à partir de 1999

Mais, fondamentalement peu intéressé par l'activité grand public, il en abandonne la stratégie et la gestion à des commis désignés par l'*Etat. Thomson va donc décliner*. Privée de fonds propres, des royalties de ses brevets, accablée par une dette qui va croissant, Thomson voit ses positions commerciales et ses résultats d'exploitation se dégrader. Alain Gomez en est conscient, mais il connaît la règle du jeu : plus une entreprise pubique perd d'argent, plus elle s'endette et plus la responsabilité des pouvoirs publics est engagée.

C'est dans ce contexte qu'il élabore, sans succès, plusieurs scénarios de reprise des activités civiles du groupe par France Télécom et le CEA sous le règne éphémère de Edith Cresson. Mais il arrive que la logique de l'échec puisse être stoppée. A compter de 1992, et grâce à la détermination de ses nouveaux *dirigeants*, Thomson Multimédia amorce son redressement dans les activités traditionnelles (TV, magnétoscopes et tubes), saute avec détermination dans le train de la TV numérique (Direct TV) et pré*pare les produits du futur* (DVD, Open TV, etc.).

Portée par un marché américain en pleine expansion, Thomson Multimédia redresse rapidement ses comptes d'exploitation, renouvelle *ses gammes*, *rationalise son* outil de production et devient « leader » mondial de la TV numérique. Le marasme récent de la consommation, la multitude de marques à gérer et les ratés d'un « *design* » *trop audacieux* expliquent qu'en Europe le succès n'ait pas été aussi rapide.

Mais, au même moment, Alain Gomez continue à jouer le jeu très français du manager public en quête de capitaux publics pour redresser ses comptes, voire pour gagner le privilège d'être privatisé, ce qui le conduit à différer la solution des problèmes qu'il a lui-même créés à Thomson Multimédia.

Quant au Trésor, légitimement économe de ses deniers tant qu'il n'y a pas d'insurrection dans les rues, il refuse toute recapitalisation de l'entreprise. Thomson Multimédia est donc perclus de dettes et de contraintes. Elle est le double otage de son actionnaire et de l'Etat dans un secteur ou les concurrents s'appellent Philips, Matsushita et Sony et restructurent à coup de milliards de dol*lars* !

La situation aurait pu durer ainsi quelques années de plus si Jacques Chirac n'avait pas décidé de restructurer l'industrie d'armement en la privatisant. Thomson Multimédia s'est trouvée ainsi mise à l'encan dans la pire situation imaginable : retournement de cycle, exploitation grevée par les dépenses de recherche et développement mais privée des revenus des licences, bilan dégradé par le niveau d'endettement.

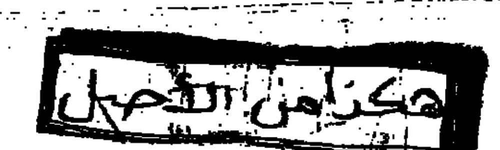
Dans tout autre pays qu'en France, les fondamentaux auraient malgré tout été pris en considération. Mais voilà, nous sommes en France, et l'Etat, avec son inconséquence coutumière, veut se débarrasser du problème plutôt que de promouvoir l'un de nos rares atouts dans le domaine des technologies de l'information.

Jacques Chirac ayant décidé de céder Thomson en bloc, le candidat à la reprise retenu, Matra, a annoncé qu'il céderait immédiatement le contrôle de Thomson Multimédia au groupe coréen Daewoo, connu dans le secteur pour être un producteur bas de gamme suiviste technologiquement, sans ressources en développement. *De surcroît*, avant même d'avoir racheté Thomson, Daewoo formule des exigences en matière de recapitalisation de subventions et de fonds de recherche !

Ainsi, pour des raisons qui *tiennent essentiellement* à l'impécuniosité du groupe Lagardère, on s'apprête, dans l'indifférence générale, à céder le contrôle d'un groupe qui pèse 5 000 emplois en France et 40 000 dans le monde, *dont les recherches ont été longtemps* soutenues par l'Etat français et qui, à partir de 1999, deviendra mécaniquement rentable.

Le paradoxe de la situation présente réside dans le fait qu'une solution *s'impose alors qu'elle* aurait été impensable dans un contexte colbertiste ou libéral. Si la France avait encore une ambition industrielle, elle ne laisserait pas Thomson Multimédia passer sous contrôle coréen. *Si la France avait* été un pays libéral, acceptant les disciplines de marché, Thomson Multimédia aurait disparu il y a dix ans, ou aurait été recapitalisée et redressée avant d'être cédée. Mais la France est un curieux pays qui a l'art de cumuler le pire des deux systèmes.

***Elie Cohen** est directeur de recherche au CNRS.*



HORIZONS

PORTRAIT



L'aigle à deux têtes de Jean-Luc Lagardère

Ingénieur de formation, le PDG de Matra-Hachette a su adapter son esprit de conquête à sa double ambition industrielle, dans l'électronique et la communication, puis à sa vocation de financier. La reprise de Thomson confirme le goût du risque et l'appétit exceptionnel de ce Gascon

UN parcours hors du commun. Avec quelques embûches. Mais Jean-Luc Lagardère n'est homme ni à s'autocélébrer, ni à s'autocensurer.

Du côté de ses réussites, d'abord. A l'âge de quarante-neuf ans, en 1977, ce modeste ingénieur issu de l'Ecole supérieure d'électricité prend la présidence de Matra. A soixante-huit ans, en 1996, M. Lagardère, qui s'est hissé entre-temps à la tête d'un empire touche-à-tout, industriel, médiatique autant que financier, de 52,6 milliards de francs pour 49 000 salariés, reçoit l'autorisation du chef de l'Etat de s'approprier Thomson pour conduire ce groupe national d'électronique sur la voie de la privatisation en le fusionnant avec Matra.

Du côté des échecs, ensuite, du moins des échecs dont il revendique *« solitairement »*, confie-t-il, la responsabilité. A soixante-trois ans, en 1991, Jean-Luc Lagardère doit jeter l'éponge à La Cinq, une chaîne de télévision où il a succédé à Robert Hersant, mais si lourdement endettée qu'elle a entraîné dans sa chute l'un des fleurons du groupe, Hachette, qui a dû être recapitalisé, puis fusionné avec Matra.

Né en 1928 à Aubiet, dans le Gers, M. Lagardère a tout du Gascon tel que la légende en trace le portrait. Et, d'abord, il y a du panache dans ce nom-là, il y a aussi du ferrailleur chez cet homme-là. Monté à Paris, de son école communale, à l'âge de douze ans, parce qu'il devait suivre son fonctionnaire de père, M. Lagardère se refuse cependant à ressembler à Rastignac. Il tient trop à ses origines paysannes, qui, explique-t-il volontiers, font qu'il aime bien voir les coups arriver d'assez loin.

Brun, la mèche longtemps rebelle qu'il aura su domestiquer, l'oeil noir, le sourire éclatant, quasiment carnassier, Jean-Luc Lagardère aura eu trois vies, successivement. Une carrière d'ingénieur, une ambition d'industriel et une vocation de financier, celle-là même qui lui a fait gagner Thomson et qui lui vaut déjà quelques jalousies de ses « confrères » en armement, quand ces derniers considèrent qu'il a les yeux plus gros que le ventre.

Frais émoulu de Sup-Elec, M. Lagardère entre en 1951 chez Dassault. Le jeune ingénieur y est responsable, déjà, d'un département d'électronique. Mais la grande aventure commencera, en réalité, douze années plus tard. En 1963, le voilà élu par Sylvain Floirat – qui l'intronisera aussi à Europe 1 – et Marcel Chassagny, disparus depuis, et nommé à Matra, une société électronique quasi familiale, de taille en tout cas modeste, qui n'a rien à voir avec le puissant groupe actuel. Matra ne travaille à l'époque que pour le militaire. Elle dispose d'un état-major compétent et secret, *« une matière grise »* dira, plus tard, l'intéressé, qui lui laisse espérer des réalisations significatives.

Le trait de génie de M. Lagardère, dont les choix seront entérinés par la famille Chassagny, est de comprendre – voilà une trentaine d'années – que l'affaire ne pourra se développer que si, à partir de son fonds de commerce militaire, elle se diversifie dans des technologies de pointe telles que les automatismes, les télécommunications, l'informatique, la recherche offshore, les transports urbains et jusqu'à l'automobile. Il a une autre qualité : il sait s'entourer, constituer des équipes, il sait les entraîner, les motiver. Jean-Luc Lagardère tient du chef de bande. Il a une autre formule : *« J'aime*, explique-t-il, *la chaleur d'une équipe. »* Et, quand il sait être en verve, il ajoute : *« une équipe qui gagne »*, en oubliant cependant que l'automobile, par exemple, ne fut pas un succès et que son activité de sponsor, plus tard, à la tête d'une équipe de football, comme le Racing-Club de Paris, n'a pas été à la hauteur de son ambition.

Il n'en demeure pas moins que le capitaine Lagardère de l'équipe Matra a compris que l'innovation est toujours payante. A la condition que le « patron » donne de lui-même, qu'il montre l'exemple, qu'il ouvre la voie et qu'il démontre qu'il n'y a pas de stratégie conquérante sans prise de risques. Il lui arrive de le prouver – encore aujourd'hui – en défiant son propre fils, Arnaud, et ses collaborateurs au tennis, voire à ski, ou dans sa propriété de Normandie, où sa passion des chevaux lui a fait édifier un élevage qu'il dorlote, quand il le peut, en fin de semaine.

En 1977, Jean-Luc Lagardère devient PDG de Matra. *« Cela ne me gêne pas*, dira-t-il, *de travailler pour la défense. Je ne me considère pas comme un marchand de canons. »* D'autant que, pour lui, déjà, il existe, notamment en Occident, un transfert de la technologie militaire vers les secteurs civils grâce à *« l'effet-locomotive »* de la technologie. A ses directeurs, il explique volontiers que la pérennité d'un groupe doit s'ancrer sur plusieurs *« piliers »* et que, si on ne sème pas à tous les vents, c'est-à-dire si l'on sait insuffler *« l'esprit matracien »* partout où le groupe a peu à peu étendu ses ramifications, la récolte sera riche, qu'il s'agisse d'armement, d'équipements spatiaux, de bureautique, de microélectronique, de communications, etc. Et, pour M. Lagardère, cet esprit maison, ce fameux esprit *« matracien »*, est l'esprit de conquête.

MATRA va donc, de ce pas, partir à la conquête. En attirant ce que Jean-Luc Lagardère n'est pas ; à savoir, notamment, des anciens de l'Ecole nationale d'administration (ENA) ou de Polytechnique qui appartiennent à des sensibilités politiques différentes et ont fréquenté les cabinets ministériels qui comptent, au point que leur « patron » dispose, dit-on, d'un carnet d'adresses à nul autre pareil dans les sphères de décision à Paris. Aujourd'hui, par exemple, M. Lagardère ne tutoie-t-il pas Jacques Chirac en privé ? Au fil des années, le groupe de défense Matra, sur la base de ses réussites acquises dans les domaines des satellites, des missiles ou des matériels militaires dits C3I (commandement, contrôle, communication et intelligence) va lancer ses tentacules en direction d'une série de métiers spécialisés qui l'amèneront à peser très lourd.

D'une stature d'industriel, M. Lagardère va progressivement passer à celle d'un financier qui évite de mettre tous ses oeufs dans le même panier. Tout en admettant qu'il y a des métiers qu'il connaît mieux que d'autres et que, *« pour ne pas faire joujou »*, il faut dès lors savoir déléguer. Ainsi, acquérant Europe 1 Image et sons, il convient – sous un regard soupçonneux qui lui fait surveiller de près une radio vivant de la publicité – qu'il faut laisser aux journalistes et aux artistes le soin d'exercer leur métier dans un esprit jeune, dynamique, gai et optimiste.

> « Cela ne me gêne pas de travailler pour la défense. Je ne me considère pas comme un marchand de canons »

Au bout du compte, on a dit du groupe Lagardère qu'il pratiquait au moins neuf métiers différents qui tournent, pour l'essentiel, autour des hautes technologies (espace, défense, télécommunications, transport), de l'automobile et de la communication-media (depuis l'édition jusqu'à la production audiovisuelle en passant par la distribution et les services).

D'une affaire moyenne, Matra, M. Lagardère, avec son esprit sportif, le goût du risque et avec un appétit à toute épreuve, a fait un empire dont l'amateur de chevaux qu'il est doit tenir les rênes d'une main ferme.

Car l'expansion du groupe n'est pas sans danger, et l'homme décontracté dont il veut donner l'image doit veiller au grain quand les tempêtes s'annoncent, puis s'amoncellent sur sa tête. De ce point de vue, l'année 1992 sera une terrible épreuve. Pour la société Hachette, que Jean-Luc Lagardère a rachetée en 1981, La Cinq, cette chaîne de télévision privée dont elle est l'opératrice après avoir succédé à Robert Hersant, est quasiment la Berezina. Tout va se conjuguer : l'erreur radicale de vouloir rivaliser avec TF 1, l'effondrement du marché publicitaire et les aléas de la réglementation française, vont sonner le glas des ambitions télévisuelles du groupe Hachette – au point d'y engloutir pratiquement la quasi-totalité de ses fonds propres – et obliger M. Lagardère à mettre la clé sous le paillasson de La Cinq, à licencier ses personnels et à se demander comment éponger les pertes sans perdre le contrôle du navire.

« La mort de La Cinq, dira quelques mois après, à ses actionnaires, le PDG du groupe Hachette, dans une confession qui fera date, *est mon plus grave échec. »* M. Lagardère s'est comparé à un boxeur qui, soûlé de coups, met un genou à terre et, tournant son regard vers le coin de ses soigneurs, ne reçoit d'aide de personne. Certes, Hachette a les reins solides, mais son PDG sait que son image est ternie et qu'il joue bel et bien – sauf Meccano financier miracle – l'avenir de son propre empire.

Les banquiers et les créanciers font grise mine entre-temps. Ou plutôt, ils suggèrent à M. Lagardère de consolider les structures financières du groupe pour empêcher une gangrène qui s'étendrait un peu plus. De quelle manière ? En rapprochant Hachette, dont les comptes sont asséchés, et Matra, qui continue de tourner bien avec les commandes de l'Etat et les exportations d'armements. Les esprits chagrins, et il y en existe jusque dans le groupe de Jean-Luc Lagardère, ricanent : c'est le mariage de la carpe et du lapin, celui des éditeurs avec les marchands de missiles. C'est la secousse de La Cinq qui va permettre à cet *« aigle à deux têtes »*, comme le décrit lui-même M. Lagardère, de rebondir et d'unifier le groupe *« en faisant circuler le cash-flow »* pour investir dans les domaines les plus prometteurs. Au passage, tout de même, la facture de La Cinq sera partiellement épongée par la plus-value tirée d'une opération immobilière, la vente de l'immeuble des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) à Paris. Mais le fait est là : Jean-Luc Lagardère reste maître à bord.

SOUS ses allures de play-boy bronzé en permanence, l'homme a, en fait, de la ressource. Il va profiter de cette aventure, de laquelle tout autre que lui ne serait pas sorti totalement indemne, pour transformer en 1992 les structures juridiques et financières du groupe Lagardère, et pour en simplifier l'organigramme. L'entreprise Matra-Hachette, qui coiffera neuf filiales de production après fusion, prendra le visage d'une commandite par actions, avec deux gérants associés commandités : Jean-Luc Lagardère, à titre personnel, et une société qu'il contrôlera et qui rassemblera ses principaux collaborateurs, dont certains le suivent depuis des décennies.

Grâce à ce statut, qui instaure un conseil de surveillance où les banquiers du groupe sont présents, M. Lagardère conserve le contrôle de la gestion avec quelque 10 à 13 % des actions. Mais, comme associé gérant à titre personnel, il est responsable du passif sur ses biens propres.

De même, Jean-Luc Lagardère intronise à ses côtés son fils, Arnaud, comme successeur. Le jeune homme a alors trente ans. Il ira faire ses classes aux Etats-Unis. A son entourage, son père le présente comme le garant de la continuité du patrimoine et de l'indépendance du groupe. Sera-t-il son successeur ? M. Lagardère fustige le népotisme de certains entrepreneurs. *« Personne*, observe-t-il quand on lui demande s'il forme son fils pour prendre la suite, *n'échappe à la loi de la nature qui fait que le vrai patron n'est pas reconnu par les galons qu'il porte sur ses épaules, mais par la légitimité qu'il pourra acquérir auprès de tous. »*

Durant la bataille qui l'a opposé à Serge Tchuruk, le PDG du groupe Alcatel Alsthom, Jean-Luc Lagardère aura passé plus de temps à persuader les décideurs qu'il était l'homme de la situation qu'il n'en a dépensé à prévoir par qui sera présidée Thomson-Matra une fois qu'il aura disparu.

« Je ne veux pas faire le héros de la guerre 1914-1918, a-t-il dit un jour à ses actionnaires pour se justifier de l'intérêt qu'il portait à la reprise de Thomson. *Mais voilà plus de quarante ans que l'électronique de défense est ma culture »*. Et d'ajouter, en évoquant les matériels conçus par Matra : *« J'ai la faiblesse de penser que c'est une opportunité pour la France, parce que ces équipements s'exportent et permettent à la politique étrangère de notre pays de s'affirmer ici ou là, ou d'aider des pays, qui sont nos amis, à se protéger et à garder leur indépendance. »*

Quand il est en veine de confidences, M. Lagardère donne l'impression, bien qu'il se dise *« un fervent européen »*, d'avoir une certaine idée de la France. Et, quand il évoque l'avenir, celui de la génération des quarante à cinquante ans, dont il aime à disserter, c'est, précise-t-il, d'une Europe confédérale qu'il parle, en attendant une Europe fédérale, *« un jour lointain, peut-être »*, une Europe attachée à la terre. Car c'est un des traits de caractère de Jean-Luc Lagardère que de se complaire ainsi à tracer de grandes orientations. Sans vouloir se laisser entraîner, comme il le dit aussitôt, sur le terrain de la métaphysique. *« Ça n'est pas mon fort*, commente-t-il dans son éternel sourire. *Et, en tout cas, c'est une réflexion que je n'introduis pas dans ce domaine de la technologie de défense que je sers depuis quarante-quatre ans avec la même ferveur. »*

Jacques Isnard
Dessin : Pancho

PRIVATISATION En confiant l'avenir de Thomson au groupe Lagardère, le gouvernement espère voir naître une force de frappe commerciale à l'exportation particulièrement performante dans le domaine de la défense. Cette logique industrielle a conduit à écarter Alcatel Alsthom, trop faible dans les industries de défense. ● LE PRIX de vente au franc symbolique et la recapitalisation d'un montant de 11 milliards de francs, s'explique, selon le gouvernement, par la mauvaise situation financière de Thomson endetté de 25 milliards de francs. Le groupe va racheter des actions Thomson-CSF aux minoritaires mais céder les 17 % détenus par celui-ci dans SGS-Thomson, ce qui limitera le coût du rachat. ● LE PÉRIMÈTRE du groupe Lagardère pourrait évoluer et la stratégie de Hachette devra être éclaircie. ● DES RÉACTIONS HOSTILES se sont multipliées parmi les syndicats et les partis d'opposition. Le titre Lagardère Groupe était, jeudi matin, réservé à la hausse.

Les syndicats contestent la vente de Thomson au groupe Lagardère

Le gouvernement a voulu constituer le numéro deux mondial de l'électronique de défense. Les salariés s'inquiètent de la cession de la filiale multimédia au coréen Daewoo

TOUT AU LONG de la journée du mercredi 16 octobre, les représentants du gouvernement français se sont employés à expliquer la décision de confier le sort du groupe public d'électronique Thomson SA au groupe privé Lagardère, annoncée en début de matinée (*Le Monde* du 17 octobre). Le choix s'est opéré dans l'optique d'une *« logique industrielle de défense »*, ont indiqué, lors d'une conférence de presse en milieu de journée, Jean Arthuis, ministre de l'économie, Charles Millon, ministre de la défense, et Franck Borotra, ministre de l'industrie, qui, ayant soutenu la candidature d'Alcatel Alsthom, apparaissaient peu à l'aise.

Devant l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, le premier ministre, Alain Juppé, a assuré que le choix du groupe Lagardère était, dans le domaine de la défense, *« la solution qui permettait d'assurer au mieux nos intérêts »* et que le nouvel ensemble qui naîtra de cette opération *« se situera au deuxième rang mondial de l'électronique professionnelle et constituera un ensemble intégré capable de fournir des systèmes d'armes clés en main, avec une force de frappe commerciale à l'exportation sans équivalent sur le marché européen »*.

LE VOLET FINANCIER

La solution Lagardère consiste à racheter les 58 % détenus par Thomson SA dans Thomson-CSF et à rapprocher les activités d'électronique militaire et professionnelle de ce dernier avec celles de Matra dans la défense, l'espace et les télécommunications. L'entité Thomson-Matra qui en résultera sera contrôlée à 60 % par le groupe Lagardère. Thomson Multimédia, la filiale à 100 % de Thomson SA spécialisée dans l'électronique grand public, sera, pour sa part, cédée en totalité au groupe sud-coréen Daewoo Electronics.

L'explication de texte gouvernementale a également porté sur le volet financier de l'opération. Pourquoi la vente de Thomson SA se fait-elle au franc symbolique ? Pourquoi l'Etat va-t-il procéder à une recapitalisation de 11 milliards de francs de Thomson ?

Les dettes de Thomson SA sont évaluées à 9 milliards de francs et celles de Thomson Multimedia à 14 milliards de francs. Cela devrait se traduire, fin 1996, pour Thomson SA par *« une situation nette comptable négative de 6 milliards de francs »*, a souligné Jean Arthuis, qui a précisé que la recapitalisation intègre les risques de pertes durant plusieurs années pour Thomson Multimédia.

Où l'Etat trouvera-t-il ces 11 milliards ? *« Nous trouverons les moyens nécessaires »*, s'est borné à indiquer Jean Arthuis. De nouvelles opérations de privatisation sont à attendre, car, si l'Etat a récolté environ 15 milliards de francs avec les privatisations en 1996, il en a dépensé 6 à 7 milliards pour des dotations en capital. Le solde n'est pas suffisant pour couvrir l'opération Thomson.

La vente pour le franc symoblique et surtout la recapitalisation massive de Thomson devraient se traduire pour la nouvelle entité Thomson-Matra par *« 17 milliards de francs de fonds propres et aucun endettement »*, selon Alain Juppé. Cela n'empêchera pas le groupe Largardère de devoir ouvrir un tout petit peu son portefeuille. Il proposera aux actionnaires minoritaires de Thomson-CSF (42 % du capital) de racheter leurs actions à 156 francs le titre, soit 5 francs de moins que le cours actuel. Si tous acceptaient, l'opération représenterait un débours de 7,8 milliards de francs.

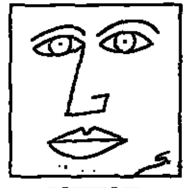
Mais la facture sera certainement moins élevée. Tout d'abord parce que Lagardère proposera, pour une partie des titres qu'ils détiennent, que les minoritaires restent au capital de Thomson-CSF qui deviendra Thomson-Matra. Ensuite parce que Lagadère va vendre les 17,3 % détenus par Thomson-CSF dans le fabricant de semi-conducteurs SGS-Thomson. L'opération devrait rapporter environ 2 milliards de francs. L'Etat, par l'intermédiaire de deux de ses entreprises publiques, devra encore mettre la main à la poche. Tous deux actionnaires de SGS-Thomson, CEA-Industrie et France Télécom sont tenus de racheter cette participation en vertu d'un accord conclu en 1992. Avant de céder Thomson, l'Etat devra également racheter pour 2,9 milliards de francs la participation de 21,9 % dans Thomson détenues par le Consortium de réalisation, organisme chargé de céder les anciens actifs du Crédit lyonnais. Ce qui porte le coût total, pour l'Etat, de la privatisation de Thomson à 16 milliards de francs.

L'utilisation des 11 milliards de francs de recapitalisation sera à la discrétion du groupe Lagardère. Il lui reviendra ainsi de fixer la part dévolue au désendettement de Thomson Multimédia. Soon Hoon-bae, le président du groupe sud-coréen, a indiqué, jeudi 17 octobre, qu'il paiera le franc symbolique pour cette acquisition. Il a ajouté que Daewoo va toutefois prendre à sa charge une partie de l'endettement de Thomson Multimédia, sans préciser le montant.

Philippe Le Coeur

Noël Forgeard, un « Lagardère boy »

QU'ON NE SE FIE PAS à son air frêle, voire fragile, et souriant ! A bientôt cinquante ans, Noël Forgeard, polytechnicien et ingénieur en chef au corps des mines, a (déjà) une longue tradition d'industriel de l'armement derrière lui. Il sera le premier PDG du nouveau groupe Thomson-Matra,



PORTRAIT

après avoir présidé, depuis 1990, Matra Défense Espace, où il a su gagner la confiance de Jean-Luc Lagardère. C'est en 1978 que M. Forgeard, auprès de Joël Le Theule, fait connaissance avec l'industrie de haute technologie, d'abord au ministère des transports, puis au ministère de la défense. En 1980, il restera conseiller technique de Robert Galley au ministère de la défense.

Ce néo-gaulliste quitte l'administration à l'arrivée de la gauche au pouvoir. On lui reprochera d'avoir « pantouflé ». Mais, en fait, il n'entre pas dans un groupe d'armement, car la loi le lui interdit pour un temps. Il est appelé par Raymond Lévy, un autre X-Mines, à diriger une filiale du groupe d'acierie Usinor-Sacilor. En mars 1986, Noël Forgeard rejoint le cabinet de Jacques Chirac, premier ministre de la première cohabitation, où il est chargé des affaires industrielles. A Matignon, il travaille aux côtés de Jean Picq, l'actuel secrétaire général de la défense nationale, et de Bruno Racine, aujourd'hui chargé de mission auprès d'Alain Juppé.

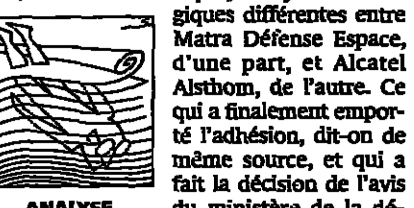
Mais, dès juin 1987, M. Lagardère débauche Noël Forgeard, en qui il a décelé une expérience de premier ordre en matière de défense, de stratégie et d'industrie de pointe. A quarante et un ans, M. Forgeard reçoit la mission de diriger les branches défense et espace de Matra. Moins de deux années après, il en devient le PDG. Dans ce milieu de l'armement, où sa jeunesse étonne mais où sa compétence est reconnue, Noël Forgeard va gagner son bâton de maréchal. Ne jurant que par la nécessité de bâtir l'Europe, il signe – en totale entente avec M. Lagardère, qui partage sa *« britannico-mania »* – des accords de coopération avec des groupes britanniques : d'abord, avec GEC Marconi dès 1990, et, cet été, avec British Aerospace (BAe).

Sur le dossier Thomson, M. Forgeard s'est démené : il a fait les antichambres ministérielles et rencontré la presse. Il est sur tous les fronts à la fois. A lui seul, il est une *« force de frappe »* de conviction. Ses détracteurs – il en a quelques-uns chez Thomson, où la longue rivalité commerciale avec Matra a laissé des cicatrices – disent que *« ce Lagardère boy »* est *« un lobby tous azimuts »*, tout en reconnaissant qu'il vaut mieux l'avoir dans son camp.

J. I.

Matra l'emporte par souci de « logique industrielle et militaire »

DEPUIS HUIT MOIS, dit-on au ministère de la défense, où le point de vue des utilisateurs militaires a été entendu, on avait mis à l'étude une *« solution binaire »* pour Thomson, c'est-à-dire des projets ayant des logiques différentes entre Matra Défense Espace, d'une part, et Alcatel Alsthom, de l'autre. Ce qui a finalement emporté l'adhésion, dit-on de même source, et qui a fait la décision de l'avis du ministère de la défense, c'est une double considération : la nécessité de maintenir une cohérence industrielle, face à des besoins militaires, et la capacité du nouveau groupe à être compétitif à l'exportation.



ANALYSE

La cohérence industrielle, d'abord. Matra avait sur Alcatel l'avantage d'incarner, une fois fusionné avec Thomson, un ensemble intégré verticalement, produisant depuis les satellites jusqu'aux missiles en passant par les systèmes d'information, à l'instar de ce qu'on constate avec les restructurations en cours aux Etats-Unis. Ainsi constitué, le groupe Thomson-Matra donne naissance, pour les états-majors, à un fournisseur de taille mondiale (le deuxième, à égalité avec Hughes, derrière Lockheed Martin Loral aux Etats-Unis) dans la haute technologie militaire. Il est censé couvrir les besoins de A jusqu'à Z en systèmes d'armes (missiles air-air, air-sol ou sol-air, armement et munitions dits *« intelligents »*) et en systèmes électroniques de défense (surveillance, détection, contrôle, commandement et communication).

La capacité à être compétitif à l'exportation, ensuite. C'est une donnée qui a retenu l'attention du gouvernement et que le ministre de la défense, Charles Millon, a explicitée, mercredi 16 octobre, en précisant que Thomson-Matra doit pouvoir livrer des systèmes d'armes *« clés en mains »*. Il est vrai que les clients étrangers se montrent sensibles à cet aspect du problème.

Cependant, si la logique est celle-là, elle aurait pu, dès lors, guider un autre choix : la constitution d'un groupe alliant des porteurs de systèmes d'armes (les fabricants d'avions et d'hélicoptères) à des équipementiers (des *« missiliers »* ou des électroniciens) dans les armes aéroportées, comme cela est pratiqué aux Etats-Unis. Concrètement, Thomson aurait dû plutôt être associé, dans une telle logique, au nouveau groupe que tentent de former Dassault-Aviation et Aerospatiale. Cette éventualité avait déjà été envisagée, pour être écartée, avant que l'ancien PDG de Thomson, Alain Gomez, ne choisisse, pour retarder la privatisation, de faire valoir tout l'intérêt d'un rapprochement franco-britannique, avec GEC Marconi.

QUERELLE FRANCO-FRANÇAISE

Quoi qu'il en soit du passé, la fusion Thomson-Matra crée à terme une situation qui pourrait inciter le nouveau groupe à vouloir jouer le « noyau dur » d'un regroupement plus global de ces métiers de l'électronique de défense en Europe. Ainsi, Matra a déjà noué des liens stratégiques forts, de part et d'autre de la Manche, avec GEC (pour les satellites) et avec BAe (pour les missiles). Le groupe Lagardère n'a jamais fait mystère de son ambition à consolider autour de lui la position de la France dans ces deux secteurs. En 1995, déjà, puis au récent Salon international de Farnborough encore, les dirigeants de Matra ont martelé leur projet de reprendre les activités satellites et missiles du groupe Aerospatiale, privatisable à l'issue de sa fusion avec Dassault. Avec le souci avoué d'éviter les *« duplications »* éventuelles – qualifiées de *« luxe national »* chez Matra – entre les deux entreprises.

Devant cette perspective qui ressemble fort à une querelle franco-française et qui mènerait tout droit à un manque de concurrence, M. Millon a souligné qu'il n'était pas question d'*« aller à une situation de monopole »*.

Le ministre de la défense a ajouté que la France tient à la constitution de sociétés communes, dans les satellites et les missiles, entre le groupe allemand DASA et Aerospatiale. Ce projet, qui est discuté depuis deux à trois ans, sera examiné, de nouveau, le 9 décembre à Bonn, lors d'un sommet franco-allemand, et il soulève un vent de discorde des deux côtés du Rhin (*Le Monde* du 15 octobre). L'Allemagne est courtisée à l'heure actuelle par Lockheed Martin Loral, soutenu par l'administration américaine, et se voit proposer, à peu de frais pour elle, une alliance transatlantique dans les satellites et les missiles. Dans ces conditions, DASA, qui possède aussi 3,2 % du capital du groupe Lagardère et qui est représentée au conseil d'administration, devra analyser, avant la réunion de Bonn, les conséquences que le choix de Matra pour Thomson fait peser sur les restructurations européennes telles que peut les imaginer le gouvernement français.

Jacques Isnard

Hachette va devoir clarifier sa stratégie et renforcer sa cohésion

LE PAYSAGE de la communication en France est structuré autour de deux grands groupes : Havas et Hachette. La reprise de Thomson par le groupe Lagardère pose à nouveau la question de la stratégie d'Hachette dans la communication. Alors que le groupe Lagardère réalisait 60 % de son chiffre d'affaires dans ce secteur (30,7 milliards de francs sur 52,5 milliards en 1995), cette activité ne devrait représenter qu'un tiers des activités du nouvel ensemble. Cet inversement des priorités relance l'hypothèse d'une scission des deux parties du groupe.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires en juin, peu après le « split » du groupe de Jérôme Seydoux entre Chargeurs et Pathé, Jean-Luc Lagardère déclarait : *« Je n'exclus pas qu'un jour la scission se fasse, dans la mesure où, à un certain moment, on verra que les deux domaines se développeront mieux tout seuls ou avec d'autres associations. »*

L'ensemble des activités de communication a été réuni, en juin, au sein de Hachette SA, lors de la suppression de Matra-Hachette. Hachette SA, présidé par Jean-Luc Lagardère, a son propre conseil d'administration, composé de Philippe Camus, directeur financier, Pierre Leroy, secrétaire général, et de trois responsables du secteur de la communication : Jacques Lehn, directeur général, chargé des médias, Gérald de Roquemaurel, vice-président d'Hachette Filipacchi Presse, et Arnaud Lagardère, responsable du multimédia.

Le secteur de la communication a besoin de clarifier sa stratégie et d'afficher une meilleure cohésion entre les différents secteurs. Leur regroupement au sein de Hachette SA est une première étape. Si les activités se portent plutôt bien et dégagent de bons résultats, l'image du groupe n'est cependant pas toujours bonne, et elle a longtemps souffert de l'échec de La Cinq. Europe 1 a touché le fond en termes d'audience, avant de se transformer en profondeur cet été. Hachette Livre s'est fait dépasser par CEP-Communication. La branche magazine se voit fortement concurrencée par Prisma Presse, filiale de Bertelsmann.

En même temps, chacune des filiales a établi des redressements spectaculaires et a su prendre ou consolider des positions non négligeables. Secteur le plus méconnu, Hachette Distribution Services représente un chiffre d'affaires de plus de 13 milliards de francs, réalisé aux trois quarts en dehors de France. Hachette est candidat à la privatisation du premier distributeur polonais.

ABSENCE DE LA TÉLÉVISION

Hachette Livre (Grasset, Fayard, Stock, Harlequin, Le Livre de poche, etc.) a dégagé un chiffre d'affaires de 4,18 milliards de francs en 1995. En quatre ans, la rentabilité d'Hachette Livre s'est fortement redressée (151 millions de bénéfice, contre 139 millions de déficit en 1991). Le rachat, au printemps, de Hatier (714 millions de francs de chiffre d'affaires) permet de réaffirmer sa place face à CEP-Communication. Les activités multimédia sont regroupées au sein de Grolier Interactive, basé aux Etats-Unis.

Hachette Filipacchi Presse (HFP) et Filipacchi Médias ont réalisé en 1995 un chiffre d'affaires cumulé de 10,6 milliards de francs, dont un peu moins de 40 % à l'étranger, à travers des magazines comme *Elle*, *Télé 7 jours*, *Paris-Match*, etc. Le groupe s'est lancé dans une stratégie de diversification internationale, notamment aux Etats-Unis et en Asie. Hachette Filipacchi Presse est détenu à 66 % par Lagardère et à 34 % par Daniel Filipacchi et Franck Ténot, mais les deux sociétés, distinctes capitalistiquement, sont fusionnées opérationnellement. Une réorganisation du secteur de la communication passe par une clarification des structures, et vraisemblablement par un rapprochement entre Filipacchi Médias et HFP.

Point faible du groupe, l'audiovisuel est davantage audio que visuel, après l'échec dans la course à TF 1 et le fiasco de La Cinq. Europe 1 Communication (2,6 milliards de chiffre d'affaires en 1995) a su s'implanter sur la bande FM avec Europe 2 et RFM. Europe 1 s'est implantée dans la production et l'acquisition de droits (*Julie Lescaut*, catalogue Cousteau, etc.). Bien que représentant, avec 30 milliards de francs, un groupe de communication de taille mondiale, Hachette SA souffre de cette absence en matière de télévision, alors que Bertelsmann, qui restait centré sur l'édition, s'est allié avec la CLT.

Alain Salles

Questions sur l'avenir des branches automobile et transport

LONGTEMPS considérée comme la « danseuse » de Jean-Luc Lagardère, avant de devenir la vache à lait du groupe au début des années 90, Matra Automobile est aujourd'hui sur la sellette des stratèges de Matra. Le monospace, concept que la société a inventé en 1984 en lançant l'Espace, commercialisée par Renault, est sorti de son statut de niche pour devenir un segment à part entière du marché automobile.

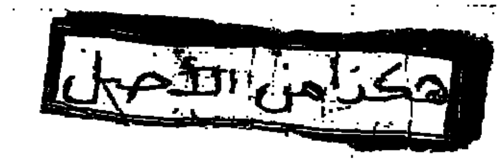
L'afflux des concurrents sur ce créneau a entamé la suprématie de Renault et Matra et surtout errodé leurs marges. Aux beaux jours, les deux constructeurs se partageaient jusqu'à 1 milliard de francs de profit net. En 1996, Matra automobile a dégagé 365 millions de francs de contribution en résultat net du groupe Matra. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. *« Dès lors que l'Espace se banalise, ce n'est plus notre vocation »*, explique Philippe Guédon, PDG de Matra Automobile, qui affirme avoir dans ses cartons d'autres concepts novateurs pour assurer l'avenir de l'entreprise, *« y compris avec d'autres partenaires que Renault »*.

Pour Renault, le problème crucial est la compétitivité, en termes de qualité et de coûts de production, de l'usine de production de l'Espace, qui emploie un millier de personnes chez Matra Automobile, à Romorantin. Toutes les options sont ouvertes entre les deux partenaires : du rapatriement de la production de l'Espace dans une usine Renault à la prise de contrôle de Matra Automobile par la firme au losange. En échange, par exemple, d'une plus grosse part de capital de Renault pour Lagardère Groupe, qui en détient 1,5 %.

Dans le domaine du transport urbain, le groupe a apporté, depuis le début de cette année, ses activités de transport sans conducteur (VAL, Meteor) et de systèmes d'aide à la conduite à Matra Transport International, une société commune constituée avec l'allemand Siemens. Le groupe a dégagé une plus-value de 300 millions de francs en cédant 50 % de ses activités de transport urbain au géant allemand du transport ferroviaire, trente fois plus gros en termes de chiffre d'affaires. Matra Transport est désormais en mesure de proposer ses systèmes d'automatisme de conduite sur les matériels ferroviaires de Siemens, comme l'illustre le récent contrat obtenu à Porto Rico. L'allemand peut, en échange, se poser en véritable concurrent de GEC Alsthom sur le marché français.

Au siège du groupe, on affirmait, mercredi 16 octobre, que *« la société commune constituée sur une base strictement paritaire et dirigée par une équipe du groupe Lagardère correspond aux types d'alliance privilégiés par le groupe et que le rachat de Thomson n'aura aucune conséquence sur l'appartenance de la branche transport au groupe Lagardère »*. Le jour même de l'annonce de la victoire de M. Lagardère la filiale transport poursuivait sa stratégie propre en s'associant avec Renault Véhicules industriels pour développer de nouveaux systèmes de transport urbain léger (propulsion électrique et roulement sur pneus).

P. G. et C. J.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Thomson ou la préférence risquée

Suite de la première page

Mais ce principe ne valait pas politique industrielle : fallait-il, à l'instar du groupe américain Lockheed-Martin-Loral, numéro un mondial, réunir les avions et l'électronique embarquée (radar et systèmes d'armes) sachant que les composants représentent jusqu'à 60 % de la valeur d'un avion ? Fallait-il, autre hypothèse, faire naître deux champions, chacun dans un métier : l'un dans l'aéronautique, l'autre dans l'électronique de défense ?

La réflexion sur ces deux modèles possibles n'a pas eu lieu. La logique budgétaire d'une privatisation rapide a prévalu. Elle excluait la fusion d'Aerospatiale – renforcée de Dassault – et de Thomson sous l'égide de l'Etat, actionnaire des deux entreprises. Une solution à laquelle nombre d'experts étaient favorables et qui a été envisagée plusieurs fois sous le septennat précédent, sans aboutir. Elle excluait aussi la solution d'une scission du groupe Thomson en deux qui eût permis de vendre de façon indépendante CSF : il suffisait de peu, 42 % du capital de la société étant déjà en Bourse. CSF aurait ensuite pu jouer sa carte au niveau européen, en s'associant, par exemple, avec le britannique GEC, comme le voulait Alain Gomez, ancien PDG du groupe, et comme l'envisageait Serge Tchuruk. Un rapprochement avec Matra restait possible. Dans cette seconde hypothèse, Thomson Multimédia restait, provisoirement, dans le giron de l'Etat. Avec une situation meilleure qu'on ne le dit – sa maîtrise technologique est réelle et ses parts de marché significatives –, son potentiel demandait un peu de patience. Les boursiers diraient volontiers que c'est une valeur de retournement.

Le refus de l'Etat de rester actionnaire a inévitablement deux conséquences : sur la procédure de privatisation d'une part, sur le profil et le nombre des candidats au rachat de Thomson d'autre part.

Privatiser un groupe en pertes et lourdement endetté interdit de procéder à une offre publique de vente, comme ce fut le cas pour les opérations lancées par le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988 ou le gouvernement Balladur de 1993 à 1995. Cela contraint à passer par une cession de « gré à gré » en désignant un ou plusieurs repreneurs.

TROP DE CARTES MAÎTRESSES

Cette procédure ouvre la voie à toutes les contestations. Elle impose de donner aux concurrents intéressés l'accès aux données les plus confidentielles de Thomson, à ses livres de comptes, mais aussi et surtout, à ses recherches. Elle implique également de garder secrètes les négociations entre l'Etat et les candidats repreneurs, et donc de maintenir opaques les raisons de la sélection gouvernementale.

Le choix des candidats ensuite. Chercher un repreneur pour le numéro un de l'électronique de défense et de loisirs ne pouvait conduire qu'à trouver des candidats imparfaits.

Alcatel Alsthom avait la puissance financière et industrielle pour reprendre Thomson, mais n'apportait rien à l'industrie de la défense. Son argument principal, la « *dualité* » des technologies des deux groupes, laissait sceptique : le militaire de Thomson-CSF était censé renforcer les activités civiles d'Alcatel et vice-versa. Alcatel-Thomson aurait constitué un mastodonte, regroupant entre ses mains toutes les cartes maîtresses de l'industrie française : l'armement, les télécoms, l'électronique grand public, l'énergie, le ferroviaire. C'était sans doute trop aux yeux du gouvernement, qui a demandé des cessions à M. Tchuruk. Il a refusé, tout en reconnaissant que la privatisation de Thomson venait trop tôt pour lui – « *trois ans trop tôt* », précisait-il –, alors que le groupe devait opérer son redressement dans son métier de base, les télécommunications.

Pour autant, le groupe Lagardère, au sein duquel cohabitent défense et édition, n'avait pas le profil idéal. Sa présence dans l'électronique de défense vient certes compléter la panoplie de Thomson-CSF. Mais sa taille est très inférieure à celui-ci, entre la moitié et le tiers selon les calculs. C'est le petit qui mange le gros.

Il était donc impossible au groupe Lagardère de conserver Thomson Multimédia. Du coup, le gouvernement a fait une entorse à l'exigence qu'il avait fixée aux candidats : reprendre Thomson dans sa globalité. M. Tchuruk a-t-il perdu la partie pour avoir voulu trop bien respecter les règles du jeu ? En tous cas, la cession de Thomson Multimédia sera d'autant plus contestée que Daewoo, son repreneur, suscite la plus vive hostilité des experts. Daewoo est « *le plus mauvais des trois sud-coréens et le plus désagréable*, affirme un haut fonctionnaire. *Il ne s'intéresse pas à la technologie mais aux marques. Et nous craignons des doublons avec les usines qu'il construit en Lorraine.* »

La « solution Lagardère » présente le risque de provoquer des réactions de rejet du côté de Thomson Multimédia mais aussi chez Thomson-CSF, où les ingénieurs n'avaient pas caché leur préférence pour Alcatel Alsthom. Si elle permet, dans un premier temps, de concentrer dans une seule main la puissance française, elle risque, dans un second, de compliquer le jeu des nécessaires alliances européennes tant le groupe a multiplié les partenariats. Le groupe Lagardère, financièrement faible et habitué aux positions du challenger, est aujourd'hui investi du rôle de champion français et européen. Un pari.

Claire Blandin et Eric Le Boucher

Le Monde

ÉDITORIAL

Racisme et délit d'opinion

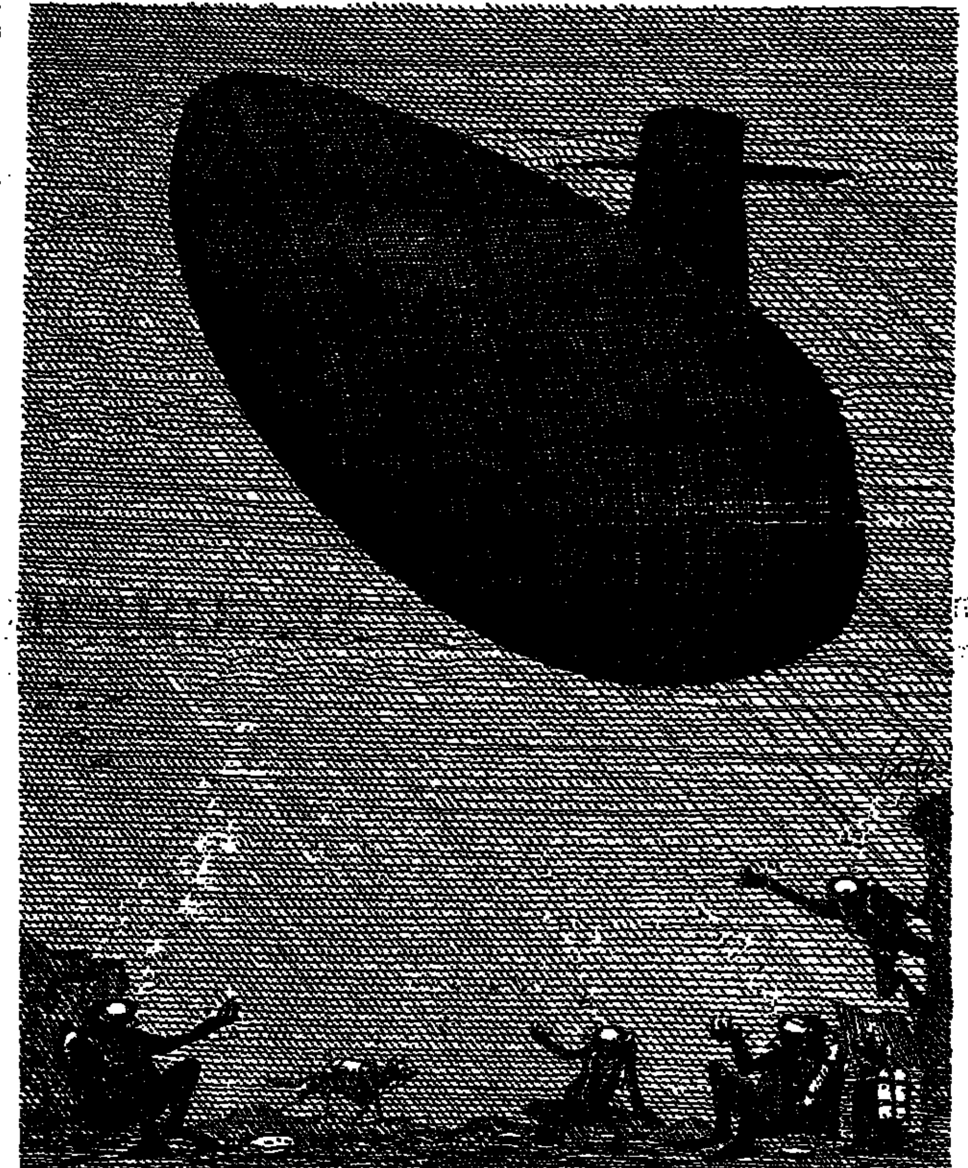
ON ne saurait faire grief au gouvernement de sa volonté de combattre avec détermination les agissements du Front national, et en particulier les propos racistes de son président. On a suffisamment reproché aux dirigeants de la majorité, sinon à Alain Juppé lui-même, leur faiblesse, voire leur complaisance, à l'égard de l'extrême droite pour ne pas se réjouir de les voir résolus à répliquer fermement aux provocations de Jean-Marie Le Pen. La question est de savoir si le moyen choisi – le renforcement de l'arsenal législatif contre le racisme – est le bon et si le remède ne va pas se révéler pire que le mal.

A cet égard, le projet adopté, mercredi 16 octobre, par le conseil des ministres suscite de légitimes inquiétudes chez ceux qui redoutent que, sous prétexte de lutter contre le racisme et la xénophobie, les restrictions imposées par la loi ne portent gravement atteinte à la liberté d'expression. Certes, grâce à ce nouveau texte, les déclarations scandaleuses de Jean-Marie Le Pen sur l'inégalité des races seraient, sans aucun doute, passibles de sanctions pénales ; et même si la bataille contre l'extrême droite ne peut pas se limiter au terrain juridique, nul ne saurait nier la valeur symbolique de telles procédures. Pourtant, dans le cas particulier du Front national, il n'est pas sûr que la méthode soit la mieux adaptée. D'abord, parce que l'habileté rhétorique de M. Le Pen lui permettrait probablement de tourner la loi en multipliant les insinuations, les allusions, les sous-entendus, qui pourraient mettre la justice dans l'embarras : faudra-t-il modifier une nouvelle fois la législation pour répondre à la prochaine « énormité » de l'extrême droite ? Ensuite, parce que le président du FN sera prompt à tirer profit, face à l'opinion, de poursuites judiciaires qui le feront apparaître, une fois de plus, comme la victime des bien-pensants : ses précédentes condamnations n'ont pas suffi à le convaincre de modérer son langage !

Enfin et surtout, parce que, malgré toutes les précautions prises par le législateur, la nouvelle loi risque d'avoir pour effet de rétablir en France le délit d'opinion. Dès le moment où peuvent être punis des textes ou des propos qui sont censés porter atteinte à la dignité, à l'honneur ou à la considération d'une personne ou d'un groupe « *à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion* », la porte est ouverte à toutes les dérives et l'incrimination étendue au-delà des limites du raisonnable, Jacques Toubon allant jusqu'à mettre en cause les messages « *anti-français* » ou « *anti-européens* » : même si les magistrats savent faire preuve de discernement, le champ des interdictions va s'en trouver considérablement élargi. Aux termes de la nouvelle loi, Salman Rushdie serait condamné !

Le combat contre le Front national est un combat politique. Ce n'est pas devant les tribunaux qu'il doit être livré ; et ce n'est pas aux juges de le trancher. Lorsque M. Juppé déclare tout uniment que Jean-Marie Le Pen est « *raciste* », « *antisémite* » et « *xénophobe* », il sert plus efficacement la cause de l'antiracisme qu'en proposant une loi de circonstance.

Les immergés *par Leiter*



DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ La décision inattendue du gouvernement français de confier le groupe Thomson à Lagardère plutôt qu'à son grand rival Alcatel apparaît *a priori* comme un choix judicieux. Les activités militaires de Thomson iront à un professionnel existant de la défense plutôt qu'à un champion industriel français aux plans fumeux qui voulait marier l'électronique et les télécommunications. L'électronique grand public de Thomson, cette activité constamment en pertes, passera dans les mains du groupe coréen Daewoo, qui en fera certainement une meilleure utilisation.

Dans une perspective plus large, il y a cependant place pour le doute. La question principale est de savoir si l'ensemble de l'opération aide à l'indispensable rationalisation de l'industrie européenne de défense ou si elle sert surtout à promouvoir une solution purement française (...). Dans la défense, le mariage des activités de Thomson et de Matra va donner naissance à un puissant noyau français. Les autres sociétés d'armement européennes s'engageront avec lui dans le cadre d'entreprises communes. Mais Lagardère sera toujours au centre. S'il devait en être ainsi, le prix de l'autonomie française pourrait être la balkanisation de l'industrie européenne de la défense – à moins que Lagardère n'ait en réserve des projets paneuropéens qu'il n'a pas encore révélés. Au moins faut-il se réjouir de la décision du gouvernement français de se débarrasser de la division électronique grand public (...). L'Europe a déjà un champion régional dans ce métier, c'est Philips. Thomson n'a jamais réussi à se qualifier (...). Au total, il semble clair que, à Paris, la politique officielle de « la France d'abord » est toujours bel et bien vivante.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
Joseph Fitchett

■ Le choix de Matra, un pari financier malgré les belles performances de la société en matière d'innovations militaires, renforce l'analyse selon laquelle cette privatisation est le signal d'une offensive frontale contre la domination américaine dans ce secteur et marque la volonté de la France d'assurer le leadership dans la restructuration de l'industrie européenne de défense.

L'Autriche face à la résistible ascension de Jörg Haider

L'AUTRICHE s'est réveillée au lendemain des élections du dimanche 13 octobre avec un paysage politique totalement bouleversé. Ce ne sont pas seulement les quelque 28 % des voix recueillis par les candidats du FPOe – le parti libéral, qui mérite bien mal son nom – lors du scrutin européen qui comptent. C'est surtout la situation créée à Vienne qui marque sans doute un tournant dans l'histoire de la deuxième République autrichienne. Pour la première fois depuis 1920 – l'Anschluss et la guerre mis à part –, les sociaux-démocrates ont perdu la majorité absolue qu'ils détenaient au Landtag (le Parlement) de « Vienne-la-rouge ». Les « libéraux » de Jörg Haider, ce jeune démagogue qui ne craint pas de flirter avec les thèses de l'extrême droite, sont devenus le deuxième parti de la capitale ; la moitié des cols bleus de ces cités ouvrières, qui étaient jadis la fierté de l'austro-socialisme, ont voté pour le FPOe.

Sans doute les deux grands partis qui se partagent le gouvernement de l'Autriche – les sociaux-démocrates (SPOe) du chancelier Vranitsky et les conservateurs (OeVP) du vice-chancelier et ministre des affaires étrangères Wolfgang Schüssel – peuvent-ils se consoler en pensant que le premier conservera malgré tout la mairie de Vienne et qu'ensemble ils pourront continuer à gouverner le pays pendant un certain temps, comme ils le font depuis dix ans. Mais ils ne peuvent pas faire l'impasse sur la « leçon » qui leur a été donnée.

« *Le système traditionnel des partis se trouve déstabilisé* », remarque le professeur Fritz Plasser, du Centre pour la recherche appliquée en sciences politiques. C'était bien le but recherché par Jörg Haider. Peu lui importe que près des deux tiers de l'électorat autrichien aient voté pour des candidats défendant les couleurs européennes (63 %, à peine trois points de moins que lors du référendum de ratification de l'adhésion à l'UE, il y a deux ans). Pour lui, l'Europe n'est qu'un prétexte à coaliser les mécontentements diffus. Il a réussi à attirer tous ceux qui sont tentés par le vote protestataire, contre la politique d'austérité, la corruption, la mainmise des deux grands partis sur le pouvoir, la traversée du pays par les camions européens, la vente du patrimoine touristique aux Allemands, etc. Avec ce discours radical-populiste, Jörg Haider a triplé ses voix en moins de dix ans.

Quand il est arrivé à la tête du parti, en 1986, le FPOe était une petite formation charnière, un peu à l'image du parti libéral allemand, à ceci près qu'il avait tout de même une fâcheuse tendance à être le parti autrichien le plus accueillant pour les anciens nazis. Quelques mois plus tard, à l'issue de sa première campagne électorale, Jörg Haider avait déjà réussi à multiplier par deux les suffrages du FPOe. Toujours bronzé, arborant des costumes de grands couturiers, roulant en Porsche, soignant ses allures d'éternel jeune premier malgré ses quarante-six ans, ne négligeant pas de se « recycler » régulièrement dans les meilleures universités américaines, il sait parler aux foules et adapte son discours à son public, que ce soit les paysans des hautes vallées alpines ou les ouvriers des cités-dortoirs. Dans ses entretiens à la presse étrangère, il se présente comme un anti-maastrichtien « raisonnable » : « *Contrairement à Le Pen, nous rejetons toute forme d'appréciation raciste de l'immigration* », vient-il de déclarer au *Figaro* (12-13 octobre).

« DÉPOURVU DE PRINCIPES »

« *Ce n'est pas un national-socialiste*, explique Johannes Voggenhuber, tête de liste des Verts aux élections européennes, *mais un homme de pouvoir dépourvu de principes. Cela lui permet de briser tous les tabous sociaux et politiques.* » Les tabous, il les a brisés de nombreuses fois ; quand, par exemple, il a répliqué à un journaliste : « *Le FPOe n'est pas le successeur du NSDAP* [le parti nazi allemand]. *S'il l'était, il aurait déjà la majorité absolue en Autriche* » ; ou quand il a déclaré que la Waffen-SS était « *composée d'hommes décents* (anständig) *et de caractère, restés fidèles à leurs convictions même quand soufflaient des vents contraires* ». *Anständig* est un mot allemand qui appartenait, comme beaucoup d'autres utilisés par Haider, au vocabulaire du national-socialisme.

Ce n'est pas par hasard. Haider est le représentant typique de ce que le magazine *Stern* a appelé un jour les « *youpies-nazis* », ces jeunes qui « *n'ont jamais cherché le conflit avec la génération des parents et des grands-parents, mais qui au contraire ont servilement adopté leur conception du monde* ». Jörg ne comprend pas que l'on puisse reprocher à son vieux père, qui a été si gentil avec lui, d'avoir été un national-socialiste convaincu avant même l'Anschluss de 1938 et de n'avoir rien renié depuis. Contre le système des partis, contre le parlementarisme pourri, contre les immigrés qui « défigurent » Vienne et chassent les Autrichiens de leurs emplois, Jörg Haider mobilise par un discours démagogique face auquel les partis traditionnels n'ont pas trouvé d'antidote. Et il ne lui suffit pas d'avoir pris sur sa liste européenne un juif, Peter Sichrovsky, pour échapper au reproche d'antisémitisme. Publiciste à succès, Peter Sichrovsky, qui vit d'ordinaire aux Etats-Unis, a rédigé récemment l'autobiographie d'Ignatz Bubis, le président de la Communauté juive d'Allemagne, qui l'a immédiatement désavouée.

L'émotion était vive à Vienne à la suite du scrutin municipal. Profitant d'une conférence de presse sur le programme de la nouvelle saison, Claus Peymann, directeur du Burg Theater, a cité quelques phrases de la pièce *Heldenplatz* (La Place des héros) de Thomas Bernhard : « *Six millions et demi de débiles et de fous furieux réclament à gorge déployée un régisseur ; le régisseur viendra et les précipitera définitivement dans l'abîme.* » Dans cette déclaration provocatrice, dont Claus Peymann est coutumier, le chiffre « *six millions* » désigne les Autrichiens et le « *régisseur* » est évidemment Jörg Haider. L'Autriche n'en est pas là. Le chef du FPOe n'est pas encore à la chancellerie, bien que ce soit son objectif affiché. Mais si les conservateurs – et surtout les sociaux-démocrates qui sont défiés dans leurs fiefs – ne trouvent pas rapidement la parade, on ne voit pas ce qui pourrait l'empêcher de réaliser ses ambitions à la prochaine occasion.

Daniel Vernet

l e   f e u i l l e t o n

d e   P i e r r e   L e p a p e

L'autoportrait des autres



FIDÈLE AU RENDEZ-VOUS
(Keeping a Rendez-Vous)
de John Berger.
Traduit de l'anglais
par Michel Fuchs et Mireille Gouaux,
éd. Champ Vallon, 258 p, 138 F.

QUI VA LÀ ?
(To the Wedding)
de John Berger.
Traduit de l'anglais
par Elisabeth Motsch,
éd. de l'Olivier, 210 p., 110 F.

Un tableau, un lieu, une exposition de photographies. Berger fait en sorte que ses expériences, ses rencontres, sans cesser d'être intimement les siennes, deviennent un peu les nôtres. Ainsi il est l'étranger qui s'installe dans notre village et dont le regard nous est désormais familier

La position singulière de John Berger tient au statut d'*« étranger »* qu'il revendique. Dans l'un de ses plus beaux livres, *La Cocadrille* – premier volume d'une trilogie paysanne, *Dans leur travail*, que l'on réédite aujourd'hui (1) –, il faisait précéder son récit d'une mise au point : *« Le lecteur est en droit de se demander quels sont les rapports de l'écrivain avec les lieux et les gens à propos desquels il écrit. »* Berger dressait avec minutie la liste des expériences qu'il avait en commun avec ces paysans de Haute-Savoie au milieu desquels il avait choisi de vivre avec sa famille et sur (ou avec) lesquels il écrivait : la naissance et l'éducation d'un enfant, une certaine expérience du travail manuel, la disponibilité à échanger des services, le niveau de confort et d'inconfort domestique, la participation aux cérémonies du village : enterrements, mariages, etc, le temps, les saisons, le respect du travail. Dans une autre colonne, il établissait la liste des *expériences qui les séparaient* : la langue, la religion, les perspectives économiques, le patrimoine terrien, toute une vie passée dans un même lieu, le degré de résistance physique, les nombreuses relations familiales entretenues. *« Nous ne vivons pas à l'écart et nous partageons avec nos voisins beaucoup d'activités. Pourtant ces deux listes sont inégales. Nous restons des étrangers qui ont choisi de vivre ici. »*

Cette distance irréductible est ce qui permet l'écriture. Mais sans la proximité, sans le partage, sans l'effort de se rapprocher, l'écriture de l'étranger n'est que du voyeurisme, de la chasse au pittoresque, de la relation d'ethnographe, de la photocopie infidèle. Les sujets du livre deviennent des objets – de savoir, d'esthétique, de morale –, des relations mortes. Pour rompre ce cercle vicieux, John Berger doit faire de l'écriture elle-même une expérience dans laquelle se retrouve cette tension entre le regard étranger et le quotidien partagé. Il doit peindre l'autoportrait des autres. *La Cocadrille* est le livre le plus vrai – et du coup, le plus beau – qu'on ait écrit sur des paysans français d'aujourd'hui.

John Berger n'a pas découvert les vertus de cette étrangeté-partage à l'occasion de son installation dans un village montagnard français, il y a une vingtaine d'années. Pas plus qu'il n'est le chantre d'une nouvelle version du retour à la terre, de l'élégie bucolique et de la régénération des âmes par les effluves rurales. Sa méthode, il l'appliquait déjà dès ses débuts de critique d'art à Londres en 1960. Elle lui valut d'ailleurs une solide réputation de barbare dans un milieu où le « bon goût » sert de critère à l'appréciation esthétique. Dans la série télévisée à grande audience qu'il produisait alors, Berger proposait d'autres approches, moins exquisement raffinées. On en retrouve l'esprit et la vigueur dans le recueil *Fidèle au rendez-vous* qui rassemble de courts essais de Berger parus dans des revues américaines, anglaises, suédoises ou espagnoles au cours des quinze dernières années.

Comme l'indique son titre, *Fidèle au rendez-vous* se présente comme un agenda au long duquel Berger a noté ses rencontres. Avec un tableau, un lieu, une exposition de photographies, mais aussi avec le cinéma – il est le scénariste de plusieurs films de Tanner, dont *La Salamandre* –, le théâtre, la politique, sa mère, des singes dans un zoo, la représentation de la sexualité dans le peinture. Aucun de ces rendez-vous n'est manqué, ni par l'auteur ni pour le lecteur. Pour l'auteur, cela va presque de soi ; c'est lui qui a choisi d'aller là, de s'installer dans cette rencontre, de forcer le dialogue ou, au contraire, de faire jouer le silence, pour que s'échange quelque chose. Pour le lecteur, il en faut davantage : si sympathique que nous soit la démarche de Berger, si séduisante son écriture de matérialiste enchanté, nous n'avons pas de rendez-vous fixé avec les sculptures d'Henry Moore, la querelle des darwinistes et des créationnistes, le facteur Cheval ou la manière dont Renoir habillait ses nus de lumière et de douceur pour en éloigner toute réalité féminine. Mais Berger va faire en sorte que son expérience, sa rencontre, sans cesser d'être intimement la sienne, devienne en partie la nôtre. Il va être l'étranger qui s'est installé dans notre village et dont le regard nous est désormais familier.

Pas de dissertation savante, pas de concepts compliqués, Berger se méfie du savoir quand il sert d'ornement ou de masque aux philistins. Sur l'art en particulier, il pose des questions redoutablement simples. Par exemple : *« Devant le* Saint Sébastien *de Pollaiolo, au lieu d'être horrifié (ou convaincu) par ses blessures, on est séduit par les membres nus des exécuteurs et de l'exécuté. Devant* Le Viol des filles de Leucippe *de Rubens, on pense à des nuits d'amour partagé. Pourtant ce tour de passe-passe par lequel une série d'apparences en remplace une autre (le martyre devient olympiade, le viol, séduction) n'en est pas moins reconnaissance du dilemme : comment rendre visuellement acceptable ce qui est brutal ? »* Comment une côtelette d'agneau peinte par Goya suscite-t-elle plus de compassion qu'un massacre peint par Delacroix ? L'étranger a la politesse de ne pas nous dicter ses réponses. Il invite à l'échange : *« Comment donc la catharsis fonctionne-t-elle ? Elle ne fonctionne pas. Les tableaux n'offrent pas de catharsis. Ils offrent autre chose, d'analogue mais de différent. Quoi ? Je ne sais pas ? »* Sans doute faudra-t-il beaucoup de rendez-vous avant que ne s'ébauche une hypothèse de réponse.

La situation particulière de John Berger lui interdit l'exercice tranquille du roman. Dans un roman, l'auteur est dehors ou il est dedans. La plupart du temps, il est dehors et crée l'illusion d'être dedans. La plupart des textes de Berger tournent la difficulté en substituant à la fiction d'une multiplicité des points de vue – de l'auteur sur ses personnages et des personnages entre eux – la réalité d'une multiplicité des genres : dans la trilogie *Dans leur travail*, il monte, comme on le ferait au cinéma, des nouvelles, des reportages, des poèmes, des dessins, des essais. Dans *Qui va là ?*, il tente autre chose de plus risqué.

L'histoire est racontée par un conteur unique, un vieil aveugle d'Athènes qui vend des *tamata*, des petites figurines porte-chance, dans les rues de la cité grecque. Il en vend une à un touriste dont la fille, lui dit-il, souffre de partout. Les aveugles, c'est connu, voient l'invisible ; et le marchand de *tamata* voit l'histoire de cette jeune fille séropositive, Ninon, celle de son père, un cheminot français, de sa mère, une intellectuelle slovaque, de son fiancé, un pêcheur italien. Il voit l'histoire au fur et à mesure qu'il la raconte. Elle se passe aujourd'hui, hier et plus loin encore dans le passé ; elle se déroule à Saint-Jean-de-Maurienne, à Bratislava, sur les rives du Pô et en Grèce. Le lecteur, jusqu'à la moitié du livre risque d'être désorienté par cette succession en rafales de brèves séquences où les différents acteurs dans les différents lieux agissent, bougent, parlent, se souviennent, s'écrivent comme autant d'étrangers les uns aux autres – et étrangers à nous-mêmes –, menés par le seul fil de leur destin qui nous est plutôt indifférent. Au point que l'infection mortelle de Ninon à la suite d'une rencontre avec un garçon de passage nous semble alors le résultat d'un effort désespéré de l'auteur pour dramatiser un récit qui s'étirait dans l'ennui de la banalité et de l'indifférence.

La question reste posée de savoir si ces cent pages flottantes sont justifiées par les cent pages magnifiques qui les suivent et si Berger devait ainsi dérouler tant de longueur de ruban pour nouer ce grand et beau poème européen, aux images si amples, aux accents si justes. Gino, le fiancé de Ninon, apprenant qu'elle porte la mort en elle, décide de relever le défi de l'horreur et d'épouser la jeune femme. De Slovaquie, de France, en autocar, à moto, les parents se rendent à la noce qui se déroule dans le village lombard de Gino. La mort est partout présente comme une menace qui pèse sur tout le Vieux Continent, mais elle est un instant repoussée, suspendue, conjurée par la musique de la fête et par l'amour des jeunes gens : *« Que fera-t-on avant l'éternité ? On prendra le temps. »* Toutes les voix reçues et entendues par le marchand aveugle d'Athènes, le passé, le présent et l'avenir de l'Europe se tressent enfin, sur fond de danse nuptiale et de tragédie. Le sida n'est pas vaincu, la mort aura sa victoire, mais pas la solitude, pas le désespoir, pas le néant. On pense, par opposition, à ce qu'écrivait Harold Rosenberg sur l'art contemporain : *« Le peintre moderne commence avec le néant. C'est la seule chose qu'il copie. Le reste il l'invente. »*

(1) *La Cocadrille* a paru en 1981 au Mercure de France. Le texte a ensuite été repris, dans la même traduction – par Janine Tanner, Serge Grunberg, Gérard Mordillat et John Berger lui-même – en 1992 en coédition par Champ Vallon et La Fontaine de Siloé. Il est réimprimé en format de poche chez « Points-Seuil » (n° 289) où paraîtront prochainement les deux autres volumes de la trilogie, *Joue-moi quelque chose* et *Flamme et lilas*.

v e r s i o n   o r i g i n a l e

Harold Pinter révélé

THE LIFE AND WORK OF HAROLD PINTER
de Michael Billington.
Faber and Faber, 414 p., 20 £.

Dans une biographie, Michael Billington montre à la fois la dimension personnelle et le caractère politique de l'œuvre du dramaturge

La dernière version du New Shorter Oxford English Dictionary accueille une épithète nouvelle : *« Pinteresque »*. Elle la définit comme *« appartenant à, ou caractéristique de l'auteur britannique de théâtre Harold Pinter ou de son œuvre »*. Et s'appuie sur une citation d'un magazine : *« Ils s'exprimaient comme si leurs conversations devaient être surprises... Ils inventèrent une expression pour cela : pinteresque. »* L'anecdote ouvre l'importante biographie critique consacrée à Harold Pinter par Michael Billington, le critique théâtral du *Guardian*. Une analyse serrée qui paraît au moment où l'auteur du *Retour* fête son soixante-sixième anniversaire, alors qu'on donne à guichets fermés sa vingt-huitième pièce, *Ashes to Ashes*, et que le National Film Theatre présente une rétrospective de l'œuvre filmé.

Outre-Manche, Harold Pinter est considéré quasi unanimement comme le plus grand dramaturge vivant du Royaume. Son biographe, qui ne cache pas sa ferveur, lui accorde le premier rang dans le siècle, aux côtés de Brecht et de Beckett. Les spectateurs français lui préfèrent aujourd'hui Edward Bond. Peut-être parce que Harold Pinter, qui est également metteur en scène, comédien, poète, réalisateur de films et scénariste – auteur notamment de la fameuse trilogie réalisée par Losey : *The Servant* (1963), *Accident* (1967), *Le Messager* (1971) –, leur paraît encore trop anglais, bien qu'il ait trouvé des passeurs de la dimension de Claude Régy, Jorge Lavelli ou Roger Planchon. Michael Billington, qui pensait avoir une connaissance profonde de l'œuvre, assure avoir connu une double *« révélation »* en progressant dans son enquête : celle de la *« dimension personnelle »* et du poids de la politique de chaque pièce. *« J'ai été frappé de découvrir à quel point il est un écrivain hautement autobiographique,* écrit-il. *On définit généralement son œuvre comme objective, détachée, ironique, froide et pleine de dédain, l'exacte antithèse de celle de John Osborne, qui est romantique et passionnée... Mais Pinter, dans toutes ses pièces principales, travaille d'après la vie et découvre ses archétypes chez lui et dans l'expérience de ses amis. »*

Avec sa *« totale coopération »*, il l'a suivi pas à pas. Il a rencontré famille, femmes, amis. Il décrit son itinéraire depuis son enfance à Hackney, dans l'Est londonien, où ses grands-parents, juifs venus de Russie, avaient trouvé refuge au début du siècle.

La seconde *« révélation »* de Michael Billington touche à la place de la politique dans l'œuvre. Et ce, bien avant *Un pour la route* (1986), qui traite explicitement de la torture. En 1973, rappelle-t-il, Pinter dénonçait publiquement la participation des Etats-Unis au putsch de Pinochet au Chili, et il multipliera ces prises de position dans les années 80 et 90. Mais, dès l'âge de dix-huit ans, objecteur de conscience, seul contre tous, il était entré dans un engrenage absurde de condamnations à répétition. Dès lors, il ne cessera de faire l'apologie de la désobéissance civile. Et ce qui importe, c'est qu'il ait investi la scène de ce conflit permanent entre conscience individuelle et pouvoir.

Ce qui le révulse dans la politique, c'est la manière dont le langage est détourné pour tromper. Harold Pinter, qui est d'une méticulosité extrême, est obsédé par le devoir d'utiliser les mots avec précision. Son théâtre met en balance le poids politique du langage, y compris dans les conversations quotidiennes où chaque mot sert à prendre l'avantage sur l'interlocuteur, à marquer un point. Même ses œuvres les plus personnelles, souligne Michael Billington, comportent cet *« élément politique »*. Comment mettre en place autrement les rapports de force du *Servant* ?

Certes, il ne néglige pas la part du sexe. Mais l'homosexualité latente pèse de peu de poids devant des forces qu'il entend situer *« dans l'inconnaissable »*. Celles qui découlent d'une vénération des femmes qui dépasse même sa *« croyance quasi sacerdotale dans le pouvoir de l'amitié masculine »*. Ses personnages féminins sont dotés de plus d'imagination, de plus d'autorité mentale que les hommes. Il célèbre le triomphe du *« bon sens »* féminin sur la culpabilité masculine. Il serait *« un féministe instinctif avant la lettre »*.

Installé dans le quartier bourgeois de Holland Park, Harold Pinter ne s'est jamais coupé de son passé. Il continue de voir ses amis d'alors. Pour eux, il demeure un *cockney jewish lad*, un petit prolo juif d'East End, mélange de charme et d'agressivité, qui sait retrouver l'accent lorsqu'un rôle l'exige. *« La fidèle reproduction des répétitions, des hésitations, des lacunes du parler quotidien arrimées à l'exubérance de l'argot de rue est sa plus importante contribution au théâtre britannique »*, estime son biographe. Mais ce n'est pas seulement cet univers qui surgit du parler cockney, c'est aussi celui de consciences coupables qui portent comme un mauvais rêve toute la folie du monde, celui que suggèrent encore les images tragiques de *Ashes to Ashes*.

Jean-Louis Perrier

★ *Ashes to Ashes*, mise en scène par Harold Pinter. Jusqu'au 26 octobre à Londres au Royal Court Theatre Upstairs at the Ambassadors, West St., WC2. Tél. : 0171-565-50-00. Rétrospective de l'œuvre cinématographique et télévisuel. Jusqu'au 31 octobre. Débat avec Harold Pinter le 25 octobre à 18 h 30. National Film Theatre, South Bank, Waterloo, SE1. Tél. : 0171-928-32-32.





Le Monde des LIVRES

VENDREDI 18 OCTOBRE 1996

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Fidèle au rendez-vous » et « Qui va là ? » de John Berger
page II



JEAN PAULHAN
page III



ART
Picasso
page IX

ENQUÊTE
L'édition au Maghreb
page XI

L'Apocalypse selon Tosches

« Trinités », l'un des romans noirs les plus brûlants de ces dernières années, plonge au cœur des forces du mal, sans issue de secours. Un style hyperréaliste porté par le souffle de l'épopée

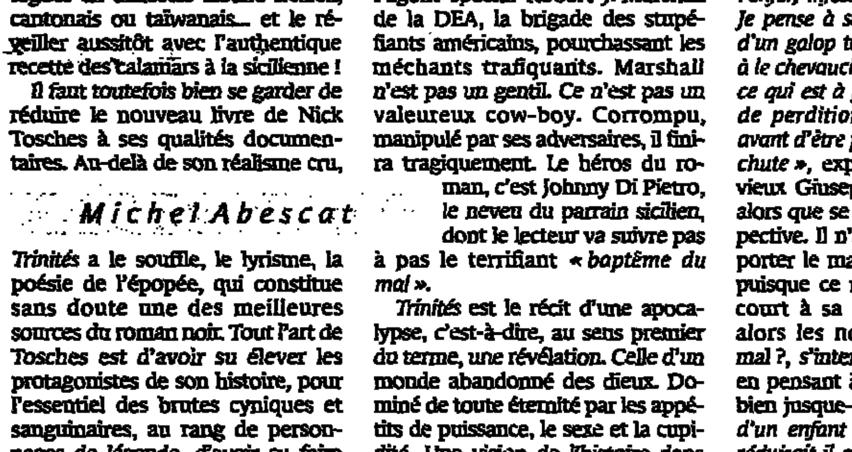


IMKE LASS POUR « LE MONDE »

La première image semble tout droit sortie de l'enfer. Celle d'un vieillard de vingt-cinq ans battant le pavé de New York au rythme vacillant de la *« douce marée de mort »* qu'il a fait monter dans ses veines. Un visage effrayant à peine surgi de l'ombre pour y replonger aussitôt, l'espace de trois éclairs de feu, nets, précis, professionnels. Trois coups de feu, et première trinité, qui ouvrent avec une froide brutalité un des romans noirs les plus brûlants de ces dernières années. Car c'est bien de l'enfer qu'il s'agit. D'une sorte de cosmologie du mal dans laquelle l'onde de choc créée par la mort d'un dealer de rue n'a guère plus de conséquences que l'explosion d'une étoile naine dans l'infini de l'univers. Après *La Religion des ratés* (paru en 199[illegible] [illegible] une édition tronquée [illegible] Gallimard réédite intégralement en « Série noire »), portrait au ras du bitume d'une poignée de sans-grades de la Mafia, Nick Tosches prend le point de vue de Sirius pour décrire, dans *Trinités*, un combat de titans. Faire le récit épique, dense et tortueux d'une bataille planétaire. Quand un triumvirat de vieillards, caïds américains de la Mafia sicilienne, décide de reprendre le contrôle du marché mondial de l'héroïne qu'ils avaient peu à peu laissé filer entre les mains d'un autre trio vénérable, maîtres des triades asiatiques. *« Avimu a fari comu San Giorgio. Avimu a fari muriri u dragu. »* Nous devons faire comme saint Georges. Nous devons mettre à mort le dragon. Pareil combat ne peut que déclencher la tempête. Et la violence de *Trinités* en choquera plus d'un. Pour parvenir à leurs fins, les démons cacochymes vont mettre le marché de la dope à feu et à sang. Provoquer une série d'attentats tous plus sanglants les uns que les autres. Transformer des « courriers » nigériens en bombes vivantes en leur faisant avaler des balles de ping-pong remplies d'explosifs à la place des habituels préservatifs bourrés d'héroïne. Mettre à mort, dans des conditions atroces, des dizaines de junkies en coupant les doses de poudre avec de la soude caustique. Jusqu'à ce que leurs adversaires acceptent enfin de s'asseoir autour de la table de négociations pour une diabolique rencontre au sommet...

Passé le choc de telles images, décrites dans un style hyperréaliste, brutal, fortement émotionnel, *Trinités* frappe d'abord par la précision de ses informations, son souci du détail, sa connaissance à la fois intime et encyclopédique des milieux qu'il met en scène. Fils d'une famille d'Italiens d'origine albanaise installée à Newark dans le New Jersey depuis un siècle, Nick Tosches, pionnier de la critique rock et auteur d'un livre très remarqué sur Jerry Lee Lewis (*Hellfire*, 1982), est depuis toujours fasciné par la Mafia. Ses ouvrages les plus récents, qu'il s'agisse de sa biographie de Dean Martin (*Dino*, 1992), fils d'immigré italien dont la carrière doit tout à la Mafia, ou de celle du sulfureux financier sicilien, Michele Sindona (*Power on Earth*, 1986), tous portent la marque de cette obsession. *Trinités* pénètre ainsi au plus secret de l'univers mafieux. Sonde les cœurs et les âmes, les codes et les traditions, projette une lumière noire sur les recoins les plus poisseux : sauvagerie, machisme, racisme. Erudit flamboyant et prince de la digression, Nick Tosches est aussi à l'aise pour résumer trois mille ans d'histoire secrète de la Chine et démonter les liens entre les triades de Hongkong et les dongs de New York que pour décrire, avec une méticulosité de chimiste, les diverses étapes de la fabrication de l'héroïne, pour jongler avec les capitaux à risque, les fusions statutaires, les cycles de conversion des liquidités et diverses joyeusetés du blanchiment de l'argent sale ou encore pour noyer son lecteur sous des flots de dialogues en dialectes albano-sicilien, cantonais ou taïwanais... et le réveiller aussitôt avec l'authentique recette des calamars à la sicilienne !

Il faut toutefois bien se garder de réduire le nouveau livre de Nick Tosches à ses qualités documentaires. Au-delà de son réalisme cru,



Michel Abescat

Trinités a le souffle, le lyrisme, la poésie de l'épopée, qui constitue sans doute une des meilleures sources du roman noir. Tout l'art de Tosches est d'avoir su élever les protagonistes de son histoire, pour l'essentiel des brutes cyniques et sanguinaires, au rang de personnages de légende, d'avoir su faire des exploits criminels de ces cavaliers noirs, serviteurs du mal et du diable, une sorte de geste héroïque en négatif. Aussi beau qu'effrayant, *Trinités* ne chante pas la lutte éternelle du bien contre le mal, mais le combat des forces du mal entre elles. Lucifer, le monstre à trois faces de *L'Enfer* de Dante, contre le dragon du *Livre de l'Apocalypse*. Le héros du roman n'est donc pas l'agent spécial Robert J. Marshall de la DEA, la brigade des stupéfiants américains, pourchassant les méchants trafiquants. Marshall n'est pas un gentil. Ce n'est pas un valeureux cow-boy. Corrompu, manipulé par ses adversaires, il finira tragiquement. Le héros du roman, c'est Johnny Di Pietro, le neveu du parrain sicilien, dont le lecteur va suivre pas à pas le terrifiant *« baptême du mal »*.

Trinités est le récit d'une apocalypse, c'est-à-dire, au sens premier du terme, une révélation. Celle d'un monde abandonné des dieux. Dominé de toute éternité par les appétits de puissance, le sexe et la cupidité. Une vision de l'histoire dans laquelle le héros de *La Religion des ratés* ne discernait déjà qu'un épouvantable chaos, un *« flot infini et submergeant d'absurdité dans lequel seuls les idiots croient trouver un sens »*. Un monde dans lequel la seule certitude est celle du désastre et le destin de l'humanité une trajectoire de mort. *« Je pense à ce monde maintenant comme à un cheval noir devenu fou, qui court vers l'enfer, infesté, la maladie au corps. Je pense à saisir ce cheval le temps d'un galop terrible vers les flammes, à le chevaucher et à me saisir de tout ce qui est à prendre sur son chemin de perdition, puis à sauter juste avant d'être projeté et rompu dans la chute »*, explique à son neveu le vieux Giuseppe Di Pietro. Et c'est alors que se renverse toute la perspective. Il n'est plus question d'apporter le mal à un monde de bien puisque ce monde est mauvais et court à sa perte. Que signifient alors les notions de bien et de mal ?, s'interroge le héros du livre en pensant à ce qu'il a pu faire de bien jusque-là : *« Pourquoi la vision d'un enfant mourant ou infirme le réduisait-il au chagrin ? Ces choses-là étaient-elles liées au bien ou faisaient-elles partie de sa nature ? Etait-il possible que ces choses ne soient pas bonnes, qu'il leur suffit d'être ? Et qu'en était-il alors de sa capacité à tuer ? Pourrait-on en dire de même ? »* Réflexion fiévreuse sur la nature de l'homme, ambiguë et dérangeante, *Trinités* renvoie ainsi, pour finir, aux abîmes de perplexité qu'avaient immédiatement suscités les mots d'un poète et philosophe chinois du XIVe siècle, Liu Chi, que Tosches a choisi d'inscrire en épigraphe à son roman : *« Est-il possible que ce que l'homme considère comme mauvais, Dieu le considère comme bon ? »*

TRINITÉS
(Trinities)
de Nick Tosches.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Elisabeth Guinsbourg,
Gallimard, « La Noire »,
496 p., 140 F.

LA RELIGION DES RATÉS
(Cat numbers),
de Nick Tosches.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Esch, Gallimard, coll.
« Série noire », 272 p., 42,50 F.

Wittgenstein vu d'Amérique

On le prit d'abord pour un de ces philosophes allemands jugés illisibles. Puis Stanley Cavell lui consacra en 1979 un travail monumental, aujourd'hui traduit en français

LES VOIX DE LA RAISON
Wittgenstein, le scepticisme, la moralité et la tragédie
(The Claim of Reason),
de Stanley Cavell.
Traduit de l'anglais
par Sandra Laugier
et Nicole Balso,
Seuil, 730 p., 280 F.

RÈGLES ET LANGAGE PRIVÉ
Introduction au paradoxe de Wittgenstein
(Wittgenstein. On Rules and Private Language),
de Saul A. Kripke.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis –
par Thierry Marchaisse,
Seuil, 176 p., 130 F.

Lorsque paraissent, en 1953, les *Investigations philosophiques*, l'accueil du public anglophone est mitigé. Russell, qui avait tant admiré le *Tractatus* trente ans auparavant, ne trouve rien d'intéressant dans ce deuxième ouvrage. Les philosophes américains ne sont guère plus enthousiastes. Adeptes du positivisme logique (Quine), ils ne voient dans les *Investigations* qu'un plat appel aux valeurs du sens commun, qui n'apporte rien à l'analyse des processus cognitifs. Héritiers du pragmatisme, ils avouent leur découragement devant les *« arguties »* linguistiques, selon eux excessives, du « dernier » Wittgenstein.

En 1953, Stanley Cavell a vingt-sept ans. Il achève ses études de philosophie. Lui non plus, à première lecture, n'est pas fasciné par les *Investigations*. Mais voici qu'un événement change soudain l'orientation de sa vie intellectuelle : au printemps 1955, le philosophe britannique John Austin donne à Harvard une série de conférences sur les énoncés « performatifs » – d'où sortira l'ouvrage intitulé *Quand dire, c'est faire* (1). Austin, qui vient d'Oxford, n'a probablement jamais rencontré Wittgenstein, qu'il semble détester au point de prononcer son nom à l'anglaise (*« Ouittgensteen »*...). Explication : Austin, qui a passé les années à la guerre à combattre le nazisme au sein de l'Intelligence Service, est vigoureusement anti-allemand. Il est convaincu que l'obscurité et la volonté de « profondeur », typiques (selon lui) de la philosophie allemande, ne peuvent qu'engendrer un irrationalisme politiquement dangereux – auquel il assimile sans façon la pensée de Wittgenstein, oubliant au passage que celui-ci, né autrichien, est mort anglais...

Christian Delacampagne

Mais si Austin ignore superbement les *Investigations*, son intérêt pour le langage, son penchant pour le scepticisme ainsi que l'attention qu'il porte à ce qu'il y a d'« ordinaire » – et donc d'essentiel – chez l'homme ouvrent les yeux de Cavell : c'est de cela, justement, dont parlent les *Investigations*. Dès lors, Cavell se remet à étudier celles-ci comme si Austin et le « second » Wittgenstein étaient, sans le savoir, sur la même longueur d'ondes. Austin meurt à son tour en 1961. Quant à ce que Cavell appelle lui-même sa *« conversion »*, elle débouchera, vingt ans plus tard, sur une véritable « somme » philosophique : *The Claim of Reason* (1979). Il aura fallu vingt ans de plus pour que ce livre-culte sorte en France. Comment rendre en français, par exemple, le mot *claim* ? Le verbe dont il dérive peut vouloir dire : affirmer, prétendre, invoquer, revendiquer, et bien d'autres choses encore. Plutôt que de choisir l'un de ces concepts au détriment des autres, les traductrices Sandra Laugier et Nicole Balso (qui ont fait, il faut le dire, un travail admirable) ont préféré recourir au terme « voix ». Celui-ci ne recouvre pas seulement toutes les nuances qui vont de l'« affirmation » à la « revendication », mais présente au surplus l'avantage de rappeler que le dialogue constitue l'un des mouvements privilégiés de la pensée philosophique.

De quoi s'agit-il dans Les Voix de la raison ? La thèse de Cavell est que Wittgenstein – loin de prétendre donner des arguments sceptiques une réfutation définitive – s'emploie au contraire à montrer deux choses.

(1) Seuil, « Points Essais », 1991.

Lire la suite page VI

Bret Easton Ellis sous dépendance

On aurait pu croire qu'avec « American psycho », le romancier américain avait donné son dernier coup de scalpel sur la décennie 80. Or, pris par les lois de l'attraction, il revient sur les lieux du crime... Mais au constat toujours glacial et impitoyable s'ajoute cette fois une dose d'humanité

ZOMBIES
(The Informers)
de Bret Easton Ellis.
Traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Bernard Willerval.
Robert Laffont, coll. « Pavillons », 277 p, 129 F.

Qu'on en pense du bien ou du mal, les romans de Bret Easton Ellis constituent un symptôme éclatant de la littérature actuelle. Tout y est jeune, américain, violent, commercial, scandaleux, avec le minimum d'effets de style. Cela suffit-il à faire une œuvre ? Telle est la question que le lecteur se pose en ouvrant *Zombies*, le quatrième livre de l'auteur de *Moins que zéro* (1), *Les Lois de l'attraction* (2) et *American Psycho* (3). Il faut dire que, après ce dernier titre et l'énorme choc que causa sa parution en 1991 aux Etats-Unis, Bret Easton Ellis était attendu au tournant. Rappelons brièvement les faits.

Voici un écrivain propulsé *« chef de file de la nouvelle génération perdue »* et *« golden boy des lettres américaines »* à vingt ans, pour un premier roman qui décrivait l'envers du rêve hollywoodien avec un sang-froid stylistique que beaucoup prirent pour du cynisme. Derrière le luxe et l'arrogance d'un mode de vie doré, *Moins que zéro* montrait, en se gardant de tout commentaire ou jugement superflus, l'apathie morale des gosses de riches à Beverly Hills au début des années 80. *« L'une de mes sœurs achète un poisson et le met dans le jacuzzi, mais le chlore et la chaleur de l'eau le tuent rapidement. »* Du même air indifférent et blasé, le narrateur et ses amis visionnent au cours d'une soirée à Malibu un *snuff movie* (film pornographique avec meurtre en direct) dont la cassette a coûté 15 000 dollars : *« Le Noir sort un pic à glace (...) puis un grand couteau à lame mince puis il s'approche de la fille et Daniel me sourit en m'envoyant un coup de coude dans les côtes. »* Evidemment, la cocaïne et l'alcool consommés en grande quantité dans ces pages n'expliquent pas tout. Les personnages de Bret Easton Ellis se situent à la pointe la plus avancée du monde libre et ils ne savent absolument pas quoi faire de leur liberté : ils n'ont plus rien à espérer. Même la possibilité de se projeter sur les personnalités en vue des magazines leur a été retirée, puisqu'ils sont *eux-mêmes* ces personnalités (photographiées en compagnie de leurs parents avant de devenir à leur tour producteurs, mannequins, chanteurs). Leur indifférenciation physique n'est qu'un effet du vide qui les a collectivement gagnés. Tous sont grands, beaux, blonds, bronzés, bisexuels, sous calmants et en cours d'analyse. Mais le pire est encore à venir.

Il sera atteint avec *American Psycho*. La lecture de ce livre avait de quoi traumatiser l'Amérique. Elle l'obligeait à considérer ce qu'était devenue la vie des *yuppies* à la fin de la décennie précédente : l'équivalent d'un programme télé qui commencerait tôt le matin par une publicité pour la nouvelle carte American Express Gold et s'achèverait au milieu de la nuit par un sordide film *gore*. Le personnage principal du roman n'était pas seulement, comme on l'a trop souvent répété, un jeune et brillant financier qui se transformait, la nuit venue, en *serial killer*. Beaucoup plus dérangeant était le fait que ce soit précisément un maniaque du crime qui *redevienne*, chaque jour, le symbole flamboyant de la réussite économique au temps de Reagan.

On pourrait dire, en paraphrasant Malraux à propos de Faulkner et de *Sanctuaire* qu'*American Psycho*, c'est l'intrusion de la tragédie grecque dans l'esthétique du vidéo-clip. Au moyen d'une narration discontinue, sans enjeu à long terme, glissant sur la surface des événements comme dans une sorte de présent perpétuel et bouclé sur lui-même, Bret Easton Ellis prend acte de ce fait très simple : argent, sexe, meurtre, tout, désormais, a sa place dans le programme. Ce n'est plus qu'une question d'horaire et de canal. Et, de ce point de vue, lorsqu'on lui a demandé pourquoi les scènes de torture devaient absolument figurer dans son livre, il a eu raison de répondre : *« Pourquoi pas ? Cette question n'a pas grand sens pour moi. »* En fait, une bonne partie de la signification morale d'*American Psycho*, et de tout ce qu'a publié Bret Easton Ellis, repose sur l'existence de ces scènes écrites pour choquer. Sans elles, la mise en évidence de la violence sociale *en tant que telle* (violence qui surpasse de très loin toute forme d'exaction individuelle ou minoritaire) serait incomplète. Comme le proclame actuellement le groupe de rock new-yorkais Fun Lovin' Criminals : *« La société prépare le crime. Le criminel le commet. »* Ellis, quant à lui, a une telle confiance dans sa méthode qu'il peut faire l'économie des slogans et des explications. L'efficacité de cette méthode a un prix : ne rien censurer. Au lieu de s'interroger sur les mécanismes d'une organisation sociale mortifère, comme l'ont fait la plupart des romanciers avant lui, il laisse agir ces mécanismes en dehors de tout déterminisme psychologique ou formel. (Cela répond à l'objection qui lui a été faite concernant la responsabilité morale de l'écrivain envers ses personnages : la justification de leurs actes n'est pas son sujet.) Abnégation récompensée à la fin du livre par la découverte de cet indice macabre : *« J'achète un Mars à la noix de coco, dans lequel je trouve un bout d'os. »* Illustration ultime de *« l'absolue banalité de la violence tout au long d'une décennie perverse »*, dénoncée à l'époque par Bret Easton Ellis dans un entretien au *New York Times*, et qui a trouvé, avec *American Psycho*, sa plus haute expression critique.

D.R.

Après la parution de son deuxième roman, *Les Lois de l'attraction*, il s'était expliqué dans *Les Inrockuptibles* sur la neutralité voulue de son écriture : *« Mon style est sans aucune littérarité, pour la même raison que mes personnages sont en deçà du langage. Ils n'expriment que leur sensation immédiate. C'est un flux de conscience sans distance par rapport au sentiment. Je présente un exemple de l'inutilité du langage. »*

Une fois l'indignation retombée, le principal scandale de Bret Easton Ellis reste bien sûr l'angoissante neutralité de son style.

En rompant avec l'obsession du langage propre aux romanciers modernes (puis postmodernes), sans renouer pour autant avec les techniques du roman psychologique, il s'est placé dans un « ailleurs » de la littérature, où ses nombreux imitateurs auront du mal à le rejoindre. Reste une question : Bret Easton Ellis lui même peut-il aller plus loin dans cette voie ? On pourra juger significatif qu'avec *Zombies*, une œuvre qui risque de décevoir ses lecteurs *hardcore*, il revienne sur les lieux et la période où il avait situé, une décennie auparavant, l'action de *Moins que zéro*. Un soupçon légitime peut naître : et si le talent d'Ellis n'avait tout simplement pas survécu aux conséquences du double krach de 1987 et 1990 ? S'il avait perdu sa raison d'être avec la chute du cours de la matière première de ses romans, symbolisée en son temps par la débâcle financière du modèle des personnages d'*American Psycho*, le milliardaire Donald Trump ? S'il était littérairement *dépendant* de cette période révolue, au point de ne plus pouvoir écrire autre chose ? Réponse de l'intéressé : *« En fait, la majeure partie des histoires qui composent ce livre ont été écrites au cours des années 80, même si je les ai considérablement remaniées en vue de la publication. Je ne sais pas si j'ai fini d'explorer tout ce que cette décennie a signifié à mes yeux et l'énorme impact qu'elle a eu sur ma propre existence. Je ne peux pas affirmer que je n'écrirai plus jamais sur ce sujet. Cela dit, je n'avais pas prévu de publier* Zombies. *C'est venu d'une suggestion de mon éditeur américain de sortir quelque chose, en attendant que je termine le très long et difficile roman sur les mannequins et la célébrité – dans l'écriture duquel je me sentais alors un peu bloqué – auquel je travaille actuellement. J'ai senti que le fait de retravailler sur ces nouvelles pourrait m'aider. D'autre part, l'idée m'intéressait, après le "scandale", de faire quelque chose de comparativement plus modeste – plutôt que d'enchaîner immédiatement, après American Psycho, sur un autre projet très ambitieux. »*

Bret Easton Ellis reprend donc les choses là où il les avait laissées à la fin de *Moins que zéro*, mais cette fois il élargit le champ. Il déplace et multiplie les points de vue. Et, surtout, il s'engouffre dans le mental dévasté des jeunes gens qui peuplaient ses romans précédents, mais aussi celui de leurs parents, des chanteurs qu'ils écoutent, des auteurs des films qu'ils regardent. Une vision d'ensemble se dégage : celle d'un immense réseau fonctionnant en circuit fermé où plus personne n'est *vivant*. De texte en texte, les « zombies » nous sont montrés à différents stades de leur transformation en une nouvelle entité à chaque fois plus vide. Déjà au siècle dernier, quelqu'un avait constaté qu'il ne restait plus que *« quelques gouttes de sang dans les artères de nos époques phtisiques. »* Et, de fait, on rencontre à chaque page de *Zombies* des gens en train de se vider littéralement de leur sang. Dans l'une des nouvelles les plus fortes de l'ensemble (« Lettres de Los Angeles »), on voit comment une jeune fille « saine » est peu à peu happée par le vide environnant. Quelques semaines après son arrivée, elle ne manifeste plus aucun étonnement lorsqu'un producteur local lui signale l'existence – vérifiée à la fin du livre – de vampires à Los Angeles.

Jusqu'à présent, la beauté des livres de Bret Easton Ellis résidait dans ce type de constat impitoyable. Aujourd'hui, elle émane davantage de la paradoxale humanité du regard qu'il porte sur ces créatures presque familières qui ont *désiré* devenir des zombies déboussolés.

Jean-Hubert Gailliot

(1) Ed. Christian Bourgois éditeur, 1986, traduit par Brice Matthieussant, repris en 10/18 (nº 1 914).
(2) Ed. Christian Bourgois éditeur, 1988, traduit par Brice Matthieussant, repris en 10/18 (nº 2 113).
(3) Ed. Salvy éditeur, 1992, traduit par Alain Defossé, repris en Point-Seuil (nº 94).

Les péchés de jeunesse de Paul West

Un asile de nuit new-yorkais, une atmosphère de fin du monde à la Beckett. Et trois personnages qui se détachent d'un ensemble rendu flou par une verve par trop excessive. Un roman de transition où le romancier cherchait encore à poser sa voix

L'OBSCUR DE NOTRE JOUR
(Tenement of Clay)
de Paul West.
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Richard,
Gallimard, 321 p, 150 F.

Faut-il le rappeler ? Né en 1930 dans le Derbyshire – plus précisément, dans le village de Lady Chatterley, comme il se plaît à le souligner –, Paul West est devenu citoyen américain dans les années 50, depuis son installation définitive aux Etats-Unis, où, comme pour renforcer la cohérence d'un destin littéraire, il habite Ithaca, dans l'Etat de New York. Auteur d'une quinzaine de romans et de trois recueils de poèmes, on porte également au crédit de ce cosmopolite de l'esprit, passionné, en outre, de musique et d'astronomie, un journal intime et de nombreux essais consacrés à Virginia Woolf, à Beckett, à Nabokov, à Gombrowicz... sans oublier les Italiens Ungaretti et Montale, poètes que son adolescence a vénérés, ni Julio Cortazar et Alejo Carpentier parmi les écrivains sud-américains.

Sixième titre de Paul West publié en France (1), *L'Obscur de notre jour* est un ouvrage de jeunesse où l'auteur, bien qu'il maîtrise déjà sa faconde verbale, ne réussit que très rarement à accorder sa voix – que le goût de l'excès dans les situations et de l'hyperbole dans la manière colore – avec le sujet qu'il traite, lequel se ressent d'une atmosphère de fin du monde que West emprunte à Beckett, sans tenir compte de la *« rigueur obstinée »* qui est le propre du romancier de *Malone meurt*, du dramaturge de *Fin de partie*.

On dirait que l'écrivain, ici, n'a pas encore conscience de tout ce que le seul fait d'écrire interdit d'écrire... Il ne contrôle pas toujours la phrase, qui, dans son abondance, noie souvent de très belles images, ni le récit, composé de deux monologues, qui s'élargit plus qu'il n'avance, s'étend, se rengorge et se reprend sans cesse, informe et comme sans but.

Hector Bianciotti

Le décor ? Un asile de nuit à New York. Le protagoniste ? *« Papa »*, un milliardaire à qui l'on doit la création du refuge : il se définit lui-même comme un *« gougnafier excentrique et dilettante »*, et semble faire le bien faute de savoir faire autre chose : *« Moi qui avais la chance d'avoir de l'argent, d'écrire, de lire et même d'essayer de faire de la musique, j'avais l'impression d'être assis sur la paupière de Dieu, à regarder le monde d'en haut. Puis j'ai découvert qu'on n'avait pas de contacts ni en s'encanaillant, ni en se coupant du monde, mais en découvrant chez les gens quelque chose qu'on respectait et quelque chose qu'on percevait également en soi-même. »* Quant à sa compassion exclusive pour les clochards... Il se sent des leurs, par procuration, dit-il, *« comme un clown appartient au cirque »*. Aussi, l'or coule de ses mains de même que les larmes viennent aux affaiblis.

Deux autres personnages se détachent d'un ensemble imprécis : Lazare, un nain de 1,04 mètre, catcheur, érotomane et, conforme en cela à la tradition, méchant, qui se targue de *« flatter les étagères haut perchées quand il y met une échelle »* ; et Lacland, le clochard mutique, qui, dans l'asile, préfère se rencogner dans l'obscurité de la cave, à la dérive vers *« la nuit de ses ancêtres »*. C'est lui qui, par moments, nous touche ; lui qui justifie le mot de Beckett cité en exergue : *« S'il n'y avait que l'obscurité, tout serait clair. C'est parce qu'il n'y a pas que l'obscurité, mais aussi la lumière, qu'il nous est impossible d'échapper à notre situation. »*

Ainsi, à travers Lacland – personnage, au reste, tout d'une pièce, sans fondement psychologique –, Paul West met-il à nu la sempiternelle nature humaine, plongeant son regard jusqu'au plus loin en elle, là où le fond n'a pas de fond, où l'on comprend que la lutte, l'effort et ce qu'une vanité tenace appelle *« choisir »*, peuvent aboutir à l'espoir paradoxal d'un doux anéantissement dans une solitude absolue.

Roman de transition, *L'Obscur de notre jour* est un livre à ne pas mettre dans toutes les mains : le lecteur n'ayant jamais lu Paul West risque de n'y voir qu'un témoignage tardif de la littérature dite de l'absurde. En revanche, le familier du grand écrivain du *Palais de l'amour* saura y trouver son bonheur grâce, ici et là, à une page éblouissante – mais aussi en considérant le cheminement de l'écrivain, si, par surcroît, il n'ignore pas que l'approche de l'idéal s'effectue progressivement pour les artistes, et que certains doivent beaucoup s'égarer pour savoir ce qu'ils cherchent.

(1) Chez Albin Michel : *L'Homme aux rats*, 1987. Chez Rivages : *Les Filles de Whitechapel et Jack l'Eventreur*, 1991 ; *Le Médecin de Lord Byron*, 1990 ; *Le Palais de l'amour*, 1994. Chez Gallimard : *Le Pavillon des brumes orange*, 1995.

Ernst Wiechert sorti de l'oubli

LA MORT DE MICHAËL
(Das einfache Leben)
d'Ernst Wiechert.
Traduit de l'allemand par André Meyer et Charles Silvestre,
éd. Autrement, 78 p., 59 F.

Est-ce une illusion ? Est-ce un jeu ? Non, c'est la mort. Plus jamais Michaël n'oubliera cette immobilité et ce silence sous les grands sapins qui viennent d'écraser son père. A six ans, projeté dans le monde des adultes, il devient le berger du village. Il ne décevra pas. Jamais. Le petit homme qu'est Michaël est un David qui ne redoute aucun Goliath. Que ce soit le solide berger du village voisin qui veut briser la tradition ancestrale et lui reprendre ses pacages. Ou que ce soit cette brusque demoiselle Tamara qui arrive de la ville avec son chevalet et ses pinceaux. L'idylle est une invention de citadins. Dans ce monde sauvage, il n'y a pas de place pour les coquetteries.

AUTHENTICITÉ DE TON

Cette nouvelle est un petit trésor, qui séduit par la simplicité et l'authenticité du ton. Elle rassemble d'ailleurs les thèmes chers à Ernst Wiechert : la solitude, la mort, la nature et le sacrifice des innocents. Wiechert, né en 1887 en Prusse orientale, est un homme sans compromissions.

Après avoir refusé d'entendre les sirènes du communisme sous la République de Weimar, il fustige avec autant de détermination le national-socialisme. Il a même la témérité d'écrire à Goebbels pour lui reprocher sa politique culturelle. En 1938, Wiechert est arrêté et déporté à Buchenwald. Il en sortira vivant. Michaël, lui, succombera à la guerre qui menace le village.

Pierre Deshusses

Le monde second de Jean Paulhan

La biographie de Frédéric Badré, malgré ses insuffisances, laisse deviner l'univers décalé qui fut celui de l'une des personnalités centrales des lettres françaises. Ecrivain paradoxal, ironique et inquiet, ennemi des jugements hâtifs, il interdit toutes les démissions de l'intelligence

PAULHAN LE JUSTE
de Frédéric Badré.
Grasset, 326 p., 135 F.

L'INFINI, nº 55, automne 1996
Cahier spécial Jean Paulhan, dirigé par Frédéric Badré.
Gallimard, 176 p., 86 F.

Des hommes de présence et d'action, de ces figures qui semblent dominer leur discipline et s'imposer à leur époque, on est souvent tenté de simplifier les traits. La notoriété et une certaine gloire venues, Jean Paulhan connut ce type de traitement et s'en amusa probablement. Il fut ainsi, tour à tour ou simultanément, l'éminence grise de l'édition française, un écrivain chinois ou byzantin penché sur d'improbables questions de *rhétorique*, un politique insituable et ambigu, un mystique trouvant, à l'occasion de secrets ravissements, Dieu là où il n'est pas courant de le chercher..., bref un esprit secret et paradoxal, insaisissable et profondément agaçant. Aucune de ces images un peu rapides, un peu schématiques, n'est à proprement parler fausse. Simplement, à partir d'elles, il est difficile de deviner l'unité de la personne de Paulhan, de percevoir dans son entier une identité qu'il prit soin, ou plaisir, à mettre sans cesse en crise.

Cette difficulté ne pouvait que séduire le biographe. Encore eût-il d'abord été nécessaire de bien la mesurer. Le livre de Frédéric Badré a le mérite d'être la première monographie consacrée à l'auteur des *Fleurs de Tarbes*. De la naissance de Paulhan, à Nîmes, dans une famille huguenote, républicaine et dreyfusarde le 2 décembre 1884, à la mort de l'académicien français, à Neuilly le 9 octobre 1968 (Badré cite les très belles lignes de Marcel Arland après sa visite, dans les derniers mois, à la clinique Hartmann, p. 315), tous les épisodes et chapitres de la vie de Paulhan sont recensés. Le biographe connaît son sujet, le met à bonne distance. Mais pourquoi ce ton désinvolte ? Pourquoi ce livre si mal fagoté, juxtaposant des analyses un peu brèves et des intuitions non développées ? Pourquoi cette absence d'index, d'une claire chronologie, de notes... Le lecteur a la désagréable impression que la hâte a tenu lieu de réflexion et l'empilement des informations de point de vue.

Le numéro de *L'Infini*, dont Philippe Sollers a confié la direction à Frédéric Badré, apporte quelques utiles compléments à la biographie. On y découvrira notamment, parmi d'autres témoignages, les souvenirs de Dominique Aury, qui partagea longtemps le bureau de Paulhan et d'Arland à la *NRF*, et, si on ne l'a lu dans le tome III des *Œuvres complètes* (1), un texte roboratif de Paulhan sur *Les Douleurs imaginaires*. Mais revenons aux images, pour tenter de les affiner un peu.

QUEL MAGISTÈRE ?

Personnalité centrale de la vie littéraire française durant près de cinq décennies, Jean Paulhan a exercé sur celle-ci une influence considérable. Entré à la *NRF* en 1920, il est responsable de la revue de 1925 – à la mort de Jacques Rivière – à 1940. Au cours des années d'occupation, tandis que paraît une *NRF* collaborationniste dirigée par Drieu La Rochelle, le résistant Paulhan fonde les *Lettres françaises* avec Jacques Decour. En 1953, il reprend du service et codirige, avec Marcel Arland, la *Nouvelle Nouvelle Revue Française*. En 1937, il crée également, chez Gallimard, la collection « Métamorphoses » qui comptera, jusqu'en 1963, cinquante-sept ouvrages – Michaux, Artaud, Daumal, Ungaretti, Aragon, Ponge, Leiris, entre autres, publieront là... En fait, tout au long de ces années, auprès de Gaston Gallimard (avec lequel les relations ne furent pas toujours faciles), Paulhan joua le rôle qui lui convenait : celui d'interlocuteur, d'ami des écrivains. Sans lui, les éditions Gallimard n'auraient sans doute pas gagné tant d'éclat.


Une conscience critique infatigable

Son immense et souvent admirable correspondance l'atteste : au travers du dialogue avec les auteurs publiés, ou refusés, et au-delà de l'influence dont nous parlions, le « magistère » exercé par Paulhan fut celui d'une conscience critique infatigable, aiguë et jamais monolithique. La perfection l'ennuyait ; il ne mettait pas plus de foi dans les figures du dictateur que dans celles du génie ou de l'homme providentiel. *« Le premier venu »* avait en revanche beaucoup à lui apprendre, et il le mettait volontiers à la place la plus haute. Un jour, en 1928, il avait noté : *« ... Quelque chose manque à la littérature : une hésitation, et cette première maladresse, où le cœur se montre. »*

Cette conscience critique, on la retrouve exactement à sa place dans l'écrivain comme dans l'homme d'action. Dans les deux cas, ce qu'il s'agit de dénoncer ce sont les faux-semblants, les hâtes à juger et condamner, et surtout l'empressement à évacuer la réflexion et la méditation sur l'instrument essentiel qui sert toute activité humaine, artistique ou civique : le langage. Paulhan n'a jamais cessé d'interroger *« ce monde second, où nous vivons en réalité »*, et a réhabilité l'art ancien de la rhétorique : lieux communs, proverbes, littérature... Et ce questionnement sans fin fut son combat – ce combat étrange où l'on remet toutes les armes à l'adversaire. Sa quête de vérité s'incarna là, souvent d'une manière ironique, parfois jusqu'à l'angoisse. Paulhan a beaucoup écrit. Une foule de textes, de notations, de lettres, à côté de quelques livres, souvent très brefs, scrupuleusement modestes, soigneusement provisoires.

L'activité d'écriture est une ; seule la vanité ou l'orgueil (que Paulhan d'ailleurs défend comme des vertus) tendent à la découper en catégories, avec au sommet celle de l'œuvre accomplie. Mais on n'écrit jamais qu'à partir de soi (du moins devrait-on toujours écrire ainsi), à partir de cette substance vivante, passible et corruptible, souffrante ou aimante : *« Il est des gens qui parviennent très vite à vivre, avec tout ce que cela suppose : je leur trouve une certaine vulgarité, dont il ne faut pas moins qu'une longue maladie ou quelque malheur pour les débarrasser. Pour moi, si j'arrive plus tard aux choses, je sais du moins assez clairement comment j'y arrive »*, pensait le narrateur de l'étrange récit intitulé *Progrès en amour assez lents*. Dans ces entretiens avec Robert Mallet, Paulhan fait un curieux aveu : il dit envier les maîtres d'hôtel, ceux qui, dans les dîners de gala, *« n'ont pas à jouer le jeu, ni à dire des mots d'esprit »*, mais qui assistent à tout le spectacle et sont, point essentiel, les garants de l'ordre – cet ordre si nécessaire à la bonne tenue de la fête...

Après la guerre, Jean Paulhan, résistant incontesté, ne hurla pas avec les héros de son propre camp, regroupés au sein du Comité national des écrivains. Il refusa l'évidence et les prérogatives des vainqueurs, s'éleva contre les arbitraires de l'épuration. Il le fit avec courage, et aussi un certain goût pour le paradoxe.

L'amitié, qui était pour lui comme une composante essentielle de la littérature, le guida, parfois assez loin. Et aussi une certaine méchanceté à l'égard des penseurs grégaires ou aveuglés par leur passion partisane : *« Il y aurait beaucoup à dire sur ce besoin d'être ridicule, qui est commun à tant d'intellectuels »*, écrivait-il déjà à Jean Grenier en décembre 1931. Cette exigence ne le mit pas à l'abri de toutes les erreurs : ainsi, dans les années 60, crut-il à l'Algérie française.

L'Histoire, que Paulhan avait traversée, en « guerrier appliqué » à sa tâche, l'avait sans doute rendu pragmatique et réaliste. Mais à l'ombre du citoyen et du polémiste redoutable, qui ne le contredisait pas, un homme secret dialoguait avec son inquiétude, cherchait sens à son angoisse : *« Que cherchions-nous, sinon précisément un blanc, un vide. Il nous fallait parler (un peu confusément) d'une résistance à tous les événements. (...) D'un recours suprême qui nous fut donné contre la tristesse, l'abandon. Mais la tristesse n'est qu'une joie qui se dissimule, si l'abandon est au contraire la reprise en main de nos forces ? »* Ces lignes, tirées du *Don des langues*, sont parmi les dernières qu'il ait écrites.

Patrick Kéchichian

(1) Editions Tchou, cinq volumes 1966-1970. Parmi beaucoup d'inédits posthumes, des pages autobiographiques et des journaux de Paulhan ont paru sous le titre *La Vie est pleine de choses redoutables* (Seghers, 1989 et Verdier, 1995).

★ Signalons l'ouvrage récent de Jean-Yves Lacroix, *Bibliographie 1903-1905 des écrits de Jean Paulhan* (IMEC éditions, 264 p., 150 F).

La résistance du grammairien

Le troisième et dernier volume de sa correspondance montre Jean Paulhan penché sur le « mystère de la patrie »

CHOIX DE LETTRES
III-1946-1968 Le Don des langues
de Jean Paulhan.
Par Dominique Aury et Jean-Claude Zylberstein,
revu, augmenté et annoté par Bernard Leuilliot,
Gallimard, 395 p., 170 F.

En politique, la grande affaire de Jean Paulhan fut, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la querelle qui l'opposa aux communistes sur l'épuration. Celle des écrivains, pour lesquels il demandait le *« droit à l'erreur »* ; et celle de tous les Français poursuivis à la Libération et victimes, selon lui, d'un déni de droit. Cette querelle, qui traverse le troisième volume de sa correspondance, donna naissance à deux opuscules, *De la paille et du grain*, en 1948, et *Lettre aux directeurs de la Résistance*, en 1952.

A l'origine du conflit, la volonté du Comité national des écrivains (CNÉ) d'inscrire sur une « liste noire » certains écrivains compromis dans la collaboration, notamment Jouhandeau. Protestation de Paulhan, qui s'en tient, dit-il, au rôle que s'étaient fixé les membres du CNÉ : *« Ni juges ni mouchards. »* Il démissionne du comité en novembre 1946. A Vercors, qui lui oppose un *« serment »* qu'il s'est fait à lui-même *« certain jour de 1943 »*, Jean Paulhan, à la façon de Péguy, lance : *« Ne voyez-vous pas tout le premier que l'on a fait de votre serment une machine d'oppression, de votre mystique une politique ? »*

La polémique va rebondir avec la *Lettre aux directeurs de la Résistance*. Cette fois, la question soulevée par Paulhan ne se limite pas au sort des écrivains. Dans ce petit livre, explique Paulhan à Claude Mauriac, *« je montre que notre mystique de résistants – si vous aimez mieux, notre foi commune – se trouve trahie, depuis sept ans, par une épuration que Hitler ou Staline eux-mêmes (...) jugeraient inique »*.

L'affaire met fin au compagnonnage de Jean Paulhan avec les communistes. Compagnonnage critique, il est vrai : le *« guerrier appliqué »* de 1914 n'a aucune sympathie pour le pacifisme de la gauche de l'entre-deux-guerres, qu'il rendra responsable de la *« honte »* de Munich en 1938. Paulhan est néanmoins aux côtés des communistes dans la lutte contre le fascisme, puis dans la Résistance. Il est même élu, en 1935, conseiller municipal de Châtenay-Malabry sur une liste conduite par le socialiste Jean Longuet, petit-fils de Marx. Après la Libération, Paulhan se range parmi les gaullistes. Il se dit, dans une lettre à Monique Saint-Hélier, *« très déçu du départ de de Gaulle »* en 1946 (1) et le soutient de ses votes sous la Vᵉ République.

RÉVÉLATEUR

Si la querelle sur l'épuration a servi de révélateur, Paulhan est resté fidèle à ses principes, ceux-là mêmes qui commandent ses travaux sur le langage. *« Si j'étais moraliste ou politique*, affirme-t-il, *c'est, je crois, la cruauté de l'épuration qui me frapperait d'abord. Mais je ne suis guère qu'un grammairien, et c'est son hypocrisie. »* A Louis Martin-Chauffier, il répète, en 1952 : *« Je ne suis pas un journaliste ni un politique. Je suis un simple grammairien. Justement il m'a semblé que les injustices de l'épuration posaient* aussi *une question de grammaire. »*

Ce qui est en jeu, dit-il, c'est la définition même du mot *« France »*. Citant, dans sa *Lettre aux directeurs de la Résistance*, l'article 75 du code pénal sur la trahison, Paulhan note : *« Oui, tous ces mots sont simples et faciles à définir. A l'exception d'un seul, pourtant, qui revient à chaque phrase. C'est, comme il arrive d'habitude, celui dont le sens paraît au premier abord le plus évident : c'est la France »*. Ce que soutient Paulhan, avec d'autres, c'est que la France *« est telle que l'a définie le gouvernement légal du moment »* et que, dans ces conditions, un seul gouvernement, celui de Vichy, *« avait qualité pour juger des trahisons commises entre 40 et 44 »*.

La controverse sur la *« liste noire »* des écrivains est aussi, pour Paulhan, une controverse sur la notion de patrie. Pourquoi reprocher à Jouhandeau et à quelques autres ce qu'on accepte de Romain Rolland ou de Rimbaud qui ont, en leur temps, désavoué toute forme de patriotisme ? C'est sans doute que la patrie a deux faces – la patrie *« charnelle »* des fascistes et la patrie *« spirituelle »* des démocrates –, justifiant que, dans un cas, on la critique et que, dans l'autre, on la défende. Mais *« il faut bien*, dit Paulhan, *qu'il existe, par-delà vos astuces et tricheries, quelque chose de véritable, qui est la patrie »*.

Là commence le mystère. *« Le vrai est qu'il est rudement difficile de parler patrie »*, écrit-il à Jean Blanzat. L'histoire de la Résistance en apporte la preuve. *« Quelle étrange aventure*, note Paulhan. *La France a failli être ruinée par des hommes qui priaient chaque matin la déesse France ; elle a été sauvée (entre autres) par ceux qui jetaient chaque jour l'armée française au panier. Bref, tout se passe comme s'il était dangereux de trop parler de la patrie, imprudent de la regarder en face. »*

Ce *« mystère de la patrie »* est voisin, sans doute, de celui *« des langues et des lettres »*. *« Il n'est pas de sens*, explique Paulhan dans une lettre à Marcel Arland, *qui ne suppose une part égale d'obscurité. »* Et dans une lettre à Roger Judrin : *« Au demeurant je ne cherche pas le moins du monde à rendre le mystère* intelligible. *Je le prends tel qu'il se montre : mystérieux. »*

De ce mystère il faut donc s'accommoder pour *« penser le monde »*. *« Le patriotisme restreint bien moins notre vue qu'il ne l'éclaire »*, affirme Paulhan. Encore faut-il trouver le bon point de vue. L'art de Paulhan tient peut-être à sa capacité de préserver une distance, non pas au-dessus, mais au cœur de la mêlée, de maintenir *« un petit coin où se conserve un air libre, où personne ne mente »*, comme il l'écrit à Claude Roy en 1947.

Thomas Ferenczi

(1) *Correspondance 1941-1955*, édition établie et annotée par José-Flore Tappy, Cahiers de la NRF, Gallimard, 1995.

Il y a une trentaine d'années, l'œuvre du philosophe Wittgenstein, mort en 1951, n'était pas traduite en français. On ne cesse depuis de découvrir une pensée qui « nettoie ». Celle d'un maître paradoxal

Les ambiguïtés positives de Wittgenstein

L'ambiguïté dans une œuvre scientifique est assurément une faute ou une insuffisance. Il n'en est pourtant pas tout à fait de même pour *certaines* œuvres de philosophie, où l'ambiguïté peut être un fait de style, profondément associé à la faculté créatrice de l'auteur. Une telle ambiguïté positive peut être attribuée à l'œuvre de Wittgenstein.

Elle se manifeste d'abord en suscitant chez quelques lecteurs l'impression qu'il y eut deux Wittgenstein, celui du *Tractatus* et celui des *Recherches*. Il m'a toujours paru erroné d'interpréter de façon aussi abrupte ce qui est plutôt maturation et développement que rupture. Sa « seconde » philosophie n'est autre, en fin de compte, qu'une méditation sur et un dialogue avec la première, qui l'amène à tourner autrement son regard, accomplissant ainsi strictement la prescription de l'avant-dernier aphorisme du *Tractatus* : se servir des propositions de celui-ci comme d'un appui pour le surmonter, et *« pour ainsi dire jeter l'échelle après y être monté »*. L'ambiguïté est donc ici, en réalité, apparente. Je voudrais tenter d'en désigner des formes plus réelles et plus profondes.

En premier lieu, l'œuvre de Wittgenstein peut être à la fois caractérisée comme une philosophie du langage et une philosophie de la logique. Le *Tractatus* se présente d'abord comme une philosophie de la logique, c'est-à-dire de la structure la plus fondamentale des propositions qui décrivent le monde : *« Les propositions de la logique décrivent l'échafaudage du monde, ou plutôt elles le montrent »* (6-124). Ces propositions représentent des *faits*, et la logique est la forme de l'« espace » des faits. Mais, comme les faits sont des connexions d'« objets », ou de choses, qui définissent ces possibilités *non arbitraires* de connexion dans tels ou tels faits, ces connexions déterminent un autre niveau du logique, celui d'un « espace de choses ». Si la structure de l'espace des faits peut être explicitement montrée par les schémas d'une logique des propositions, le *Tractatus* demeure muet sur la logique des choses...

Gilles Gaston Granger

Au premier sens, la philosophie de la logique doit montrer les contraintes générales auxquelles se soumet le langage pour parler du monde. Elle est donc à ce niveau déjà une philosophie du langage. Mais pour explorer la totalité du logique, il lui faudrait aussi explorer les contraintes et les possibilités de la concaténation des *choses*. Or c'est bien, en un sens, ce que feront les essais postérieurs à 1930. Et la philosophie du logique s'épanouit alors vraiment en une philosophie du langage effectif.

La logique est donc bien encore le thème des *Recherches philosophiques*, mais en un sens si nouveau que le mot paraît ambigu. *Le* logique se manifeste alors dans les usages multiples que nous faisons des mots du langage. Non plus restreints à une description des faits qui constituent le monde, mais étendus à l'expression de nos désirs, de nos sentiments, de la totalité de nos expériences.

Une autre forme de l'ambiguïté wittgensteinienne apparaît lorsque se pose la question : s'agit-il d'une philosophie de la connaissance ? S'agit-il d'une éthique ? La place très considérable accordée par le philosophe à une interprétation des mathématiques permet en effet de qualifier son œuvre comme philosophie du connaître. Dans le *Tractatus*, la science en général, et en particulier la science de la nature, est réduite à une mise en forme de nos propositions sur le contenu du monde, une uniformisation plus ou moins efficace et fine qui n'apporte rien à notre connaissance des faits. Quant à la mathématique, elle n'est qu'*« une méthode de la logique »* (6-234), et par conséquent *« ne nous dit rien »* (5-43).

Mais, dans ses réflexions postérieures, Wittgenstein insistera sur l'aspect « jeu de langage » de la mathématique, qui est sans doute une « théorie », mais aussi un acte, se déployant dans un langage, comme toute connaissance, mais en se donnant librement ses propres règles, qu'elle applique jusqu'à rencontrer un obstacle interne, qu'elle surmonte alors en les modifiant. Ainsi l'importance accordée dans les cours de 1930 à 1935 à une réflexion sur les mathématiques tend donc à faire admettre cette philosophie comme prioritairement philosophie de la connaissance, et même philosophie de la science. D'autant que, dans le *Tractatus*, Wittgenstein, assure péremptoirement que les problèmes concernant non la connaissance mais la pratique de la vie, les valeurs, ne peuvent être énoncés (6-421)...

Cependant, les derniers aphorismes de ce même *Tractatus* se rapportent tous à ces questions éthiques, *« qu'il faudrait taire »*, mais qui intéressent le plus profondément le philosophe. Et c'est en effet d'éthique que traite Wittgenstein, comme incidemment, dans les *Recherches*, lorsqu'il s'interroge sur l'usage que fait le langage de mots comme : « sentiment » *(Gefühl)*, « chagrin » *(Kummer)*, et surtout dans les *Leçons et conversations* recueillies entre 1938 et 1942, et dans la *Conférence sur l'éthique* de 1929-1930. Il donne alors une définition de ce qu'il appelle éthique, et c'est précisément ce dont, dans le *Tractatus*, on ne pouvait parler : *« L'investigation de ce qui a une valeur, ou de ce qui compte réellement... L'éthique est l'investigation du sens de la vie ou de ce qui rend la vie digne d'être vécue, ou de la façon correcte de vivre. » (Conférence sur l'éthique)*. Peut-on douter que ce soient là, aux yeux de Wittgenstein, des questions philosophiques essentielles ? Il continue cependant de ne point les aborder de front, car *« l'éthique, si elle existe, est surnaturelle »*. Ambiguïté profonde, qui s'exprime encore sans doute dans son attitude à l'égard de la psychanalyse, qu'il admire extrêmement, tout en la considérant comme *« une mythologie d'un grand pouvoir »* et qu'il faut combattre.

Reste une dernière et très fondamentale ambiguïté que je voudrais mentionner. Elle concerne le statut de la philosophie même. La philosophie constitue-t-elle un *système* ? Certes, le *Tractatus* est apparemment un exceptionnel exemple de système, écrit dans une langue magnifique. Il s'articule en sept propositions dont l'enchaînement, quoique subtil, est tout à fait déterminant. Chaque proposition étant, en quelque manière, un commentaire, une élucidation, un approfondissement de la précédente. Mais le système se ferme par une autodestruction dramatique : *« Ce dont on ne peut parler, il faut le passer sous silence. »* Or toutes les propositions du système appartiennent, à la rigueur, à *« ce dont on ne peut parler »*. D'autre part, ces « propositions » mêmes, plutôt que l'expression de thèses, se présentent comme des *aphorismes*, mais énoncés dans un ordre strict que scande la numération décimale qui leur est affectée. Ainsi leur caractère fragmenté est-il associé au caractère systématique à l'extrême souligné par la numérotation. Dans les écrits postérieurs, l'aspect systématique aura extérieurement disparu. Les *Recherches* se présentent comme une suite de réflexions enchaînées. C'est qu'alors la méditation philosophique est explicitement conçue comme une exploration du *détail*. Elle n'est pas à proprement parler un connaître, mais l'exercice, sur les « énigmes du langage », d'une élucidation thérapeutique : elle est une *« tentative pour se débarrasser d'une espèce particulière d'embarras* (puzzlement)... *Mais les énigmes philosophiques n'ont aucun effet sur la vie. »* (*Cours de Cambridge*, 1930). Etrange thérapeutique qui ne produit aucun effet direct, *« laisse toutes choses en l'état »*, mais est censée pourtant changer, en tant que totalité, la perception d'un monde d'homme malheureux en celle d'un monde d'homme heureux.

Telle était, dès le *Tractatus*, l'idée wittgesteinienne de ce que doit être l'acte philosophique. Mais les années de méditation qui suivirent ont conduit Wittgenstein à reconnaître la légitime diversité des « jeux de langage », dont celui des sciences de la nature et celui de la mathématique ne sont que des cas particuliers. Dans chacun d'eux se joue une espèce différente de *concept*, et la nature du concept dans le jeu philosophique explique et justifie une ambiguïté profonde et assumée.

Les concepts dont use alors la pensée ne sont ni les formes emboîtées aux contours précis de la science des objets naturels, ni les systèmes d'opérations réglées qui règnent en mathématique. Ce sont, selon l'expression de Wittgenstein, des *« ressemblances de famille »*, dont des exemples triviaux nous sont donnés par la notion même de *jeu*, ou celle de *proposition*, dont le philosophe sait maintenant qu'aucune définition bien délimitée n'en peut capter le sens. L'ambiguïté de ces concepts est de nature, et si la philosophie de Wittgenstein recèle des ambiguïtés, c'est que, à ses yeux, le philosophe a pour fonction d'en décrire l'usage et d'en reconnaître l'inexhaustible multiplicité.

► **Gilles Gaston Granger est professeur au Collège de France**



Un maître du désenchantement

PHILOSOPHER AVEC WITTGENSTEIN
de Jean-Pierre Cometti.
PUF, 246 p., 168 F.

Arthur Koestler prétendait que le *Tractatus* représente un des épisodes les plus étranges de l'histoire de la philosophie : celui d'un homme qui entreprend de circonscrire la logique et qui réussit à châtrer la pensée. *« En philosophie,* répétait volontiers Wittgenstein, *tout ce qui n'est pas bavardage appartient à la grammaire. »* Et il ricanait face aux « penseurs » qui donnent à leurs démangeaisons intellectuelles la fausse ampleur de combats de titans.

Comment, dans ces conditions, *« philosopher avec Wittgenstein »*, ainsi que le propose Jean-Pierre Cometti dans un ouvrage admirable qui épouse la démarche de ce Viennois excentrique, obsédé par ses péchés autant que par la logique ?

Wittgenstein ne croyait pas qu'il appartenait à la philosophie de traverser l'enveloppe des choses, ni celle des mots, pour accéder à une vérité ou à un sens caché.

Sa conviction, comme le relève justement Cometti, s'exprime dans cette phrase que son ami Norman Malcolm a retenue pour titre de son livre sur Wittgenstein : *Nothing is hidden*. *« Puisse Dieu,* écrivait encore Wittgenstein dans une formule ironique, *donner au philosophe la faculté de pénétrer ce que tout le monde a sous les yeux. »* Mais rien n'est plus difficile pour un philosophe que d'imaginer que les « problèmes philosophiques » puissent ne pas être intrinsèquement philosophiques, ce qui le rabaisserait à ses propres yeux et le priverait d'une position avantageuse qui le place en rapport avec l'ordre des choses, la nature humaine, l'Etre ou la pensée de l'Etre.

« S'il y a un point sur lequel Wittgenstein n'a pas varié, écrit Cometti, *c'est son refus de considérer la philosophie comme une connaissance. »* Ce qu'il pratique, en revanche, c'est une sorte de désenchantement conceptuel, d'inspiration essentiellement négative, à l'image de ses maîtres viennois : Johann Nestroy et, bien sûr, Karl Kraus, sans négliger Otto Weininger pour la haine de soi. On sait quelle piètre opinion avait Wittgenstein de l'humanité en général. Comme son ami Bertrand Russell, pacifiste et intellectuel engagé, s'apprêtait à faire une conférence lors d'un congrès servant à des fins humanitaires, Wittgenstein lui fit part de sa désapprobation. Russell lui demanda alors s'il préférerait une association pour la défense de la guerre et de l'esclavage ; sur quoi Wittgenstein répondit : *« A tout prendre ! »* De la philosophie, Wittgenstein n'attendait pas qu'elle permette de parler avec quelque vraisemblance de questions abstruses, mais qu'elle nous induise à penser de manière réellement honnête sur notre vie et celle des autres. *« Le fait de penser à ces choses,* ajoutait-il, *n'a rien d'excitant, mais est le plus souvent franchement désagréable. Et c'est dans ce cas que cela a le plus d'importance. »* C'est sans doute par là aussi que Wittgenstein, à l'opposé de Heidegger ou de Sartre, nous touche le plus : il est de ceux qui ne détournent pas le regard, de ceux qui ne cherchent ni dans les sphères élevées ni dans le champ politique des réponses à l'énigme de nos vies boiteuses.

Roland Jaccard

Wittgenstein vu d'Amérique

Suite de la page I

D'une part, que le scepticisme à l'égard de la validité de nos connaissances ne pourra *jamais* être totalement ni définitivement réfuté – bref, qu'il nous faut accepter de vivre avec cette tentation sceptique présente (comme celle de la folie) au cœur même de notre raison. Et, d'autre part, que la reconnaissance de ce qu'il y a de vrai dans le scepticisme peut aussi nous aider à mieux nous connaître nous-mêmes.

Autrement dit, à mieux connaître notre finitude, la part de « quotidien » ou d'« ordinaire » qu'il y a en chacun de nous et que la philosophie moderne (à l'exception, précisément, d'Austin et du « second » Wittgenstein) n'a cessé de fuir. Ainsi Cavell est-il conduit à esquisser, surtout dans les deux dernières parties de son livre, les grandes lignes d'une éthique et d'une esthétique que la suite de son œuvre (dont plusieurs volumes ont déjà été traduits) s'attachera à développer. On trouve donc, dans *Les Voix de la raison*, ses premières analyses du jeu et de la croyance, de la tragédie et de la comédie, du corps et de la santé mentale. Thèmes rares dans la philosophie américaine – et qui expliquent la relative solitude de Cavell dans son propre pays, où il est fréquemment perçu (en bien ou en mal) comme un philosophe plutôt « continental » (c'est-à-dire franco-allemand !).

Saul Kripke, lui, appartient au contraire de plein droit à la tradition analytique issue de l'univers anglophone. Il en est même, aujourd'hui, l'un des représentants les plus brillants. Exceptionnellement doué pour l'argumentation, il se fait connaître dès 1972, à l'âge de trente-deux ans, par un travail pointu, *La Logique des noms propres* (2). Dix ans plus tard (1982), il se risque, lui aussi, à s'expliquer avec le « dernier » Wittgenstein dans un livre, *Règles et langage privé*, presque entièrement consacré à l'élucidation de quelques paragraphes des *Investigations*. Il s'agit, il est vrai, des passages – cruciaux pour la compréhension de l'ouvrage – dans lesquels Wittgenstein expose son fameux argument contre l'existence de tout « langage privé ».

Ce que veut dire cet argument – qui ne cesse, depuis quarante ans, de donner du fil à retordre aux commentateurs – peut, selon Kripke, se résumer comme suit. Ainsi que le sceptique le fait à juste titre remarquer, il n'existe aucun moyen objectif de tester la validité d'une phrase relative à *« ce que quelqu'un* croit *faire lorsqu'il* dit *faire telle ou telle chose »* (une addition, par exemple). Faut-il en conclure que la plus grande partie de notre langage soit dépourvue de sens ? Non, répond Wittgenstein. Seule l'idée d'un « langage privé » (qui ne vaudrait que pour moi-même) se voit renvoyée au néant. Si mes phrases, en revanche, s'inscrivent dans un « jeu de langage » dont les règles sont connues de tous (comme celles de l'addition), il redevient possible de vérifier s'il y a ou non accord entre « ce que je dis faire » et « ce que je fais effectivement ». Bref, c'est mon appartenance à une communauté partageant de telles règles, à une « culture » au sens anthropologique du terme, qui permet d'arracher un discours, quel qu'il soit, au gouffre du non-sens.

Conclusion de Kripke : Wittgenstein n'est pas sceptique. Il ne prétend pas davantage « réfuter » le scepticisme (dont les arguments sont inattaquables). Il s'efforce seulement d'avancer ce que Hume aurait appelé une *« solution sceptique »* du doute sceptique : une solution qui ne résout pas le doute, mais nous aide à vivre avec lui.

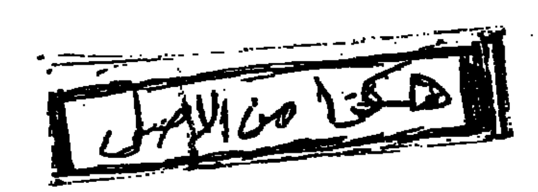
Il n'y aurait donc, en apparence, pas de grandes divergences entre les thèses de Cavell et Kripke. Et pourtant ! Pour Kripke, le scepticisme est un problème strictement intellectuel. Il ne concerne que les fondements de notre connaissance. Pour Cavell, au contraire, le principal mérite du « second » Wittgenstein est d'avoir révolutionné notre compréhension du scepticisme lui-même ; d'avoir montré qu'il s'agissait d'un problème existentiel, mettant en jeu l'ensemble de notre présence au monde. Bref, d'une voie d'accès au tragique (et aussi au merveilleux) de la condition humaine.

Cavell peut avoir raison sans que Kripke ait tort : tout dépend du niveau de lecture où l'on se place, et de ce qu'on attend de la philosophie. Ce qui est sûr, c'est que nous n'avons pas fini de lire et de relire les *Investigations* – « message » dont la bonne « réception » appartient encore, pour une part, à l'avenir.

Christian Delacampagne

(2) Editions de Minuit, 1982.

★ En novembre, Stanley Cavell participera à deux colloques organisés à Paris autour de son travail. Le premier aura lieu à l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm, 5e arr.) le mardi 12 novembre de 9 h 30 à 19 heures (avec Claude Imbert, Sandra Laugier, Thierry Marchaisse et Jérôme Sackur). Le second se déroulera à la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil, 7e arr.) le mercredi 13 novembre à partir de 19 h 30 (avec Alain Badiou, Barbara Cassin et les mêmes participants que la veille).

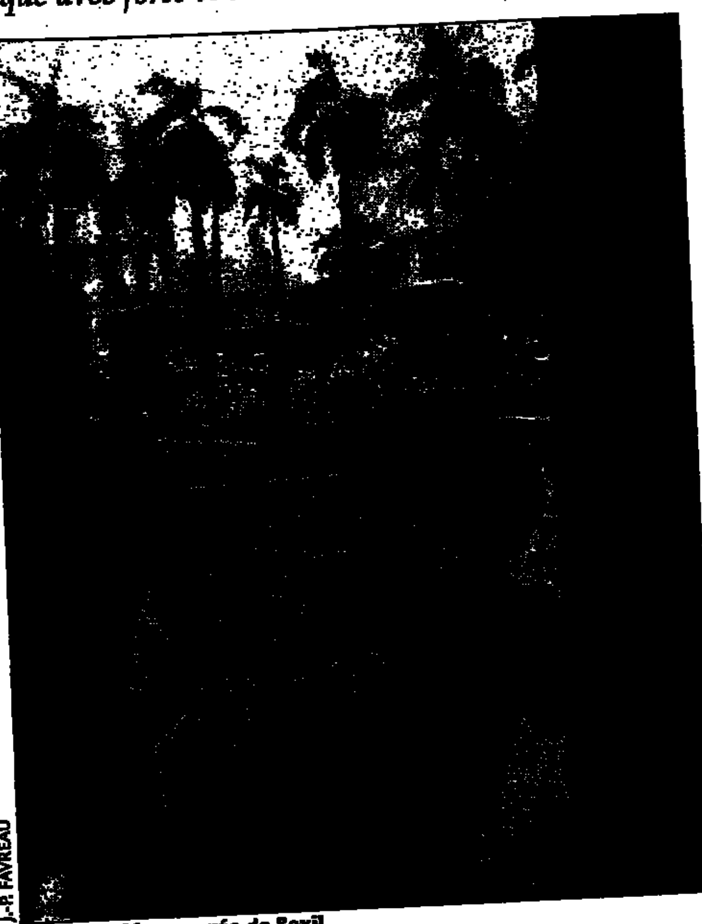


L'adieu aux racines

En s'attachant aux destins de Julien, jeune Cubain partagé entre deux cultures, et à celui de ses parents, Eduardo Manet évoque avec force et émotion le sentiment de l'exil et ses métamorphoses

RHAPSODIE CUBAINE
d'Eduardo Manet.
Grasset, 328 p., 135 F.

Etre loin de Cuba : c'est ce que désirait de toute son âme, dans *L'île du lézard vert*, l'adolescent qui n'arrivait pas à se définir, à trouver un point d'ancrage dans une île conçue comme une immense maison de passe aux miroirs moites et corrompus. C'est au sentiment même de l'exil, à son évolution, à ses métamorphoses, qu'Eduardo Manet a décidé de se confronter dans *Rhapsodie cubaine*. Le livre s'ouvre en janvier 1960 – moment où Edelmiro Sargats, un riche industriel cubano-espagnol, appréhendant que l'île ne devienne un bastion du communisme, quitte avec sa famille La Havane pour Miami – et se clôt à Key West, l'été 1995, à l'heure où semble s'esquisser une possibilité de retour vers Cuba, envahi par *« le coca made in USA »*. Entre les deux dates, une saga des déracinés dont tous les thèmes s'entrecroisent avec une maîtrise absolue ; l'esthétique baroque n'étant pas seulement ici un élément de séduction romanesque, mais un art de glisser, sans que les frontières en soient toujours soulignées, du passé au présent, de l'individuel au collectif, d'embrasser à la fois les paysages et l'intérieur des consciences. Bien sûr, Eduardo Manet raconte, il suit les étapes de l'adaptation, apparemment facile, de Julien, le fils Sargats, à la société américaine. Mais c'est dans les moments d'introspection qu'Eduardo Manet touche à la vérité émouvante et désemparée de l'exil. Même s'il sait qu'il pourrait devenir un jour, *« le plus Bostonien des Bostoniens »*, Julien continue à se sentir double, partagé entre deux langues, deux cerveaux, deux raisons. Et pour cesser de se sentir *« cette algue flottante à la dérive »*, de se considérer comme *« une espèce étrangère qui ne peut plus s'enraciner nulle part »*, il lui faudrait accomplir un saut dans le vide, assassiner la mémoire de Cuba qui se confond avec celle de son enfance. La tension essentielle, parfois souterraine, du roman, vient du combat que Julien mène en permanence contre le souvenir d'une grand-mère aimée qui voyait dans l'île une *« Andalousie des Caraïbes »* et, l'emmenait assister, de l'autre côté de la baie de La Havane, à des rites sorciers.


J.-R. FAVREAU
La vérité désemparée de l'exil

Ce combat contre le passé et la mélancolie voluptueuse est d'autant plus âpre que Julien constate autour de lui les ravages de la nostalgie. Avec une magnifique aisance, il passe de l'ironie la plus aiguë à la compassion. On ne peut qu'être bouleversé par le portrait de Magdalena, la mère de Julien, cette femme naufragée, qui, pour retrouver sa *« joie d'avant »*, boit à n'en plus finir, enchaîne les cures de désintoxication et s'imagine, chaque fois, renaître. Mais elle ne fait que s'exiler de plus en plus en elle-même.

Pas de pitié, en revanche, chez Eduardo Manet, lorsqu'il met en scène l'Association pour la liberté de Cuba qui, créée par le père de Julien, organisée en cellules comme la Compagnie de Jésus, s'entraîne dans un coin perdu des Everglades, en vue d'un futur débarquement à Cuba. Pervers, caustique, quel sens de l'épique grinçant dans la description de ces guérilleros de luxe qui jouent à la guerre avec des fusils, agitant des branches d'arbres sous la houlette d'un vétéran du Vietnam, que tente de séduire une vedette de la contre-révolution cubaine qui arpente les terrains de combat comme un Che Guevara en strass et en paillettes avant de triompher dans le show de travestis au St Regis Hotel de Daytona.

Simple goût de la parodie endiablée, de la fable sarcastique, Non. Car, derrière le comique de la subversion en dentelles, il y a la tragédie de ceux qui succombent sur les radeaux en fuyant Cuba.

Mais comment s'évader vraiment de Cuba, rompre l'envoûtement du regret exalté ? Julien Sargats rêve d'un commencement, d'un véritable départ avec Emma, la fille du commandant, qu'il aime. Il sait toutefois qu'on ne peut rien contre *« la nostalgie inassouvie d'une exilée »*. Cuba semble d'ailleurs disparaître à l'horizon du livre, comme un lointain bateau brumeux à la dérive. Et ce que suggère très bien Eduardo Manet, c'est la dissolution même du sentiment de l'exil chez Julien, dans une sorte d'évanouissement narratif, d'émiettement des liens avec son passé et les autres personnages. Et le roman d'Eduardo Manet est aussi magistral dans la flamboyance caustique que dans la teinture discrète de cet adieu inconscient, presque indolore, à ses propres racines.

Jean-Noël Pancrazi

La femme de Loth

A contre-jour d'une initiation amoureuse, Marie Nimier fait le procès discret de notre civilisation. Un jeu d'ombre et de lumière où humour, émotion, malaise et angoisse sont parfaitement tenus

CELUI QUI COURT DERRIÈRE L'OISEAU
de Marie Nimier.
Gallimard, 272 p., 110 F.

Dans son dernier roman, Marie Nimier prend ses distances avec un thème si lourd d'actualité qu'il risquait de sombrer dans la vindicte naïve. Et pour « distraire » un lecteur trop vite oppressé, elle déploie l'histoire sur deux villes étrangères mais jumelées, qui ont en commun d'exploiter le sel, sel de la vie bien sûr mais aussi mémoire cristallisée de l'humanité.

Mikis abandonne sa vie routinière de célibataire choyé par les femmes pour partir à la recherche de Magdalena. Celui qui court derrière l'oiseau quitte Salène, *« une ville du Nord plantée au Sud »* au bord d'une mer triste, pour se rendre à Belda, cité célèbre pour sa mine de sel maintenant légendaire mais où sont enfouis en secret les déchets nucléaires des pays riches. Le roman d'amour devient polar, le réalisme tourne au fantastique, à l'étude de mœurs se substitue une fable cruelle sur le pourrissement des dictatures et les dessous crapuleux de la politique. Marie Nimier a réussi la parfaite incrustation d'une histoire intime dans l'investigation approfondie de notre temps. Elle ne s'appesantit pas sur les remords et les peurs larvées. Elle se contente de raconter et joue en sobre virtuose de l'ombre et de la lumière, de l'humour et de l'émotion, du malaise et de l'angoisse.

Le choix du narrateur était primordial. Mikis est, sinon plus idéaliste, du moins beaucoup plus candide que l'écrivain. Il est programmé pour une servilité bien tempérée. Sa claustrophobie est la soupape de sa fragilité. Il en étale les ravages dans l'avion qui le conduit à Belda, anti-héros soucieux de retrouver une femme sans saisir les arrière-plans d'une passion dont il n'accepte que la certitude de sa nécessité. C'est un homme égoïste certes, mais livré béant à la sagesse intuitive de Magda et à l'aide sans faille de Valérie Toss qui le secourt dans l'avion puis le conseille et le surveille. Mais le suspense n'est pas psychologique. Détournés par les obstacles « physiques », les personnages vont au bout de leur destin. Nous sommes confrontés aux questions majeures de notre époque par le truchement du conte.

La romancière use de son libre arbitre et dévie une intrigue que l'on croit dévorée par le néant pour nous ramener, après l'épreuve, sous le ciel des ancêtres de Mikis, un village grec où l'humanité écoute la mer. Un enfant vient de naître alors que nous avions cru être engloutis dans cette cité d'artifices où l'on recycle la nourriture (les vaches sont ici des oies), où l'espionnage contrôle la subversion et officialise certaines perversions, où la secte des Chastes masque l'échec d'une prospérité suicidaire.

Mikis vivait benoîtement au rythme des horaires professionnels et du tic-tac de son sexe. Le voici amoureux de Magdalena, une zonarde qui a touché le fond et n'a de ressource que de regarder le ciel. Le vrai roman commence dans une ville froide et angoissante où la terreur qui croupit sous la transparence est magistralement contrôlée. Dans les galeries cristallines s'évanouit le corps de Magda. Comme Eurydice, comme la femme de Loth, elle s'enfonce dans un enfer de neige. Les artistes qui vendent des statuettes de sel ne l'ont-ils pas déjà prise pour modèle ? La fiction opère sa deuxième métamorphose alors que le lecteur croit se perdre dans les glaces du drame.

Marie Nimier évite la fatalité de la tragédie. Mikis refuse soudain les accommodements. Il guérit de sa claustrophobie lorsque enfin il partage souffrance et différence, troquant son anxiété indicible contre le vertige de la vie tendue au-dessus du doute. *« Toute surface est langage, l'énigme attend sa résolution. »* Il ne succombe pas à l'attrait des ténèbres et découvre que la vérité est mouvement, danse, caresse, regard ébloui et combat. Magda n'est pas changée en statue de sel. Mikis ramène Eurydice à l'humble surface des choses.

Hugo Marsan

★ Signalons la parution en poche de *La Caresse*, Gallimard, coll. « Folio », n° 2868.



La chronique de Roger-Pol Droit

LE CAHIER BLEU
et LE CAHIER BRUN
de Ludwig Wittgenstein.
Préface de Claude Imbert,
traduit de l'anglais par Marc
Goldberg et Jérôme Sackur,
Gallimard, « Bibliothèque de
philosophie », 320 p., 180 F
(en librairie le 24 octobre).

Les mots et la cabane

SERGUEÏ

Nous n'habitons pas une petite maison, à l'intérieur du langage, d'où nous pourrions regarder le monde subsistant dehors. Inutile aussi de chercher quoi que ce soit de spécial derrière les termes quotidiens. Mieux vaut en finir avec ces crampes

Il est rare que les philosophes construisent des machines à coudre. Le jeune Wittgenstein, lui, s'y est mis très jeune. Une belle photo fin de siècle (il est né en 1889) le montre, à peine âgé d'une dizaine d'années, derrière le métal rutilant qu'il a mis en forme et agencé. L'objet paraît fonctionner : la mécanique fut sa première passion, et c'est pour les moteurs d'avion qu'il s'intéressa d'abord aux mathématiques. Dans son étrange famille de maîtres de forges autrichiens, richissimes, musiciens et névrosés, le jeune Ludwig fut l'un des plus inventifs. Peut-être est-ce pour cette raison qu'on se demande fréquemment s'il fut philosophe. Somme toute, en ayant perpétuellement l'air d'être plus ou moins oisif, il a confectionné bon nombre de choses. Par exemple : un livre révolutionnaire en son genre, le *Tractatus logico-philosophicus*, rédigé pendant la première guerre mondiale, sur le front, dans de petits carnets, mais aussi une maison à Vienne, pour sa sœur, un vocabulaire pour *enfants*, quand il devint instituteur en Basse-Autriche, des légumes et des roses, quand il fut jardinier dans un monastère, une cabane en Norvège, où il s'est réfugié à plusieurs reprises, et d'innombrables jeux de langage pour ses étudiants de Cambridge, groupe minuscule qu'il réunissait une fois la semaine dans sa chambre, pour prendre note sous sa dictée de propos déconcertants. Pour devenir à l'université un collègue fréquentable, il *avait en fait beaucoup de* handicaps : 1. Il était *génial*. 2. Il préférait les films d'aventures aux conversations de professeurs. 3. Il lisait plutôt des romans policiers que des revues d'épistémologie. 4. Il réinventait tout bonnement la philosophie. *On le laissa donc tranquille*, et il put inventer de curieux dispositifs.

Ce qu'il propose ? Pas du tout une connaissance. Il appelle philosophie une démarche qui ne détient pas un savoir, qui ne dévoile rien de caché, qui en elle-même ne construit rien. Elle défait plutôt. Délier, dissoudre, dénouer... voilà sa tâche. Pas dans le vague, ni en général : la philosophie selon Wittgenstein a pour tâche de dissiper, un à un, cas par cas, les problèmes *sans contenu qui naissent des illusions* que nous entretenons à propos du langage. Elle mène *« un combat contre la fascination que des formes d'expression exercent sur nous »*, dit *Le Cahier bleu*. Cessons de croire que le sens est tapi quelque part, *caché, masqué*, celé et scellé et qu'un long chemin hasardeux est requis pour contourner les protections et les barrières et le saisir enfin, comme un trésor mythique ou une bête peureuse. En fait, il n'y a pas d'énigme. Nul mystère n'enveloppe le sens, sauf les embarras que l'on se fabrique en croyant qu'il existe quelque secret à élucider. Ce *Cahier bleu* – pas de titre, rien qu'une couleur d'objet – dicté par Wittgenstein en 1935 tourne tout entier autour de cette *mise à plat de la question du sens*. Contrairement à ce que croient bon nombre de philosophes, herméneutes et exégètes, *« un mot n'a pas un sens qui lui soit donné pour ainsi dire par une puissance indépendante de nous ; de sorte qu'il pourrait ainsi y avoir une sorte de recherche scientifique sur ce que le mot veut réellement dire. Un mot a le sens que quelqu'un lui a donné. »* Simplement. Peu importe que ce soit incomplet, imparfait, temporaire, aléatoire. *« En ce sens, beaucoup de mots n'ont pas de sens strict. Mais il ne s'agit pas d'un défaut. Penser le contraire serait comme de dire que la lumière de ma lampe de travail n'a rien d'une véritable lumière, parce qu'elle n'a pas de frontière nette. »*

Ainsi le sens d'un mot n'est-il *rien d'autre que les façons qu'on a* de s'en servir, de le définir si on le peut (et ce n'est « pas grave » si on ne le peut pas). Encore une fois, il n'y a rien derrière : les mots ne sont pas un rideau à soulever, ni un minerai à traiter. Il n'y a pas à se poser la question d'une vérité qu'ils détiennent, *qu'ils masquent, ou qu'ils* délivrent tout en la masquant. Un peu de Wittgenstein, beaucoup d'efforts inutiles en moins. C'est exactement cela qu'il appelle, ailleurs, les « crampes mentales » : toutes ces questions sans réalité sur lesquelles on se crispe, s'échine et s'épuise en subtilités dépourvues de contenu. Imagine-t-on, si l'on voulait bien suivre effectivement cet énergumène, le nombre impressionnant de séminaires, de colloques, de discours, d'articles et d'argumentations qui seraient épargnés ? Le sens, justement : ces derniers temps, en toute sorte de lieux, on l'a beaucoup cherché, on a déploré sa perte, rappelé sa nécessité, souhaité son retour, *guetté* sa venue, cherché son élaboration. Et si tout cela était vide ?

Qu'il s'agisse du sens des mots, de la nature du temps ou de l'existence de l'esprit, le nettoyage opéré par Wittgenstein consiste à chaque fois à dissiper l'illusion d'un dedans, d'un noyau intime *qui* se déroberait à notre regard, et que nous devrions pouvoir, pour le connaître, scruter par de nouvelles voies d'accès ou entrevoir en adoptant une posture nouvelle. Laissons tout cela s'évanouir : tout nous est donné, *rien n'est séparé ou mis* à l'écart en un lieu distinct. Les mots sont sans sous-sol. Ni cave ni grenier. Nous seuls fabriquons les errances où nous croyons voir des questions profondes et des sujets vastes. Les mots ne sont pas non plus « dans notre tête » comme le solitaire était dans sa cabane en Norvège. Et nous ne sommes pas dans le langage ou dans le temps comme dans une demeure qui pourrait se voir du dehors, se quitter en attente d'un possible retour. Pour faire comprendre cela, Wittgenstein ne se contente pas d'affirmer, d'expliquer, de conduire de nouvelles analyses. Il invente les « jeux de langage ».

Ce sont des saynètes, des exercices, de courts problèmes, des situations troublantes, des « imaginons que... », « que se passerait-il si... ? », « dirions-nous toujours en ce cas... ? » Il s'agit à chaque fois de se figurer des langages restreints, soumis à des conditions particulières, en usage dans des tribus, des mondes ou des situations dont la relative étrangeté éclaire soudain nos propres manières de dire. Ainsi commence une de ces expérimentations mentales, extraite du *Cahier brun* : *« Dans une certaine tribu, on fait des concours de course, de lancer de poids, etc.* [demandons au passage, en plagiant Wittgenstein : *comment comprenons-nous ce que* cet « etc. » signifie ? Pourquoi sommes-nous assurés, si nous ne savons rien de cette tribu, que « belote », « laçage de chaussures » ou « traversée de l'Atlantique » ne doivent pas figurer dans la liste des concours ?], *et les spectateurs misent des biens sur les concurrents. Les portraits des concurrents sont alignés, et quand j'ai dit que le spectateur misait un bien sur l'un des concurrents, cela consistait en ce qu'il dépose ce bien (des pièces d'or) sous l'un des portraits. Si quelqu'un a mis son or sous le portrait du gagnant de la compétition, il récupère le double de sa mise. Sinon, il perd sa mise. Nous appellerions sans aucun doute une telle coutume parier, même si nous l'observons dans une société dont le langage ne possède aucun schéma pour énoncer des « degrés de probabilité », des « risques » et autres choses semblables. »*

Laissons la tribu des parieurs et les problèmes qu'elle pose, ou résout, ou bien dissout. Le geste seul est à retenir. Les jeux de langage ne construisent aucune connaissance. Ils ne proposent pas non plus on ne sait *quel* point de vue sur les tournures de nos phrases, qui permettrait de les voir de l'extérieur et donc de les juger autrement. Cela serait encore pure illusion. Si l'on tentait de les comparer, il faudrait peut-être dire que ces jeux secouent légèrement, de l'intérieur, la cabane de mots où nous vivons. Juste assez pour qu'on aperçoive, à quelque craquement de la charpente ici ou là, la manière dont elle est construite. On pourrait dire aussi qu'une fois adulte l'enfant mécanicien inventa la machine à découdre la métaphysique.

La partie non écrite

C'est probablement *en* lisant un article ou un compte rendu, dans une revue allemande je crois, que je découvris, en 1956 ou 1957, le *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein. Ce qu'il y avait, à mes yeux, de surprenant, de véritablement extraordinaire, *dans cet ouvrage*, c'est qu'un philosophe qui admettait les positions du positivisme logique pût parler d'*« inexprimable »* et de *« mystique »*. En l'absence d'une traduction française (bien que l'original allemand ait paru en 1921 !), je me précipitais dans une librairie pour commander l'édition bilingue (allemand et anglais) de l'ouvrage, parue à Londres, et je m'y plongeais intensément, en traduisant entièrement le texte allemand. J'avançais suffisamment dans cette étude pour pouvoir proposer à Jean Wahl de faire une conférence intitulée : « Réflexions sur les limites du langage, à propos du *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein », dans le cadre de son fameux Collège philosophique, institution que Marie-Anne Lescourret, dans son livre sur Emmanuel Levinas, a admirablement décrite. La conférence eut lieu le 29 avril 1959. J'ai encore le souvenir du silence intensément attentif que je perçus dans la salle lorsque je lus la traduction des propositions 6-431 et suivantes du *Tractatus*. Dans la discussion qui suivit, prirent la parole notamment H. McLendon, un professeur américain, qui avait suivi les cours de Wittgenstein, et A. Shalom, actuellement professeur au Canada, qui me reprocha de n'avoir pas suffisamment dégagé les bases métaphysiques du *Tractatus*... Lui-même donna d'ailleurs au Collège philosophique, le 8 décembre 1959, une conférence pour montrer comment les *Investigations philosophiques* ne peuvent s'expliquer sans l'analyse des bases *métaphysiques du Tractatus*. Je pense que c'est aussi en 1959 qu'il publia une étude consacrée, je crois, aux *Investigations philosophiques*.

Pour ma part, le texte de ma conférence parut dans le numéro de la *Revue de Métaphysique et de Morale* daté octobre-novembre 1959. Par ailleurs, Jean Piel, le directeur de *Critique*, me demanda, avec l'accord d'Eric Weil, d'écrire deux articles pour présenter le *Tractatus*, et également les *Investigations philosophiques*, aux lecteurs de sa revue. Ils parurent à la fin de 1959. C'est ainsi que A. Shalom et moi-même avons été les premiers en France à consacrer des études à Wittgenstein vers 1959-1960. Mais il faut reconnaître que Wittgenstein était, de toute manière, « dans l'air », au début de ces années 60, car la traduction de ses écrits parut chez Gallimard en 1961, ce qui me décida à renoncer à publier ma propre traduction.

Ce qui m'avait intéressé en premier lieu dans le *Tractatus*, c'était l'emploi qui y était fait du mot « mystique ». Mais c'est finalement l'immense problème du langage *qu'il me fit découvrir*... Je fus conduit ainsi à une longue réflexion, portant à la fois sur le discours philosophique et sur ses limites, que j'ai poursuivie jusqu'à maintenant et qui a abouti à la conviction qu'il faut distinguer entre le discours philosophique et la philosophie elle-même, qui est le *choix d'un mode de vie*, le discours philosophique étant d'ailleurs inséparable de ce choix, puisqu'il en émane et qu'il y reconduit. C'est ce que j'ai essayé de montrer récemment dans mon livre *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* Et précisément, le *Tractatus* représente l'illustration parfaite de cette opposition. Dans un article récent, G. Gabriel (1) cite une lettre de Wittgenstein à L. von Ficker, qui dit en substance, à propos du *Tractatus*, que *« le sens du livre est éthique »* et que l'ouvrage se compose de deux parties, celle qui est écrite et celle qui n'est pas écrite, cette dernière étant la plus importante.

A l'origine du discours philosophique (partie écrite), qui est développé dans le *Tractatus*, et qui se présente comme une théorie de la logique et de la science, il y a donc en fait le choix existentiel (partie non écrite) d'une certaine manière de vivre et d'une certaine manière de voir le monde, choix que Wittgenstein veut faire partager à son lecteur. Le discours logique n'a ainsi pour but que de conduire le lecteur à reconnaître les limites de ce discours logique et de tout discours, et de la nécessité de le dépasser pour atteindre à un certain mode de vie. Mais, avant de parvenir au silence, Wittgenstein, dans les propositions 6-41 à 7, laisse entendre, en évoquant le sens du monde, le présent et l'éternité, la mort, Dieu, le « mystique », ce que sera son attitude et celle du lecteur, lorsque le discours aura pris fin. Alors, tout le discours du livre sera rejeté comme une échelle inutile, se détruisant lui-même après avoir rempli sa fonction thérapeutique, tel le discours philosophique des sceptiques de l'Antiquité, pour laisser la place, dans le silence, à une vie philosophique vécue et pratiquée qui ne sera autre que la vie elle-même et cet émerveillement devant l'existence du monde, dont Wittgenstein (2) disait qu'elle était son expérience par excellence.

(1) G. Gabriel, *La Logique comme littérature ? De la signification de la forme littéraire chez Wittgenstein, Le Nouveau Commerce*, Cahier 82/83, Printemps 1992, p 69-85 (le nom de l'auteur est faussement imprimé : Gabriel Gottfried au lieu de Gottfried Gabriel). Sur la sagesse de Wittgenstein, lire Jacques Bouveresse, *Wittgenstein, La rime et la raison*, éd. de Minuit, 1973.

(2) Cité par G. E. M. Anscombe, *An introduction to Wittgenstein's Tractatus*, Londres, Hutchinson, 1959, p. 173.

► **Pierre Hadot est professeur au Collège de France**

l i v r a i s o n s

WARRILOW/SOLOS, ouvrage dirigé par Claire David *et Joël Jouanneau*

Le 17 août 1995, David Warrilow est mort du sida, à Paris. Peu après, le metteur en scène Joël Jouanneau, son compagnon de scène des dernières années, décidait de mettre en chantier un livre qui témoignerait de l'acteur. Une gageure : l'art du théâtre veut que les comédiens, si grands soient-ils, ne laissent que leur nom. Ils vivent du souvenir de ceux qui les ont vu jouer, et aimés. D'où l'urgence nécessaire à témoigner, dont *Warrilow/Solos* est une belle illustration. Chacun à sa façon, les collaborateurs de ce livre collectif parlent amoureusement de David Warrilow, un homme qui aimait vivre avec élégance – donc dans le secret – interprète à jamais lié à Samuel Beckett, dont il fut le comédien-fétiche. Passant de l'anglais, sa langue maternelle, au français, sa langue de cœur, David Warrilow a parcouru les scènes parisiennes et new-yorkaises en donnant aux mots de Beckett un son unique, inquiétant et mélodieux, qui semblait s'adresser à l'intimité de chaque spectateur. C'est ce souvenir qui traverse ce livre où l'on croise les Mabou Mines, Bob Wilson, Peter Sellars, Joël Jouanneau, et aussi, outre Robert Pinget, Joseph Conrad, Robert Walser et Thomas Bernhard (Actes Sud, l'Eldorado-Théâtre de Sartrouville, 106 p., 90 F).

***VOIX DE L'INOUÏ. LE TRAVAIL DE LA VOIX AU ROY HART* THÉATRE**, de Marianne Ginsbourger

En 1974, s'installait dans les Cévennes un collectif artistique original, mené par le metteur en scène britannique Roy Hart. Sa spécialité – une approche non conventionnelle de la voix parlée et chantée – s'est maintenue malgré la mort de Roy Hart, en 1975. Roy Hart a été formé par Alfred Wolfsohn, un juif berlinois qui avait été bouleversé par les cris humains dans les tranchées de la guerre de 14. Dans les années 20, il chante et recherche les couleurs les plus inattendues du registre vocal. Fuyant l'Allemagne nazie, il se réfugie en Angleterre et transmet ses recherches à Roy Hart.

La compagnie a monté des œuvres de Shakespeare, d'Euripide, de Ionesco, jusqu'à son éclatement en 1989. Le village cévenol accueille surtout des stages et des ateliers. Le livre de Marianne Ginsbourger retrace l'histoire du collectif, insistant longuement sur la dimension psychothérapique de ses techniques. Il manque sans doute de précision sur l'apport artistique du Roy Hart Théâtre. Mais l'auteur a suivi plusieurs stages et elle décrit cette découverte avec émotion (Le Souffle d'or, 160 p., avec photos, 120 F).

L'ultime facétie de Heiner Müller

Traversée par les spectres de Hitler, Staline, Goebbels, Brecht, la dernière pièce écrite par le dramaturge allemand met à mort les idéologies nazie et communiste qui embrasèrent l'Europe

GERMANIA 3
Les spectres du mort-homme
de Heiner Müller.
Traduit de l'allemand
par Jean-Louis Besson
et Jean Jourdheuil,
éd. L'Arche, 79 p., 75 F.

Hitler, Staline, Rosa Luxemburg, Ulbricht, Thälmann, Goebbels et ses enfants morts, Brecht et ses veuves... Ils sont venus, ils sont tous là, convoqués par Heiner Müller dans sa dernière pièce, *Germania 3*, dont déjà le titre est une énigme. Pourquoi ce *3* accolé à *Germania* quand il n'y a pas eu de 2, juste une *Germania Mort à Berlin* ? La question reste en suspens. Comme la pièce, dont on ne sait si le dramaturge allemand le plus célèbre du siècle – avec Bertolt Brecht – eut le temps de la terminer avant de mourir, le 30 décembre 1995. L'achever serait plus juste : *Germania 3* est une mise à mort des idéologies, nazie et communiste, qui embrasèrent l'Europe, des camps du Goulag à ceux de concentration, de la Volga en feu au mur de Berlin.

C'est d'ailleurs au pied du mur que Heiner Müller, à la première scène de la pièce, fait se rencontrer Thälmann et Ulbricht, deux figures de la RDA, transformés en soldats de faction. Ecoutons Thälmann, qui ouvre les hostilités : *« Le mausolée du socialisme allemand. C'est ici qu'il est enterré. Les couronnes sont en barbelés, la salve d'honneur est tirée sur les survivants. Lâcher les chiens contre sa propre population. C'est la chasse rouge. C'est ce que nous avions imaginé à Buchenwald et en Espagne. »* Tout en lui répondant, Ulbricht tire sur un fugitif. C'est gai. C'est Heiner Müller, qu'il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre : il était trop lucide et trop cynique pour ne pas engendrer le rire sur le pire.

SUBLIMINAL

De ce point de vue, *Germania 3* atteint à la farce. Morbide. Tous ces personnages historiques que l'écrivain convoque au théâtre sont des spectres – comme l'indique le sous-titre de la pièce, « Les Spectres du Mort-homme ». Dans son œuvre, le successeur de Brecht à la tête du Berliner Ensemble a commencé par traiter de sujets « réalistes », en dessinant un portrait de la République démocratique allemande à travers *Le Briseur de salaires*, *Les Paysans*, ou *Tracteur*. Puis il s'est éloigné du particulier pour atteindre au général, en réécrivant des tragédies antiques – *Philoctète* et *Œdipe-tyran* de Sophocle, *Prométhée* d'Eschyle, ou shakespearienne, avec un de ses textes les plus fameux, *Hamlet-Machine*. Dans la dernière période de sa vie, il est revenu à l'étude de l'histoire allemande, pour l'autopsier, cette fois.

Avec *Germania 3*, Heiner Müller franchit un pas de plus. Du général, il passe au subliminal. Il écrit comme s'il était déjà dans l'au-delà : ainsi, il peut se permettre de tutoyer les morts, ce qui, visiblement, lui procure une jouissance égale à l'effroi.

Effroi du carnage. Que reste-t-il de ce qui fut le combat d'une RDA érigée contre le nazisme ? Rien, sinon des accolades de commerçants que se donnent Hitler et Staline, à la veille de Stalingrad. Rien, sinon trois femmes d'officiers allemands qui demandent à un SS croate de les tuer à coups de hache, plutôt que de subir le viol du *« libérateur soviétique »*. Rien, sinon des soldats qui rongent un os volé à leurs frères d'armes, et dont l'un se souvient d'avoir livré un camarade communiste aux nazis, pour *« l'honneur du parti »*.

Quand la guerre s'éloigne, le paysage affiche la désolation, à l'image de cet émigré croate qui gagne sa vie en Allemagne, et, à son retour au pays, passe une nuit avec sa femme et ses enfants, les tue, et repart. Terrible aussi, cette scène où un rescapé communiste des camps de concentration trouve un soldat soviétique en train de violer sa femme. Heureusement, Heiner Müller s'offre, à mi-parcours de sa pièce, une embardée jouissive au Berliner Ensemble, en 1956. Brecht est mort, trois de ses veuves se tiennent dans son bureau tandis que, dans la salle, le metteur en scène Peter Palitzsch dirige une répétition de *Coriolan*. Les trois femmes écoutent ce qui se dit, par l'intermédiaire du « retour », ce haut-parleur interne qui permet de communiquer d'un endroit à l'autre dans les théâtres. Sur le plateau, une discussion s'engage sur les prolétaires. *« Qu'est-ce que tu sais des prolétaires ? »*, demande le comédien au metteur en scène. *« Ils sont polis »*, répond Peter Palitzsch. Dans le bureau, les femmes se gaussent de ces disciples de Brecht *« qui se croient plus malins que lui »*...

C'est à un géant qu'il revient de conclure *Germania 3*. Un Géant Rose, qui n'est pas une invention. L'homme a existé. Il y a quelques années, il a semé la terreur dans le Brandebourg, en violant et tuant une série de femmes. Il portait des sous-vêtements roses et un treillis. Quand il a été démasqué, il a raconté que, en 1945, sa mère s'était fait violer par douze soldats soviétiques, sous le regard de son père. Ainsi l'histoire donne-t-elle raison à Müller.

Brigitte Salino

s c i e n c e - f i c t i o n

p a r J a c q u e s B a u d o u

Quatrième dimension

LES SURVENANTS, de René Réouven.
Denoël, coll. « Présences », 252 p., 105 F.

Le privilège des auteurs de science-fiction ou de fantastique est de prêter vie à des classes d'êtres purement imaginaires. Dans son dernier roman, qui appartient aux deux genres, René Réouven s'en est octroyé un autre, inédit : celui de mettre en scène des êtres humains qui auraient pu exister. Il leur a donné le beau nom de « survenants », pour les distinguer des revenants qui peuplent communément les histoires de fantômes. Qu'est-ce donc qu'un survenant ? Nous emprunterons l'exemple au roman lui-même. Un homme quitte une femme pour une autre de qui il aura un fils. S'il n'y avait eu cette bifurcation de son destin, c'est de cette première femme, sans doute, qu'il aurait eu un fils. Un fils qui, bien sûr, n'est jamais né mais qui existe, imagine l'auteur, dans quelque réalité virtuelle et qui, dans certaines conditions, peut être amené à prendre, ou à tenter de prendre, la place de celui qu'il aurait pu être...

Cette fort originale variation sur le thème des univers parallèles débute par une sorte de gauchissement intrigant du réel. Au cours d'un concert d'instruments autophoniques, le personnage principal du roman est victime d'un bref moment de malaise et se retrouve pourvu inexplicablement d'une carte de visite au nom de Justin Gréjac alors qu'il se prénomme Gilbert !

Cette bizarre anomalie prélude à une suite de dérèglements schizoïdes assez étranges qui l'amènent à consulter un psychiatre et à entrer en contact avec l'étudiante en musicologie, Odélie Duchâtelet, rencontrée lors du premier incident. Il apparaît vite qu'Odélie et son oncle Philippe sont eux aussi sujets à un curieux phénomène de dédoublement de la personnalité. Et c'est en enquêtant sur le cas de Philippe Duchâtelet et sur une surprenante bibliographie des travaux mathématiques d'Evariste Galois que Gilbert Gréjac découvrira l'existence des « survenants ».

L'amateur de romans policiers connaît le goût de René Réouven pour les fictions qui combinent une érudition sans faille et une imagination capable de nourrir d'audacieuses spéculations. Il a appliqué ici cette formule à la littérature conjecturale. Le résultat est on ne peut plus probant.

● **JULES VERNE, PARCOURS D'UNE ŒUVRE**, de Daniel Compère.

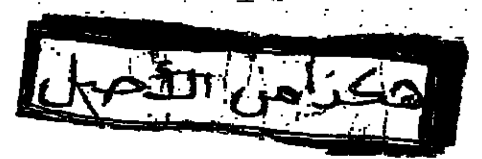
Avec ce petit volume au contenu dense et clair, Daniel Compère, qui est l'un de nos meilleurs experts verniens, a réussi une véritable gageure : faire le tour des *Voyages extraordinaires* et de leur auteur avec la célérité de Phileas Fogg et l'acuité scientifique de Michel Ardan. Tous les aspects de l'œuvre sont abordés de façon concise, du grand dessein pédagogique qui a présidé à son élaboration : *« faire connaître à ses lecteurs, sous la forme du roman, les diverses parties du monde »*, à la « collaboration » posthume avec son fils Michel, de l'influence primordiale d'Edgar Poe et de Daniel Defoe au travail de refonte obstiné du texte sur les jeux d'épreuves successifs, de ses grands thèmes (la machine, le voyage, le fantastique) à sa postérité qui a largement dépassé le cadre étroit de la littérature pour la jeunesse, où on l'a trop longtemps confiné, en passant par le rôle de l'éditeur Hetzel. Ce petit précis auquel ne manque aucune pièce essentielle du dossier (biographie, bibliographies, filmographie, chronologie) est une remarquable introduction au continent littéraire vernien. (Encrage, coll. « Références », 128 p., 55 F.)

● **« GALAXIES », n° 2.**

Il manquait en France une revue de science-fiction de référence comme l'était jadis *Fiction*. Avec son deuxième numéro, qui s'orne d'une remarquable couverture de Philippe Caza, *Galaxies* vient de démontrer qu'elle était le plus sérieux postulant au titre. Une amélioration spectaculaire de la maquette et de la partie critique, un sommaire brillant où se côtoient deux des plus intéressants auteurs américains du moment : Mike Resnick et Lucius Shepard, et surtout un excellent dossier consacré à Dan Simmons, dans lequel Dominique Warfa situe bien l'importance du cycle d'Hyperion. (BP 3687, 54097 Nancy Cedex, 60 F.)

● **« RENDEZ-VOUS AILLEURS »** : une nouvelle collection Pocket.

D'habitude, un livre passe du grand format au format de poche. Il est donc pour le moins paradoxal qu'une collection de poche comme celle dirigée par Jacques Goimard chez Pocket donne naissance à une collection grand format. C'est pourtant ce qui vient d'arriver avec « Rendez-vous d'ailleurs ». Son directeur a limité les risques en sélectionnant pour son démarrage trois romans inédits d'auteurs vedettes de Pocket SF : David Eddings, qui avec *Les Dômes de feu* poursuit le cycle de « fantasy » entamé par la trilogie des joyaux ; Anne McCaffrey, avec le troisième volume de son cycle « Pégase » : *Les Enfants de Damia* ; Timothy Zahn, enfin, qui a délaissé l'univers de *Star Wars* pour une trilogie plus personnelle sur le thème de la rencontre avec une civilisation extraterrestre dont le premier volume s'intitule *L'Orgueil du conquérant*.



هكذا من الأصل

Le « tourbillon » Picasso

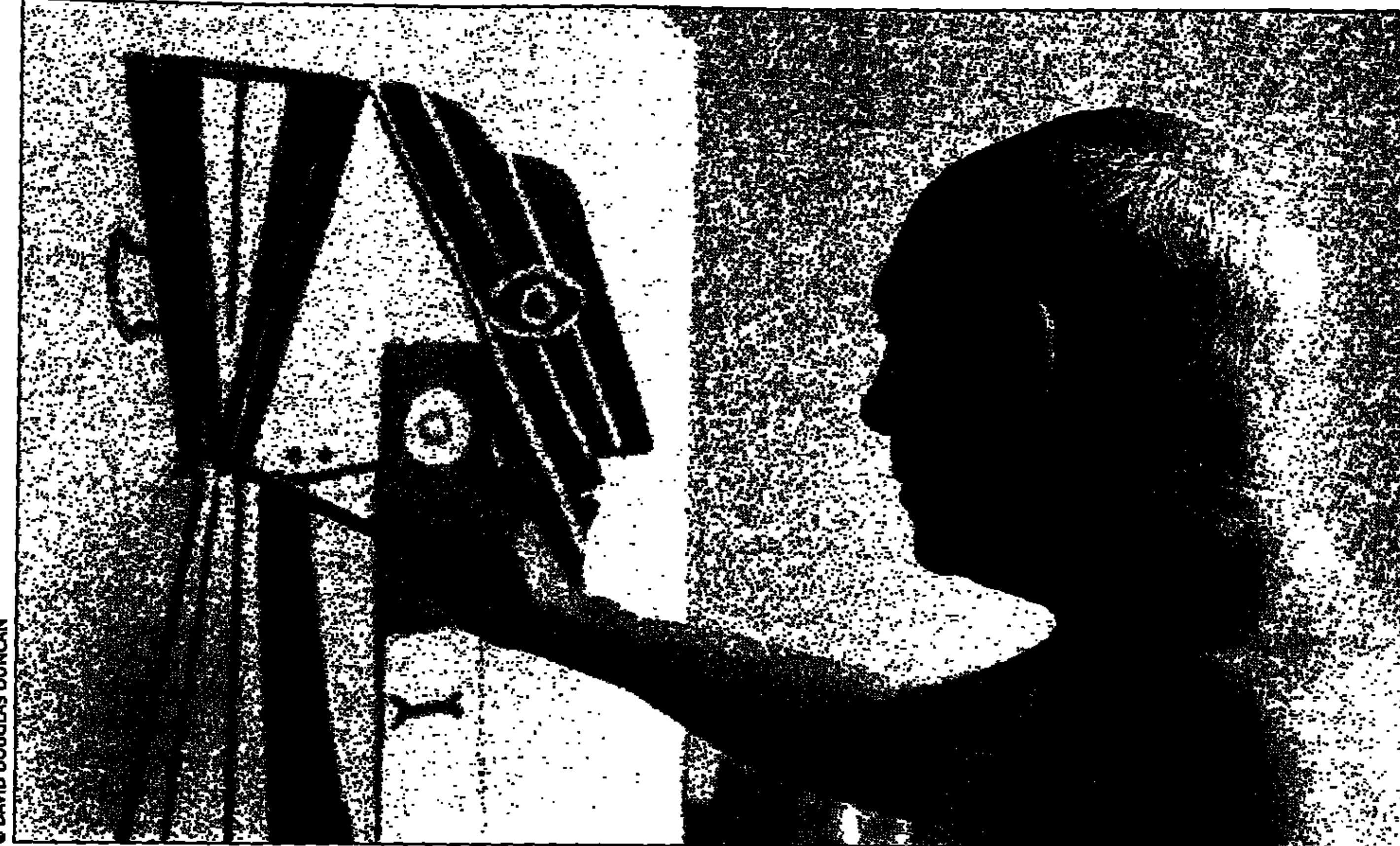
Alors que s'ouvre au Grand Palais une exposition consacrée au peintre catalan, rééditions et nouveautés se multiplient. Synthèses, critique d'humeur, note de charme et d'humour. Une palette foisonnante pour ajuster le regard sur une œuvre sans cesse en mouvement

L'ABCdaire DE PICASSO
Collectif.
Flammarion, 120 p., 59 F.

LES PROMENADES DE PICASSO
de Jacques Perry.
Photographies
de Jean-Marie del Moral,
éd. du Chêne, 160 p., 260 F.

PICASSO À L'ŒUVRE
Photographies
de David Douglas Duncan.
Ed. Thames & Hudson, 72 p., 85 F.

PICASSO, LE HÉROS
de Philippe Sollers.
Ed. du Cercle d'art, 112 p., 245 F.


© DAVID DOUGLAS DUNCAN
« Picasso à l'œuvre » par David Douglas Duncan

Pour se retrouver dans les livres – nouveautés ou rééditions – qui, outre le catalogue de « Picasso et le portrait » (*voir pages 26 et 27*) viennent saluer cette exposition, il faut se rappeler que c'est seulement depuis un quart de siècle que la révision scientifique du travail de Picasso s'est déployée. L'inventaire des milliers d'œuvres découvertes dans ses ateliers après sa mort lui a donné un coup de fouet. Cette révision a tout embrassé : la jeunesse, maintenant que les historiens d'art espagnols ont été libérés de la chape franquiste, le cubisme, le surréalisme, l'oeuvre ultime. Elle a été marquée par de grandes expositions dirigées par William Rubin (auteur également de « Picasso et le portrait ») comme « Les Dernières Années de Cézanne » (1976) – dont le catalogue français est malheureusement amputé de ce qui concernait Picasso et Braque –, « Le Primitivisme dans l'art du XXe siècle » (1984) et « Braque et Picasso : l'invention du cubisme » (1989). Ces deux-là ne sont pas venues à Paris, mais les catalogues ont été traduits. Ce n'est pas le cas du « Jeune Picasso » (Berne, 1984), de « L'Epoque rose » (Barcelone-Berne, 1992) et de nombreuses expositions allemandes. « Le Dernier Picasso » au Centre Pompidou (1988) et « Les Demoiselles d'Avignon » (1988) ont été les seules participations françaises importantes avec le catalogue du Musée Picasso. Les livres antérieurs appartiennent de la sorte à l'histoire de l'histoire de Picasso. C'est le cas du *Picasso* (1) d'André Fermigier, publié initialement en 1968. Une synthèse magistrale des informations connues alors, tout particulièrement sur la période qu'on dit en gros néoclassique après l'expérience du ballet *Parade* en 1917. Fermigier y démontait la « récupération » qu'on fit alors de Picasso, au profit de ce « retour à l'ordre » qu'il détestait. Ajoutons que Fermigier fut le premier à analyser la révélation de l'oeuvre sculpté de Picasso lors de la rétrospective parisienne de 1966-1967.

Tout autre est le *Picasso* de Penrose, publié initialement en 1958, première biographie à pénétrer dans l'intimité de l'artiste, dont Penrose était l'ami depuis 1936. Elle a été mise à jour juste avant sa mort, en 1981 (2). C'est un livre capital pour faire comprendre le Picasso surréaliste des années 30 ainsi que toute la période de la guerre et de l'après deuxième guerre mondiale. Un remarquable portrait de l'homme.

L'ABCdaire de Picasso tient la gageure d'offrir en 120 pages un résumé complet de ce qu'il faut savoir en 1996 de Picasso, de sa carrière et même de ses alentours. Il y manque toutefois les femmes de la jeunesse comme Germaine ou Madeleine et un article sur Eva. Les notices sont judicieuses dans l'ensemble, mais quelques-unes restent scolaires (les papiers collés), ce qui va de pair avec l'oubli des grands historiens étrangers, Barr, Golding ou Rubin, qui ont été des pionniers dans la réévaluation de Picasso, avec l'oubli également du Museum of Modern Art de New York, qui eût mérité d'être signalé parmi les musées Picasso. En revanche, l'introduction d'Hélène Seckel est une réussite de concision et d'intelligence.

La traduction du *Picasso* de Tim Hilton (3) nous parvient avec vingt et un ans de retard. La seule excuse est qu'il s'agit d'un livre du critique d'art qui nous délivre ses jugements péremptoires, et non d'une étude historique. La partie sur le cubisme, qui a ses faveurs, souffre malheureusement d'informations erronées. Plus tard, les comparaisons entre les assemblages et les sculptures de Picasso et Gonzalez, Giacometti ou Miro et les surréalistes offrent des aperçus intéressants, qui sont gâtés par des simplifications outrancières sur l'« *avant-garde* ». Picasso devient alors « *un conservateur* », tandis que Breton n'est qu'un « *mégalomane bavard* ». Il faut dire qu'aux yeux de Tim Hilton « *la naissance d'un art abstrait à partir du cubisme, voulue par Kandinsky, Mondrian, Masson et Miro semble une question décisive* ». Ce qui explique ses approximations sur *Guernica* et la suite, qu'il expédie en quelques pages. Une critique d'humeur, mais aucun « regard nouveau ».

« L'HÉRÉSIARQUE »

Dernier des livres généraux, le bref *Picasso* (4) de Sidney Picasso, l'épouse de Claude, le cadet des deux fils de l'artiste, nous apporte le point de vue de la jeune génération. Elle reconstitue ce qu'elle sait du parcours de son beau-père, qu'elle n'a pas connu. On saluera comme il se doit qu'elle défende en lui l'« hérésiarque », celui qui « *déclare la réalité et la vie, la persistance et l'honneur de la peinture, dans une fin de siècle où les commissaires et les censeurs ont précisément décrété la fin de la peinture* ». En revanche, dans les dessins et photos proposés, il y a moins d'inédits que le bandeau ne le laisse croire.

Deux albums inattendus apportent une note de charme ou d'humour. Le premier, *Les Promenades de Picasso*, dû à Jacques Perry, romancier, auteur d'une biographie imaginaire de Picasso en 1982, et au photographe Jean-Marie del Moral, reconstitue en fait les promenades catalanes du jeune Picasso. On y retrouve ses découvertes d'adolescence, Barcelone, où, à seize ans, il entre dans la modernité, Horta de San Joan, qu'il appelait Horta de Ebro, où il se plonge tout de suite après dans la nature et la vie rurale, avant d'y revenir en 1909 lors du premier épanouissement du cubisme. Dans l'intervalle, en 1906, Gosol, dans les Pyrénées catalanes, verra l'éclosion du primitivisme. Les photos sont particulièrement admirables.

A la table de Picasso (5), d'Ermine Herscher, est un album de ferveur. Vous y apprendrez les recettes qu'il aimait (conçues par Josseline Rigot), mais surtout vous connaîtrez sa façon de dévorer la vie, comme aussi son besoin si chaleureux de convivialité, dans une anthologie de ceux avec qui il les a partagés, de la vie sauvage à Horta avec Pallarès aux petits plats de Vollard, jusqu'à la matelote d'anguilles de Jacqueline et à la toile qu'il lui dédicaça un jour à cette occasion. Le choix des reproductions et des photographies, comme des recettes suggérées par les peintures, restitue l'intimité vraie de Picasso, hors des racontars et des légendes (mais non sans erreurs de détail), ce qui est tout de même à marquer d'une croix blanche.

La matelote de Jacqueline fut révélée par David Douglas Duncan, qui eut la chance de partager l'intimité de Picasso et en a tiré déjà cinq ouvrages. La réussite, c'est que le sixième, *Picasso à l'œuvre*, ne ressemble à rien d'autre. Duncan est un des très rares dont Picasso supportait la présence tandis qu'il travaillait. Il s'est trouvé là en 1957 quand Picasso, qui venait d'inventer des sculptures où il montait plusieurs profils découpés et peints de Sylvette puis de Jacqueline sur un axe, selon des orientations différentes, se servait de ce modèle inédit pour recomposer des portraits peints. Pendant deux jours et deux nuits, Duncan a photographié les étapes du portrait de Jacqueline qui en est né, l'atelier de la Californie, les attitudes de Picasso.

C'est un document irremplaçable sur sa création et aussi sur tout le réseau de transformations que peut chez lui contenir l'élaboration d'un portrait.

Les Editions du Cercle d'art, qui, de la fin des années 1950 à la mort de Picasso, ont eu le monopole des livres d'art sur ce qu'Hélène Parmelin, auteur d'une série d'entre eux, a appelé « *les secrets d'alcôve d'un atelier* », ont eu l'idée de mettre leur fonds de reproductions à la disposition de Philippe Sollers pour qu'il y fasse son choix. Il en sort, dans la lignée de son *Paradis de Cézanne* ou des *Passions de Francis Bacon* (6), un *Picasso, le héros*, qui est, comme l'album de Duncan, non pas un livre sur Picasso, mais *avec* Picasso, et un des meilleurs que j'aie lus. Picasso avait très fort le sentiment que, pour entrer dans son art, il valait mieux que son interlocuteur eût une certaine expérience créatrice, ce pourquoi il avait besoin des poètes et des écrivains, ou peu importe, des photographes, des musiciens, des danseurs ou d'un torero comme Dominguin. Sollers va ainsi à la rencontre de Picasso, de l'intérieur si j'ose dire, le reconstruit et se reconstruit en lui, jusqu'à en épouser son rythme de démiurge : « *Hommes, femmes, enfants ; arlequins, mousquetaires, musiciens, prostituées, baigneuses, violons, bouteilles, verres, guitares, chapeaux et journaux ; jeunesse, vieillesse, et de nouveau jeunesse, pleurs, cris, fixité, soleil de nuit ou de jour, enjouement voluptueux, cruel ou danseur ; comment faire le tour d'un tourbillon ? Pour chaque Picasso ou presque, il y a un roman à vivre, une intrigue amoureuse à démêler, un choc ou une révélation historique à déchiffrer.* »

Vous l'avez compris, à « Picasso et le portrait », Sollers ajoute un portrait de l'artiste en tous ses tableaux. Son livre naît de cette perception que « *nous ne connaissons pas assez Picasso* », mais, plus encore, que « *nous ne l'avons pas encore rejoint dans sa course* ». D'où cette tentative risquée, mais c'est ce qui fait son attrait et finalement sa réussite, de le rattraper, non par les descriptions et les analyses, mais par l'orchestre même de la prose. Il se dégage du texte un véritable portrait écrit, auquel les reproductions apportent leur accompagnement, voire leur précision.

« HORS-LA-LOI »

Comme Sollers a su mettre les infractions cézanniennes en convergence avec celles de Rimbaud, son *Picasso, le héros* a pleinement le « *côté hors-la-loi* » que saluait André Breton.

« *Picasso, révolutionnaire à travers une subversion de la représentation, a imposé un rapport de forces, et c'est cette aventure extraordinaire qui révulse encore les bien-pensants de tous bords.* » Et Sollers montre très bien comment, tout au long de la vie de Picasso, « *l'art dans cet intervalle est mort cent fois et a ressurgi de même. Personne ou presque ne voulait savoir ce que faisait Picasso après 1945. (...) Qu'on laisse piétiner ce vieux singe avec ses torsions et ses obsessions sexuelles. Et puis, peu à peu, stupeur, le vieux singe rajeunit à vue d'œil, la modernité devient poussiéreuse, le temps, comme d'habitude, a ses ruses d'Indien* ». Lisez ce livre avant d'aller voir « Picasso et le portrait ». Il aide à ajuster le regard.

(1) Livre de poche « Références », 416 p., 44 F.
(2) Champs, Flammarion, 622 p., 60 F.
(3) Thames & Hudson, 288 p., 99 F.
(4) Hachette, 126 p., 59 F.
(5) Albin Michel, 190 p., 290 F.
(6) Tous deux chez Gallimard.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Un Fregoli du barreau et de la politique

LE FIL ET LA PELOTE
Mémoires
de Roland Dumas.
Plon, 264 p. 148 F.

Dès les premières pages tout est dit : *« Je me suis attaché à dire la vérité, rien que la vérité. Mais pas toute la vérité. »* Certains penseront : tout est dit dès le titre. Un titre qui aurait plu à son ami Lacan, parce qu'il peut être enroulé et dévidé à l'envi. Avocat, député, ministre, ami de François Mitterrand, Roland Dumas publie ses mémoires. Et il faudrait ajouter encore : résistant, voyageur, journaliste, ténor amateur, collectionneur, intermédiaire dans des affaires de toutes sortes, aidé par *« un certain entregent doublé d'une aptitude naturelle à conserver le secret »*.

On ne saurait mieux dire. Roland Dumas confesse avoir laissé vagabonder sa mémoire – *« que j'ai toujours eu bonne »*. Si elle n'a pas été prise en défaut, l'auteur a trié ce qu'il voulait dire et ce qu'il croyait devoir taire. C'est un aventurier du XX[e] siècle, mêlé aux affaires spectaculaires des cinq dernières décennies – *« La fortune »* l'a voulu ainsi, *« je l'y aidai un peu,* écrit-il, *et l'on ne s'étonnera pas que beaucoup d'entre elles ne fussent pas étrangères à la politique, à moins que ce fût l'inverse »*. Après la lutte contre l'occupant allemand et la fin de la clandestinité à la Libération, l'aventure eut pour cadre les prétoires ou les palais de la République.

Le défenseur de François Mitterrand lors de l'attentat manqué de l'Observatoire, l'avocat du réseau Jeanson d'aide aux indépendantistes algériens, le conseil du *Canard enchaîné*, l'adversaire de la Communauté européenne de défense et du traité de Rome qui hérite du ministère des affaires européennes, le jeune homme qui renonce à étudier la diplomatie et dirige quarante ans plus tard l'action extérieure de la France, l'intermédiaire des missions secrètes et parfois risquées, ce Fregoli du barreau et de la politique n'a pas levé la part de mystères et de légendes qui l'entoure. Il propose un livre à son image, séduisant, charmeur, dilettante, émouvant par l'évocation de son enfance limousine dans une famille modeste, unie, républicaine, de son père syndicaliste, résistant, exécuté par la Gestapo le 26 mars 1944 à Brantôme. Drôle aussi, quand il raconte son premier flirt, à six ans, avec Raymonde qui lui rappela récemment l'anecdote. Il lui avait offert *« un bracelet de perles fixé sur un carton »*. *« J'avais oublié cette prédisposition qui ne se démentira pas par la suite... »*, note pudiquement Roland Dumas. Ce sera la seule entorse à une totale discrétion sur sa vie privée.

L'ancien ministre des affaires étrangères défend naturellement sa politique, menée en étroite liaison avec le président de la République de 1984 à 1993 (l'intermède de la première cohabitation mis à part). Mais on sent qu'il a travaillé plus avec ses souvenirs et quelques notes personnelles qu'avec les archives. L'attitude de Paris face à la réunification allemande est présentée comme un succès total qui fait litière des hésitations, contradictions et maladresses que des commentateurs ayant *« cédé aux injonctions venues d'outre-Rhin »* avaient cru alors déceler. Le mérite de cette réussite revient d'abord, explique Roland Dumas, à son amitié avec son collègue de Bonn, Hans-Dietrich Genscher : *« Une fois encore nous avons joué cette partition à quatre mains, sans davantage de fausses notes que Cortot interprétant Chopin. »* Il a remarqué qu'Helmut Kohl en revanche ne l'aime pas. *« Dumas ne comprend pas les Allemands »*, dit le chancelier qui regrette l'influence négative du ministre sur le chef de l'Etat.

Des prétoires aux palais de la République, Roland Dumas laisse vagabonder sa mémoire au gré des souvenirs, des rencontres politiques et des amitiés artistiques

La même mémoire sélective est à l'oeuvre dans le chapitre sur la guerre en Yougoslavie, presque entièrement consacré au voyage de François Mitterrand à Sarajevo en juin 1992. Répondant implicitement aux accusations d'avoir mené trop longtemps une politique pro-serbe, Roland Dumas, en bon avocat, retourne l'argument : ce voyage *« eut le mérite de réveiller la conscience universelle indifférente à l'asphyxie de la capitale bosniaque par les Serbes »*. A cette occasion, l'ancien ministre des affaires étrangères laisse percer l'agacement que provoquait chez lui son ministre délégué aux causes humanitaires. Bernard Kouchner est présenté comme un agité, qui *« frétille »*, *« s'agite dans tous les sens »* ; *« je lui fais dire de se calmer »*, ajoute Roland Dumas.

Edith Cresson reçoit aussi un coup de patte, à propos de l'affaire Habache – ce dirigeant palestinien dont la venue dans un hôpital parisien en janvier 1992 provoqua un tollé. L'éphémère chef du gouvernement obtint la démission de plusieurs diplomates de haut rang, mais c'est le ministre des affaires étrangères lui-même qui était visé. Si Roland Dumas ne le confirme pas noir sur blanc, il accuse Edith Cresson d'avoir exploité l'incident pour poursuivre un *« petit calcul »*.

L'auteur ne renie pas la politique politicienne qui fut aussi son quotidien pendant quarante ans, mais il a aimé s'en échapper auprès d'écrivains, d'artistes, d'intellectuels qui furent les grands noms de ce demi-siècle et qui de clients devinrent ses amis. Ces rencontres nous valent les meilleures pages du livre, portraits chaleureux ou ironiques, souvenirs héroïques ou bouleversants. Pour Pablo Picasso, Roland Dumas prit soin de *Guernica* et veilla sur son héritage ; le maître l'avait surnommé « Alexandre », bien sûr, *« bien qu'il ne soit pas Alexandre Dumas »*. Jean Genet lui confia quelques temps avant sa mort trois valises d'écrits politiques dont certains sont encore inédits. Lacan lui téléphonait quelquefois à l'heure du déjeuner : *« Que diriez-vous, si je vous proposais une petite boîte ? »* Et ils allaient déguster du caviar dans un restaurant où le psychanalyste avait ses habitudes.

Bien d'autres figures pittoresques ou célèbres ont défilé dans la vie de Roland Dumas. Le fil de la mémoire n'a pas été tiré jusqu'au bout. Roland Dumas annonce en filigrane un autre livre sur François Mitterrand. On l'attend avec intérêt, plus pour le plaisir des mots que pour la contribution à l'Histoire.

PASSAGE EN REVUE

● « ESPRIT »

Sous le titre « Les orphelins des « trente glorieuses », *Esprit* tente de tracer le contour de la génération des vingt-trente-cinq ans, autrement dit d'une jeunesse inquiète, dont l'intégration au monde des adultes est de plus en plus tardive ou retardée. Huit articles composent ce dossier, qui prépare une rencontre organisée par la revue, *Le Monde*, la municipalité de Grenoble et la Fondation Saint-Simon sous le titre de « Régénération », les 18, 19 et 20 octobre. Ces huit contributions, chacune à leur manière, mettent l'accent sur un sentiment de rupture qui doit moins, ou peu, aux bouleversements récents de l'histoire contemporaine – la chute du communisme, par exemple, – et tout à une crise intérieure multiforme, où le chômage et les difficultés d'insertion jouent le rôle principal. A côté des analyses de type sociologique, sur la banlieue notamment, c'est par le détour du jeune roman et du jeune cinéma qu'*Esprit* tente de saisir le « sentiment de défaite » ou de peur propre à une jeunesse qui se méfie aussi bien de la fragmentation individualiste que des utopies collectives de la « génération 68 » (*Esprit*, octobre 1996, 82 F).

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Catéchisme européen

LE SYNDROME DU DIPLODOCUS
***Un nouveau souffle* pour l'Europe**
d'Yves-Thibault de Silguy.
Albin Michel, 254 p., 98 F.

Bizarre, ce titre. Car les institutions européennes, à lire Yves-Thibault de Silguy, sont loin de ressembler à ces créatures géantes condamnées à disparaître à cause de leur monstruosité paralysante. En fait, l'auteur cherche à nous dire que la préhistoire de l'Europe se termine et que « notre espèce » doit évoluer pour entrer dans un XXI[e] siècle qui, en fait, aurait déjà commencé avec la chute du mur de Berlin.

Silguy est ce qu'on appelle un eurocrate. Commissaire européen, il a décidé de prendre la plume pour défendre, pour faire aimer la grande aventure de l'Europe unie. Son style tranche avec le sabir habituel de l'officine de Bruxelles. Franc, alerte, humoristique parfois, jamais jargonneux, ce plaidoyer pro domo met presque l'Europe à la portée de tous. Si l'on compare ce livre avec la littérature habituelle sur le même sujet, on a envie de crier au prodige.

Assez de simagrées, nous dit notre auteur. Les pleurs et lamentations sur les abandons de souveraineté font verser des larmes de crocodile. *« Il y a beau temps, en réalité,* écrit Silguy, *que ni nos économies ni nos monnaies ne sont plus gérées de façon indépendante. »* Aux démagogues qui voudraient taxer les mouvements de capitaux à des fins politiques, ce libéral, plus libéral qu'on ne s'y attendrait, répond : *« Il serait absurde, malthusien, archaïque et pour tout dire anti-économique de tenter ainsi de les pénaliser... Car, en définitive,* [ces mouvements] *servent à financer les investissements, qui sont créateurs d'emplois. »*

A ce propos, Silguy ne manque pas de remarquer qu'à deux reprises l'Acte unique et la libération des mouvements de capitaux, des décisions majeures d'inspiration profondément libérale, *« au sens le plus capitaliste du terme »*, ont été adoptés avec, en France, la bénédiction de ceux qui, avant leur arrivée au pouvoir, clamaient : *« L'Europe sera socialiste ou ne sera pas. »* Et Silguy : *« On ne va pas s'en plaindre, mais c'est amusant. »*

Hypocrisie encore, pour l'auteur, ces accusations visant les diktats de Bruxelles. Ce petit jeu de défausse que l'on pratique beaucoup dans notre pays est d'autant plus fourbe que les *« statistiques montrent que la France est presque toujours demanderesse d'une décision sur une proposition de la Commission »*.

Par exemple, l'affaire des fromages au lait cru qui a fait couler presque plus d'encre que de crème. Les marchés nord-européens étaient fermés à ces magnifiques produits français, l'idée même de faire fermenter du lait cru et d'ingérer le résultat de cette étrange alchimie heurtant le sens prophylactique aigu des autorités sanitaires des « pays d'en haut ». Les producteurs français se sont alors tournés vers la Commission pour qu'une norme soit adoptée dans l'ensemble des Etats membres. Grâce à cette norme, les crèmeries septentrionales furent ouvertes aux fromages français. Que croyez-vous qu'il arriva ? *« Cela devint, y compris chez les producteurs* [français] *qui avaient pris l'initiative de la démarche : "Les eurocrates de Bruxelles prétendent régner jusque dans notre assiette, et veulent en bannir le vrai fromage" »*, raconte Silguy. *« C'était dans leur esprit,* continue-t-il, *et alors même que la norme européenne leur était favorable : "coup bas du lobby du gouda", le "triomphe odieux et inique des pâtes cuites aseptisées" sur la gastronomie française... que sais-je encore ! »*

Un commissaire de Bruxelles a le cuir épais, si l'on ose dire. Il ne se laisse pas démonter par tant de mauvaise foi ou d'infantilisme. Pour Yves-Thibault de Silguy, les crises diverses qui traversent le Vieux Monde sont dues à une insuffisance d'Europe. Que ce soit l'insécurité extérieure, le terrorisme, la faiblesse de la croissance économique, le chômage, les turbulences du dollar, à tous ces défis, il n'y a qu'une seule réponse pour notre auteur : plus d'Europe, encore et toujours plus d'Europe. *« Nous ne sortirons pas de la crise avec "moins d'Europe", mais en en faisant plus et surtout en en faisant mieux. »* Cette profession de foi, qui a réponse à toutes les interrogations, aurait peut-être mérité une autre forme. *« La pédagogie ne s'improvise pas »*, reconnaît l'auteur.

Se révoltant sous la botte napoléonienne, les Espagnols se récitaient au début du XIX[e] siècle les questions et les réponses du *Catéchisme de Burgos*. Transposé en allemand par le poète prussien Heinrich von Kleist, cela devint le *Catéchisme des Allemands* (1813). Ainsi naissaient les nouvelles nations, comme d'anciennes religions. *Le Catéchisme d'économie politique* (1815) de Jean-Baptiste Say, s'en souvient-on, était une réplique à ces nationalismes en herbe. Déjà, l'économie apatride et cosmopolite, pour ne pas dire mondiale, montrait son intelligence et sa puissance ! Maintenant, la grande boucle sanglante est bouclée, et Yves-Thibault de Silguy a manqué de peu d'écrire le « Catéchisme des Européens », que l'on attend depuis au moins deux siècles.

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

Lignes de démarcation

HAUTS FONCTIONNAIRES SOUS L'OCCUPATION
de François Bloch-Lainé
et Claude Gruson.
Ed. Odile Jacob, 284 p., 130 F.

Ces deux vieux messieurs sont étonnants. Inspecteurs des finances depuis 1936, François Bloch-Lainé et Claude Gruson ont tout connu des honneurs de l'administration, directeur du Trésor puis de la Caisse des dépôts et consignations pour l'un, concepteur de la comptabilité nationale, puis directeur de l'Insee pour l'autre. Ayant appartenu à l'élite des grands commis de l'Etat, ils auraient pu en rester là et cultiver l'art d'être grand-père.

Ensemble, pourtant, à travers un dialogue aussi amical qu'exigeant, ils ont décidé de remonter dans le temps et de replonger dans *« la grisaille des années sombres »* de l'Occupation, comme pour se libérer d'une mauvaise conscience lancinante : comment tant de hauts fonctionnaires ont-ils pu rester à leur poste en 1940, comme si de rien n'était ? Assister, impavides, à l'étranglement de la démocratie ? Rester imperturbables devant la législation anti-juive et sa mise en oeuvre dans la fonction publique ?

Assumant leur complicité de l'époque avec la *« légende complaisante »* d'une nation courageuse et digne – imposée par le général de Gaulle au lendemain de la guerre pour étayer la grandeur retrouvée de la France –, MM. Bloch-Lainé et Gruson récusent également l'image d'un pays coupable, pendant quatre ans, de *« lâcheté générale »*. Loin de ce trop commode *« simplisme en noir et blanc »*, ils explorent, aussi lucidement et honnêtement que possible, les comportements et les responsabilités de la haute fonction publique pendant cette période *« terrible »*. *« En dehors du refus courageux ou de l'abandon militant au régime de Vichy qui furent, l'un et l'autre, le fait de minorités »*, ils tentent de décrire et d'analyser, à partir de leur propre exemple comme de mille et un portraits de leurs homologues, cette *« palette d'accommodements »* qui fut le fait du plus grand nombre.

Mis à part les *« sectaires jubilants »*, la gamme des attitudes va de la docilité molle au carriérisme impatient, de la complicité à l'abstention, de l'opportunisme au loyalisme technocratique, de la négligence au double jeu, avec ses engrenages souvent fatals. Bichelonne d'un côté, Couve de Murville de l'autre, pour résumer. Le tout attisé par les difficultés de la vie quotidienne, le poids des entourages, les pesanteurs religieuses. Et par les incertitudes sur l'issue de la guerre qui en ont conduit plus d'un à abandonner Vichy, à partir de 1942, moins *« parce qu'il était moralement odieux »* que *« stratégiquement malchanceux »*.

Les lignes de démarcation apparaissent multiples, complexes, souvent difficiles à tracer, aujourd'hui encore. Au point de départ, il y a *« le devoir d'état et d'Etat »*.

Belle formule pour résumer cette double allégeance au corps d'origine, surtout quand il était des plus prestigieux comme l'inspection des finances, et au service de l'Etat avec sa part de servitudes, parfois de servilité. Mais s'y ajoute, pour toute une génération, l'effet dévastateur des *« palinodies »* de la III[e] République. *« L'élite à laquelle nous appartenions n'était pas attachée à la démocratie au point de refuser absolument une expérience un peu autoritaire en vue du bien public »*, admettent François Bloch-Lainé et Claude Gruson. Et d'ajouter : *« Si, d'une manière générale, le corps administratif français a été aussi insensible à l'arrêt de la démocratie, c'est que, antérieurement, sa préoccupation dominante était celle de l'efficacité. »* Jusqu'à conduire aux trajectoires d'un Bousquet ou d'un Papon. S'il résonne souvent comme un remords, ce témoignage claque donc aussi comme un avertissement, tant la période actuelle rappelle à François Bloch-Lainé et à Claude Gruson le climat des années 30. Soixante ans plus tard, ne constate-t-on pas le même *« aveuglement des classes politiques »*, la même *« généralisation d'un sentiment d'absurdité, qui est redoutable »*. Dès lors, la mise en garde est forte à l'égard des grands commis de l'Etat. Leur sont rappelés, à toutes fins utiles, *« des principes élémentaires sur lesquels on n'aurait jamais dû, on ne devrait jamais transiger au service de la France »*. Sous peine de franchir la frontière qui sépare le zèle du déshonneur.

« Au-delà de la grisaille de l'Occupation et surtout à cause de ce qu'elle a été », l'interpellation des élites politiques d'aujourd'hui est plus brutale encore : *« Dans notre présent si complexe, ont-elles suffisamment de culture politique, civique, critique, ont-elles suffisamment d'attachement efficace à la démocratie et à la République pour ne pas tenter, lorsque le ciel est gris, de dissimuler sous l'apparence de l'intelligence et le discours habile la caricature de la lâcheté humaine ? »* Cet âge est sans pitié !

SOCIETE

● par Robert Solé

Les grandes personnes

ÊTRE ADULTE
Présenté par Marlène Tuininga.
Albin Michel, 227 p., 89 F.

L'enfance fait l'objet de mille études, la vieillesse aussi. Mais qui s'intéresse à l'âge adulte ? C'est à croire que cette tranche de vie, s'étalant sur plusieurs décennies, n'appelle aucun commentaire, ne suscite aucune interrogation.

L'hebdomadaire *La Vie* a voulu démontrer le contraire. Pendant quatre ans, semaine après semaine, l'une de ses journalistes, Marlène Tuininga, a posé les questions suivantes à une centaine de personnes en vue : *« Qu'est-ce qu'être adulte ? Etes-vous adulte ? Vous paraît-il important d'être adulte dans cette société ? »* Mises bout à bout, les réponses fournissent un aperçu assez significatif de l'esprit du temps.

« Adulte » n'a pas bonne presse : pour certains, c'est presque un gros mot. *« Je ne suis pas adulte ! »*, s'exclame plus d'une personne interrogée, comme si elle venait d'être soupçonnée d'une maladie honteuse. Au-delà de la coquetterie, ce rejet exprime toute la charge négative contenue dans un terme ambigu, qui évoque le sérieux, la grisaille et le manque de fantaisie. Au fond de soi-même, chacun a l'impression d'être resté un enfant et n'a aucune envie de s'identifier aux « grandes personnes ». Plutôt qu'être adulte, on préfère passer pour « responsable ».

La société actuelle compte des légions de faux adultes, qui s'obstinent à paraître jeunes, parler jeune, penser jeune. Le psychanalyste Tony Anatrella les a surnommés *« les adulescents »*. Ces gamins aux cheveux gris s'installent dans une *« irresponsabilité majestueuse qui se continue tout au long de la vie »*, comme le souligne le philosophe Paul Virilio. Ce ne sont pas eux qui aideront les jeunes à franchir le cap de la maturité en leur servant de modèle et de référence.

« Adulte » désigne un être vivant qui est parvenu au terme de sa croissance. Si l'on est adulte physiquement, on l'est aussi intellectuellement, psychologiquement, socialement, humainement... Autant dire que ce concept, difficile à définir, ne peut être cerné que par approches successives.

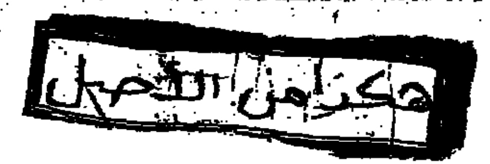
Il fut un temps où l'on quittait franchement les rivages de l'enfance, grâce à des rites de passage. Ces étapes n'existent plus. Le diplôme a cessé d'ouvrir la porte au monde du travail, tandis que le service militaire est en voie de disparition. Quant à la vie de couple, elle n'est plus nécessairement sanctionnée par le mariage.

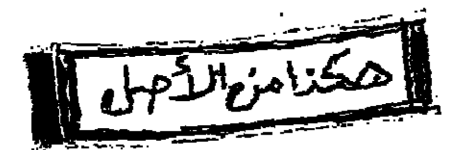
Certains ont l'impression d'être devenus adultes le jour de la naissance de leur premier enfant ; d'autres, le jour de la mort d'un parent... Mais nul n'est adulte entièrement. Plusieurs personnes interrogées – des artistes, notamment – affirment se sentir dans cet état par intermittence. Robert Hossein, par exemple : *« Je ne suis pas adulte vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Quand je gère mon théâtre, quand je fais de l'organisation et de l'administration, bien sûr, il vaut mieux être adulte. Par contre, quand j'imagine un spectacle, quand j'en vis les répétitions, c'est tout l'univers de l'enfance qui revient. »* Même son de cloche chez la réalisatrice de télévision Caroline Tresca : *« Plutôt adulte avec mon entourage, plutôt enfant quand je crée et quand j'écris. »*

Cette alternance n'est qu'à moitié convaincante. Serait-il interdit de créer en adulte ? La question est plutôt de savoir comment accéder à la maturité sans devenir « vieux ». Autrement dit, garder intacte sa capacité d'étonnement et d'enthousiasme. *« Il ne faut pas oublier son enfance, ni la déclarer finie »*, affirme Jean-François Deniau, baroudeur septuagénaire, qui sait mettre en pratique ce qu'il énonce. L'esprit d'enfance est magnifié dans les Evangiles. *« Le secret du christianisme,* précisait de son vivant l'écrivain Gilbert Cesbron, *c'est de devenir pleinement adulte en demeurant pleinement un enfant. »*

Et nous revoilà au point de départ : qu'est-ce qu'être adulte ? Freud répondait : *« Etre adulte, c'est avoir compris ses parents et leur avoir pardonné. »* D'autres définitions séduisantes sont données par des interlocuteurs de *La Vie*. Retenons celle du psychiatre Francis Curtet, qui dirige l'association « Grande écoute », spécialisée dans la prévention de la toxicomanie : *« Etre adulte, c'est admettre, accepter ses limites. »* Ou encore celle de Pierre-Luc Séguillon, journaliste : *« Etre adulte, c'est avoir atteint un état où l'on sait tout à la fois qu'on ne peut compter que sur soi et qu'on ne peut rien sans les autres. »*

Cet état, nul ne l'atteint définitivement. On n'est pas adulte une fois pour toutes : on le devient, avec des hauts et des bas, avant de glisser doucement vers la vieillesse. Plutôt que d'un état, ne faudrait-il pas parler d'un état d'esprit, d'une dynamique ? C'est exactement le contraire de l'image achevée et figée des « grandes personnes ».





Editer au Maghreb

Malgré les mille et une contraintes qui entravent son essor, l'édition maghrébine tente d'affirmer son autonomie. Un bilan contrasté à la veille du « Maghreb des livres » organisé samedi à Paris

Y a-t-il un marché du livre au Maghreb ? Avec, au total, quelque 70 millions d'habitants, les trois principaux pays de la région (Maroc, Algérie et Tunisie) représentent un fantastique vivier de lecteurs. Une aubaine, insistent les optimistes, pas seulement pour le livre en arabe, mais aussi pour le livre en français, puisqu'on estime à environ 20 % la proportion des Maghrébins capables de lire la langue de Voltaire. L'argument fait sourire les sceptiques. Avec un Maroc aux deux tiers analphabète et une Algérie en pleine guerre civile, ce genre de calcul n'a pas de sens ! rétorquent-ils. Bien sûr, il y a la Tunisie, où le taux de scolarisation dépasse 85 % : c'est le seul pays du Maghreb où les gens savent lire. Mais hélas !, soupirent les grincheux, avec neuf petits millions d'habitants, ce n'est pas un marché, c'est une cacahuète !

« A vrai dire, je suis moi-même très étonné que nous ayons survécu ! », s'esclaffe Mohamed Ben Smaïl, fondateur et PDG du groupe Cérès. Cette maison d'édition, née en 1964, à Tunis, figure parmi les plus dynamiques de la scène maghrébine. Elle compte près de 200 titres à son catalogue et emploie quelque 120 personnes – imprimerie comprise. Malgré la renommée gagnée au fil des ans et une relative prospérité, son patron ne se berce pas d'illusions. *« En Tunisie, un livre qui marche correctement se vend à 2 000 ou 3 000 exemplaires. Passé la barre des 4 000, c'est un succès »*, constate-t-il. Pour s'en sortir, les éditeurs n'ont pas d'autre choix que de diversifier leur production et d'exporter, le mieux possible, leurs créations. Seuls les plus forts ou les plus rusés y parviennent.

En Tunisie, comme ailleurs, c'est sur les ruines des mastodontes étatiques et autres monopoles que sont nées la plupart des maisons d'édition privées. Mises à part les grosses pointures, comme Cérès à Tunis ou Eddif à Casablanca, une myriade de petits éditeurs ont tenté leur chance. Avec bonheur parfois, comme Dar el Maarif et Saïdane, installés à Sousse, ou Birouni, à Sfax, qui éditent tous trois du livre en arabe. Avec talent souvent, comme le prouvent, à Tunis, les *« beaux livres »* édités par Ashraf Azzouz, Abderahmen Ayoub (l'Or du temps), Nacer Jeljdi (Simpact), ou, à Casablanca, par Belvisi. Beaucoup de ces « étoiles filantes » ne durent, il est vrai, que le temps d'une collection.

Sur la cinquantaine de maisons d'édition officiellement recensées en Tunisie, cinq ou six ont pu s'imposer. Même chose au Maroc, où les professionnels du livre estiment à une dizaine le nombre des maisons *« sérieuses »*, c'est-à-dire capables de produire au moins dix titres dans l'année. En Algérie, en revanche, modèle de l'édition populaire de qualité dans les années 70, la diminution de la rente pétrolière, la débâcle des entreprises nationales et l'irruption de la violence ont réduit à néant tous les espoirs. Si quelques commerçants débrouillards réussissent à maintenir un semblant de marché du livre, la chute des maisons les plus prestigieuses comme Laphomic et Bouchène résume assez l'ampleur du désastre.

C'est à Tunis qu'Abderrahmane Bouchène s'est replié pendant deux ans, hébergé par ses amis d'Alif – Les éditions de la Méditerranée. L'objectif de Mohamed Salah et Viviane Bettaïeb, les patrons d'Alif, créé à la fin des années 70, est à l'opposé du créneau grand public de Cérès. Leur pari : produire, contre vents et marché, des livres *« de qualité »*. Beaux, voire chics – donc chers. *« Sans partenaires étrangers, on ne peut pas tenir »*, admettent les époux Bettaïeb. Toutes les maisons de quelque importance savent que, sans relais solides au nord de la Méditerranée, leurs jours risquent d'être comptés.

C'est grâce au contrat de coédition passé avec Hatier que la société de la rue de Hollande peut continuer, entre autres, sa superbe collection de livres animés. Le dernier-né, *Ulysse*, a été édité en français, en italien, en grec, en anglais, et même... en bulgare. Soucieuse de ne pas se scléroser, Alif a aussi élargi son champ d'activités au livre-CD et au dessin animé pour la télévision. Une *Princesse Shéhérazade*, version Alif, devrait être prochainement diffusée, en vingt-six épisodes, sur le petit écran français.

« Dieu est beau et aime la beauté », sourit Mohamed Masmoudi, en citant le Coran. Son créneau commercial est bien différent, pourtant, de celui occupé par Alif. Créée en 1976, sa société, Sud-Edition, après un détour par le livre d'art, a fini par se consacrer à la littérature et aux classiques en langue arabe. Contrairement au livre en français, qui bénéficie d'un important soutien de l'Hexagone (1), le livre tunisien en arabe doit se débrouiller seul, face à la concurrence moyen-orientale. *« Au Liban et en Egypte, personne ne paye ni taxes ni droits. Résultat : les livres qui arrivent de Beyrouth ou du Caire sont vendus 20 % à 30 % moins cher que les nôtres »*, constate M. Masmoudi, sans cacher son amertume. Pourquoi, dans ce cas, s'obstiner dans le livre en arabe ? *« Parce que le public d'aujourd'hui parle et lit en arabe »*, rappelle-t-il simplement. L'arabisation de l'éducation est, en effet, passée par là. Désormais, en Tunisie comme au Maroc, le livre en arabe domine largement le marché. Faut-il voir, dans ce paisible triomphe, le signe que la relève est prise par les arabophones ? Mohamed Salah Bettaïeb en doute. *« Si le livre en français recule, c'est, entre autres, parce qu'il y a de moins en moins d'auteurs francophones au Maghreb et que ceux qui restent ne sont plus lus qu'en France ! »* Une opinion que Cérès et Eddif sont loin de partager. *« Nous avons réussi, depuis quatre ou cinq ans, à lancer une tradition d'écrivains francophones »*, se félicite Mohamed Ben Smaïl, citant les noms de ses « poulains » : Ali Bécheur, Emna Bel Haj Yahia, Hélé Beji ou Turkia Ben Yahia. Le lancement des collections Cérès en format de poche – rendu possible grâce à l'aide de la France – a marqué *« une révolution »* pour le lectorat tunisien.

Une même passion francophone anime son homologue Abdelkader Retnani, fondateur d'Eddif, figure de proue de l'édition en langue française au Maroc, qui affiche une production moyenne de quinze inédits par an. Deux de ses derniers titres, *L'Amour circoncis* d'Abdelhak Serhane et *Ma vie, mon cri* de Rachida Yacoubi ont connu *« de bons résultats »*, avec près de 3 000 exemplaires vendus en quatre mois. Mais le record toutes catégories, le best-seller de l'édition francophone au Maghreb, reste l'incroyable *Au-delà de toute pudeur*, de l'universitaire Soumaya Naamane-Guessous. Publié en 1987, cet essai sur la sexualité féminine au Maroc en est aujourd'hui à sa neuvième édition, soit quelque 40 000 exemplaires vendus.

Cette heureuse exception ne fait que confirmer la règle. Hors le manuel scolaire, le livre se vend peu au Maghreb. Cela est particulièrement vrai du livre importé de France, devenu inabordable. *« Un bouquin acheté 120 francs à Paris coûte 22 dinars à Tunis, soit presque le prix de 4 kilos de viande... »*, résument les patronnes de la librairie Al Kitab, à Tunis. Même chose au Maroc, où les bonnes librairies – comme *Les Belles Images* et *Kalila E Dimna*, à Rabat, et l'exceptionnel *Carrefour des livres*, à Casablanca – sont considérées comme des magasins de luxe.

Dans ce contexte, l'essor des maisons d'édition en langue arabe n'a rien de surprenant. Au Maroc, les plus connues sont Toubkal, le Centre culturel arabe, Dar Rachad et Dar Taqâfa – ces deux dernières ayant l'insigne privilège d'éditer du manuel scolaire, presque aussi coté que le livre pieux. *« Le Coran et les ouvrages islamiques représentent environ 50 % de nos ventes »*, reconnaît Nassim Abdelghani, administrateur de la librairie Dar Al Amane, à Rabat.

A côté des ouvrages finement reliés, s'y empilent des opuscules bon marché, expliquant *« Comment faire ses prières »*, ou *« Comment s'habiller selon les principes musulmans »*. La plupart des quelque 10 000 titres disponibles viennent du Liban et d'Egypte. Livres pieux, propagande islamiste, poésie, commentaires littéraires... On trouve de tout, ici, le meilleur comme le pire. Le poète palestinien Mahmoud Darwich côtoie le philosophe marocain Mohamed Abed Al-Jabri et l'écrivain Mohamed Choukri – dont le dernier roman s'est vendu, dit-on, à quelque 20 000 exemplaires au Maroc. A quelques rayonnages de là, *Mein Kampf* d'Adolf Hitler se vend, lui aussi, *« plutôt bien »*. Il ne coûte, il est vrai, que 48 dirhams (un peu moins de 30 francs).

La prédominance du livre en arabe peut-elle aider à l'essor d'une nouvelle génération d'auteurs maghrébins ? C'est le voeu de la poignée d'universitaires, parmi lesquels le poète Mohammed Bennis, qui a lancé, en 1985, les éditions Toubkal. Avec plus de 210 titres à son catalogue – dont quelque 150 en arabe – Toubkal est aujourd'hui considérée, au Maroc, comme le champion du livre arabe moderne. Leïla Chaouni, qui a créé en 1987 les très dynamiques éditions Le Fennec, ne partage pas cet enthousiasme. La seule femme éditrice du Maghreb, dont la maison est résolument bilingue, ne sous-estime pas le danger de voir le livre arabe devenir un tremplin pour les thèses fondamentalistes. Pour celle qui a publié au Maroc Fatima Mernissi, qui a traduit Juan Goytisolo en arabe, et a popularisé la lutte des femmes au Maghreb en éditant sur leur condition de nombreux écrits, *« il y a urgence. Dans la bataille actuelle, nous devons dégainer les premiers et ne pas laisser le terrain de l'arabe et de l'islam aux intégristes »*.

Nombre d'éditeurs ont compris, comme elle, que le brassage peut aussi être une arme. En multipliant les passerelles entre les langues – grâce au développement des traductions – et entre les deux rives, beaucoup rêvent de mettre fin au huis-clos culturel qui menace le Maghreb. Le projet, déjà bien avancé, d'Encyclopédie de la Méditerranée qui sera simultanément éditée en français, en arabe et italien, avec le concours de l'Union européenne, témoigne de ce souci.

Il reste malgré tout fort à faire pour renforcer l'édition locale. Pour les arabophones comme pour les francophones, les relations intermaghrébines sont à construire. Aujourd'hui encore, pour être connu, un auteur arabophone doit faire le détour par Beyrouth ou le Caire, et un auteur francophone par Paris. Entre ces deux pôles d'influence souvent contradictoires, l'édition maghrébine tente une difficile synthèse dont personne, à ce jour, ne perçoit les contours.

Catherine Simon

(1) En 1996, le ministère des affaires étrangères et le ministère de la culture ont consacré respectivement 5,7 millions de francs et environ 1 million de francs pour aider le livre français au Maghreb.

★ « Le Maghreb des livres » se tient le 19 octobre de 10 h 30 à 20 heures, grande salle de la Roquette, 15, rue Merlin, 75011.



GÉRARD RONDEAU

Leïla Chaouni, directrice des éditions Le Fennec.

L'Etat et l'islam sous l'aile de la censure

Pendant longtemps, les libraires de Tunis et de Casablanca ont tenté de comprendre quel poison avait contaminé le *Chat botté*. Inexplicablement, les *Contes de ma mère l'Oye* restèrent, des mois durant, interdits d'entrée au Maghreb. Jusqu'à ce que l'on signale aux censeurs qu'ils avaient confondu le Charles Perrault du *Chaperon rouge* et le Gilles Perrault de *Notre ami le roi*, violent pamphlet contre le régime marocain. Au Maghreb, où la soumission aux puissants fait partie des coutumes, toute publication jugée par trop blessante pour un chef de l'Etat est généralement interdite. Surtout s'il s'agit du sien ou d'un proche voisin.

A Tunis, par exemple, les ouvrages concernant l'actuelle guerre d'Algérie sont introuvables en librairie. La plupart de ces livres, souvent hostiles aux islamistes, ont le tort, en effet, de ne pas ménager leurs critiques vis-à-vis du pouvoir algérien. De même, au Maroc, l'islamiste tunisien Rached Ghannouchi fait partie des auteurs officiellement censurés. Les lecteurs n'en sont pas pour autant frustrés : les derniers écrits de M. Ghannouchi, imprimés au Koweït, se vendent 20 dirhams pièce (moins de 12 francs) dans n'importe quelle bonne librairie de langue arabe, à Casablanca ou à Rabat. Les faire entrer au Maroc a été un jeu d'enfant. *« Il nous a suffi de rayer le nom de l'auteur, les douaniers n'y ont vu que du feu »*, explique un libraire.

Si les critères de censure varient, les chapitres sensibles sont à peu près partout les mêmes : il s'agit de protéger l'islam, les « bonnes moeurs » et l'image du régime. Au Maroc, tout écrit islamique – voire islamiste – est autorisé, tant que n'est pas critiquée l'autorité religieuse du souverain, commandeur des croyants. Dans ce contexte archi-conservateur, les sermons fondamentalistes d'un Saïd Qotb (frère musulman égyptien, exécuté en 1966) passent comme une lettre à la poste. En revanche, l'insolence moderniste d'une Fatima Mernissi a été parfois sanctionnée. Son célèbre essai, *Le Harem politique, le Prophète et les femmes* reste censuré au Maroc, presque dix ans après sa sortie en France. Tout comme restent frappés d'interdit *Le Pain nu* de Mohamed Choukri, qui décrit – en arabe ! – les coulisses misèreuses du royaume, ou la récente biographie de Ben Barka de Zakya Daoud et Mâati Monjib.

En Tunisie non plus, la liberté d'expression n'est pas la première vertu. On a vu des commentaires du Coran, datant du Moyen Age, rester bloqués en douane, pour cause de possibles relents intégristes ! Plus grave, on a assisté à la saisie, en 1994, d'un recueil d'articles (déjà publiés) dans lequel l'éminent historien des religions Abdelmajid Charfi abordait la question des rapports entre l'islam et la science.

Sans être impénétrables, les voies de la censure maghrébine demeurent souvent imprévisibles. En Tunisie, des recueils de poèmes ont été interdits à cause de quelques vers faisant l'éloge de l'ancien président Habib Bourguiba. De même, demeure interdit le livre de l'ancien président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), Moncef Marzouki. En Algérie, la plupart des ouvrages de l'historien Mohamed Harbi n'ont jamais circulé autrement que sous le manteau. Et, bien que politiquement inoffensive, la biographie du cardinal Duval n'a jamais été autorisée par les censeurs du FLN.

Il n'y a guère que Salman Rushdie pour susciter un rejet unanime – et d'autant plus farouche que peu de gens l'ont lu. Pourtant, les choses commencent à bouger. Depuis quelques mois, l'auteur des *Versets sataniques* n'est plus totalement banni.

A Tunis et à Casablanca, on peut désormais trouver, sans trop de mal, son dernier roman *Le Dernier Soupir du Maure*. Serait-ce une erreur de la douane, comme le supputent les libraires ? Ou un calcul des gouvernants, comme le suggèrent les optimistes ? L'absurde mésaventure du marquis de Carabas incite à la prudence...

C. S.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Les débuts du *Chroniqueur*.** Quatre journalistes de trente ans se lancent dans l'aventure : créer un journal. *Le Chroniqueur*, mensuel qui se donne pour but *de « faire intervenir des artistes, des intellectuels, sur des thèmes d'actualité, pour sortir du propos journalistique convenu »*, est dans les kiosques (25 F), avec le soutien de la Fondation 3 Suisses et de l'Imprimerie de Champagne. La couverture est dessinée par Martin Veyron, le propos n'est pas conformiste, et parmi les premiers « chroniqueurs » on trouve Topor, Tobie Nathan, Philippe Sollers, Kenneth White, Elie Wiesel...

● **Le Divan, suite.** Après la décision du groupe Gallimard de fermer la librairie parisienne Le Divan à Saint-Germain-des-Prés (« Le Monde des livres » du 27 septembre), un registre de signatures a été ouvert à La Hune, la célèbre librairie voisine, afin de lancer un appel aux pouvoirs publics et au législateur pour le maintien des commerces culturels *« qui font à Saint-Germain et aux alentours le génie d'un lieu »* (La Hune, 170, bd St-Germain, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-35-85).

● **« L'Ecole des lettres » sans Le Seuil.** L'Ecole des loisirs est désormais le seul éditeur de « L'Ecole des lettres », la petite collection bleue dirigée par Geneviève Brisac, coéditée depuis septembre 1992 par L'Ecole des loisirs et les éditions du Seuil : sans cesser d'en assurer la diffusion, Le Seuil se retire de l'aventure éditoriale de cette *« bibliothèque de l'honnête homme »* qui comprend 82 titres, classiques ou plus en marge, de 34 à 68 francs, et qui restera identique à elle-même. Dernières parutions : *Les Tables tournantes de Jersey*, de Victor Hugo, *Mme de Sévigné vue par des écrivains*.

● **Hazan a 50 ans.** Créées en 1946 par Fernand Hazan, reprises en 1983 par son fils Eric Hazan, les éditions Hazan fêtent leurs 50 ans. Des grandes monographies ou des catalogues raisonnés (Malevitch, Vermeer, Poussin, Uccello, Chardin, Delacroix...) aux petits livres d'art à 2 francs (une nouvelle collection, « Lumières », au format 10,5 cm × 15, sera lancée au printemps 1997), cette prestigieuse maison de livres d'art s'illustre autant dans les dictionnaires, les livres théoriques sur l'art, les ouvrages sur la photographie, le design ou la ville. Cinquante ans d'édition que consacre, entre autres, la publication de *Michel Seuphor, un siècle de libertés*, livre d'entretiens d'Alexandre Grenier avec celui qui fut l'ami de Mondrian, Marinetti, Schwitters, Kandinsky, Delaunay, Arp ou Kertész, ainsi que l'un des auteurs, notamment, du *Dictionnaire de la peinture abstraite* chez Hazan.

Le septième art, noir sur blanc

Pour la cinquième année consécutive, le livre de cinéma tient Salon. Malgré un secteur qui ne parvient pas encore à toucher le grand public, les initiatives éditoriales se multiplient avec une tendance à la spécialisation

Créé en 1992 par la Cinémathèque française, le Salon du livre de cinéma s'est imposé comme rendez-vous entre un public et des professionnels qui n'avaient guère jusqu'alors l'occasion de se rencontrer. Editeurs, auteurs, libraires, cinéastes et cinéphiles s'y retrouvent dans une ambiance où le « fanatisme » le dispute à la convivialité. Quatre-vingt-dix éditeurs y sont représentés cette année, et une journée dédiée à Jacques Demy est organisée le 19, à l'occasion de la sortie du livre que lui consacre Camille Taboulay (*Le Monde enchanté de Jacques Demy*, éd. des Cahiers du cinéma).

Vieille histoire que celle de l'écrit sur le film, avec l'apparition dès les années 10 d'un corpus littéraire et critique conférant au spectacle forain la noblesse d'un « septième art ». L'expression vient d'ailleurs d'un de ces pionniers, Ricciotto Canudo, Louis Delluc imposant pour sa part le terme « cinéaste ». On nomme donc le cinéma par les mots de ceux qui ont écrit sur lui. Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque, fait de cette symbiose la vocation première du Salon : *« De tous les arts, le cinéma est celui qui a suscité le plus rapidement un métalangage. Il me semblait donc invraisemblable qu'un Musée du cinéma ne soit pas aussi un lieu de réflexion sur la manière dont il a été commenté et dont il l'est encore aujourd'hui. Le cinéma génère une pensée spécifique, une pensée-cinéma comme dirait Gilles Deleuze, et ce Salon veut en être le lieu. »*

Le nombre de revues de qualité créées au cours des dernières années (*Vertigo*, *Trafic*, *Les Cahiers de la Cinémathèque*...) ainsi que les quelque quatre-vingts titres nouveaux présentés à Chaillot témoignent du dynamisme intellectuel de cette pensée. Encore faut-il, d'une part, rappeler la perte de l'hégémonie française liée au reflux des théories textuelles des années 70, ainsi que la floraison d'une recherche américaine encore mal connue en France. Et, de l'autre, ne pas se masquer les réelles difficultés de l'édition de cinéma. De fait, le scénario vire au noir aussitôt qu'on interroge les professionnels. Avec un lectorat estimé entre six cents et trois mille lecteurs, la désaffection affectant ce secteur de l'édition provoque un lamento général.

Celui-ci est d'autant plus aigu qu'il relève d'une déception dont l'histoire commence au début des années 80, avec l'effacement des ciné-clubs et plus généralement d'une certaine cinéphilie, et explique l'engouement nostalgique et commémoratif apparu alors pour le livre de cinéma. En 1982, l'éditeur Jean-Pierre Ramsay vend sa maison à la Gaumont. Ce rapprochement suscite d'emblée un coup d'éclat : la réédition du *Hitchcock* de François Truffaut (paru en 1966), qui se vend à plus de cent vingt mille exemplaires. Ce livre, en terme de popularité mais plus encore de marketing, marque les annales de l'édition de cinéma : les éditeurs croient découvrir l'existence d'un public et partent illico à sa conquête.

DÉSENCHANTEMENT

Ramsay prend l'initiative, en créant en 1985 la collection « Poche-Cinéma », qui reprend quelques grands classiques alors épuisés (*Hollywood Story* de Frank Capra, *Tous en scène* de Vincente Minnelli...), et comporte aujourd'hui plus de cent vingt titres. *« Il fallait prendre le marché, et nous l'avons pris avec la volonté de créer la bibliothèque de référence en matière de cinéma. Ce qui n'a pas empêché cinquante éditeurs de nous imiter, et de se planter »*, précise Jean-Claude Gawsewitch, responsable de la collection. De fait, on déchante rapidement. A commencer par Ramsay, qui lance la collection au rythme de trois ouvrages par mois tirés entre vingt-cinq et cinquante mille exemplaires, pour finir très récemment par la plonger dans un inquiétant sommeil.

Le cas le plus récent est celui de la collection « Rivages/Cinéma », créée en 1986 par Francis Bordat, qui était une des rares à se consacrer aux monographies originales sur des réalisateurs (trentième et dernier volume paru : *Oliver Stone*, de Viviane Thill et Michel Cieutat). Conclusion, amère, de Bordat : *« Je suis sidéré par l'incapacité des éditeurs de se projeter à moyen terme. Le problème, depuis cinq ou six ans, c'est qu'ils ne raisonnent qu'en termes de rentabilité immédiate. »* Benoîte Mourot, directrice commerciale des éditions Rivages, défend le point de vue de l'éditeur : *« Le secteur, depuis le début des années 90, s'est considérablement rétréci. Le public cinéphile disparaît, les jeunes préfèrent acheter des cassettes vidéo, l'édition de cinéma est devenue une hérésie financière. »*

Un diagnostic qui irrite certains libraires, tel Richard Bocci, directeur depuis quatorze ans de Cinédoc : *« On constate depuis quelques années un regain d'intérêt pour le livre de cinéma, surtout chez les jeunes. Le problème est que les éditeurs n'assurent pas le suivi des livres, parce qu'ils considèrent le cinéma comme, au mieux, un supplément d'âme, au pire, la cinquième roue du carosse. »* Il reste quelques zones relativement préservées, les dictionnaires et autres manuels du langage cinématographique, et surtout les novellisations, tirées chez Pocket à vingt-cinq mille exemplaires en moyenne, pouvant atteindre deux cent mille dans le cas de *Rainman*. Globalement, l'édition de cinéma rencontre rarement le grand public.

Cette situation a pour effet, non sans paradoxe, le foisonnement d'initiatives éditoriales modestes et la tendance à la spécialisation, de forme ou de contenu. On remarquera ainsi lors de ce Salon le secteur poche et le domaine des beaux livres dont les éditions La Martinière se sont fait une spécialité. Et encore le travail, unique, mené depuis 1962 par la petite équipe de *L'Avant-Scène Cinéma* – qui publie mensuellement le découpage d'un film (la quatre cent cinquante-cinquième livraison est consacrée à *Conte d'été* d'Eric Rohmer) –, celui de Dis Voir, qui ménage depuis 1986 un passage entre littérature et cinéma en sollicitant notamment la plume des réalisateurs. Puis l'entrée dans l'arène de Jean-Michel Place qui, après avoir coédité l'un des plus beaux livres de cinéma (*Anthologie du cinéma invisible*), publie deux revues, *Vertigo* et *Positif*.

ENSEIGNEMENT ET LECTURE

Enfin, le domaine pédagogique et universitaire, représenté par les éditions Nathan avec ses collections « Fac-Cinéma » et « Synopsis », créées en 1989 (Noël Burch : *La Drôle de guerre des sexes dans le cinéma français* ; René Prédal : *Le Cinéma français depuis 1945*). Un secteur qu'on cite régulièrement pour son expansion supposée grâce au développement de l'enseignement du cinéma, à quoi Michel Marie, directeur de « Fac-Cinéma », répond : *« Un étudiant de premier cycle achète en moyenne moins d'un livre par an. »* La constatation, funeste sur le plan commercial, ne l'est pas forcément sur celui de la lecture, comme en témoigne la Bibliothèque du cinéma André Malraux (quarante mille visiteurs et vingt-trois mille livres prêtés en 1994), en attendant l'entrée en fonction, avant la fin de cette année, de la BIFI (Bibliothèque de l'image-filmothèque).

Beaucoup d'autres initiatives méritent d'être mentionnées, depuis les catalogues liés à des cycles présentés par la Cinémathèque, le Centre Pompidou, la Galerie du Jeu de paume, jusqu'à l'activité associative de Ciné-Fils à Strasbourg, en passant par l'association depuis 1991 des éditions Actes Sud et de l'Institut Lumière à Lyon. Autant d'îlots qui constituent des pôles de résistance variés et vivants à la lame de fond du multimédia.

Reste à saluer les vétérans de cette guerre. D'abord, le chef de file de la critique « spiritualiste », Henri Agel, à l'origine de la collection « Septième art » aux éditions du Cerf, créée en 1952 et aujourd'hui dirigée par Guy Hennebelle (cent un titres à son actif, du classique *Qu'est-ce que le cinéma ?*, d'André Bazin, à *La Figure de l'ange au cinéma* de Maïté Vienne), et « Etudes cinématographiques » aux Lettres modernes, dirigée aujourd'hui par Michel Estève, sous la direction duquel deux belles monographies viennent de voir le jour, consacrées à Alain Resnais et à Alain Cavalier. Ensuite, les éditions des Cahiers du cinéma, qui après une collaboration de cinq ans avec Gallimard, se sont émancipées en 1982.

Monographies, essais, albums : plus de cent titres publiés à ce jour, avec en guise de conclusion, cette critique de la cinéphilie appliquée à l'édition de cinéma, formulée par le directeur des *Cahiers*, Serge Toubiana : *« Le problème de l'édition de cinéma est moins celui de l'impact que de l'importance symbolique d'un espace d'écriture. La cinéphilie n'a pas su créer autre chose qu'un certain type d'ouvrages hyperspécialisés, écrits par et destinés à des spécialistes. C'est une vision limitée du rôle du cinéma dans ce siècle, réduite aux films ou aux auteurs. Il faut aujourd'hui l'étudier comme phénomène de masse, élargir l'apport des contributions, tisser des liens entre disciplines et chercheurs, pour enfin avoir une histoire du cinéma rendue à celle du siècle. »*

Jacques Mandelbaum

★ 5e Salon du livre de cinéma. Palais de Chaillot, les samedi 19 et dimanche 20 octobre (de 11 à 19 heures).

AGENDA

● **LES 18 ET 19 OCTOBRE A PARIS.** Colloque « l'autobiographie en procès », organisé par Philippe Lejeune, avec notamment Edmond Marc, Jacques Lecarme, Jean-Marie Gleize, Geneviève Idt, Claude Burgelin, Régis Debray... (Université Paris X-Nanterre, 200, av. de la République, Nanterre, bât. G, 6e étage, salle G-614, tél. 01-40-97-76-70.)

● **LES 19, 20 ET 21 OCTOBRE A PARIS.** Hommage à Manès Sperber, « Un itinéraire à travers le siècle », à l'Espace Rachi (39, rue Broca, 75005 Paris) et à l'Institut culturel autrichien (30, bd des Invalides, 75007 Paris).

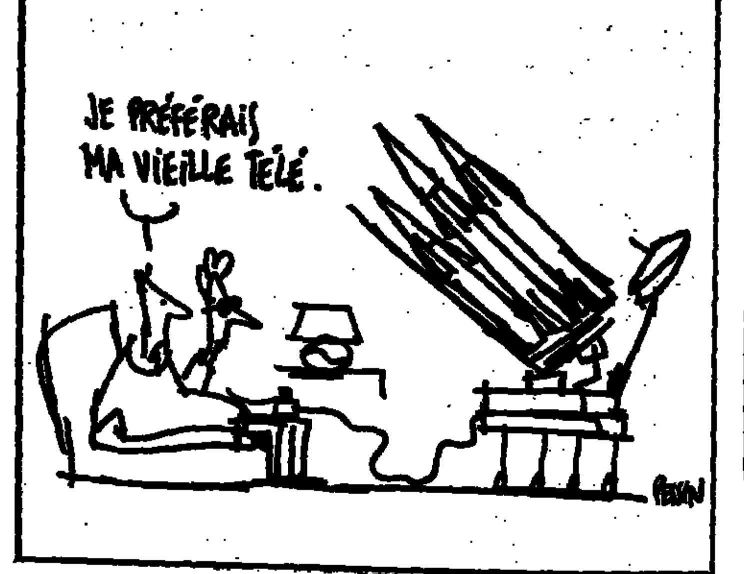
● **JUSQU'AU 25 OCTOBRE, A PARIS.** Exposition autour de livres-sculptures de Thierry Grave, d'après des oeuvres d'auteurs contemporains (Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, 75018 Paris, tél. : 01-42-58-72-89).

● **LE 26 OCTOBRE, A PARIS.** Séminaire « Kierkegaard aujourd'hui » (Sorbonne, amphithéâtres Descartes et Cauchy, 17, rue de la Sorbonne, 75006 Paris). Parallèlement, une exposition consacrée à Kierkegaard jusqu'au 30 octobre (Maison du Danemark, 77, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, rens. : 01-44-31-21-21).

● **LES 26 ET 27 OCTOBRE A PARIS.** Dans le cadre du Marché du livre ancien et d'occasion, rencontre « Les livres d'enfants d'autrefois » et exposition Albin Michel Jeunesse réalisée grâce au concours de la bibliothèque de l'Heure joyeuse (parc Georges-Brassens, 75015 Paris, Gippe 01-45-32-12-75)

● **A PARTIR DU 22 OCTOBRE, A LYON.** Cycle de conférences sur le thème « La voix : de l'intimité à l'espace public ». Premières séances : Arlette Farge et Jean-François Laé sur la voix du peuple, le 22 octobre ; Florence Dupont sur la tragédie romaine, le 12 novembre (à 20 h 30, villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 04-78-27-02-48)

● **LES 24, 25 ET 26 OCTOBRE, A CAEN.** Rencontres littéraires et exposition réalisées par l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine sur le thème « Ecrire, voyager » (Auditorium du Musée des beaux-arts, Le Château-Caen, rens. auprès de Carine Toly 01-42-61-29-29).



La bataille perdue de Philippe Séguin et Franck Borotra contre le choix du président et du premier ministre

RÉCIT

MERCREDI 16 OCTOBRE, 9 heures. Au 173 du boulevard Haussmann à Paris, siège de Thomson, le standard ne répond plus. Panne technique complète. Alors que Matignon met la dernière main au communiqué annonçant le choix du groupe Lagardère comme repreneur du groupe d'électronique civile et militaire, voilà Thomson coupé du monde pendant quatre heures... Le temps de réfléchir à la façon d'annoncer cette surprenante nouvelle au personnel. Marcel Roulet, le PDG, s'y emploie depuis déjà une heure avec ses collaborateurs. Il a, bien entendu, été averti la veille au soir, tout comme Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel Alsthom, qui a perdu la partie, et Jean-Luc Lagardère, le *« miraculé »* du jour.

Quelques jours plus tôt, personne en effet ne pariait sur le patron de Matra et d'Hachette.

C'est au milieu de la semaine dernière que les proches du dossier ont senti le vent tourner. Chez Alcatel Alsthom, on s'avoue à moitié surpris seulement quand, à 9 heures 30, le 16 octobre, le communiqué du premier ministre annonce sa préférence pour la solution Lagardère..

Le gouvernement aura pris un mois, jour pour jour, pour choisir entre les deux offres de reprise de Thomson, déposées lundi 16 septembre auprès du Trésor. Jusqu'à cette date, le lieutenant de Lagardère chargé de prendre la forteresse Thomson, Noël Forgeard, président de Matra Défense Espace et futur patron de Matra-Thomson, faisait assaut de confidences auprès des journalistes. Serge Tchuruk observait le mutisme le plus total.

A partir du 15 septembre, ce sera tout le contraire, mais Lagardère actionne ses réseaux, par l'intermédiaire de Noël Forgeard bien sûr, mais aussi des hommes d'influence qu'il a fait venir autour de lui, François Heisbourg, Raymond Lévy, Jean-Louis Gergorin, ou Bernard Esambert. La discussion devient alors *« intense »* entre l'Elysée, Matignon et les ministères.

MILIEUX MILITAIRES

Ils se montreront convaincants. Le 24 septembre, dans les colonnes du *Figaro*, Arthur Paecht, député UDF du Var et rapporteur spécial du budget de la défense, prend position en faveur de Lagardère, reflétant l'opinion d'une majorité des milieux liés à l'armée. Serge Tchuruk, ingénieur de l'armement trop vite passé au civil, ne parvient pas à établir le contact avec les militaires.

Quelques jours plus tard, autre événement décisif : Matignon s'empare du dossier Thomson, jusque-là entre les mains de Jean-Pierre Denis. Le secrétaire général adjoint de l'Elysée, semble-t-il, a un peu trop répété qu'il ne supporte pas le côté héréditaire de la succession envisagée par Jean-Luc Lagardère. Et Jacques Chirac, en tant que chef de l'Etat, ne tient pas à apparaître en première ligne dans ce choix industriel délicat. Mercredi 16 octobre, devant le conseil des ministres, le président de la République tiendra à dire qu'il a été *« convaincu par les arguments du premier ministre »*.

Serge Tchuruk, qui sera comme Jean-Luc Lagardère reçu par Alain Juppé, lundi 7 octobre, ne voit pas le coup venir. En bon ingénieur, il pense que les qualités intrinsèques de son offre plaideront d'elles-mêmes. Elles convainquent en effet beaucoup de ses interlocuteurs. Mais politiquement, il a trop misé sur Jean-Pierre Denis, ainsi que sur Franck Borotra, ministre de l'industrie, qui, malgré une menace de démission, ne parviendra pas à renverser le cours des événements.

Les *« industriels »* du gouvernement, qui considèrent que donner Thomson à Alcatel Alsthom permettrait enfin de donner à la France un mastodonte industriel capable de tenir son rang dans le monde, vont perdre la partie face aux *« militaires »*, convaincus de la supériorité de l'offre Matra. Mercredi 9 octobre, branle-bas : Matignon laisse entendre que la décision sera prise dans la journée. A la sortie du conseil des ministres, le gouvernement indique qu'il rendra sa préférence publique dans les tout prochains jours.

Plus tard dans la journée, une réunion se tient effectivement entre Alain Juppé et les trois ministres concernés, Jean Arthuis (finances), Charles Millon (défense) et Frank Borotra. Lesquels sont extrêmement étonnés d'entendre le premier d'entre eux se prononcer pour le groupe Lagardère. Frank Borotra est carrément furieux. Lui qui suit de près le sort réservé à Thomson Multimédia refuse d'admettre que ce fabricant de téléviseurs et de magnétoscopes soit, comme le propose Lagardère, vendu à un groupe sud-coréen. On se sépare donc sans que la décision soit prise.

Jean-Luc Lagardère, qui commence à croire qu'il tient maintenant la corde, poursuit ses efforts de persuasion. Cette fois, auprès des cadres de Thomson, que Serge Tchuruk n'aura, lui, pas su séduire. Le 10 octobre, Noël Forgeard signe un protocole d'accord avec l'association du personnel actionnaire de Thomson, qui s'est créée en janvier 1996 et rassemble 2 000 cadres. Selon ce protocole, les salariés détiendront 5 % à 6 % de la future société Matra-Thomson et bénéficieront d'une décote à l'achat.

INAUGURATION

Le week-end dernier, Philippe Séguin intervient, à la demande de Franck Borotra, auprès de Jacques Chirac en faveur d'Alcatel Alsthom. Sans l'ébranler plus que l'industriel François Pinault, qui lui a tenu le même discours. C'est pourquoi, lundi 14 octobre, des proches de Jacques Chirac quittent l'Elysée en soirée avec le certitude que le choix sera anoncé le lendemain matin avant l'ouverture de la Bourse. Ils oublient simplement que l'*« accord »* des ministres concernés n'a pas encore été formellement donné.

Dès le matin du 15 octobre, pourtant, au siège du groupe Lagardère, l'ambiance est la fête. Jean-Luc Lagardère revient tout juste d'un voyage au Vietnam. Dans la soirée, il doit inaugurer en petit comité – en présence de Jacques Chirac – l'exposition Picasso dont il est l'un des mécènes. Pendant que se déroulent ces mondanités, Alain Juppé et les trois ministres concernés par l'affaire Thomson sont réunis, une nouvelle fois, à huis clos. Cette fois, il faut se soumettre. C'est au Grand Palais que l'épouse de Jean-Luc Lagardère, qui vient d'être contactée par Alain Juppé, lui confirme la nouvelle qu'il attend. Les dés sont jetés.

Anne-Marie Rocco avec les services France et Entreprises

La Société marseillaise de crédit fait officieusement partie de l'accord

L'OCCASION était si inespérée que cela aurait été une faute pour le gouvernement de la laisser s'échapper. La Société marseillaise de crédit (SMC) fait partie, depuis 1991, des casse-tête de l'Etat, son actionnaire à 100 %. La banque a dû affronter successivement le déséquilibre de son régime de retraite, des engagements douteux dans l'immobilier et auprès des PME, et la difficulté de trouver son positionnement dans la région marseillaise, collectionnant, année après année, des résultats dans le rouge. Ce n'est qu'à coups d'injections massives (3,4 milliards de francs) qu'elle est parvenue à survivre.

De l'avis des experts, seule une réduction drastique de son personnel, trop nombreux et pas suffisamment qualifié, permettait son redressement. La situation difficile de la région de Marseille, où elle est implantée, a fait reculer les gouvernements successifs. Son maintien a été essentiellement politique. Le gouvernement affirme avoir *« plusieurs offres »* entre les mains (dont les Caisses d'épargne de Provence - Côte d'Azur). En « comprenant » les *desiderata* du gouvernement, le candidat Daewoo est devenu le favori.

Le jour même de l'annonce de la reprise de Thomson par Matra et, partant, de Thomson Multimédia par Daewoo, Daewoo Securities a révélé, de Séoul, être en négociation pour l'achat d'une banque publique française pour 1 franc symbolique. La SMC était toute désignée, puisque la banque conseil du gouvernement par sa privatisation est la banque Arjil... filiale du groupe Lagardère. La Marseillaise de crédit n'est pas encore tirée d'affaire : il faut encore réduire les effectifs et assurer la pérennité de la caisse de retraite. Queqlue 250 millions de francs seraient encore nécessaires pour définitivement sortir de l'eau. Le sud-coréen remplit toutes ces conditions puisqu'il a d'emblée précisé qu'en cas de succès de son offre, il prévoyait d'investir 50 millions de dollars (200 millions de francs) dans la « banque publique » pour faciliter sa restructuration et de réduire de 20 % les effectifs.

Babette Stern

Le PS condamne le « partage des dépouilles »

Le Parti socialiste a été prompt à réagir après l'annonce du choix de Matra pour la privatisation de Thomson. Un choix que le PS condamne tant sur la forme que sur le fond. La majorité, en revanche, se félicite de la constitution d'un groupe de défense de taille européenne.

● **François Hollande, porte-parole du PS :** *« Le PS a toujours condamné la privatisation en elle-même mais aussi la procédure suivie, le gré à gré qui laisse au gouvernement le choix de l'opérateur. (...) Le choix de Matra aura pour conséquence (...) le démantèlement de l'entreprise Thomson, puisque le gouvernement a approuvé dans le même temps la reprise de Thomson Multimédia par Daewoo. (...) On assiste à un partage des dépouilles : on donne à Matra Thomson et à Alcatel Framatome. »*

● **Paul Quilès (PS, ancien ministre de la défense) :** *« Alors que la commission de privatisation n'a pas encore été saisie de ce dossier, le gouvernement se permet d'annoncer son choix et le prix de cession (le franc symbolique). Cette façon de bafouer la loi dans le règlement d'un dossier aussi important pour la France (...) est inacceptable. »*

● **Les huit députés socialistes** membres de la commission des finances ont écrit, mardi 15 octobre, à Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), président de cette commission de l'Assemblée nationale. Dénonçant une *« procédure de gré à gré assez obscure et inédite »* et une négociation qui, *« pour l'heure, se déroule secrètement et au plus haut niveau de l'Etat. (...) Il importe donc que vous obteniez, dans les délais les plus rapides, que les ministres de l'industrie et de la défense viennent s'expliquer devant notre commission »*.

● **Jacques Boyon (RPR, Ain), président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale :** *« Face à la solidité et au dynamisme incontestés d'Alcatel, la proposition du groupe Lagardère a le mérite de privilégier la défense dans son inspiration et dans ses objectifs. » « La constitution d'un groupe industriel spécialisé et intégré (...) est la preuve de la volonté de la France de (...) renforcer le poids de l'Europe dans la formidable compétition mondiale qui se développe. »*

● **François Léotard (président de l'UDF, ancien ministre de la défense) :** *« La France a besoin d'un pôle industriel qui est en train de se constituer et qui est parfaitement réalisé dans la complémentarité entre Thomson et Matra défense. »*

● **Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) :** cette décision va *« permettre, à partir d'un champion national beaucoup plus puissant, d'organiser des coopérations européennes. »*

● **Gérard Longuet (UDF-PR, président du conseil régional de Lorraine) :** *« Le choix de Matra favorise la Lorraine. La réussite lorraine de Daewoo a contribué à crédibiliser l'alliance Matra-Daewoo. »*

Les réactions syndicales sont partagées. La CGT et la CFDT appellent les salariés de Thomson à se mobiliser contre le choix du gouvernement. CFTC et CFE-CGC approuvent l'opération mais s'inquiètent des conséquences sur l'emploi.

● **CFDT Thomson :** le choix de Matra *« est à l'opposé des engagements pris par le président de la République et le premier ministre, car il entraîne l'éclatement du groupe, avec la cession de Thomson-Multimédia au coréen Daewoo et des composants de SGS-Thomson »*.

● **CGT Thomson :** *« C'est le plus mauvais coup perpétré contre l'industrie française. » « L'impression que l'on donne le patrimoine national par petits morceaux à ses petits amis du privé laisse un goût amer de pratiques de république bananière. »*

● **CFTC Thomson et Matra :** elles se sont *« félicitées du choix du gouvernement en ce qui concerne la reprise de Thomson par Lagardère, en particulier pour les activités liées au secteur stratégique d'électronique de défense »*.

● **CFE-CGC :** *« Ce rapprochement constitue une base sérieuse pour conforter notre position sur le marché international. » « Nous restons totalement opposés à une cession de Thomson Multimédia, patrimoine technologique de premier ordre, à un groupe coréen. »*

L'échec d'Alcatel pourrait modifier la stratégie de son allié britannique GEC

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Pas de commentaire » : cette sèche réaction de la General Electric Company (GEC) masque mal la déception du groupe britannique, qui avait laissé envisager la constitution d'un joint-venture entre sa filiale GEC-Marconi et Thomson-CSF en cas de victoire d'Alcatel, permettant ainsi la création d'un pôle « musclé » à l'échelle européenne. Malgré des réticences, GEC avait placé bien des espoirs dans une victoire d'Alcatel, son associée dans GEC-Alsthom. Mais pour préserver l'avenir, George Simpson, le nouveau patron de GEC, avait tenu, au début du mois, à faire une claire distinction entre ce dossier et celui de Framatome, dans lequel sa société est également impliquée. Certes, GEC sera présente dans la nouvelle entité Thomson Matra *via* le groupement Matra Marconi Space (satellites) ou Thomson Marconi Sonar (sonars). La conclusion d'autres joint-ventures avec le nouveau groupe reste également du domaine du possible, notamment en matière d'efforts de recherche permettant le partage des coûts et la réalisation d'économies d'échelle, estime la City. Après l'échec français, la marge de manœuvre de GEC sur le continent européen dans le domaine de la défense est limitée, que ce soit en Allemagne ou dans les pays scandinaves. Selon certains, George Simpson, le nouveau patron jugé moins francophile que son prédécesseur, lord Weinstock, pourrait se tourner désormais vers les Etats-Unis en s'alliant à Rockwell ou Hughes.

En revanche, British Aerospace (BAe), le grand rival de la GEC, est le principal bénéficiaire, côté britannique, de l'annonce du 16 octobre. Dès le départ, cette société, quatrième firme mondiale de défense, qui a fusionné ses activités missiles avec celle de Matra-Défense-Espace, s'était rangée dans le camp de M. Lagardère. Pour BAe, la décision française ne peut déboucher que sur un renforcement de sa coopération avec Matra dans un cadre européen. *« Les restructurations en cours aux Etats-Unis constituent un défi pour l'Europe. Notre compagnie est déterminée à se situer au cœur de ces mutations »*, estime Sir Richard Evans, directeur général de BAe.

La reprise de Thomson par Lagardère rend plus aléatoire l'éventualité d'un rapprochement entre BAe et GEC. Souhaitée par la City, cette alliance est contestée par les états-majors de deux groupes aux cultures foncièrement différentes et par le ministère britannique de la défense, attaché à préserver la concurrence en matière de contrats militaires.

Marc Roche

Le constructeur de machines-outils Sket est placé en règlement judiciaire

Les syndicats allemands voient dans les conditions de la privatisation de cet ancien combinat de la RDA et dans les promesses non tenues par les repreneurs « le plus gros scandale depuis la réunification »

COLOGNE
correspondance

Le plus gros constructeur de machines-outils des nouveaux Länder de l'Est, Sket, a été placé mardi 15 octobre en règlement judiciaire. Principal employeur de la *région de Magdebourg*, l'entreprise constituait le porte-flambeau de la construction mécanique est-allemande avant la chute du mur. A l'époque, le combinat employait environ 30 000 personnes, contre à peine plus de 1 500 aujourd'hui.

Lundi, un ultime plan de renflouement prévoyant de réduire les effectifs à 570 salariés et de scinder les activités a été rejeté par les représentants du personnel qui dénoncent *« le plus gros scandale depuis l'unification allemande »*. Ils en appellent au chancelier Helmut Kohl, qui s'est prononcé, à l'occasion d'une visite à *Magdebourg, pour le maintien* de ce symbole industriel, une firme en sursis depuis la disparition de la RDA. Oskar Lafontaine, président du Parti social-démocrate, est venu, mercredi 16 octobre, soutenir les salariés, tandis que de nombreux hommes politiques critiquaient le gouvernement du Land pour sa passivité.

L'entreprise a souffert de la disparition des pays du bloc soviétique, qui constituaient l'essentiel de sa clientèle. En août 1994, deux investisseurs ouest-allemands la rachètent, en promettant de sauvegarder 1 600 emplois. Mais les pertes avoisinent les 140 millions de deutschemarks en 1995 et les repreneurs se retirent au *début de* l'année 1996. Ils sont soupçonnés d'avoir empoché de manière injustifiée d'importantes subventions publiques. Depuis la chute du mur, 1 milliard de deutschemarks aurait été débloqué pour sauvegarder l'ancien fleuron est-allemand.

DÉCLIN

La BvS, l'office qui a succédé à *la Treuhand pour accompagner* les privatisations, est redevenu propriétaire de l'entreprise. Un nouveau plan d'assainissement a été présenté en avril dernier, mais l'effondrement du chiffre d'affaires (estimé à 120 millions de deutschemarks en 1996 contre 220 millions prévus) hypothèque son succès.

Ces derniers mois, les difficultés de Sket ont incarné le déclin de la construction mécanique dans l'ex-RDA. La branche employait encore plus de 300 000 personnes en 1991 contre 78 000 en 1995. Dans le cadre de la procédure de règlement judiciaire, la BvS et le Conseil d'entreprise (qui repré*sente les salariés)* gardent l'espoir de sauver une partie des activités, même s'ils s'opposent sur les moyens à mettre en œuvre.

Critiqués par les syndicats, l'office public et *la direction* souhaitent imposer une réduction des effectifs. Sket pourrait profiter de nouvelles aides financières en plus des 352 millions de deutschemarks apportés en avril lors du précédent plan de relance. Des négociations seraient en cours pour vendre certaines activités. La BvS compte assainir l'entreprise afin de tenter une nouvelle fois de la privatiser, au moins en partie.

Philippe Ricard

General Motors Canada connaît sa troisième semaine de grève

Le recours à la sous-traitance inquiète ses employés

Les employés canadiens de GM ont cessé le travail après le rejet, par leur syndicat, des propositions salariales patronales. La production canadienne a beaucoup crû, grâce à un change favorable et à l'amélioration de la fabrication. Mais les grévistes réclament des *garanties* face à la généralisation de la sous-traitance.

MONTRÉAL
correspondance

Les 26 000 employés de General Motors au Canada connaissent leur troisième semaine de grève. Les négociations *qui se sont déroulées* mercredi 16 octobre entre la direction et le syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) se sont terminées sur une note optimiste. *Les deux parties se* sont donné jusqu'à lundi pour régler leur différend, qui a des répercussions dans le secteur de l'automobile aux Etats-Unis et dans des secteurs d'activité connexes au Canada.

Les six chaînes canadiennes de montage de General Motors, situées au Québec et en Ontario, ont débrayé à la suite de l'échec des négociations contractuelles avec la direction et le rejet par le *syndicat* des offres salariales patronales. Les employés de GM souhaitent pouvoir bénéficier d'une convention collective similaire à celle négociée le mois dernier avec Chrysler, qui prévoit une augmentation de salaire de 2 % *par* an pendant trois ans. Ils cherchent, en outre, à obtenir, comme les employés de Chrysler, des garanties de reclassement dans l'entreprise en cas de suppression d'emplois *due à la* sous-traitance.

La production canadienne d'automobiles a connu une forte croissance au cours des dix dernières années, avantagée par un faible dollar canadien, une amélioration de la productivité et des coûts de fabrication moins élevés qu'aux Etats-Unis. Alors que la production stagnait aux Etats-Unis aux alentours de 12 millions de véhicules, la production *canadienne faisait* un bond de 40 %, passant de 1,7 million à 2,4 millions de véhicules en dix ans. En 1995, GM-Canada affichait un volume de ventes de plus de 30 milliards de dollars canadiens (115 milliards de francs), plaçant la compagnie filiale de la société américaine de Detroit au premier rang des groupes industriels canadiens. GM-Canada est aussi le premier exportateur du pays et représenterait, *selon certaines* estimations, 2 % du produit intérieur brut du Canada. En 1995, GM-Canada a dégagé des bénéfices records pour une entreprise canadienne de 1,4 milliard de dollars (5,4 milliards de francs).

MISE EN VENTE

Comme les deux autres grands de l'automobile en Amérique du Nord – Chrysler et Ford –, General Motors s'est engagé dans une restructuration qui s'appuie de plus *en plus sur* la sous-traitance. Chez Chrysler, 66 % de la production sont confiés à des entreprises indépendantes ; chez Ford, 62 % ; chez GM, 57 %. Conséquence de cette politique, deux usines de pièces détachées de General Motors situées en Ontario ont été mises en vente cette année.

La pratique de la sous-traitance met en péril les emplois dans les firmes automobiles, mais elle fait la fortune des entreprises canadiennes indépendantes, qui ont à présent plus de 100 000 salariés, dont 45 % seulement sont syndiqués, alors que les « trois grands » n'ont plus que 65 000 employés à leur service. Selon les statistiques *officielles, les firmes sous-traitantes* canadiennes ont quadruplé leur chiffre d'affaires *annuel* en quinze ans.

Mais à la suite de *la* grève chez General Motors plusieurs fournisseurs de pièces au Canada, ainsi que deux entreprises aux Etats-Unis ont dû fermer leur porte et *mettre leurs employés* au chômage technique.

Une longue grève affecterait tout particulièrement la province de l'Ontario, où sont établies la plupart des chaînes de montage et des usines de sous-traitance : 40 % des exportations de cette province sont reliées à l'industrie automobile. Pour la province du Québec, il y va de la survie de son unique chaîne de *montage automobile, qui* produit des modèles peu demandés – des Chevrolet Camaro et des Pontiac Firebird – et qui a déjà mis à pied, faute de commandes, 1 400 employés sur 2 900 il y a un an.

Sylviane Tramier

Profits doublés pour les « big three »

L'industrie automobile américaine *continue à engranger* des profits record. General Motors a doublé son bénéfice net au troisième trimestre de 1996, par rapport à la période correspondante de 1995, à 6,6 milliards de francs. Ce résultat inclut une ré*duction* de 1,3 milliard de francs des provisions pour fermeture d'usines. Sur neuf mois, les profits de GM sont en recul de près de 17 %, à 21,7 milliards de francs. *De leur côté*, Ford et Chrysler ont enregistré un bond de 92 % de leurs bénéfices nets au troisième trimestre à, respectivement, 686 millions de dollars (3,5 milliards de francs) et 680 millions de dollars. Ford doit cette amélioration à *ses activités* nord-américaines et financières. En Europe, en revanche, Ford a perdu plus de 2,4 milliards de francs, soit 47,5 % de plus qu'au troisième trimestre 1995.

Bataille autour du financement du service universel de téléphone

LA NOUVELLE réglementation, qui s'appliquera début 1998 en France avec l'ouverture totale à la concurrence du téléphone, a été adoptée au printemps dernier par le *Parlement. La* trentaine de décrets auxquels elle renvoyait doivent être publiés d'ici à fin 1996. La plupart sont techniquement prêts. Mais, sur certains sujets, les discussions sont encore âpres.

C'est le *cas pour le financement* du service universel. France Télécom, qui continuera à assurer ce service, ses futurs concurrents, qui seront appelés à le financer au prorata de leur part dans le trafic téléphonique, et l'autorité de réglementation, se livrent à une rude bataille de chiffres. Au point que le groupe d'experts (dit groupe Champsaur), qui a déjà planché sur le sujet au printemps, devrait être reconsulté. *La décision* devrait être prise lundi 21 octobre.

Le principal point d'achoppement concerne le coût de la péréquation géographique (le fait que, quel que soit l'endroit où l'on habite en France, le prix d'une *communication est identique* pour une distance et un temps donnés). Le préambule au texte de loi adopté au printemps faisait état d'un coût compris entre 2 et 6 milliards de francs par an. *Les* simulations faites depuis lors ont conduit à proposer le chiffre de 2 milliards.

Jugeant ce montant inférieur à la réalité, France Télécom considère qu'il n'est pas possible d'imposer en France un modèle appliqué dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne. Il fait valoir qu'à la différence de ces pays, 45 % de la population française est située dans des zones géographiques où vivent moins de cent habitants au kilomètre carré et qu'il faut bien y implanter les réseaux téléphoniques, donc accepter des rentabilités moins importantes.

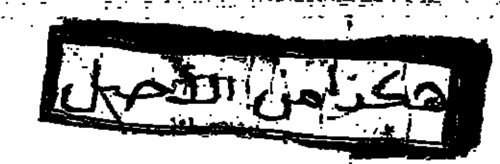
Fixer un coût trop bas pour cette péréquation géographique reviendrait, selon France Télécom, à reléguer à un rang secondaire le service universel. Au ministère délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, on estime que le coût pourrait finalement se situer entre 3 et 3,5 milliards de francs.

DÉSÉQUILIBRES TARIFAIRES

En *ce qui* concerne la péréquation sociale (le maintien de prix bas pour les abonnements *et* les communications locales grâce à des tarifs de communications longue distance élevés), les choses semblent en revanche cadrées. Le coût *résultant* de ces déséquilibres tarifaires a été évalué à 5 milliards de francs par an, là où le texte de loi parlait de 6 à 7 milliards. France Télécom devra avoir éliminé ce déséquilibre d'ici à fin décembre de l'an 2 000, en procédant à la baisse des tarifs longue distance et à une hausse des abonnements.

Enfin, il n'y a plus débat non plus sur le coût des tarifs spécifiques pour des catégories d'abonnés *démunis* ou *handicapés*. Il a été fixé à 600 millions de francs au maximum par an. Il s'agira d'un fonds auquel cotiseront tous les nouveaux opérateurs, sauf s'ils proposent eux-mêmes des tarifs sociaux.

Philippe Le Cœur



Bruxelles adopte les projets de règlement sur le statut de l'euro et le pacte de stabilité

La Commission européenne a annoncé qu'ils entreront en vigueur le 1er janvier 1999

Il y aura continuité juridique, lors du passage des monnaies nationales à l'euro, pour tous les contrats libellés en monnaies des Etats participant à la dernière phase de l'Union monétaire, ainsi que pour ceux libellés par référence au panier officiel de l'écu. Les billets et les pièces nationales conserveront leur cours légal pendant la période transitoire entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2001 au plus tard.

LA COMMISSION européenne a adopté et rendu publiques mercredi 16 octobre à Bruxelles ses propositions de règlement définissant le statut juridique de l'euro et le pacte de stabilité qui garantira la cohésion des politiques économiques. Comme l'avait prévu le sommet européen de Madrid en décembre 1995, ces règlements, une fois adoptés par le Conseil, entreront en vigueur le 1er janvier 1999. A cette date, l'écu-panier serait remplacé par l'euro au taux de un pour un. Il y aurait continuité juridique, lors du passage des monnales nationales à l'euro, pour tous les contrats libellés en monnaies des Etats participant à la dernière phase de l'Union monétaire, ainsi que pour ceux libellés par référence au panier officiel de l'écu.

L'euro est subdivisé en 100 cents. Les taux de conversion avec les monnaies nationales comprendront six chiffres. Les montants monétaires en euro devront être arrondis au cent le plus proche. Ceux en unités nationales devont l'être à la subdivision ou à l'unité la plus proche. Les billets et les pièces nationales conserveront leur cours légal pendant la période transitoire entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2001 au plus tard, mais seulement dans les limites du territoire sur lequel ils avaient auparavant cours légal. Ils cesseront d'avoir cours légal au plus tard six mois après l'expiration de la période transitoire.

Le projet de règlement pour le pacte de stabilité, sur le principe duquel les ministres des finances s'étaient mis d'accord le 21 septembre dernier à Dublin, prévoit un système d'alerte. Tout Etat membre de la zone euro qui pratiquerait une politique budgétaire non conforme disposerait de dix mois pour redresser la situation. Au-delà de ce délai, les ministres des Etats membres de la zone, statuant à la majorité des deux tiers des voix (pondérée selon la taille des pays) décideront, sauf *« circonstances exceptionelles et temporaires »*, de l'application de sanctions, sous forme d'un dépôt dissuasif. Si la situation n'est pas rétablie dans un délai de deux ans, ce dépôt est versé au budget communautaire.

Henri de Bresson

Le Matif cherche à s'imposer sur l'euro

Le marché à terme international de France (Matif) a arrêté les principaux axes de sa stratégie dans la perspective du passage à la monnaie unique européenne. Dans un communiqué publié mercredi 16 octobre, Matif SA a ainsi annoncé la création de contrats libellés en euro, destinés à couvrir l'ensemble des maturités de la future courbe des taux d'intérêt. Son conseil d'administration a également décidé une réduction des coûts d'accès au marché et il s'est déclaré favorable *« au développement d'alliances avec des partenaires sur des fuseaux horaires complémentaires en Amérique et en Asie, pour répondre à la globalisation des marchés de l'euro »*. Ces décisions font suite à l'échec de la tentative de rapprochement entre les marchés à terme français et allemand. Le 15 août, la *Deutsche Termin Börse* (DTB) avait annoncé que les négociations engagées avec le Matif afin d'échanger certains de leurs contrats n'avaient pas abouti.

DÉPÊCHES

■ **MOULINEX : les syndicats CGT et CFDT de Moulinex** ont organisé jeudi 17 octobre dans la matinée des barrages filtrants dans onze villes de l'ouest de la France, où l'entreprise a des usines, notamment à Caen, distribuant des tracts aux automobilistes. Cette manifestation a lieu à la veille du comité central d'entreprise, au cours duquel la direction doit présenter son plan social, qui prévoit la suppression de 2 100 emplois en France et la fermeture de deux sites à Mamers et Argentan. Pour limiter les licenciements secs, le direction veut baisser le temps de travail à 33 heures en 1998 et 31 heures en 1999.

■ **DAIMLER-BENZ : le patron de Mercedes-Benz, Helmut Werner** devrait parvenir à un compromis avec Juergen Schremp, président du directoire de Daimler-Benz, dont il deviendrait l'adjoint, écrit jeudi 17 octobre le quotidien *Stuttgarter Nachrichten*. M. Werner, s'oppose au projet de réorganisation de M. Schremp. Ce dernier entend boucler une réforme de la direction du numéro un industriel allemand avant la fin de l'année afin de raccourcir le processus de décision.

■ **SNCF : cinq ans après la catastrophe de Melun**, où la collision entre un express et un train de marchandises avait fait seize morts et cinquante-cinq blessés, le procureur de la République de Melun a conclu à la seule responsabilité du conducteur du train de marchandises et a écarté toute responsabilité de la SNCF.

■ **AT&T : l'exploitant téléphonique américain** a annoncé le 16 octobre qu'il veut vendre son unité de fabrication et de pose de câbles sous-marins, AT&T Submarine Systems (AT&T SSI), qui *« n'est pas aussi cruciale d'un point de vue stratégique que d'autres activités »*. AT&T SSI réalise un chiffre d'affaires d'environ 4,25 milliards de francs.

■ **BRITISH TELECOM : l'exploitant téléphonique britannique** a annoncé le 16 octobre avoir porté plainte devant la justice allemande, avec son partenaire allemand VIAG Interkom, contre Global One, la société commune de Deutsche Telekom, France Télécom et l'américain Sprint, pour concurrence déloyale.

■ **DIESEL : les avantages fiscaux en France en faveur de ce carburant** ne se justifient ni pour la santé publique ni pour l'environnement, et la situation actuelle déséquilibre gravement l'industrie du raffinage, conclut le rapport Bellec-Martin-Lépine commandé par le gouvernement et qui vient d'être remis aux députés.

■ **APPLE : le groupe informatique américain** a annoncé le 16 octobre qu'il a renoué avec un résultat positif au quatrième trimestre (clos fin septembre) de son exercice 1996, après trois trimestres déficitaires consécutifs.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** s'est reprise, jeudi, après avoir marqué le pas la veille. L'indice Nikkei a fini en hausse de 0,12 % en gagnant 26,55 points, à 21 423,74 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, jeudi 17 octobre, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 381,10-381,40 dollars, contre 381-381,30 mercredi en clôture.

■ **WALL STREET** a terminé sur un nouveau record, mercredi. En baisse jusqu'à moins d'un quart d'heure de la clôture, le Dow Jones a gagné 16,03 points, soit 0,27 %, à 6 020,81 points.

■ **À FIN JUILLET**, les non-résidents possédaient 8 % des obligations émises par l'Etat français. La part des bons du Trésor détenus par les étrangers était de 19,1 %.

■ **SELON UNE ÉTUDE** de BZW sur la *« rentabilité des placements financiers »*, la rentabilité réelle des actions depuis 1951 a été de 7 % par an et de 1,8 % pour les obligations.

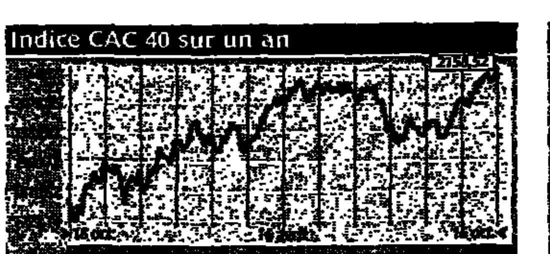
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	→ MIB 30	↘ DAX 30

Tendance hésitante à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS évoluait de façon très *irrégulière, jeudi* 17 octobre, en raison notamment de la journée d'action des syndicats de la fonction publique. En recul de 0,46 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,03 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un gain symbolique de 0,01 % à 2 158,81 points. Le volume des échanges sur le compartiment à règlement mensuel atteignait 2,3 milliards de francs.

L'événement du jour est la reprise de cotation des actions de Lagardère Groupe et de Thomson-CSF après la privatisation de Thomson au profit de Lagardère Groupe. La cotation de Lagardère a été impossible pendant une heure en raison d'un afflux d'ordres d'achats. En effet, les milieux financiers donnaient ces dernières semaines le groupe *Alcatel-Alsthom* comme repreneur de Thomson. Lagardère, qui a coté comme *premier cours* 170 francs, était en hausse de 26,1 % à 166,80 francs dans un marché de 2,4 millions de titres, vers 12 h 30. Thomson-CSF était en repli de 1,1 % à 159,50 francs. Le cours de privatisation de Thomson-CSF a été fixé à 156 francs. Les valeurs du groupe Lagardère sont également recherchées : Filipacchi Médias, recommandé à l'achat par des analystes, montait de 4,4 %.



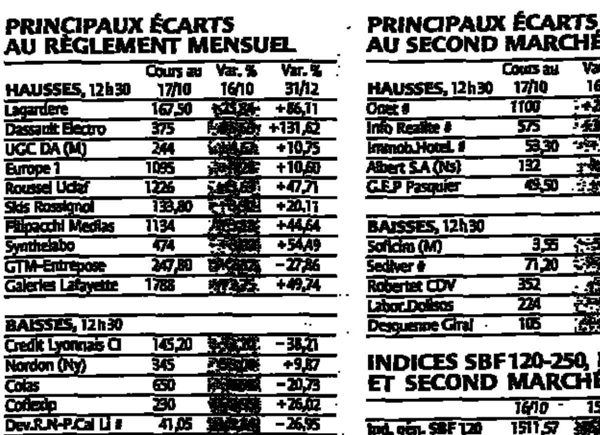
CAC 40/5 jours

Sidel, valeur du jour

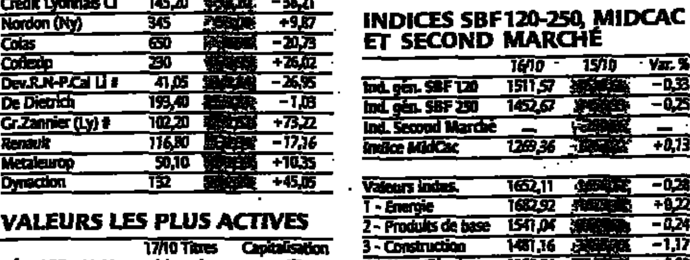
LA CONFIRMATION d'une récente présentation de la société Sidel à des investisseurs américains a donné de l'élan au titre, mercredi 16 octobre. L'action a gagné 5,30 % à 338 francs, avec 289 000 pièces échangées. Les boursiers estiment en outre que le titre refait une partie du chemin *qu'il avait perdu au mois de septembre*, après l'annonce d'une baisse de 47,2 % de son bénéfice semestriel à 107,7 millions de francs. Depuis le début de l'année, Sidel affiche toujours un repli de 11,4 %. En 1996, au plus bas, le titre avait coté 275 francs et 410 francs à son plus haut niveau.

Sidel sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
Lagardere	167,50	[illegible]	+86,11
Dassault Electro	375	[illegible]	+131,62
UGC DA (M)	244	[illegible]	+10,75
Europe 1	1095	[illegible]	+10,60
Roussel Uclaf	1226	[illegible]	+47,71
Skis Rossignol	133,80	[illegible]	+20,11
Filipacchi Medias	1134	[illegible]	+44,64
Synthelabo	474	[illegible]	+54,49
GTM-Entrepose	247,80	[illegible]	−27,86
Galeries Lafayette	1788	[illegible]	+49,74



BAISSES, 12h30			
Credit Lyonnais CI	145,20	[illegible]	−38,21
Nordon (Ny)	345	[illegible]	+9,87
Colas	650	[illegible]	−20,73
Coflexip	230	[illegible]	+26,02
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,05	[illegible]	−26,95
De Dietrich	193,40	[illegible]	−1,08
Gr.Zannier (Ly) #	102,20	[illegible]	+73,22
Renault	116,80	[illegible]	−17,16
Metaleurop	50,10	[illegible]	+10,35
Dynaction	132	[illegible]	+45,05

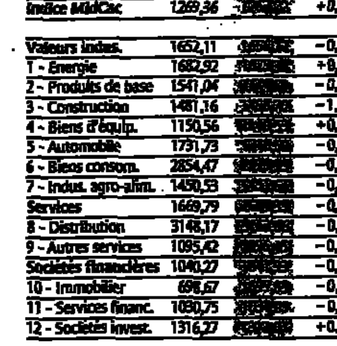
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	17/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lagardere	2404942	404264078,60
Thomson-CSF	1422343	226239423
Schneider SA	584831	147669278,10
Roussel Uclaf	77653	94678401
Elf Aquitaine	226933	93584129,50
Eaux (Gle des)	145131	89783308
Suez	365813	77509913,90
Alcatel Alsthom	135310	61531659,70
Pathe	35731	52457274
Total	121682	50120822,30

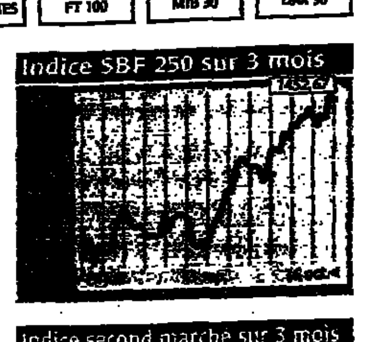
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
Oest #	1100	[illegible]	+47,93
Info Realite #	575	[illegible]	+196,23
Immob.Hotel. #	53,30	[illegible]	−25,35
Albert S.A (Ns)	132	[illegible]	−6,38
C.E.P Pasquier	49,50	[illegible]	−31,25
BAISSES, 12h30			
Soficim (M)	3,55	[illegible]	—
Sediver #	71,20	[illegible]	−62,52
Robertet CDV	352	[illegible]	+25,71
Labor.Dolisos	224	[illegible]	+9,80
Desquenne Giral	105	[illegible]	−9,09

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	16/10	15/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1511,57	[illegible]	−0,33
Ind. gén. SBF 250	1452,67	[illegible]	−0,25
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1269,36	[illegible]	+0,13
Valeurs indus.	1652,11	[illegible]	−0,28
1 - Energie	1682,92	[illegible]	+0,22
2 - Produits de base	1541,04	[illegible]	−0,24
3 - Construction	1481,16	[illegible]	−1,17
4 - Biens d'équip.	1150,56	[illegible]	+0,88
5 - Automobile	1731,73	[illegible]	−0,96
6 - Biens consom.	2854,47	[illegible]	−0,86
7 - Indus. agro-alim.	1450,53	[illegible]	−0,08
Services	1669,79	[illegible]	−0,28
8 - Distribution	3148,17	[illegible]	−0,49
9 - Autres services	1095,42	[illegible]	−0,09
Sociétés financières	1040,27	[illegible]	−0,16
10 - Immobilier	698,67	[illegible]	−0,17
11 - Services financ.	1030,75	[illegible]	−0,32
12 - Sociétés invest.	1316,27	[illegible]	+0,40





Petite reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a fini en légère hausse jeudi, au terme d'une séance hésitante avant les élections législatives de dimanche. *L'indice Nikkei a terminé la séance* sur un gain de 26,55 points, soit 0,12 %, à 21 423,74 points.

La veille, Wall Street avait terminé in extremis sur un nouveau record, grâce à un renversement de tendance en fin de séance. En baisse jusqu'à moins d'un quart d'heure de la clôture, l'indice Dow Jones a finalement gagné 16,03 points, soit 0,27 %, à 6 020,81 points. Hildeggard Zagorski, analyste chez Prudential Securities, a estimé que Wall Street pourrait continuer à progresser dans les prochains jours, à condition que les statistiques économiques attendues (mises en chantier de logements, demandes hebdomadaires d'allocations chômage et production industrielle) soient favorables aux marchés.

En Europe, après deux records consécutifs, la Bourse de Londres s'est nettement repliée. L'indice Footsie a reculé de 26,4 points, à 4 024,4 points, soit une baisse de 0,66 %. La Bourse de Francfort a *également reculé, cédant 0,50 %*, à 2 714,90 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/10	Cours au 15/10	Var. en %
Paris CAC 40	2158,52	[illegible]	−0,45
New-York/DJ indus.	5977,20	[illegible]	−0,46
Tokyo/Nikkei	21397,20	[illegible]	−0,15
Londres/FT100	4024,60	[illegible]	−0,65
Francfort/Dax 30	2714,90	[illegible]	−0,50
Frankfort/Commer.	949,44	[illegible]	−0,30
Bruxelles/Bel 20	2137,19	[illegible]	+0,15
Bruxelles/Général	1791,14	[illegible]	+0,15
Milan/MIB 30	972	972	—
Amsterdam/Ge. Cbs	405,80	[illegible]	−0,32
Madrid/Ibex 35	376,27	[illegible]	−0,33
Stockholm/Affarsal	1690,48	[illegible]	—
Londres FT30	2880,90	[illegible]	−0,38
Hong Kong/Hang S.	12396,20	[illegible]	−0,76
Singapour/Strait t	2071,26	[illegible]	+0,52

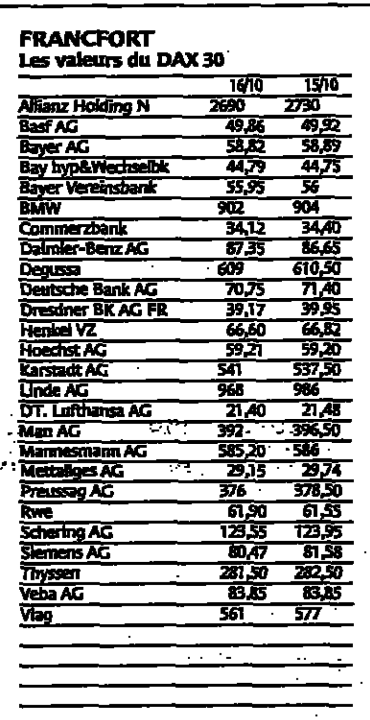
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	16/10	15/10
Alcoa	58,87	58,87
American Express	46,62	46,87
Allied Signal	64,12	64,37
AT & T	39,12	39,37
Bethlehem	7,87	8
Boeing Co	97,62	98,12
Caterpillar Inc.	74,62	76,37
Chevron Corp.	65,75	65,87
Coca-Cola Co	48,25	48,75
Disney Corp.	64,62	64,37
Du Pont Nemours&Co	95	96
Eastman Kodak Co	78,37	79
Exxon Corp.	87,25	87,12
Gén. Motors Corp.H	52,12	52,12
Gén. Electric Co	94,62	95,12
Goodyear T & Rubbe	45	45
IBM	127,87	129,50
Intl Paper	41,75	42,12
J.P. Morgan Co	83,12	82,50
Mc Don Dougl	53,62	53,50
Merck & Co.Inc.	71,25	71,25
Minnesota Mng.&Mfg	70,50	71
Philip Moris	94,25	94,12
Procter & Gamble C	96,37	97,25
Sears Roebuck & Co	49,37	48,50
Texaco	100,50	100,50
Union Carb.	43,62	43,12
Utd Technol	121,12	122,25
Westingh. Electric	18,25	18,62
Woolworth	21,37	21,25

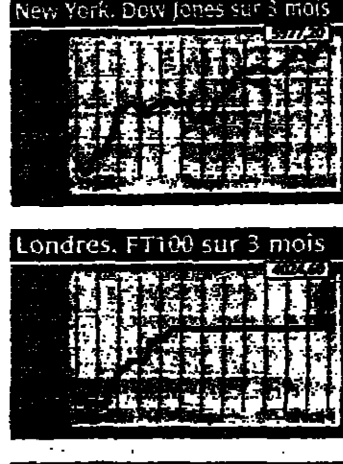
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	16/10	15/10
Allied Lyons	4,63	4,57
Barclays Bank	9,74	9,75
B.A.T. industries	4,42	4,48
British Aerospace	11,29	11,13
British Airways	5,82	5,88
British Gas	1,92	1,88
British Petroleum	6,76	6,84
British Telecom	3,47	3,54
B.T.R.	2,63	2,65
Cadbury Schweppes	5,22	5,22
Eurotunnel	0,92	0,97
Glaxo	9,84	9,95
Grand Metropolitan	4,87	4,86
Guinness	4,50	4,47
Hanson Plc	0,86	0,85
Great Ic	6,11	6,22
H.S.B.C.	12,40	12,45
Impérial Chemical	8,05	8,22
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,17	5,19
National Westminst	6,98	7,07
Peninsular Orienta	6,22	6,28
Reuters	7,72	7,75
Saatchi and Saatch	1,10	1,09
Shell Transport	10,33	10,44
Tate and Lyle	4,83	4,96
Univeler Ltd	13,47	13,60
Zeneca	16,87	16,55

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	16/10	15/10
Allianz Holding N	2690	2730
Basf AG	49,86	49,92
Bayer AG	58,82	58,89
Bay hyp&Wechselbk	44,79	44,75
Bayer Vereinsbank	55,95	56
BMW	902	904
Commerzbank	34,12	34,40
Daimler-Benz AG	87,35	86,65
Degussa	609	610,50
Deutsche Bank AG	70,75	71,40
Dresdner BK AG FR	39,17	39,95
Henkel VZ	66,60	66,82
Hoechst AG	59,21	59,20
Karstadt AG	541	537,50
Linde AG	968	986
DT. Lufthansa AG	21,40	21,48
Man AG	392	396,50
Mannesmann AG	585,20	586
Mettallges AG	29,15	29,74
Preussag AG	376	378,50
Rwe	61,90	61,55
Schering AG	123,55	123,95
Siemens AG	80,47	81,58
Thyssen	281,50	282,50
Veba AG	83,85	83,85
Viag	561	577

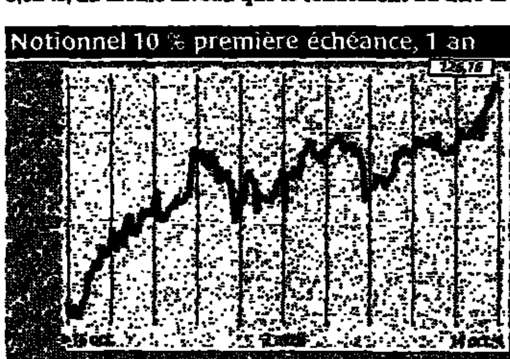


LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	→ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, jeudi 17 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 8 centièmes, à 125,76 points, après avoir perdu 60 centièmes la veille. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait, jeudi matin, à 6,02 %, au même niveau *que le rendement du titre allemand de même échéance*. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, les opérateurs ayant mal accueilli l'annonce d'une hausse plus forte que prévu du salaire réel en septembre (+ 0,8 %), ravivant les craintes d'inflation salariale. Le rendement à 30 ans était remonté, en clôture, à 6,86 %. La Banque de France a laissé inchangé, jeudi *matin, à 3,39 %, le taux de l'argent au jour le jour.*



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	[illegible]	6,79	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,82	1,60
Grande-Bretagne	5,69	7,45	7,80	2,70
Italie	8,18	8,28	8,70	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis	5,38	6,56	6,85	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/10	Taux au 15/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,57	[illegible]	102,49
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,27	5,32	104,48
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,68	[illegible]	105,50
Fonds d'État 10 à 15 ans	6	[illegible]	105,92
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,62	[illegible]	108,03
Obligations françaises	6,05	[illegible]	105,69
Fonds d'État à TME	−2,10	[illegible]	101,66
Fonds d'État à TRE	−1,72	[illegible]	101,78
Obligat. franç. à TME	−1,88	[illegible]	101,12
Obligat. franç. à TRE	+0,10	[illegible]	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 16/10	Vente 16/10	Achat 15/10	Vente 15/10
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	3,36	3,48	[illegible]	3,50
3 mois	[illegible]	3,52	3,39	3,52
6 mois	[illegible]	3,63	3,45	3,58
1 an	[illegible]	3,74	[illegible]	3,66
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5000	—	3,5000	—
Pibor Francs 3 mois	3,5625	—	3,5625	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,6563	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 16/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	209193	[illegible]	126,60	125,84	125,84
Mars 97	3328	[illegible]	126,58	[illegible]	125,86
Juin 97	67	[illegible]	125,36	[illegible]	124,76
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	33898	[illegible]	96,36	[illegible]	96,29
Mars 97	14179	[illegible]	96,36	[illegible]	96,29
Juin 97	6678	[illegible]	96,35	[illegible]	96,27
Sept. 97	3572	[illegible]	96,32	[illegible]	96,23
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1292	[illegible]	94,46	[illegible]	93,88
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	13836	[illegible]	2177	[illegible]	2158
Nov. 96	459	[illegible]	2178	[illegible]	2163
Déc. 96	212	[illegible]	2183,50	[illegible]	2168
Mars 97	420	[illegible]	2200,50	[illegible]	2185,50

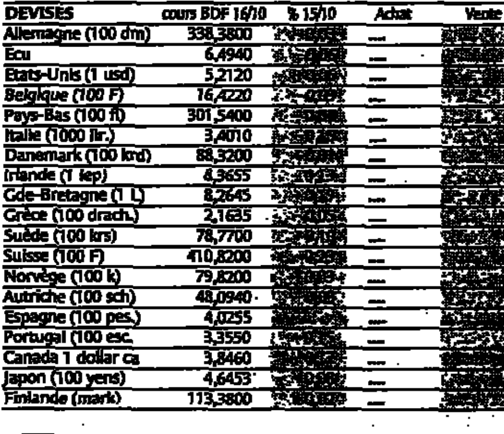
LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,2120	↘ 1,5380	↘ 112,2000	↘ 3,3836	↗ 8,2645

Légère baisse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère baisse, jeudi matin 17 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5380 mark, 111,95 yens et 5,2062 francs. Le franc était stable face au deutschemark, au matin de la journée de grève de la fonction publique. Il cotait 3,3855 francs pour un deutschemark, *les investisseurs étrangers pariant* apparemment sur une faible mobilisation. La veille, le mark s'était renforcé face à l'ensemble des devises européennes (1 001 lires et 2,4350 pour une livre), les opérateurs ayant mal réagi aux propos tenus par le président de la Bundesbank dans nos colonnes (*Le Monde* daté 17 octobre). Hans Tietmeyer a pourtant, pour la première fois, évoqué des marges d'interprétation à propos des critères de convergence de Maastricht.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 16/10	% 15/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,3800	[illegible]	—	[illegible]
Ecu	6,4940	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2120	[illegible]	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4220	[illegible]	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,5400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4010	[illegible]	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3200	[illegible]	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3655	[illegible]	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,2645	[illegible]	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1635	[illegible]	—	[illegible]
Suède (100 krs)	78,7700	[illegible]	—	[illegible]
Suisse (100 F)	410,8200	[illegible]	—	[illegible]
Norvège (100 k)	79,8200	[illegible]	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0940	[illegible]	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0255	[illegible]	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8460	[illegible]	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6453	[illegible]	—	[illegible]
Finlande (mark)	113,3800	[illegible]	—	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	17/10	16/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5380	[illegible]	−0,16
TOKYO : USD/Yens	112,2000	[illegible]	−0,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2160	[illegible]	5,1840	[illegible]
Yen (100)	4,6509	[illegible]	4,6342	[illegible]
Deutschemark	3,3819	[illegible]	3,3860	[illegible]
Franc Suisse	4,1068	[illegible]	4,1226	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4045	[illegible]	3,4035	[illegible]
Livre sterling	8,2682	[illegible]	8,1996	[illegible]
Peseta (100)	4,0235	[illegible]	4,0263	[illegible]
Franc Belge	16,414	[illegible]	16,432	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,41	[illegible]	3,47
Eurodollar	5,28	[illegible]	5,59
Eurolivre	5,87	[illegible]	5,87
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,06

L'OR

	cours 16/10	cours 15/10
Or fin (k. barre)	63600	63700
Or fin (en lingot)	63650	63950
Once d'Or Londres	381	381,50
Pièce française(20f)	365	364
Pièce suisse (20f)	362	365
Pièce Union lat(20f)	363	365
Pièce 20 dollars us	2550	2500
Pièce 10 dollars us	1500	1500
Pièce 50 pesos mex.	2380	2390

LE PÉTROLE



En dollars	cours 16/10	cours 15/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/10	15/10
Dow-Jones comptant	220,79	[illegible]
Dow-Jones à terme	372,64	[illegible]
CRB	246,07	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1959	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1948	[illegible]
Aluminium comptant	1307,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1339	[illegible]
Plomb comptant	739	[illegible]
Plomb à 3 mois	745	[illegible]
Etain comptant	5930	[illegible]
Etain à 3 mois	5995	[illegible]
Zinc comptant	996	[illegible]
Zinc à 3 mois	1020	[illegible]
Nickel comptant	6965	[illegible]
Nickel à 3 mois	7080	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,06	[illegible]
Platine à terme	386	[illegible]
Palladium	117,75	117,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,21	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,85	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	230,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	40	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1405	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,12	[illegible]

هكذا من الأجل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,03 %
CAC 40 : 2159,18

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	905	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	831	[illegible]	+ 7,08	[illegible]
Renault (T.P.)	1654	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1830	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1193	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	+ 6,35	[illegible]
Accor	640	[illegible]	− 0,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	156,80	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Air Liquide	792	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	455,70	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Axa	311,60	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Axime	493	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Bail Investis.	780	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Bancaire (Cie)	521	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Bazar Hot. Ville	460	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	179,10	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
BIC	764	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
BIS	560	[illegible]	− 1,60	[illegible]
B.N.P.	199	[illegible]	—	[illegible]
Bollore Techno.	529	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2055	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	498	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Canal +	1290	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Cap Gemini	241,80	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Carbone Lorraine	778	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Carrefour	2819	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Casino Guichard	231	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Casino Guich.ADP	161	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Castorama Dt (Li)	870	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
C.C.F.	237,50	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,50	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	488	[illegible]	− 0,61	[illegible]
CEP Communication	386,90	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Cerus Europ.Reun	125,70	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Cetelem	1124	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
CGIP	1151	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Chargeurs Intl	220	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Christian Dior	632	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	172	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Cipe France Ly #	579	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	702	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Club Mediterranee	393,90	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Coflexip	237	[illegible]	− 2,95	[illegible]
Colas	670	[illegible]	− 2,98	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,35	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Comptoir Moder.	2589	[illegible]	− 0,73	[illegible]
CPR	417,10	[illegible]	—	[illegible]
Cred.Fon.France	69,10	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Credit Local Fce	442,10	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Credit Lyonnais CI	150	[illegible]	− 3,20	[illegible]
Credit National	246,90	[illegible]	− 1,49	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	222,20	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Damart	4300	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Danone	750	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Dassault-Aviation	1041	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Dassault Electro	355	[illegible]	+ 5,63	[illegible]
Dassault Systemes	214,90	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
De Dietrich	199	[illegible]	− 2,81	[illegible]
Degremont	387	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,25	[illegible]	− 2,84	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	158,40	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Docks France	1227	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Dynaction	135	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Eaux (Gle des)	620	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Eiffage	238,10	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Elf Aquitaine	412,70	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Eramet	263	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Eridania Beghin	789	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Essilor Intl	1398	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Essilor Intl ADP	1032	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Esso	530	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Eurafrance	2090	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	10,90	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Europe 1	1050	[illegible]	+ 4,28	[illegible]
Eurotunnel	7,55	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Filipacchi Medias	1099	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Fimalac SA	483	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Finextel	82	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Fives-Lille	460	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Fromageries Bel	4500	[illegible]	− 2	[illegible]
Galeries Lafayette	1740	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
GAN	121,70	[illegible]	+ 7,06	[illegible]
Gascogne (B)	447	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Gaumont #	399,90	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Gaz et Eaux	2060	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Geophysique	345	[illegible]	—	[illegible]
G.F.C.	432,50	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Groupe Andre S.A.	378	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	104,90	[illegible]	− 2,57	[illegible]
GTM-Entrepose	241	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Guilbert	830	[illegible]	− 1,80	[illegible]
Guyenne Gascogne	1850	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Havas	345,20	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Havas Advertising	597	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Imetal	785	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Immeubl.France	323	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Ingenico	66	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Interbail	218	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	650	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Jean Lefebvre	261,60	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Klepierre	660	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Labinal	793	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Lafarge	303,10	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Lagardere	133,10	[illegible]	+ 25,84	[illegible]
Lapeyre	259,60	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Lebon	196	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Legrand	880	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Legrand ADP	550	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	201,80	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Locindus	718	[illegible]	− 2,08	[illegible]
L'Oreal	1784	[illegible]	− 0,39	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1149	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Lyonnaise Eaux	468,60	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Marine Wendel	455	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Metaleurop	51,30	[illegible]	− 2,33	[illegible]
Metrologie Inter.	13,50	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Michelin	257	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Moulinex	93,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Nord-Est	128,10	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Nordon (Ny)	356	[illegible]	− 3,08	[illegible]
NRJ #	663	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
OLIPAR	87,80	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	331	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Pathe	1448	[illegible]	+ 2	[illegible]
Pechiney	215,70	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Pernod-Ricard	277,50	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Peugeot	562	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1933	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	460	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	583	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Promodes	1430	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Publicis	444,50	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Remy Cointreau	130	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Renault	119,60	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Rexel	1420	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Rhone Poulenc A	144	[illegible]	—	[illegible]
Rochette (La)	24	[illegible]	—	[illegible]
Roussel Uclaf	1183	[illegible]	+ 3,63	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4550	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	181,20	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	3155	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	698	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Saint-Louis	1263	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Salomon (Ly)	4799	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Salvepar (Ny)	393	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Sanofi	452	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Sat	1680	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Saupiquet (Ns)	740	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Schneider SA	246	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
SCOR	202	[illegible]	− 0,49	[illegible]
S.E.B.	1035	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Sefimeg	387	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
SEITA	204,90	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Selectibanque	69,20	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
SFIM	1075	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
SGE	96,60	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Sidel	338	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Simco	451,20	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
S.I.T.A	1070	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Skis Rossignol	129,50	[illegible]	+ 3,32	[illegible]
Sligos	514	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Societe Generale	572	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Sodexho	2593	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Sommer-Allibert	153,90	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Sophia	193,90	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Spir Communication	518	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Strafor Facom	385	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Suez	210,60	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Synthelabo	460,10	[illegible]	+ 3,02	[illegible]
Technip	462	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Thomson-CSF	161,20	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Total	414	[illegible]	− 0,96	[illegible]
UAP	105,50	[illegible]	—	[illegible]
UFB Locabail	442	[illegible]	− 0,45	[illegible]
UGC DA (M)	233,10	[illegible]	+ 4,67	[illegible]
UIC	42	[illegible]	− 0,23	[illegible]
UIF	425	[illegible]	− 0,47	[illegible]
UIS	165	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Uniball	520	[illegible]	− 1,92	[illegible]
Union Assur.Fdal	595	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Usinor Sacilor	80,35	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Valeo	296	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Vallourec	252	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Via Banque	135	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Worms & Cie	259,30	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1406	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Elf Gabon	1160	[illegible]	− 0,08	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	296,60	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Adecco S.A.	1470	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Adidas AG #	499,90	[illegible]	− 1,98	[illegible]
American Express	241	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Anglo American #	335,70	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Amgold #	459,60	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,55	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
A.T.T. #	205,50	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Banco Santander #	265	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	138,50	[illegible]	− 1,37	[illegible]
B.A.S.F. #	167	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Bayer #	199,10	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Blenheim Group	40,65	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Cordiant PLC	9	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	245	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Crown Cork PF CV	241,30	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Daimler Benz #	294	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
De Beers #	166,50	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Deutsche Bank #	238	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Dresdner Bank #	132,70	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Driefontein #	62,20	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Du Pont Nemours #	497	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Eastman Kodak #	412	[illegible]	− 0,02	[illegible]
East Rand #	2,55	[illegible]	− 3,13	[illegible]
Echo Bay Mines #	44,25	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Electrolux #	294,80	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	139,10	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Exxon Corp. #	450	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Ford Motor #	171	[illegible]	− 1,87	[illegible]
Freegold #	46,90	[illegible]	− 1,49	[illegible]
Gencor Limited #	19,10	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
General Elect. #	490,10	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
General Motors #	275,20	[illegible]	—	[illegible]
Cie Belgique #	383	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Grd Metropolitan	39,90	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Guinness Plc #	37,10	[illegible]	+ 2,42	[illegible]
Hanson Plc	7,10	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
Harmony Gold #	42	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Hitachi #	49,10	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Hoechst #	201,30	[illegible]	− 0,49	[illegible]
I.B.M #	664	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
I.C.I #	66,90	[illegible]	− 2,09	[illegible]
Ito Yokado #	278	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Matsushita #	88	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Mc Donald's #	240,50	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Merck and Co #	371	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	63	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Mobil Corporat.#	618	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Morgan J.P. #	431	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5750	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69,50	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Nokia A	233,50	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Norsk Hydro #	244,50	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Petrofina #	1580	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Philip Morris #	490	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Philips N.V #	184,50	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Placer Dome Inc #	126,20	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Procter Gamble #	498,60	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Quilmes	310	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Randfontein #	31,70	[illegible]	− 2,36	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	374,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Royal Dutch #	855	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
R T Z #	81,25	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Sega Enterprises	221	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	32	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Schlumberger #	481,60	[illegible]	+ 2,36	[illegible]
SGS Thomson Micro.	262	[illegible]	+ 5,15	[illegible]
Shell Transport #	85,25	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Siemens #	270,60	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Sony Corp. #	332	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Sumitomo Bank #	92,30	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	325,90	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Telefonica #	101	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	35,20	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Unilever #	809	[illegible]	—	[illegible]
United Technol. #	636	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Vaal Reefs #	434	[illegible]	− 2,07	[illegible]
Volkswagen A.G #	1981	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Volvo (act.B) #	108,30	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	169	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Yamanouchi #	108,60	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Zambia Copper	5,80	[illegible]	+ 0,86	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,70	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,16	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,95	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	120,29	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,02	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,51	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,47	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	118	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,50	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,22	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,87	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,70	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,02	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,85	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,65	[illegible]
Finansider 9%91-06#	121,45	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,40	[illegible]
Flora9,75% 90-99#	113,51	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,12	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,86	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,03	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,66	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,47	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,65	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,55	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,05	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,32	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	120,66	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	120,84	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	933	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	140	[illegible]
Bains C.Monaco	501	[illegible]
B.N.P.Intercont.	499	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	340	[illegible]
Champex (Ny) ◆	18,50	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	340	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1865	[illegible]
Concorde-Ass Risq	880	[illegible]
Darblay ◆	439	[illegible]
Didot Bottin	820	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3410	[illegible]
Ecia	678	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1115	[illegible]
Fidei	30,10	[illegible]
Finalens	348	[illegible]
F.I.P.P. ◆	109,50	[illegible]
Fonciere (Cie)	510	[illegible]
Fonciere Euris ◆	225	[illegible]
Foncina #	425	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1275	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim	125	[illegible]
Gevelot ◆	950	[illegible]
G.T.I (Transport)	293	[illegible]
Immobail	105	[illegible]
Immobanque	590	[illegible]
Lucia	54,95	[illegible]
Monoprix	170	[illegible]
Metal Deploye	365,20	[illegible]
Mors #	6,55	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	75	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	250	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	854	[illegible]
Parfinance	218,10	[illegible]
Paris Orleans	250	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	915	[illegible]
PSB Industries Ly	328,90	[illegible]
Rougier #	364	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	413,50	[illegible]
Silic	700	[illegible]
S.I.P.H. ◆	191	[illegible]
Sofal ◆	44	[illegible]
Sofragi	3900	[illegible]
Sovabail ◆	230,60	[illegible]
Taittinger	1467	[illegible]
Tour Eiffel ◆	254,10	[illegible]
Vicat	405	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	158,20
Commerzbank AG	114,30	114,80
Fiat Ord.	16,15	[illegible]
Gevaert	297,10	297,10
Gold Fields South	136,10	136,70
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	42,10	45
Robeco	406,80	405,60
Rodamco N.V.	141,10	141,70
Rolinco	429,90	429,60
Sema Group Plc	68	70
Solvay SA	3000	3000

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51,25	[illegible]
AFE #	525	[illegible]
Aigle #	160	[illegible]
Albert S.A (Ns)	126	[illegible]
Altran Techno. #	1435	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	730	[illegible]
Assystem #	400	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	571	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	228,60	[illegible]
Bque Vernes ◆	150	[illegible]
Beneteau #	545	[illegible]
B I M P.	62,60	[illegible]
Boiron (Ly) #	580	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	252,90	[illegible]
But S.A.	328,50	[illegible]
Cardif SA	700	[illegible]
C.E.E #	224,70	[illegible]
CEGEP # ◆	250	[illegible]
Cermex # (Ly)	339,90	[illegible]
CFPI #	249	[illegible]
Change Bourse (M)	287	[illegible]
Christ.Dalloz #	1525	[illegible]
CNIM CA#	170	[illegible]
Codetour	295,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	400	[illegible]
Conflandey S.A.	246	[illegible]
C.A.Haute Normand	341	[illegible]
C.A. Paris IDF	790	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	343,50	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	527	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	270,10	[illegible]
Creeks	31,20	[illegible]
Devanlay	490	[illegible]
Devernois (Ly)	440	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	60	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	298	[illegible]
Europ Propulsion	480	[illegible]
Expand s.a.	305	[illegible]
Factorem	645	[illegible]
Faiveley #	312	[illegible]
Finacor	90,20	[illegible]
Fininfo	538	[illegible]
Fructivie	600	[illegible]
Gautier France #	262	[illegible]
Cel 2000	50	[illegible]
GFI Industries #	611	[illegible]
Girodet (Ly) #	28,95	[illegible]
GLM S.A.	332	[illegible]
Grandoptic Photo #	790	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	153	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	262	[illegible]
Hermes Internat.1#	1320	[illegible]
Hurel Dubois ◆	448	[illegible]
ICBT Groupe #	203	[illegible]
I.C.C.	130,50	[illegible]
Idianova ◆	76	[illegible]
Int. Computer ◆	110,10	[illegible]
IPBM	78,30	[illegible]
M6-Metropole TV	449,90	[illegible]
Manitou #	543	[illegible]
Manutan	400	[illegible]
Marie Brizard	875	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	200	[illegible]
Mecelec (Ly)	78	[illegible]
MGI Coutier	238,90	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	80	[illegible]
Naf-Naf #	48,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	653	[illegible]
Onet #	915	[illegible]
Paul Predault #	166	[illegible]
P.C.W. ◆	79	[illegible]
Petit Boy #	86	[illegible]
Pochet	820	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	230	[illegible]
Radiall #	530	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	210	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1000	[illegible]
Robertet #	1070	[illegible]
Rouleau-Guichard	344	[illegible]
Securidev #	75	[illegible]
Smoby (Ly)#	546	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	83	[illegible]
Sofibus ◆	356	[illegible]
Sogepag # ◆	135	[illegible]
Sogeparc (Fin)	699	[illegible]
Sopra	315	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	66,80	[illegible]
Sylea	579	[illegible]
Teisseire-France ■	172,50	[illegible]
TF1-1	564	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	259	[illegible]
Trouvay Cauvin #	82	[illegible]
Unilog	509	[illegible]
Union Fin.France	610	[illegible]
Viel et Cie #	118,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #	470	[illegible]
Virbac	547	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	119	[illegible]
Coil	225	[illegible]
Electronique D2	486,90	[illegible]
FDM Pharma n.	191	[illegible]
Genset	281	[illegible]
High Co.	230	[illegible]
Infonie	109	[illegible]
Joliez-Regol	99,40	[illegible]
Mille Amis	101,50	[illegible]
Picogiga	159,90	[illegible]
Proxidis	57,90	[illegible]
Stelax	4,75	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	706	706
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	89	89
Mumm ◆	1380	1380
Sté lecteurs du Monde ◆	171	171

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	123,44	117,56
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2465,34	2428,91
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9549,29	9549,29
Arbitr. Première	9447,71	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17517,07	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	865451	[illegible]
Natio Court Terme	13902	13902
Natio Court Terme2	377549	377549
Natio Epargne	2290,77	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16266,35	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2439,21	2391,38
Natio Ep. Obligations	223,14	218,76
Natio Epargne Retraite	139,70	136,96
Natio Epargne Trésor	10520,21	[illegible]
Natio Epargne Valeur	574,59	563,32
Natio France Index	1173,56	1150,55
Natio Immobilier	1329,70	[illegible]
Natio Inter	1926,40	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5389,34	[illegible]
Natio Opportunités	159,49	156,36
Natio Patrimoine	1549,96	[illegible]
Natio Perspectives	1285,19	[illegible]
Natio Placements C/D	77272,16	[illegible]
Natio Revenus	1116,86	[illegible]
Natio Sécurité	11712,34	[illegible]
Natio Valeurs	1088,39	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedien	90393,66	[illegible]
Oblig. ttes caté.	245,72	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	674,52	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	899,63	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2259,79	[illegible]
Patrimoine Retraite C	304,02	[illegible]
Sicav Associations C	2384,41	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19228,37	19228,37
Mutual. dépôts Sicav C	18748,34	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	220,27	[illegible]
Ecur. Capicourt C	226,46	226,46
Ecur. Capitalisation C	235,44	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D	10387,13	[illegible]
Ecur. Expansion C	81099,61	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2966,82	[illegible]
Ecur. Investis. D	180,49	[illegible]
Ecur. Monépremière	11089,90	11089,90
Ecur. Monétaire C/D	12815,20	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	315,14	315,14
Ecur. Trimestriel D	2011,42	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	196,04	[illegible]
Géoptim C	12140,91	[illegible]
Géoptim D	11815,48	[illegible]
Horizon C	1788,06	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	101,86	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11590,75	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11682,24	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12486,81	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	117252,49	[illegible]
Atout Amérique	143,84	[illegible]
Atout Asie	100,64	[illegible]
Atout Futur C	620,83	[illegible]
Atout Futur D	592,21	[illegible]
Coexis	1887,05	[illegible]
Dieze	1929,73	[illegible]
Elicash ◇	929906,31	[illegible]
Epargne-Unie	172,31	[illegible]
Eurodyn	1935,92	[illegible]
Indicia ◆	1309,90	[illegible]
Moné.JC ◇	11725,85	[illegible]
Moné.JD ◇	11725,85	[illegible]
Oblifutur	518,21	[illegible]
Oraction	1745,75	[illegible]
Revenu-Vert	1228,16	[illegible]
Sévéa ◆	108,67	[illegible]
Synthésis	16917,88	[illegible]
Uni Foncier	1243,10	[illegible]
Uni France	688,03	[illegible]
Uni Garantie C	1794,75	[illegible]
Uni Garantie D	1459,26	[illegible]
Uni-Régions	1554,84	[illegible]
Univar C ◇	303,89	[illegible]
Univar D ◇	298,11	[illegible]
Univers Actions	191,82	[illegible]
Univers-Obligations	226,75	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	579,10	[illegible]
Francic Pierre	118,54	[illegible]
Francic Régions	1629,60	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1334,30	[illegible]
Converticic	362,85	[illegible]
Ecocic	1474,04	[illegible]
Oblicic Mondial	3457,50	[illegible]
Oblicic Régions	1177,31	[illegible]
Rentacic	168,40	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1359,45	[illegible]
Lion 20000	16877,09	[illegible]
Lion Association	11485,14	[illegible]
Lion Plus	1479,24	[illegible]
Lion Trésor	2434,72	[illegible]
Oblilion	1905,43	[illegible]
Sicav 5000	599,37	[illegible]
Slivafrance	1008,60	[illegible]
Slivam	496,05	[illegible]
Slivarente	235,55	[illegible]
Slivinter	617,08	[illegible]
Trilion	5284,81	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2143,78	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	129,08	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	887,59	887,59
Créd.Mut.Ep.Ind.C	108,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22555,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	241,92	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1281,32	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1790,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1113,36	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	701,52	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18799,05	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	650,13	[illegible]
St-Honoré Pacifique	759,99	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1804,39	[illegible]
Stratégie Actions	979,31	[illegible]
Stratégie Rendement	1852,61	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	830,91	[illegible]
Amplitude Monde D	809,45	[illegible]
Amplitude Europe C/D	118,66	[illegible]
Elanciel D	137,77	[illegible]
Emergence Poste D	114,36	[illegible]
Géobilys C	635,59	[illegible]
Géobilys D	606,62	[illegible]
Intensys C	115,52	[illegible]
Intensys D	110,62	[illegible]
Latitude C	145,89	[illegible]
Latitude D	137,26	[illegible]
Oblitys D	602,47	[illegible]
Plénitude D	163,92	[illegible]
Poste Gestion C	43666,16	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5342,28	[illegible]
Solstice D	2357,74	[illegible]
Thésora C	943,79	[illegible]
Thésora D	859,07	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37313,31	37313,31
Actimonétaire D	31758,07	31758,07
Cadence 1 D	1071,38	[illegible]
Cadence 2 D	1075,03	[illegible]
Cadence 3 D	1062,51	[illegible]
Capimonétaire C	403,79	[illegible]
Capimonétaire D	375,17	[illegible]
Sogeoblig C	8796,54	[illegible]
Interoblig C	6713,71	[illegible]
Intersélection France D	599,83	[illegible]
S.G. France opport. C	1701,60	[illegible]
S.G. France opport. D	1640,93	[illegible]
Sogenfrance C	1532,87	[illegible]
Sogenfrance D	1414,67	[illegible]
Sogépargne D	321,64	[illegible]
Soginter C	1848	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1202,89	1179,30
Sogefrance D	1664,49	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	150,34	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Bernard Frank

Une des grandes figures de l'orientalisme

PROFESSEUR au Collège de France, où il était titulaire de la chaire de civilisation japonaise, membre de l'Institut, Bernard Frank est mort mardi 15 octobre, à l'âge de soixante-neuf ans, à Neuilly-sur-Seine. Il était l'une des grandes figures de ce que l'on nomme l'orientalisme, cette discipline dont la France fut le creuset, qui cherche à renouer les fils des civilisations de l'autre extrémité du monde. Ce spécialiste de la littérature classique et de la pensée religieuse japonaises n'appartenait en rien à la catégorie des érudits au savoir ésotérique : avec le charme du conteur, il savait établir ce lien, sans lequel aucune compréhension authentique n'est possible, entre ce qui peut paraître figé dans les vitrines des musées ou dans les bibliothèques et le présent dont cet héritage forme la trame. Liant connaissances et sensibilité, son enseignement avait la richesse foisonnante de la vie, comme en témoigne la dernière interview qu'il avait accordée au *Monde* (daté 24 septembre).

Né le 28 février 1927, à Paris, Bernard Frank avait appris le chinois et le japonais à l'Ecole nationale des langues et civilisations orientales. Docteur ès lettres, il avait été pensionnaire puis directeur de la Maison franco-japonaise à Tokyo (1972-74). Il enseignait au Collège de France depuis 1979, après avoir fait bénéficier ses élèves de son savoir à la Ve puis à la IVe section de l'Ecole pratique des hautes études, où il fut directeur d'études d'histoire et de philologie japonaises, ainsi qu'à l'université Paris-VII.

Bernard Frank était l'auteur d'une traduction – accompagnée d'une présentation de ce « miroir du Japon ancien » – des *Histoires qui sont maintenant du passé* (Gallimard) et d'une très sensible version de l'*Etude à propos des chansons de Narayama* (même éditeur), dont le cinéaste Shohei Imamura tira un film primé à Cannes en 1983 (*La Ballade de Narayama*). Il avait organisé les Galeries du panthéon bouddhique du Japon et de la Chine au Musée Guimet, dont il avait rédigé le catalogue ; ce magnifique ouvrage, fruit du travail d'une vie, est une sorte de dictionnaire commenté du panthéon bouddhique (Editions de la Réunion des musées nationaux).

L'exposition des trésors de Nara, qui se tient actuellement au Grand Palais, fut également mise sur pied avec le concours de Bernard Frank. Le travail de Bernard Frank fut nourri du souci constant de confronter les connaissances puisées dans les textes à la pratique vivante des cultes. Grand arpenteur des campagnes japonaises, il a rapporté de ses périples une collection unique au monde d'images votives (*o-fuda*) à usage dévotionnel et prophylactique. Passionné par le surnaturel et les croyances les plus étranges, il avait en outre consacré pendant des années ses cours aux démons qui peuplent l'imaginaire nippon.

Beaucoup des écrits de Bernard Frank, dont bon nombre furent traduits en japonais, ont eu une diffusion restreinte (revues spécialisées, *Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études, Résumé des cours au Collège de France*). Il avait différé la réunion de cette mine de savoir en un ouvrage. On peut espérer que ses élèves sauront lui rendre l'hommage de réaliser ce qu'il avait négligé, estimant qu'il avait mieux à faire en préparant ses cours. Du bouddhisme qu'il avait tant fréquenté, Bernard Frank avait tiré l'une des grandes leçons : l'acceptation. Il s'est éteint dans le murmure d'un sutra.

Philippe Pons

Robert Bouchery

Un magistrat opposé au « tout répressif »

ROBERT BOUCHERY, procureur général honoraire près la cour d'appel de Paris, est décédé jeudi 10 octobre.

Né le 9 novembre 1920 à La Mure d'Isère, Robert Bouchery, qui avait commencé sa carrière comme avocat, était entré dans la magistrature en 1944. Substitut à Valence, puis à Lyon, il était devenu en 1969 premier substitut à Paris, puis procureur-adjoint en 1976. Conseiller à la Cour de cassation de 1978 à 1982, il avait été nommé procureur de Paris en 1982. Deux ans plus tard, il succédait à Pierre Arpaillange au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris.

Lors des audiences solennelles de rentrée, Robert Bouchery avait maintes fois souligné les limites du « tout-répressif ». Ainsi, défendant, en 1985, le contrôle judiciaire et le travail d'intérêt général, il notait qu'il ne fallait pas espérer *« de sanctions encore plus sévères une solution temporaire, voire définitive, sous peine de connaître de graves désillusions ».*

Après son départ à la retraite, en 1986, Robert Bouchery avait été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire en 1988. En 1990, Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, lui avait demandé un rapport sur la création d'un Conseil supérieur de l'activité policière qui avait inspiré la réforme engagée deux ans plus tard par Paul Quilès. En 1992, le premier ministre, Pierre Bérégovoy, lui avait confié la présidence de la Commission de prévention de la corruption, dont le rapport avait servi de base au projet de loi anti-corruption de 1992.

A. C.

NOMINATIONS

Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du 16 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Michel Delpuech**, sous-préfet de Béthune, est nommé préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris. **Patrice Bergougnoux**, secrétaire général de la zone de défense de Paris, est placé hors cadre. **Jean Paraf**, conseiller technique officieux au cabinet du premier ministre, est nommé préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris, en remplacement de M. Bergougnoux. **Michel Diefenbacher**, préfet de la région Guadeloupe, est nommé préfet du Limousin, en remplacement de Jean Anciaux, admis à faire valoir ses droits à la retraite. **Jean Fedini**, préfet de l'Aveyron, est nommé préfet de la Guadeloupe, en remplacement de M. Diefenbacher. **Yves Mansillon**, préfet de la région Poitou-Charentes, est nommé préfet de la région Bretagne, en remplacement de Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, qui est devenu secrétaire général de la Ville de Paris (*Le Monde* du 13 septembre). **Henry Féral**, sous-préfet de Lens, est nommé préfet de la Creuse, en remplacement de Jean Godfroid, nommé préfet de la Drôme par le conseil des ministres du 2 octobre.

[Né le 13 février 1953 à Aurillac, ancien élève de l'ENA, Michel Delpuech est directeur du cabinet du préfet du Lot (1980), du préfet de la région Auvergne (1982), secrétaire général de la préfecture de Corse-du-Sud (1984), et sous-préfet de Cognac (1986). En juin 1988, il devient directeur général des services du conseil général du Morbihan, dont le président est Raymond Marcellin (UDF). Il a publié, en 1991, un ouvrage intitulé *Le Maire et ses pouvoirs de police*. Depuis août 1993, il était sous-préfet de Béthune.]

[Né le 12 mars 1949 à Paris, Jean Paraf, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est chargé de mission à la Datar (1973), avant de le devenir au cabinet de Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur (1975-1977). Il est directeur du cabinet du préfet de l'Eure, (1977), secrétaire général de la préfecture du Tarn (1980), sous-préfet de Dreux (1981), puis de Provins (1986). Il occupe la fonction de directeur des services de la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (1990), avant de devenir secrétaire général pour les affaires régionales de la région Aquitaine (1993), sous-préfet de Reims (1994-1996), et conseiller technique officieux au cabinet d'Alain Juppé.]

[Né le 15 juillet 1947 à Sarrebourg, ancien élève de l'ENA, Michel Diefenbacher devient directeur du cabinet du directeur des territoires d'outre-mer au ministère de l'intérieur (1974), secrétaire général adjoint aux affaires économiques de la Polynésie française (1976), et sous-préfet de Marmande (1979). Il est directeur du cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (octobre 1981), sous-directeur des affaires politiques des départements d'outre-mer au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM (1984-1986), sous-directeur à la direction de l'administration territoriale et des affaires politiques du ministère de l'intérieur (1986-1988). Nommé préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Rhône (1989), il devient préfet du Lot-et-Garonne (1992), et préfet de la région Guadeloupe (1994).]

[Né le 26 août 1938 à Vire (Calvados), Jean Fedini est attaché de préfecture (1967) avant d'être nommé chargé de mission au cabinet d'Olivier Stirn, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement (1973) puis des DOM-TOM (1974-1978). Il devient directeur du cabinet du préfet de la Haute-Loire, sous-préfet de Vouziers (Ardennes), sous-préfet de Châteaulin (1980), et sous-préfet de Bernay (1982). Il est nommé chef du bureau des personnels de préfecture au ministère de l'intérieur (1984), puis directeur du cabinet du préfet de la région Pays de la Loire (1986), sous-préfet de Montbéliard (1989), préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de Corse-du-Sud et de Haute-Corse (1992). Il était préfet de l'Aveyron depuis juin 1993.]

[Né le 8 juillet 1942 à La Charité-sur-Loire (Nièvre), ancien élève de l'ENA, Yves Mansillon devient directeur du cabinet du préfet de la Savoie en juillet 1968. Il occupe la fonction de chef de cabinet du ministre du travail, Joseph Fontanet (1972-1974), puis du ministre de l'éducation nationale, René Haby (mai-octobre 1974). Il est secrétaire général de la préfecture de Corse, sous-préfet de Libourne (1976), directeur du cabinet du préfet de la région Aquitaine (1979), secrétaire général de la préfecture de Haute-Garonne (mars 1982), préfet de l'Aude (1985). En mai 1986, il est nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Il est préfet de l'Ain (1988), de la Charente-Maritime (1991). Il était préfet de la région Poitou-Charentes depuis le 5 mai 1993.]

[Né le 12 août 1938 à Toulouse, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'Ecole nationale des officiers de la gendarmerie, Henry Féral commence sa carrière comme sous-lieutenant en Algérie (1963). En 1976, il devient directeur du cabinet du préfet de l'Orne. Il est ensuite sous-préfet de Lesparre-Médoc (1979), chargé d'une mission sur la sécurité civile auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1982), secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales (1987), sous-préfet de Cherbourg (1990), sous-préfet de Lens (1993).]

Défense

Le conseil des ministres du mercredi 16 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● Terre.– Sont nommés : commandant le 3e corps d'armée, le général de corps d'armée **Jean Heinrich** ; commandant la circonscription militaire de défense de Rennes, le général de division **Tanneguy Le Pichon**.

Sont promus : général de division, le général de brigade **Christian Delanghe** ; général de brigade, le colonel **Jean-Claude Thomann**.

● Marine.– Sont élevés au rang de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux **Philippe Mallard** et **Maurice Girard**.

Sont promus : contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Edouard MacGrath**, **Patrice du Puy-Montbrun** (nommé adjoint au chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle) et **Alain Coldefy** (nommé chef de la division des relations extérieures à l'état-major des armées).

● Air. – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels **Grégoire Diamantidis**, **Xavier Delcourt** et **Igor Maximoff**.

● Gendarmerie.– Sont promus : général de division, le général de brigade **Jean-Pierre Sabathier-Dagès** ; général de brigade, le colonel **Jean Louvet**.

● Armement. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Alain Bizot**, **Marc Desécures** et **Claude Berger** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Michel Rieux**, **Lyonel Gouédard**, **Marc Prévot**, **Michel Accary**, **Jean Callewaert** et **François Milin**.

Sont nommés chargés de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de première classe **Jean-Marie Poimboeuf** et l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-François Bonnand**.

● Service de santé. – Est promu médecin général, le médecin chef **Jean Le Berre**.

Est nommé inspecteur technique des services pharmaceutiques et chimiques des armées, le pharmacien chimiste général **René Darracq**.

● Service des essences. – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe **Michel Schmitz**.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Lou
partage sa joie avec ses parents et grands-parents,
Valérie, Bertrand, Marie Renée et Jacky
pour souhaiter la bienvenue à

Hippolyte,

né le 13 octobre 1996, à Nantes.

Isabelle LEVAÏ
et
Christian DAUDEL

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,
Jeanne, Marie, Laurence,

le 15 octobre 1996.

37, rue du Départ,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

Dix ans.
Quel beau jour,

Noëlle,

Tendresse, les JRUKE.

Décès

– Ses collègues et amis du Centre d'études africaines (EHESS-CNRS)
Et de l'Association française des anthropologues,
Sa fille Juliette Bonnafé,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre BONNAFÉ,

survenu le 15 octobre 1996.

L'enterrement aura lieu le samedi 19 octobre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– Saint-Ismier. Marseille. Grenoble.

Mme Renée Bosc, née Cipolla,
son épouse,
Bernard Bosc
et ses enfants,
Marie-France et Thierry Ternisien d'Ouville
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves BOSC,
inspecteur central de La Poste.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Ismier (Isère).

– Marguerite Rivoire,
Renée Heron,
font part du retour au Seigneur de

Françoise CASTELAIN,

le 12 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Des messes seront célébrées à son intention le samedi 26 octobre, à 10 heures, en mission ouvrière au palais Jean-XXIII, 19, rue Edouard-Vaillant, 94120 Fontenay-sous-Bois, et le dimanche 27 octobre, à 11 heures, à la paroisse Sainte-Marguerite-Marie-des-Joncs-Marins, 8, rue de la Cascade, Le Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne).

– Les Groupes Geodis et Calberson
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Guy CRESCENT,

survenu le 16 octobre 1996.

– *Le directoire de la SMCI,*
Et l'ensemble du personnel,

ont la tristesse de faire part du décès de

Thierry DEGARDINS,
directeur central,

survenu à *Paris, le 9* octobre 1996, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

SMCI,
6, avenue de la Cristallerie,
92316 Sèvres.

– Mme Marc Dhotel,
sa mère,
M. et Mme Patrice Dhotel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Maury,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Bonnet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Frédéric DHOTEL,

le 14 octobre 1996.
Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, à Montreuil-le-Chétif (Sarthe).

148, rue de Saussure,
75017 Paris.

– La Société française de psychologie
exprime la tristesse de toute la communauté universitaire et professionnelle des psychologues, après le décès de

Paul FRAISSE,
professeur émérite de psychologie
à l'université René-Descartes,
ancien président de la SFP.

SFP,
32, rue Serpente,
75006 Paris.
(Le Monde du 16 octobre.)

– Mme Junko Frank,
Louis Frank, Nadine
et François-Marie,
Renée Frank,
M. et Mme Jean-Pierre Frank
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Gastaldi,
ont la tristesse infinie d'annoncer la mort de

Bernard FRANK,
professeur au Collège de France,
membre de l'Institut.

Une messe sera célébrée vendredi 18 octobre 1996, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

« Bien-aimé, en très douce et vivante mémoire. »

– *Les professeurs du Collège de France* ont le regret de faire part du décès de leur collègue

Bernard FRANK,
titulaire de la chaire
de civilisation japonaise,

survenu le mardi 15 octobre 1996.

Collège de France,
11, place Marcelin-Berthelot,
75231 Paris.

– Les membres de l'URA 1069 du CNRS « civilisation japonaise »,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien directeur,

Bernard FRANK,
professeur au Collège de France,

qui pendant de longues années a consacré sa science et son enthousiasme au développement des études japonaises en France et à leur rayonnement international.

URA 1069,
Institut des hautes études japonaises,
52, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.
(Lire ci-dessus.)

– Mme Gladys Langevin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Langevin, Codet-Boisse, Collomp,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LANGEVIN,
typographe et concepteur graphique,

entré dans la paix de Dieu le 15 octobre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 18 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Bruyères, à Sèvres (Hauts-de-Seine) et l'inhumation le 19 octobre, à 14 heures à Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne).

95, route des Gardes,
92190 Meudon.

– Jacqueline Maître,
ses enfants,
Marie-José Maître,
Claude et Henri Maître,
Marianne et François Orvoen,
Brigitte Maître
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée
Alfred MAÎTRE,

survenu le 15 octobre 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

Les honneurs militaires lui seront rendus le vendredi 18 octobre, à la chapelle du camp de La Valbonne (Ain).

Ils seront suivis d'une messe à 14 h 15, à l'église de Béligneux (Ain).

– Die, Molières-Glandaz.

Yves MONZIÉS,
croix de guerre 1939-1945,

est entré dans la paix du Seigneur, le 16 octobre 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

De la part de :
Mme Yves Monziés,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Les familles Monziés, Fallot, Garcin, Girard, Noël, Tarze, Bernard,
Parents et alliés.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 octobre, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Die, suivie de l'inhumation au cimetière de Châtillon-en-Diois.

Condoléances sur registre.

Gabrielle Monziés,
26150 Molières-Glandaz.

– Anne-Camille, Justine Placier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Bertrand PLACIER.

La crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Jeanine et Jean-Louis Andrès,
sa fille et son gendre,
Eric et Florence Andrès,
Cyrille et Fabienne Andrès,
ses petits-enfants,
Mathilde et Clarisse,
ses arrière-petites-filles,
Les familles Moulin et Many,
sa sœur et ses neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone ROBIN,
croix du Combattant,
combattant volontaire de la Résistance.

La Gestapo la sépara le 16 novembre 1943 de Jean Robin, son compagnon. Torturés, ils ne devaient plus se revoir. En leur mémoire, que chaque génération transmette *le sens de leur engagement :*
Liberté, démocratie, tolérance, fraternité.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 octobre 1996, à 15 heures, en l'église Sainte-Madeleine au bourg de Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire).

Anniversaires de décès

– Paris-12e. Plancher-les-Mines (70).
Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent avec affection de

Denis GUIGO,

décédé accidentellement le 18 octobre 1993.

Il est toujours présent dans leur cœur, dans leurs pensées, dans leur prière.

– Le 18 octobre 1995, disparaissait

Alexandre PSYCHOYOS.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Avis de messe

– Le 19 octobre 1995, est décédé

Philippe SCHNEYDER,
journaliste-écrivain.

Une messe sera célébrée le 19 octobre 1996, à Saint-Pierre-du-Martroi, à Orléans (Loiret).

Conférences

La citoyenneté militaire
dans la Grèce classique : l'hoplite
par Pierre Ellinger, professeur à l'université de Reims, le lundi 21 octobre 1996, à 18 heures, palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense, dans le cadre du cycle de conférences,
Armées professionnelles
et citoyennes :
une perspective historique.

Débats

La Fondation JEAN-JAURÈS
(président Pierre Mauroy) organise
une rencontre sur :

LES ENJEUX DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

avec
Mme Nicole Bernheim,
journaliste, écrivain,
spécialiste des Etats-Unis,
et
M. Axel Queval,
conseiller du président
de l'Internationale socialiste.

Le mardi 22 octobre 1996,
à 18 h 30 (accueil à 18 heures)
à la Fédération nationale
Léo-Lagrange,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle).
Modérateur J.-M. Rosenfeld.

Veuillez vous inscrire en téléphonant au 40-72-21-21 (demander Corinne).
En cas d'affluence, nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes inscrites.

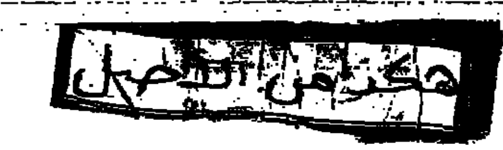
Avis de recherche

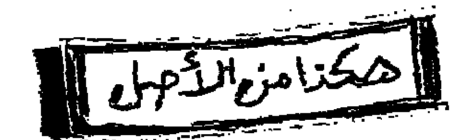
– M. Marsallon Eric Adrien Lucien, a déposé au tribunal de grande instance de Paris, une requête afin de faire déclarer l'absence de

Mme MARSALLON,
née Marie-Louise BROT,

née le 12 mai 1905 à Pissos (Landes), disparue le 17 novembre 1983, à *Bois-Le-Roi* (Seine-et-Marne), dont le dernier domicile était situé, 137, rue du Chemin-Vert, Paris-11e.

Cabinet de Me Françoise Gicquel,
avocat,
21, rue du Bourg-Tibourg,
75004 Paris.
Tél. : 42-78-15-07.





MIGRATIONS **Qu'y a-t-il de commun entre la tortue marine, le pinson des prés, le papillon monarque, l'albatros, une langouste et la fauvette des jardins ? ● TOUS sont des migrateurs qui possèdent *un sens aigu de l'orientation* et sont capables dans les pires conditions de rejoindre une zone précise située à des centaines, voire des milliers de kilomètres. ● POUR SE DIRIGER, certains « reconnaissent » le champ magnétique terrestre grâce à de petits cristaux *d'un minerai de fer, la magnétite, qui s'orientent tels une* boussole. ● D'AUTRES décryptent le ciel nocturne, analysent la course du Soleil ou détectent la lumière polarisée. ● LES RÉCEPTEURS de ces *sources d'information sont mal* connus. Mais des recherches récentes montrent que la modification de certains composants de la rétine jouerait *un rôle dans cette capacité* à « lire » le champ magnétique.**

Pourquoi les oiseaux volent-ils vers le sud ?

Des recherches récentes permettent de dissiper enfin une partie du mystère qui entoure la manière dont les migrateurs se repèrent durant leurs longs périples grâce au magnétisme terrestre ou à la polarisation de la lumière solaire

QUAND vous lirez ces lignes, bien des oiseaux de jardin qui vous sont familiers seront partis passer l'hiver sous des cieux plus cléments. Pourquoi volent-ils vers le sud ? *« Parce que c'est trop loin pour y aller à pied »*, ironiserait peut-être un humoriste. Mais,



pour le scientifique, la réponse à cette question est plus complexe qu'il n'y paraît. Que les oiseaux fuient les rigueurs de l'hiver se conçoit aisément. Qu'ils volent vers le sud, et que, année après année, ils se dirigent avec constance dans la même direction, reste l'une des grandes énigmes de la nature.

Une partie du voile qui couvre ce mystère est en train de se lever. Lentement, car les chercheurs sont, en un sens, dépassés par la profusion de moyens dont dispose un oiseau pour se diriger. Heureusement, quelques bases solides leur permettent d'étayer leurs hypothèses. Ainsi les oiseaux, dans leur ensemble, se déplacent la nuit ou à la tombée du jour. Par temps clair, ils s'en remettent aux étoiles, car, la voûte du ciel pivotant autour de l'étoile polaire, ils disposent donc d'une bonne information pour repérer le vrai nord géographique et trouver leur chemin. Au crépuscule, leurs sens analysent le plan de polarisation de la lumière dans le ciel. Un repère plus subtil, particulièrement décelable le soir, et qui fournit aux oiseaux une sorte de « compas solaire » pour les aider dans leurs déplacements. Ces « guides » sont cependant inopérants dans certaines conditions. Lorsque le ciel est couvert pour le premier. Quand la nuit tombe pour le second.

Bien que nombre d'êtres vivants aient un sens inné du champ magnétique, nul ne sait véritablement comment il fonctionne. L'observation du comportement des oiseaux nous apprend qu'ils ne distinguent pas le nord du sud, distinction que nous savons faire grâce aux indications de la boussole. En revanche, les oiseaux savent parfaitement mesurer la « pente » du champ magnétique terrestre, c'est-à-dire l'angle selon lequel ses lignes de flux arrivent au sol. A l'approche du pôle magnétique – qu'il soit nord ou sud –, ce paramètre augmente alors qu'il décroît dans les zones équatoriales. Ainsi, les oiseaux peuvent-ils « savoir » s'ils volent en direction d'un pôle où s'ils s'en éloignent.

DES ANIMAUX DÉBOUSSOLÉS

Pour trouver leur chemin, ils jouent donc à la fois sur leur aptitude à situer l'étoile polaire et sur leur capacité à localiser les pôles. Tout cela est d'autant moins facile que le pôle nord magnétique et le pôle nord géographique ne coïncident pas. Le premier est situé près de l'île de Bathurst, dans le nord du Canada, alors que le second est à quelque 1 600 kilomètres de là, ce qui « déboussole » quelque peu les oiseaux arctiques.

C'est le cas du pinson des prés (*Passerculus sandwichensis*), étudié par Kenneth et Mary Able, de l'université de l'Etat de New York (Albany). Cette espèce se reproduit dans le nord de l'Amérique du Nord et passe l'hiver dans le sud des Etats-Unis et en Amérique centrale. Or, pour un jeune pinson né à Point Barrow, en Alaska, le nord magnétique se situe presque à 90 degrés à l'est du nord géographique. Alors que pour celui qui voit le jour dans la péninsule d'Ungava au Québec, le nord magnétique est à 45 degrés à l'ouest du nord géographique. Un vrai casse-tête pour une cervelle de moineau.

Tout irait bien si les deux systèmes de navigation dont disposent les oiseaux donnaient les mêmes informations en n'importe quel point du globe. Or il n'en est rien. Plus les oiseaux vont vers le sud, plus elles sont divergentes. Comment, dans ces conditions, ces animaux parviennent-ils quand même à se diriger avec précision ? Kenneth et Mary Able ont montré que le pinson utilisait tout simplement les périodes de repos qui ponctuent son long périple pour réétalonner son « compas magnétique » à partir de la mesure qu'il fait de la position de l'étoile polaire. Bref, en cas d'hésitation sur la direction à prendre, le pinson, comme ses frères d'autres espèces, se fie au ciel pour réajuster son compas magnétique.

Ce n'est pas toujours aussi simple. Un autre couple connu pour ses travaux sur la migration des oiseaux, Wolfgang et Roswitha Wiltschko, de l'université de Francfort (Allemagne), a étudié la fauvette migratrice des jardins (*Sylvia borin*). Leur équipe a, cette année, fait la démonstration que l'information magnétique peut l'emporter sur l'information céleste en cas de conflit sur les données. Ce qui, en première anlyse, paraît en totale contradiction avec les conclusions antérieures.

CAP AU NORD-OUEST

Wolfgang et Roswitha Wiltschko ont ainsi découvert que les oiseaux baignés dès l'origine dans un certain champ magnétique s'en remettent, dès qu'ils en sont privés, aux étoiles tout en utilisant pour s'orienter la direction du champ magnétique initial, désormais manquant. Cette expérience montre la nette primauté du magnétisme sur la géographie. Quant aux oiseaux élevés hors d'un champ magnétique, ils suivent simplement leur tendance à s'éloigner du pôle nord géographique. C'est là une réponse bien dans la ligne de la théorie de l'évolution. En l'absence de toute autre information, l'oiseau qui cherche naturellement un hiver doux vole vers le sud. Ainsi les étoiles donnent-elles, semble-t-il, la direction d'ensemble tandis que les informations magnétiques du moment permettent d'affiner la trajectoire.

La génétique a aussi son mot à dire. Chez certaines espèces, les oiseaux naissent avec un sens inné de l'orientation inscrit dans leur patrimoine. Mais, comme tous les caractères hérités, ce sens est, du fait de la sélection naturelle, soumis à l'évolution. Une étude controversée, menée par une autre équipe allemande, porte sur les effectifs en progression de la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), qui quitte l'Autriche et l'Allemagne pour passer l'hiver en Grande-Bretagne plutôt qu'en Méditerranée occidentale.

Cette fauvette semble former une colonie à part qui, depuis une trentaine d'années, profite de la relative douceur de l'hiver britannique (et de l'habitude qu'ont les Britanniques des faubourgs des villes de nourrir les oiseaux en cette saison). Ainsi, les oiseaux qui ont hérité de la tendance à voler vers le nord-ouest (la Grande-Bretagne) plutôt que vers le sud-ouest (l'Espagne) ont prospéré ! Il est probable qu'un éventuel réchauffement de la planète entraînerait d'autres modifications des routes migratoires.

Henry Gee

La difficile détection des organes-boussole

AU CÉLÈBRE entomologiste Jean-Henri Fabre *qui s'étonnait de l'aptitude remarquable des abeilles et des guêpes à se diriger*, Charles Darwin suggéra de leur adjoindre de minuscules aimants afin d'observer l'effet produit. Fabre s'exécuta et les abeilles réagirent par une série de vols erratiques et d'atterrissages en catastrophe manquant quelque peu de dignité.

Bien des êtres vivants – autres que les oiseaux *et les abeilles* – sont sensibles au champ *magnétique terrestre. Ainsi, les bactéries à la recherche d'un abri sont-elles porteuses d'in*fimes particules d'un minerai de fer, la magnétite, qui les aide à se diriger en suivant les lignes de flux des champs magnétiques. De même, les tortues de mer qui traversent les océans le font à l'aide d'un double système coordonné reposant sur la pente et sur l'intensité du champ magnétique. Les poissons *et les amphibiens, eux aussi, sont sensibles au* magnétisme. Quant aux abeilles de Fabre et de Darwin, les chercheurs ont montré qu'elles s'en remettaient en partie au champ magnétique pour trouver leur chemin dans la nature.

Comment ? Les particules de magnétite qui se comportent comme autant de petites boussoles *ne suffisent pas. Si la perception du magnétisme constitue un sens, où donc se si*tuent, s'ils existent, les organes capables de le *déceler ? A des stimuli* complexes et localisés *correspondent des organes des sens* complexes et localisés, aisément identifiables et dont la fonction se comprend aisément. C'est le cas pour la vue et l'ouïe. Mais le champ magnétique est quelque chose de diffus, de relativement simple dans sa structure et d'extrêmement faible par son intensité.

MÉCANISMES OBSCURS

Les organes d'un tel sens peuvent se réduire à une simple cellule nerveuse, ou à un réseau de cellules. L'épithélium sensoriel du nez, ou des capteurs de chaleur ou de pression de la peau sont dans ce cas, mais ils sont faciles à localiser : l'application d'un peu de chaleur ou une simple pression déclenchent la réaction attendue des nerfs.

En revanche, l'intensité *des signaux magnétiques est si faible qu'ils sont facilement* brouillés au niveau des nerfs – dont on pense qu'ils peuvent les détecter – par d'autres phénomènes : émissions radio, lumière, chaleur et électricité.

Chercher les organes récepteurs du magnétisme revient presque à courir après une ombre. De nombreuses pistes prometteuses ont été explorées, mais peu d'expériences ont *pu être reproduites. La preuve expérimentale* fiable d'une perception extra-sensorielle ne *serait guère plus à apporter. Le problème est compliqué, de surcroît, par l'existence* possible non pas d'un, mais de deux sens distincts permettant la perception du magnétisme. L'un serait lié aux particules de magnétite et l'autre à un concept plus singulier appelé « résonance du spin de l'électron ».

La détection de cette résonance ne serait pas le fait d'organes sensoriels particuliers. *Cette fonction serait assurée par les yeux car* ce sens repose sur l'interaction des particules de lumière que sont les photons avec les électrons qui gravitent autour des noyaux d'atomes. Du fait de ce « choc », les électrons peuvent « sauter » sur une orbite plus haute. Cet ensemble de phénomènes peut modifier un caractère de l'électron appelé le « spin » et *impliqué dans l'explication du magnétisme.*

L'*interaction de* la *lumière* avec la *rétine* peut-elle modifier le spin des électrons de telle façon que le champ magnétique se « surimprime » et puisse être ainsi détecté ? Les expériences menées sur les tritons et les oiseaux invitent à le penser. Mais, malgré cela, le mécanisme précis de cette détection reste aussi obscur que jamais.

H. Ge.

Les salamandres ont un drôle de compas dans l'œil

DEPUIS longtemps déjà, on savait que certains regards ne manquent pas de magnétisme. Mais ceux qui le prétendaient se gardaient bien de prouver ce qu'ils avançaient. Avec la découverte, récente, faite en 1993 par des chercheurs de l'université de Francfort (Wolfgang et Roswitha Wiltschko) et d'autres de l'université de Nouvelle-Zélande (U. Munro et H. Ford) sur le comportement migratoire d'un passereau australien, l'oiseau à lunettes (*Zosterops l. laterelis*), il a été possible de démontrer, non le magnétisme du regard de cet animal, mais la sensibilité de son œil au champ magnétique terrestre !

L'hypothèse *de cet étonnant phénomène*, que l'oiseau à lunettes partagerait avec nombre d'autres volatiles, a été avancée dès 1977 par un physicien de l'université d'Oxford, M. Leask, rappellent Françoise Breton et Françoise Gillard dans la revue *La Recherche* de septembre 1994. Pour lui, l'un des principaux pigments de la rétine, *« la rhodopsine, pourrait détecter le champ magnétique grâce à un phénomène physique de pompage optique »*.

Le processus n'est pas simple. À l'en croire, lorsque la lumière – ou plutôt les grains de lumière (photons) qui la composent – frappe la rétine, elle excite les molécules de rhodopsine. Ce mécanisme peut alors faire sauter certains des électrons qui gravitent autour d'elles dans des *états excités présentant des propriétés magnétiques*. Ainsi s'amorce doucement la possibilité que le sens de la vue ne se limite pas à la perception du champ visuel qui nous entoure.

Mais il se révèle aussi, *via* la rétine, un formidable détecteur de champ magnétique du fait de la faculté *« de millions de molécules de rhodopsine »* à se transformer *« en minuscules aimants temporaires pouvant s'aligner »* sur les lignes du champ magnétique terrestre.

CHANGEMENT DE LUMIÈRE

De là à imaginer, comme l'ont suggéré voilà dix ans deux chercheurs de l'université de Munich, que ce processus *« pourrait même donner une perception visuelle du champ magnétique terrestre »*, il y a un pas que beaucoup se gardaient de franchir.

Ce n'est qu'en 1992, avec l'expérience de J. Phillips et C. Borland du département de biologie de l'université d'Indiana, que les premières preuves d'un rôle effectif de ces photorécepteurs de la rétine ont été apportées. Pour cela ils conditionnèrent des salamandres vivant dans un aquarium rempli d'eau, éclairé en lumière naturelle et leur enseignèrent à rejoindre un rivage artificiel en suivant les lignes d'un champ magnétique. Dûment « motivés », les batraciens se dirigèrent alors sagement vers le « nord » appris pendant le conditionnement, et cela quelle que soit la position des pôles géographiques.

Jusque-là, rien de particulièrement novateur. Mais Phillips et Borland eurent l'idée d'exposer leurs petits cobayes à des lumières différentes de la lumière naturelle (mélange de lumières de longueur d'onde comprise entre 100 et 1 000 nanomètres) à laquelle ils étaient habitués. Surprise : *« Des animaux testés en présence de lumière de grande longueur d'onde (500, 550, 600 nanomètres)* [prenaient] *une direction faisant un angle de 90 degrés* [...] *avec la direction magnétique apprise »*, explique Pierre Leroy du Laboratoire génétique moléculaire des eucaryotes, (*Pour la science*, janvier 1993).

« MAGNÉTO-SENSIBLES »

Avec des ondes lumineuses plus courtes (400, 450 nanomètres), ils ne déviaient pas d'un pouce, mais affichaient un comportement erratique dès lors qu'ils étaient exposés à une longueur d'onde de 475 nanomètres ou à l'obscurité totale.

Il n'en fallait pas plus pour ouvrir la voie aux études sur les magnéto-récepteurs de l'œil et rallier ainsi les idées émises par M. Leask quinze ans plus tôt. C'est ce qu'ont fait les chercheurs allemands et australiens avec l'oiseau à lunettes.

Ils ont observé attentivement le comportement des volatiles à la veille de leur migration. Durant cette période, *les oiseaux se livrent à de nombreux départs* avortés en direction du lieu de migration, direction qui est fonction de celle du champ magnétique artificiel auquel ils sont soumis. Mais, exposés – comme avant eux les salamandres – à toute une gamme de lumière, ils ont adopté pour le rouge une conduite parfaitement aléatoire, très différente du comportement standard.

À en croire les spécialistes, ces travaux conforteraient l'idée selon laquelle la rhodopsine, pigment des cellules en bâtonnet de la rétine, serait en quelque sorte magnéto-sensible. D'autres pigments *le sont-ils ? Les* recherches à *ce sujet se multiplient, et* des points *ont été marqués récem*ment par des équipes soucieuses de savoir si une petite mouche, la drosophile, n'aurait pas aussi une boussole, un compas – magnétique s'entend – dans l'œil.

Jean-François Augereau

La rétine magnétisée ?

Lumière

Blanche (Toutes les longueurs d'onde de 100 à 1000 nanomètres)

400 et 450 nanomètres

Obscurité et 475 nanomètres

Champ magnétique

Champions toutes catégories

En 1957, des chercheurs capturèrent dix-huit albatros sur l'île de Midway, en plein océan Pacifique. « Déportés » loin de leur lieu de naissance, ces magnifiques voiliers n'eurent de cesse de rejoindre leur terre. Quatorze d'entre eux y parvinrent après des voyages de plusieurs milliers de kilomètres.

Ce sens de l'orientation n'est pas l'apanage des oiseaux. On sait, dans ce domaine, les capacités de quelques bactéries à s'orienter, celui de tritons, de reptiles comme les tortues, de crustacés et de poissons au rang desquels les saumons, les anguilles et les thons font figure de phénomènes. D'autres migrateurs impressionnent par leurs performances. Comme ces poids plume que *sont le papillon* Monarque (*Danaus plexippus*) qui franchit en masse les 4 000 km séparant le Canada du Mexique, *ou ses cousins européens Cynthia cardui et Vanessa atlanta* qui traversent la Méditerranée pour rejoindre la Scandinavie et l'Islande.

★ **Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleise.**

L'AJ Auxerre arrache une précieuse victoire aux Suisses du Grasshopper de Zurich

Malmenés en seconde période, les footballeurs bourguignons ont fait preuve de solidarité pour préserver leur but d'avance

Pour la troisième journée de la Ligue des champions, l'AJ Auxerre a obtenu les trois points de la victoire en battant le Grasshopper Zurich (1-0). Comme il y a deux semaines à Glasgow, l'avant-centre Thomas Deniaud a été l'homme providentiel pour les Bourguignons, grâce à un but marqué de la tête. Dans le groupe A, Auxerre est ainsi revenu au niveau de son adversaire et de l'Ajax Amsterdam. Par ailleurs, l'Atletico Madrid et le Milan AC ont été battus, tandis que Manchester United et le FC Porto s'imposaient à l'extérieur.

AUXERRE
de notre envoyé spécial

Seule la victoire est belle, paraît-il. A cette seule aune, la soirée de Ligue des champions, mercredi 16 octobre, au stade de l'Abbé-Deschamps aura été agréable.

FOOTBALL

L'AJ Auxerre a battu le Grasshopper Zürich (1-0). Le but a été inscrit par Thomas Deniaud (42e). C'est là son troisième but dans cette compétition, après le doublé réalisé à Glasgow, le troisième de la tête et le troisième sur une passe de Bernard Diomède. A mi-parcours des matchs du groupe A, les Bourguignons se retrouvent en tête, à égalité de points avec leurs adversaires du soir et l'Ajax d'Amsterdam.

Mais que cela fut difficile ! Le 45e match européen d'Auxerre ne restera certainement pas comme le plus enjoué. La première mi-temps en fut honorable, plaisante même par bribes. Les champions de France tentaient de faire circuler la balle jusqu'à l'offrir dans des conditions décentes aux ailiers. Incombait à ces derniers de créer le danger. A droite, Sabri Lamouchi, blessé à une cheville, ne s'acquitta que partiellement de sa tâche. A gauche, Bernard Diomède joua parfaitement son rôle de boutefeu. Ses louvoiements transformaient le grand Bernt Haas, préposé à sa surveillance, en un pauvre pantin désarticulé.

« Les ailiers centrent, l'avant-centre marque. » Faute de disposer en ce moment d'une équipe capable d'imagination, Guy Roux en revient donc à des recettes centenaires du football. En meneur de jeu, Moussa Saïb ne dispose pas du registre étendu de son prédécesseur parti à La Corogne, Corentin Martins. L'entraîneur a donc adopté une sobre division du travail.

Ce taylorisme permit de produire quelques situations chaudes en première mi-temps. Le tandem Diomède-Deniaud, éprouvé en équipe réserve quand les deux joueurs n'étaient encore que des apprentis, dissout par les circonstances depuis deux ans, semblait renouer, au plus haut niveau, avec leurs automatismes d'antan. Cette fraternité retrouvée aboutit finalement à ce but marqué à bout portant, juste avant la pause.

PILONNAGE PERMANENT

Mais, en seconde mi-temps, les Suisses serraient davantage leur étreinte autour de Moussa Saïb et établissaient une double couverture défensive sur Bernard Diomède. Il n'en fallait pas plus pour éteindre le jeu auxerrois aussi aisément qu'on souffle une chandelle. *« Nous arrivions de moins en moins à sortir la balle »*, constatait Guy Roux. Jusqu'à ne plus parvenir à la sortir du tout. La rencontre passa alors sous l'entière emprise des visiteurs. Ce fut un pilonnage permanent pendant quarante-cinq minutes, Douaumont sur les bords de l'Yonne. De chandelles en dégagement en touche, la seule consigne semblait : « On ne passe pas ».

Le Grasshopper Zürich avait la balle à son entière disposition mais ne savait quel usage en faire. Et peut-être a-t-on pu toucher, quand l'équipe a été privée d'initiative, la qualité essentielle d'Auxerre. Comme dans un écorché, étaient mis à nu les organes vitaux du jeu bourguignon, à savoir la solidarité et un pressing permanent.

L'impitoyable marquage individuel des arrières, Taribo West, Alain Goma et Franck Rabarivony, le travail de sape dans l'organisation adverse des milieux, Philippe Violeau et Christian Henna, l'abnégation défensive des avants en premier rideau sont devenus criants.

Ce sont là les principes essentiels mis en place par Guy Roux, ceux qui sont énoncés en premier lieu aux petits nouveaux du centre de formation, le fond de sauce. Si Antoine Sibierski et Steve Marlet, les deux recrues venues de Lille et du Red Star, font actuellement banquette, sans doute est-ce le temps d'apprendre cette culture maison. Leur intégration se fait par petites touches, comme s'il s'agissait de ne pas rompre un équilibre.

A Auxerre, les séjours sur le banc des remplaçants ont également pour but de rogner les ego. Sur les bords de l'Yonne, la plupart des carrières ont démarré de ce poste d'observation privilégié, le temps de méditer à sa destinée et de se persuader qu'on est ici pour se mettre au service du groupe avant de penser à son accomplissement personnel.

Ce dévouement à la collectivité remonte au plus profond de l'aventure auxerroise. Elle est la valeur pérenne issue du patronage. Il y a là une sorte d'éducation religieuse. Sur la pelouse du stade de l'Abbé-Deschamps, on ne trouve pas le paradis : on y gagne sa place. Cette humilité du terrain a permis au club de se maintenir au meilleur niveau, quel que soit le brio des générations. Dix qualifications pour coupes européennes en douze ans, avec un effectif sans cesse renouvelé, ça ne peut pas se fonder uniquement sur les qualités d'individualités dont la vie croise celle du club.

L'équipe, en ce début de saison, n'est que l'ombre de celle qui a réalisé le doublé coupe-championnat en 1995-1996. Elle ne plaît qu'à moitié à son entraîneur qui n'a pas dissimulé son inquiétude au vu de la seconde mi-temps.

Cette formation n'en continue pas moins de faire bonne figure en Ligue des champions et occupe la deuxième place du classement du championnat de France après douze journées. En fait, la cylindrée auxerroise ressemble fort à une 2 CV. Sa mécanique est tellement simple qu'il est facile de remplacer les *pièces défaillantes*, même avec des matériaux de fortune. Auxerre *brinquebale, mais avance encore.*

Benoît Hopquin

Eric Cantona rassure Manchester

L'Ajax Amsterdam a su se relancer, mercredi 16 octobre, pour la qualification en quarts de finale de la Ligue des champions. Dans le groupe A, celui de l'AJ Auxerre, le club néerlandais s'est imposé 4-1 face aux Glasgow Rangers, diminués par l'expulsion de Paul Gascoigne. L'Ajax rachète ainsi un début de saison peu brillant, marqué par des blessures en série et les rumeurs de départ de l'entraîneur, Louis Van Gaal.

Le choc du groupe B a vu la victoire à Madrid des Allemands du Borussia Dortmund, face à l'Atletico. Dans le groupe C, la Juventus de Turin a été tenue en échec, à Vienne, par le Rapid, et la victoire (2-0) de Manchester United sur le terrain du Fenerbahce Istanbul permet au club d'Eric Cantona, qui a marqué un but, d'envisager une participation aux quarts de finale, *après deux échecs en 1993-1994 et 1994-1995*. Dans le groupe D, Milan AC a connu sa deuxième défaite en al*lant se faire battre (2-1) par les Suédois de Göteborg, et le FC Porto a* obtenu une troisième victoire à Rosenborg, en Norvège.

Les « circuits » de vétérans du tennis s'unissent pour conforter leur succès

L'ORGANISATION professionnelle du tennis, l'ATP Tour, a annoncé, lundi 14 octobre, l'association de son Senior Tour, circuit réservé aux joueurs professionnels de plus de trente-cinq ans, avec Net Assets, la société créée il y a trois ans par Jimmy Connors et qui avait créé un circuit parallèle, le *Champions Tour*. A l'heure de la baisse des audiences et d'une conjoncture moins prospère pour le tennis professionnel que celle du début de la décennie, la nostalgie du public n'a pas échappé aux dirigeants de la discipline.

Les stars charismatiques, désormais quadragénaires, font toujours recette. Les Mats Wilander, Pat Cash et autres Henri Leconte approchent du fatidique 35e anniversaire, et la jeune garde du tennis mondial est souvent critiquée pour la fadeur et l'uniformité de ses prestations lors des tournois.

Jamais à court d'idées pour dynamiser son image, l'ATP Tour a donc recours aux « vieux ». Soucieuse de présenter un tennis vétéran unifié, l'instance mondiale n'a donc pas hésité à s'associer à Jimmy Connors, l'instigateur en 1993 d'un circuit concurrent au Senior Tour : le Champions Tour.

Ex-virulent critique de l'ATP Tour, Connors ne peut se résoudre à raccrocher sa raquette. Mais pour la circonstance, *il a considérablement* adoucit son discours. *« Nous avons maintenant un vrai circuit* [vétéran] *mondial*, » s'enthousiasme-t-il. Cette coopération toute neuve présente l'avantage de réunir dans un même calendrier des épreuves qui – pour être prises au sérieux par les compétiteurs – n'en faisaient pas moins double emploi et finissaient par ressembler singulièrement à une série d'exhibitions.

VINGT-DEUX TOURNOIS

Simplifié, ce « circuit mondial unifié » propose, pour 1997, vingt-deux tournois sanctionnés par le règlement ATP Tour et mettant en lice huit, douze ou seize anciennes gloires du circuit professionnel comme Jimmy Connors, John McEnroe, Björn Borg, Yannick Noah ou Guillermo Vilas. Washington, New York, Detroit (Etats-Unis), Johannesburg (Afrique du Sud) et Tokyo (Japon) figurent déjà parmi les villes d'accueil. Les noms de six autres métropoles européennes organisatrices devraient être rendus publics incessamment. Les meilleurs joueurs se retrouveront en fin de saison (mars) pour un Masters organisé en 1997 à Naples (Floride).

Associés dans ce projet, International Management Group (IMG), la tentaculaire société de gestion de patrimoines de Mark McCormak omniprésente dans le monde du tennis, et l'ATP Tour organiseront conjointement les événements européens. La société Net Assets, dirigé par le partenaire de Connors, Ray Benton, s'appuiera sur son expérience et son succès de ces trois dernières saisons pour gérer les rendez-vous américains sponsorisés par la société d'investissements Nuveen ainsi que ceux d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

Patricia Jolly

L'Ecossais Colin McRae remporte le Rallye San Remo

APRÈS AVOIR DOMINÉ la plupart des épreuves spéciales, l'Ecossais Colin McRae a remporté, mercredi 16 octobre, au volant d'une Subaru Impreza, le Rallye San Remo, huitième et avant-dernière épreuve du championnat du monde. Le champion du monde 1995 avait pris la tête de la course dès la première étape, lundi. Il a réussi à repousser les assauts de l'Espagnol Carlos Sainz, très menaçant au volant d'une Ford Escort Cosworth. Le Finlandais Tommi Makinen (Mitusbishi Lancer), déjà assuré du titre 1996 de champion du monde des pilotes, avait été contraint à l'abandon dès la première étape, à la suite d'une sortie de route. Son élimination fait rétrograder son écurie à la deuxième place du championnat du monde des constructeurs, avant le Rallye de Catalogne qui doit avoir lieu du 4 au 6 novembre. Pour son deuxième rallye de la saison, le Français Didier Auriol n'a pu faire mieux que 8e, sur une Mitsubishi Lancer. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BOXE : Tommy Morrison, l'ancien champion du monde des poids lourds**, retiré des rings depuis février après avoir appris sa séropositivité, pourrait reprendre du service. Selon le quotidien japonais *Asahi Shimbun*, l'Américain devrait combattre un adversaire à l'identité encore inconnue, le 3 novembre, à Tokyo. Tommy Morrison, vingt-sept ans, a affirmé le mois dernier qu'il boxerait de nouveau pour réunir des fonds en faveur de sa fondation pour la lutte contre le sida, Knockout AIDS. – *(AP.)*

■ **CYCLISME : Eddy Merckx a démissionné**, mercredi 16 octobre, du poste d'entraîneur national de l'équipe belge qu'il occupe depuis 1986, invoquant *« le manque de professionnalisme de la fédération »*. Ce coup de colère du quintuple vainqueur du Tour de France intervient malgré la victoire au championnat du monde de Lugano, dimanche 13 octobre, de son compatriote Johan Museeuw, qui assure qu'il ne veut pas d'autre *« coach »* que Merckx. Le président de la Royale Ligue vélocipédique belge, Ernest Der Vuyst, s'est déclaré persuadé que la décision de Merckx n'est pas irrévocable. – *(AFP.)*

■ **ESCRIME : Laura Flessel et Valérie Barlois se dispensent de championnats d'Europe.** Respectivement médaillée d'or et médaillée d'argent aux Jeux olympiques d'Atlanta, les épéistes françaises, très sollicitées dernièrement, ne participeront pas aux épreuves qui doivent avoir lieu à Limoges du 5 au 10 novembre. La formation tricolore comportera quatre autres médaillés d'Atlanta : l'épéiste Sophie Moressée-Pichot (or par équipes), les fleurettistes Lionel Plumenail (argent) et Frank Boidin (bronze), et le sabreur Damien Touya (bronze).

■ **FOOTBALL : Nwankwo Kanu devrait subir une intervention chirurgicale** au cœur, à Cleveland (Etats-Unis), le mois prochain. Souffrant d'un dysfonctionnement valvulaire à l'aorte décelée lors d'une visite médicale à Milan, le footballeur nigérian, âgé de vingt ans, et transféré cet été de l'Ajax Amsterdam au Milan AC, a dû interrompre sa carrière peu après avoir remporté l'or olympique à Atlanta avec son équipe nationale. – *(AP.)*

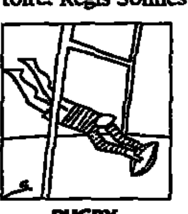
■ **GOLF : Tiger Woods pourrait terminer parmi les trente meilleurs joueurs mondiaux** sa première saison dans le circuit professionnel. Actuellement en 34e position sur la liste des gains, il doit terminer à la dixième place du Tournoi d'Orlando, qui débute jeudi 17 octobre, pour parvenir à cette performance inédite. A vingt ans, le joueur noir américain, passé professionnel à la fin du mois d'août, a remporté il y a deux semaines son premier tournoi à Las Vegas. – *(AP.)*

Régis Sonnes retrouve le rugby toulousain grâce à la Coupe d'Europe

En panne de motivation, le troisième-ligne était devenu... surfeur

MILAN
de notre envoyé spécial

Sa courte histoire avec la Coupe d'Europe commence par une victoire. Régis Sonnes n'aurait pu rêver mieux que ce score (44-26) face à Milan. Sur la pelouse du stade des Arènes, mercredi 16 octobre, le Stade toulousain alignait contre les Italiens une escouade de briscards des batailles européennes. Ils avaient presque tous, de près ou de loin, participé à la conquête du premier trophée. Sauf lui, le « bleu », l'innocent, jeté au coeur d'un péril dont, hier encore, il ignorait tout.


RUGBY

Et pour cause : hier, il n'était pas là, ou plutôt il était ailleurs, à la manière de ces grands modestes qui s'acharnent à prendre leurs distances avec le succès. Quand ses coéquipiers poussaient, sautaient, couraient après l'Europe, il surfait au Mexique. Parti. Absent. Lui, l'espoir de la troisième ligne toulousaine, l'inépuisable chasseur de ballons, s'était exilé dans un autre monde, en équilibre précaire sur la crête des vagues du Pacifique.

Il lui fallait sans doute cela pour mieux savourer la pluie battante et la boue de Milan, goûter enfin au sel de la nouveauté (*Le Monde* du 16 octobre). Régis Sonnes avait arrêté le rugby parce qu'il en avait assez. A vingt-trois ans, avec son 1,93 mètre et ses 100 kilos, il se sentait usé, épuisé, comme à bout de forces. Cela faisait trop longtemps qu'il sacrifiait tout à ce jeu insatiable qui réclame sans cesse plus d'efforts.

A vingt ans, il était déjà un habitué de la première division, suant sang et eau pour maintenir Mont-*de-Marsan, le club de sa ville natale.* En venant à Toulouse, il *s'était forgé un second souffle*. Cela n'a duré qu'un temps. *« Je me faisais violence, j'allais aux entraînements contraint et forcé*, se rappelle-t-il. *C'était mon esprit qui n'y était plus. »* Au premier rang des coupables, il y avait le championnat trop long, cette pénible suite de matches sans enjeux commencée dès septembre, et le désir de vaincre qui ne renaissait qu'en mai, lors des phases finales.

UN BRIN DE FANTAISIE

Contre les Italiens, il avait bel et bien la tête au rugby, ainsi que les bras et les jambes. Comme si le nouveau Sonnes rejoignait l'ancien en retrouvant soudain les ficelles de son art. Pour un homme épris d'aventure, cette Coupe d'Europe était enfin quelque chose de neuf, un brin de fantaisie planté dans le décor traditionnel du calendrier national. Elle valait promesse de voyages, de découverte d'autres rugbys.

Bien sûr, c'était le même ballon, les mêmes règles. Mais c'était une autre équipe, un autre enjeu. *« Le problème du championnat*, accuse le Toulousain, *c'est que l'on joue toute l'année contre les mêmes têtes, contre des copains que l'on affronte deux ou trois fois sans laisser place à la moindre surprise. »* La grande Europe de l'ovale, pleine de nouveaux visages, s'est donc trouvée un ardent défenseur. Même si Régis Sonnes ne se fait pas d'illusions sur l'issue sportive de la compétition. Elle annonce déjà, au programme des phases finales, une large confrontation franco-anglaise.

En revenant au rugby, il n'en attendait pas tant. Il contenait son ambition dans les plus strictes limites, celles de *« retrouver sa place dans l'équipe »* et de *« démontrer que l'on pouvait arrêter pendant une saison et revenir au plus haut niveau »*, malgré la marche entamée vers le professionnalisme. A Milan, Régis Sonnes a pu se dire qu'il avait accompli un bout de chemin. Chacune de ses courses, chacun de ses placages, disait sa motivation retrouvée, son *« envie de se défoncer »* pour réussir son rugby.

Il n'aura rien à regretter. Pas même à se reprocher l'incompréhension de beaucoup, l'inquiétude de ses parents qui n'avaient pas saisi les causes de cet éloignement brutal d'un jeu qui offrait à leur fils salaire et situation. L'escapade est terminée. Régis Sonnes ne rêve plus d'un autre monde.

Pascal Ceaux

RÉSULTATS

FOOTBALL

Ligue des champions
Troisième journée

● Groupe A

AJ Auxerre (Fr.)-Grasshopper Zurich (Sui.)	1-0
Ajax Amsterdam (PB)-Glasgow Rangers (Eco.)	4-1

Classement : 1. Ajax Amsterdam, 6 pts ; 2. Grasshopper Zurich, 6 ; 3. Auxerre, 6 ; 4. Glasgow Rangers, 0.

● Groupe B

Steaua Bucarest (Roum.)-Widzew Lodz (Pol.)	1-0
Atletico Madrid (Esp.)-Borussia Dortmund (All.)	0-1

Classement : 1. Borussia Dortmund, 9 pts ; 2. Atletico Madrid, 6 ; 3. Steaua Bucarest, 3 ; 4. Widzew Lodz, 0.

● Groupe C

Rapid Vienne (Aut.)-Juventus Turin (It.)	1-1
Fenerbahce (Tur.)-Manchester United (Ang.)	0-2

Classement : 1. Juventus Turin, 7 pts ; 2. Manchester United, 6 ; 3. Rapid Vienne, 2 ; 4. Fenerbahce Istanbul, 1.

● Groupe D

IFK Göteborg (Suè.)-Milan AC (It.)	2-1
Rosenborg (Nor.)-FC Porto (Port.)	0-1

Classement : 1. FC Porto, 9 pts ; 2. Milan AC, 3 ; 3. IFK Göteborg, 3 ; 4. Rosenborg, 3.

RUGBY

Coupe d'Europe
Deuxième journée

● Poule A

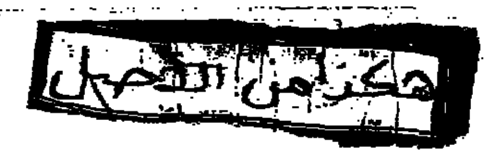
Trévise (It.)-Dax (Fr.)	14-34
Edimbourg (Eco.)-Pontypridd (PdG)	10-32

Classement : 1. Pontypridd, 4 pts ; 2. Bath (Ang., 1 m.) et Dax (1 m.), 2 ; 4. Trévise et Edimbourg, 0.

● Poule D

Milan (It.)-Toulouse (Fr.)	26-44
Cardiff (PdG)-Munster (Irl.)	48-18

Classement : 1. Cardiff, 4 pts ; 2. Toulouse (1 m.) et Munster, 2 ; 4. Wasps (Ang., 1 m.) et Milan, 0.



Cure de champignons à Bagnoles-de-l'Orne

Quand la saison thermale s'achève, la station s'anime pour vivre sa passion mycologique

BAGNOLES-DE-L'ORNE
de notre envoyée spéciale

Un décor d'opérette Belle Époque, avec casino pimpant, plan d'eau et ses cygnes immaculés. Aux portes de la Suisse normande, Bagnoles-de-l'Orne, modeste station de huit cent soixante-quinze habitants, s'enorgueillit depuis des lustres d'une réputation internationale. L'imposante résidence des Thermes accueille chaque année quatorze mille curistes venant profiter des bienfaits de l'eau chaude des gorges de la Vée. Quand les couleurs rousses, magenta, ocre de la forêt d'Andaines annoncent la fin de la saison thermale, Bagnoles se métamorphose. Après les cures anti-phlébite vient le moment d'une cure de champignons.

Ce couple qui rentre dans la pharmacie, avenue du Docteur-Poulain, ne va rien acheter. La dame à l'anorak rose, aux cheveux courts, sort de son panier à fond plat un saladier en plastique rempli de champignons grêles, brun jaunâtre. Le mari s'excuse : *« Cela fait tellement longtemps que nous n'étions pas allés aux champignons, nous avons préféré venir vous voir ! »* Annick Bader, la pharmacienne, d'un coup d'œil diagnostique : *« Fausses girolles ! Elles sont comestibles, mais sans saveur, je vous conseille de les jeter. »* Le couple s'en va, bredouille.

Durant la saison, très tardive cette année en raison de la sécheresse estivale, les pharmaciens se plient de bonne grâce à cet examen rassurant. Certains d'entre eux, comme Mme Bader, sont membres de l'association mycologique de Bagnoles. Celle-ci compte une douzaine de passionnés bénévoles et organise des sorties scientifiques (ils ont déjà recensé quatre cents espèces alentour) ou pédagogiques.

Jusqu'à la fin du mois de novembre, des week-ends en trois temps sont réservés aux touristes soucieux de tout connaître sur les champignons : la chasse, car l'on dit « chasser », la reconnaissance et la gastronomie. Yves Fairier est professeur de mathématiques à Tessé-la-Madeleine, ville jouxtant Bagnoles. C'est très jeune qu'il a mêlé sa vocation pour la géométrie dans l'espace et sa passion pour la mycologie en plein air. Trois fois par semaine, il emmène les touristes à la découverte de ce règne ni animal ni végétal qu'est le règne des mycéliums.

Armé d'un panier à anse (obligatoire), d'une loupe et d'un couteau à lame coudée, Yves Fairier avance d'un pas de chasseur dans la forêt d'Andaines. Ce sont mille sentiers humides qui se perdent dans la grande futaie de 7 000 hectares, composée de hêtres, de chênes, quelques épicéas et pins, de fougères mordorées, dont deux stations d'osmondes royales, variété rare et protégée.

Première trouvaille, une nonette des pins, sorte de bolet recouvert d'une peau gluante que l'on enlève facilement pour le cuisiner. Puis, une amanite tue-mouches, au chapeau rouge vif à pois blancs. *« C'est le champignon des dessins animés, les enfants le repèrent tout de suite. Mais, attention, danger de mort ! »*, commente le mycologue, qui avoue ne pas être mycophage.

Parfois, il faut lever le nez pour ne pas rater un arbre remarquable, comme les 7 frères, un chêne à sept troncs, communs à leur base, célèbre au point d'être répertorié dans la carte au vingt-cinq millième de Michelin. Retour à ras du sol, position accroupie, pour un bolet à pied rouge, pas très engageant : *« A part qu'il est moche, il est bon. »* Chanterelles à tube (ou fausse-girolles), pieds-de-mouton, vesses-de-loup, le panier se remplit. C'est l'heure de rentrer.

Il existe 1 500 000 espèces estimées, et de nouvelles peuvent être découvertes chaque jour

La reconnaissance des espèces passe par un petit cours théorique. C'est la partie qui intéresse le plus les groupes de jeunes de la région, ou les étudiants en pharmacie. Il existe 1 500 000 espèces estimées (1 200 ont été répertoriées en forêt d'Andaines), et de nouvelles variétés peuvent être découvertes chaque jour.

Tout champignon ramassé est disséqué : en regardant un *Sparassis crepu* ramassé au pied d'un pin, il doit avoir l'allure d'un chou-fleur, au toucher, sa chair doit être élastique, son odeur de champignon doit être agréable, et sa saveur douce. On le nommera *Sparassis crispa* à la fin du cours, sonné par la question rituelle : *« Et celui-là, peut-on le manger ? »*

C'est l'heure de passer en cuisine. Tablier blanc pour tout le monde. Le professeur Yves Fairier livre les comestibles aux chefs Paul Quinton et son fils Frank, cuisiniers au Manoir du Lys, au cœur de la forêt à la sortie de Bagnoles. *« Je vais vous faire sentir cette amanite rougissante. Il y a un petit goût de noisette. »* Scepticisme général. Même après étude, le champignon fait toujours peur et l'amanite conserve une aura redoutable. *« Il faut juste enlever l'eau de cuisson, après, c'est un délice ! »* Le *Sparassis crispa* va être accommodé en cassolette, pour l'apéritif.

En duo au piano, Paul Quinton réalise une de ses créations, la coquille Saint-Jacques au velouté de chanterelles et têtes de cèpes. Plus expérimental, Frank imagine des trompettes de la mort caramélisées.

La dégustation, enfin, dans la grande salle à manger donnant sur le parc. *« Bagnoles est la ville de toutes les cures »*, sourit Paul Quinton. A une table, devant une fricassée de cèpes de Bordeaux, des femmes d'affaires japonaises négocient un contrat d'achat de l'eau bienfaitrice. Non commercialisée en France, elle aurait, une fois conditionnée en vaporisateur, des vertus redynamisantes pour les longs cheveux bruns des Asiatiques...

Catherine Pacary

Pratique

● **Rendez-vous.** Les 22es journées mycologiques de La Ferté-Macé, ont lieu du 18 au 21 octobre, tél. : 02-33-37-10-97. Au château de Carrouges, les 19 et 20 octobre, au week-end du goût, tél : 02-33-27-21-15.

● **Séjourner.** Le Manoir du Lys propose des forfaits week-end *champignons*, du vendredi soir au dimanche après-midi, 3 050 francs pour deux personnes en pension complète et chambre double (2 050 francs du samedi midi au dimanche après-midi). Prix respectifs pour une personne, 2 100 et 1 300 francs. Tél : 02-33-37-80-69.

● **Visiter** : les haras du Pin, ils se trouvent à 52 km de Bagnoles-de-l'Orne, tél : 02-33-67-92-01.

● **A lire** : *Champignons de nos régions*, de Gérard Houdou, éditions Solar, 140 francs. *A la découverte des champignons* du Parc naturel Normandie-Maine, par Guy Bertrand, 70 francs. *Le Petit Livre des champignons*, de *Charles Zettel et Louis* d'Entresangle, éditions First, 15 francs.

VENTES

Aux origines de la majolique et de la faïence

L'ORIGINE des céramiques recouvertes d'émail remonte aux civilisations de Chaldée et d'Assyrie, et les Perses ont conservé ce secret pendant des siècles. Introduit en Espagne par les Arabes, cet art atteint son épanouissement au début du XVe siècle. Le style oriental domine mais, dès la seconde moitié du siècle, le décor s'est occidentalisé : fleurs et feuillages locaux, animaux ou figures, traités de manière naturaliste et non plus stylisés, lettres gothiques. D'Espagne, ces techniques gagnent l'Italie, où le talent des potiers va donner ses lettres de noblesse à la majolique, renommée pour la beauté et la richesse de ses décors.

La première pièce datée remonte à 1466 et provient de Faenza, centre de fabrication qui a donné leur nom aux faïences. Un répertoire nouveau apparaît : bustes de profil, décors historiés *(istoriati)* à dominante jaune et violette qui sont de véritables tableaux peints, masques de grotesques, fruits.

Dans une vente dimanche 20 octobre à Drouot sont proposés des majoliques et des faïences des XVIe et XVIIe siècles. Une bouteille de Faenza, réalisée vers 1560, offre un décor polychrome avec dauphins et feuillages alternés et un médaillon à tête de guerrier (50 000 à 60 000 F). Une autre, probablement fin XVIe-début XVIIe siècle, ornée d'une inscription sur fond d'oiseaux, a subi une restauration (4 000 à 4 500 F). En France, ces techniques sont d'abord imposées par des céramistes italiens avant que ne s'en empare le premier « esmailleur de terre » dont on ait gardé la trace, Masséot Abaquesne. On sait peu de chose de lui, sinon qu'il avait fondé une fabrique à Rouen. Tout en reprenant la gamme de couleurs et les principes des majoliques, il invente un ordonnancement de motifs typiquement français ; sa palette devance le style *a compendario*, moins chargé et plus libre, à la mode en Italie à partir de 1560.

Mise à part la commande de plus de 4 000 pots d'un pharmacien rouennais, et les panneaux décoratifs du château d'Ecouen, on ne connaît de lui qu'une gourde (Musée de Sèvres) et un petit pot ovoïde (Ecouen). C'est pourquoi la vente d'un vase à deux anses attribué à cet artiste est un événement. Orné en polychromie d'un guerrier de profil, il date d'environ 1550 et est estimé 80 000 à 120 000 F malgré les restaurations.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, dimanche 20 octobre. Exposition samedi 19 de 11 à 18 heures. Le matin de la vente, de 11 à 12 heures. Etude Ricqlès, 46, rue de la Victoire, 75009 Paris, tél. : 48-74-38-93. Expert : Robert Montagut, 31 350 Peguilhan, tél. : 61-88-17-92.

■ **ANTIQUITÉS :** Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), 40 exposants, entrée 30 F, du vendredi 18 au dimanche 20 octobre, de 10 à 19 heures. Vitry-le-François (Marne), 35 exposants, entrée 20 F, du vendredi 18 au dimanche 20 octobre, de 10 à 19 heures. Angers, 90 exposants, entrée 35 F, du vendredi 18 au lundi 21 octobre, de 10 à 20 heures. Auxerre (Yonne), 70 exposants, entrée 20 F, dimanche 20 octobre de 10 à 19 heures. Villefranche-sur-Saône (Rhône), 70 exposants, entrée 35 F, du samedi 19 au dimanche 20 octobre, de 9 à 20 heures.

■ **BROCANTE :** Bordeaux, Parc-expo, 250 exposants, du vendredi 18 au dimanche 20 octobre. Loudéac (Côtes-d'Armor), 40 exposants, samedi 19 et dimanche 20 octobre. Orléans, 150 exposants, samedi 19 et dimanche 20 octobre. Chenoise (Seine-et-Marne), 120 exposants, samedi 19 et dimanche 20 octobre. Le Pecq-sur-Seine (Yvelines), 200 exposants, samedi 19 et dimanche 20 octobre.

PEINTURE Les Galeries nationales du Grand Palais à Paris exposent les portraits peints et dessinés par Picasso tout au long de sa vie. Cent quarante-quatre œuvres sont rassemblées en un parcours chronologique depuis l'*Autoportrait à la perruque* peint en 1897 jusqu'aux images de 1972, où le peintre, âgé de quatre-vingt-dix ans, *affronte* l'idée de sa mort. ● L'EXPOSITION est une version restreinte de celle qui vient d'être vue par 500 000 visiteurs au Musée d'art moderne de New York. Des raisons financières ne permettaient pas de la montrer dans sa totalité à Paris. ● PICASSO ET LE PORTRAIT, c'est peut-être et surtout la relation du peintre à son modèle. Piero Crommelynck a été l'un d'eux. Il se souvient de l'été 1966, quand Picasso *lui demanda de poser pour lui* : des séances que le graveur de la plupart des principaux peintres français du siècle raconte pour la première fois.

Le corps à corps de Pablo Picasso avec ses modèles

De son adolescence à la veille de sa mort, l'artiste n'a cessé de scruter le visage humain. Au Grand Palais sont exposées cent quarante-quatre de ces figures. Elles composent une histoire où les formes et la vie se mêlent inextricablement

***PICASSO ET LE PORTRAIT*, Galeries nationales du Grand Palais, entrée Clemenceau, 75008 Paris. Tél. : 01-44-13-17-17. Du 18 octobre au 20 janvier 1997.**

Des portraits, il y en a tout au long de l'œuvre de Pablo Picasso, qui peuvent s'inscrire dans chaque « période » reconnue : pris dans le perpétuel mouvement de la création, dans les mutations stylistiques, ils véhiculent les préoccupations *plastiques du moment*, mais peut-être aussi les engendrent, selon l'humeur et la nature de la relation que le peintre entretient avec son modèle et les associations que la présence de celui-ci provoque.

Le portrait chez Picasso est tout autre chose que la saisie de la ressemblance avec un individu, pourtant souvent là, aussi. C'est un fantastique télescopage d'images, d'*idées, de sentiments. Une relation* intime au modèle. Désir, amour, tendresse, respect, peur, colère, souvenirs personnels, mémoire de la peinture, état d'esprit (*plus qu'état d'âme*) *et événement* du jour sont de la partie. Ils traversent les œuvres, les chargent, les décousent, les refont, les déclinent en toutes sortes de langues, *des plus classiques* aux plus argotiques, et renvoient fatalement à la vie privée passablement compliquée du maître.

Picasso portraitiste : l'angle est nouveau, curieusement. Peut-être parce que Picasso refusait le tableau *de commande, se rebiffait* à l'exercice mondain à la façon de Picabia. Il n'a pratiquement jamais peint que ses proches : parents, compagnes, enfants, amis, marchands ou *lui-même*. *La présentation* de son œuvre sous cet angle nous permet de reconnaître des modèles que le peintre tenait au secret afin de ménager les susceptibilités. *Elle nous conduit aussi* à buter sans cesse sur la notion même de portrait, que le peintre semble avoir pris un malin plaisir à faire exploser pour en recueillir le *jus partout là où on ne l'attend* pas.

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX/SUCCESSION PICASSO 1996

Autoportrait (1972).

OBSESSION

Au sens large, on doit pouvoir trouver du portrait, des portraits, dans une bonne moitié de l'œuvre. Dans un sens étroit, peu d'œuvres peuvent être désignées comme telles. Mais ce sont souvent des chefs-d'œuvre. Nombre d'entre eux sont présentés au Grand Palais, une exposition stricte mais non pas minimale, un rien frustrante, mais passionnante. Elle orchestre de beaux et grands face-à-face, et, plutôt que de renvoyer à l'*image du modèle*, voudrait attirer l'attention sur le thème du peintre et de son modèle. Ce thème apparaît chez Picasso dès 1914 et l'obsédera toujours plus *jusqu'à sa mort*. D'abord face-à-face du peintre avec lui-même, d'abord histoire d'yeux terriblement sombres ou vides, ou borgnes comme l'épouvantable et *superbe Célestine*, le portrait devient tout autre chose au fil des années. D'abord voué à soi, au père, à la mère, à la sœur, aux amis poètes, aux hommes autant qu'aux femmes, il deviendra le lieu d'une haute lutte entre l'art et l'homme avant de finir dans un corps à corps avec la vie. Les références à Ingres, Vélasquez et beaucoup d'autres habillent dame peinture et dames tout court (Olga, Jacqueline, combien d'autres ?) qui se retrouvent dans les tableaux, amalgames inextricables de modèles qui ne sont pas peints d'après nature, mais par cœur ou d'après *photographies*. On y voit Fernande émerger nue et pudique du rose, comme Eve chassée du paradis, pour assumer la barbarie des formes de la sculpture ibérique, puis incarner le cubisme. On y voit Olga aux joues de pastel et de velours représenter l'idéal et l'idylle classique, non sans quelques subtiles déformations *ingresques avant de finir en monstre* surréaliste, organique et dentu. On y voit Marie-Thérèse, en bonbon, en gros ballons dont la chair rose, avec le temps, se rétrécit comme une peau de chagrin. Et Dora Maar la pleureuse, tout en griffes, angles, convulsions hystériques avant de finir son temps par temps sombres, en carcasse chevaline. De toutes, c'est elle qui en prend le plus dans la figure, subissant les retombées de Guernica, de la *guerre, des années* terribles.

Marie-Thérèse et Dora, toutes deux peintes le même *jour, dans* la même position, sur le même canapé, sont-là, rivales faites de formes contraires. On les retrouve aussi parmi d'autres, de passage, avec leur *bibi, plus ou moins mélanco*liques, plus ou moins ficelées à leur fauteuil. De grands moments de fureur et de tendres drôleries, d'humour et d'humeurs à tresser les visages comme des paniers ou à donner dans le coup de cœur qui transforme des joues en oreillettes. Il est suivi d'accalmies et de nouveaux orages, autour de Françoise, dont l'exposition ne montre pas grand-chose, sinon son très *long cou*. *Viennent enfin* les années Jacqueline et son foulard noir ; sa personne revêt tous les masques, qui finissent par tomber dans les excès de chair grise et vieillissante. Mais si atrocement belle.

LE PLAISIR DE REVOIR

Depuis l'autoportrait à la perruque de 1897, sa première mascarade de jeune homme de seize ans en quête d'identité, jusqu'aux autoportraits de l'été 1972 où le peintre, âgé de quatre-vingt-onze ans, peint sa mort sans déguisement, l'exposition nous confirme que Picasso est un *immense* peintre de portraits. Le plus grand du siècle, en porte à faux, et en toute liberté. Lequel, étant donné sa capacité à attraper la ressemblance en un *tournemain*, pouvait à volonté la perdre et mieux la retrouver.

On est heureux de pouvoir le vérifier à travers de très grandes peintures – *des sommets* – *et des* dessins, non moins grands parfois, comme ceux des musiciens, tracés d'un trait simple, ferme, sans repentir, au temps où Picasso aimait encore s'inspirer de modèles masculins, quitte à en faire des caricatures amicales : voir les métamorphoses d'Apollinaire.

On est heureux. Mais sans vouloir jouer au gâte-sauce, on peut tout de même remarquer que l'exposition n'apporte pas de formidables révélations. Plutôt le plaisir de revoir, assemblés dans un autre ordre, nombre de tableaux que l'on peut visiter au Musée de l'Hôtel *Salé*. Avec pour renforcer l'événement, plusieurs chefs-d'œuvre venus de loin. Parmi eux, le fascinant *portrait de Gertrude Stein*, qui a fait souffrir le peintre et son modèle. Après quatre-vingts séances de pose pendant l'hiver 1906, Picasso n'avait que le corps *massif penché en avant*, une main sur la cuisse comme *Monsieur Bertin*, d'Ingres. *Il lui a fallu un été* à Gosol pour faire venir, de mémoire, la tête dure, de rupture, moderne, à laquelle l'écrivain devait finir par ressembler.

Parmi eux aussi, la trilogie des marchands du peintre en 1910 : Uhde, Vollard et Kahnweiler ; une réunion de portraits pris dans le miroir brisé de la représentation *que Paris* ne s'était pas offerte depuis la rétrospective Picasso de 1966. Elle est si formidablement révélatrice du besoin de Picasso de mettre à l'épreuve l'image de la figure humaine dont sa peinture ne peut se passer. Sinon, il s'ennuie. Et il s'est ennuyé dans le cubisme, une fois qu'il y eut trouvé des moyens de substitutions emblématiques susceptibles de signaler la réalité de la vie. Sans pour *autant oublier la réalité de* la peinture.

Geneviève Breerette

Renseignements pratiques

● ***Horaires.*** *De 10 heures à* 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermeture des caisses à 19 h 15 (à 21 h 15 le mercredi). Fermé le mardi. Entrée sans réservation à partir de 13 heures : 50 F ; tarif réduit et lundi : 35 F. Entrée avec réservation, de 10 heures à 13 heures : 56 F et 41 F.

● **Réservation.** Dans les FNAC. A l'Office du tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. A la boutique Musée et compagnie, 49, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris. Par téléphone au 01-49-87-54-54. Par Minitel au 3615 Billetel ou 3615 FNAC.

● **Catalogue.** Conception William Rubin, directeur émérite du département des peintures et sculptures du Musée d'art moderne de New York. Coédition MOMA/Flammarion/RMN. 396 pages, 128 *illustrations* couleur, 427 illustrations noir et blanc. 380 F.

Petit Journal, noir et blanc, édition RMN. 15 F

De New York à Paris : moins de tableaux, plus de sens

L'EXPOSITION proposée au Grand-Palais est une version raccourcie, et par là transformée, de l'exposition conçue par William Rubin pour le Musée d'art moderne de New York (MoMA), où elle a été présentée du 28 avril au 17 septembre. Elle réunissait environ 240 œuvres. Pourtant, l'ancien directeur du musée américain et auteur, entre autres, de la grande rétrospective Picasso à New York en 1980 et de l'exposition *Picasso et Braque inventant le cubisme*, *regrettait que des raisons financières* ne lui aient pas permis de montrer à New York davantage d'œuvres, particulièrement des portraits sculptés.

Au Grand-Palais, l'exposition ne présente que cent quarante-quatre œuvres – un tiers de moins qu'à New York. Il fallait qu'elle se plie aux exigences d'un budget de 12,9 millions de francs quand il s'élevait à 20 millions aux Etats-*Unis (le musée américain* reste vague sur les sommes engagées). Elle devait aussi s'accommoder de l'espace plus modeste des Galeries nationales du Grand-Palais. Elle devait enfin, *malgré ces* problèmes, tenter de s'aligner sur le projet new-yorkais présenté dans le catalogue commun aux deux expositions. Hélène Seckel, commissaire de l'exposition française, a donc dû passer d'une exposition à l'américaine qui *se serait* voulue volontiers exhaustive, à une exposition qui ne coïncide pas nécessairement avec son approche du portrait chez Picasso.

Auteur d'expositions serrées, scientifiques, comme le grand dossier des *Demoiselles d'Avignon* ou *Picasso et Max Jacob*, la conservatrice du Musée de l'Hôtel-Salé ne semble pas avoir souffert du budget qui lui a été imposé. On peut même la soupçonner de regretter que le *portrait chez Picasso* n'ait pas été traité dans son musée, à travers un choix encore plus restreint que celui qu'elle a dû faire. Elle présente sa sélection avec toutes les *réserves que le choix du* sujet lui inspire. Elle avertit le visiteur au sujet des « attributions » : qui sont les modèles peints par Picasso ? Une chasse à laquelle la plupart des *spécialistes qui ont* contribué au catalogue de l'exposition *se sont adonnés* peut-être plus qu'il ne faut. Au point que ce catalogue fait surtout l'effet d'un formidable recueil d'anecdotes biographiques, voire de ragots sur les *maîtresses de Picasso*.

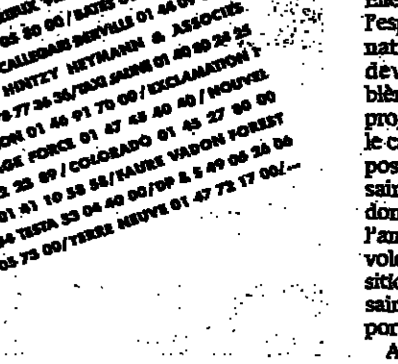
EFFET PERVERS

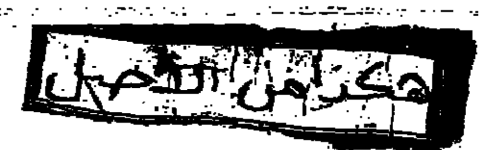
C'est contre l'effet pervers induit par cette volonté d'identification à tout prix des modèles de Picasso que l'exposition parisienne tente de *lutter* en isolant les photographies d'époque sur deux paliers – à New York on avait justement rapproché ces documents et les peintures. A Paris, Hélène Seckel a préféré rapprocher *autant* que possible un *portrait de modèle* d'un autoportrait de Picasso peint à la même époque.

Bien que plus austère, l'exposition du Grand-Palais n'en est pas moins conçue pour *accueillir* un public nombreux à qui elle propose une pédagogie de la création, plutôt qu'une vision démagogique. A New York, 500 000 visiteurs ont, pendant presque *cinq mois*, parcouru les cimaises du MoMa. Cette affluence a permis à cette exposition, une des plus chères jamais organisées par le musée, de faire quelques *bénéfices*. *C'est* la troisième exposition la plus vue *dans l'histoire* du musée, après celle de Matisse (1992) et la rétrospective Picasso (1980) qui avaient toutes deux drainé un *million* de visiteurs. L'exposition américaine a *été montée* grâce à deux sponsors : Philip Morris et la chaîne d'hôtels ITT Sheraton.

Financée par la Réunion des musées nationaux, l'exposition parisienne a bén*éficié* du mécénat de LVMH/Moët Hennessy-Louis Vuitton et de Guerlain, deux sociétés qui refusent de communiquer le montant de leur apport. Le Grand-Palais compte accueillir 6 000 visiteurs par jour, soit 576 000 billets à vendre d'ici *au* 12 janvier.

G. B.







Dans le jardin de Mougins, Piero Crommelynck avec l'un de ses portraits par Picasso. Photographié par Jacqueline Picasso.

Poser pour le maître

Piero Crommelynck fut longtemps le graveur de Picasso. De 1963 à 1973, leur collaboration fut presque quotidienne. Le 21 septembre 1966, le peintre dessina onze portraits de son assistant

DANS la maison de Piero Crommelynck, Picasso règne toujours en maître. Ses œuvres sont partout sur les murs, dès l'entrée et dans l'escalier. L'œil, en passant, reconnaît un tirage de *Songe et Mensonge de Franco*, puis, très vite, un profil du maître des lieux, parfaitement identifiable à sa barbiche et à ses traits aigus. Les autres portraits sont là, dans une grande pièce, les onze portraits dessinés en une séance, le 21 septembre 1966. A les comparer au modèle, on croirait qu'ils n'ont pas trente ans, mais beaucoup moins. Les uns tracés d'une seule ligne noire, les autres rehaussés de pastel brun ou vert, ils témoignent de la vertigineuse sûreté d'œil et de main de leur auteur et de son amour de l'expérimentation.



VERBATIM

« J'ai connu Picasso, raconte Piero Crommelynck, *en 1951, dans l'atelier de Roger Lacourière, où j'ai appris la gravure. Lorsqu'il a quitté Paris pour le Midi en 1955, il a quitté aussi la gravure et la lithographie, car il n'existait pas d'atelier là-bas. Ne le voyant plus revenir, j'ai décidé au printemps 1963 d'installer un atelier dans le village de Mougins, à peu de distance du mas de Notre-Dame-de-Vie, où il habitait alors, avec l'espoir qu'il se remettrait à la gravure. C'est ce qui s'est produit : en effet, la première gravure de cette nouvelle période, qui a duré près de dix ans et fut riche d'environ sept cent cinquante gravures, est datée du 14 octobre 1963.*

» Pendant ces années, par longues périodes, je l'assistais presque quotidiennement pour les préparatifs des cuivres et le tirage des essais et états. Ma physionomie lui était déjà familière. En 1966, comme je m'étais laissé pousser une barbiche durant l'été, Picasso me répéta souvent qu'il ferait volontiers mon portrait, car ainsi je lui rappelais son père, qui, disait-il, était lui aussi grand et mince. L'après-midi du 21 septembre, il m'a téléphoné. En soi, c'était un signe : il téléphonait très rarement lui-même, pas plus qu'il ne répondait lui-même aux appels. Jacqueline ou son secrétaire Miguel s'en chargeaient. Il m'a demandé : "Etes-vous prêt ?" Je n'ai pas compris, car nous n'avions pas de gravure en cours ce jour-là. Il a insisté en riant : "Etes-vous prêt pour l'extraction ? Ce sera sans douleur, rassurez-vous." Il me demandait de venir poser pour lui. J'y suis évidemment parti aussitôt.

« TRÈS IMPRESSIONNANT »

» En arrivant, j'ai trouvé là un éditeur, ami de longue date de Picasso. Quand Picasso lui a annoncé qu'il allait faire mon portrait et qu'il fallait qu'il nous quitte, il a soudain été pris d'un tel désir de servir lui aussi de modèle qu'il ne pouvait se résigner à partir. J'avais une barbiche, lui avait une mouche à la pointe du menton, que ne faisait-il pas son portrait aussi ? Picasso a éludé en souriant. Et pourquoi pas tous les deux ensemble ? Picasso a encore esquivé. Son vieil ami insistait. Pour finir, il a fallu qu'il le mette gentiment à la porte. Lorsqu'il est parti, nous nous sommes installés dans ce qu'on appelait le salon, qui était une pièce surchargée de livres, dessins, tableaux et objets divers, dans laquelle il travaillait souvent à ses eaux-fortes.

» Un carnet à dessin, une plaque de linoléum, fusains et crayons étaient déjà sur la table. Je me suis assis de profil, à sa demande. La séance a commencé aussitôt. C'était un moment très impressionnant. Il m'a regardé attentivement sans rien dire. J'ai eu le sentiment qu'il m'observait de longues minutes, mais en vérité ça n'a peut-être duré que quelques secondes. Puis il s'est lancé : il a commencé par le linoléum, sur lequel il a tracé un profil au fusain. Puis il a pris le carnet, un grand carnet à dessin qu'il a posé sur ses genoux. Il travaillait tantôt au fusain, tantôt au crayon, feuille après feuille ; le dessin à peine terminé, il arrachait la page du carnet et la posait par terre pour entreprendre le suivant. Il y en a eu onze ce jour-là, faits sans interruption, sans baisse de tension.

» De profil, je ne le voyais pas dessiner, je l'entendais. J'entendais le crissement du trait sur le papier. Le geste était si fort, si précis, si rapide que la ligne était véritablement gravée dans la feuille. Durant près de deux heures, il n'a pas dit un mot, ni moi non plus, bien sûr. Puis, enfin, il m'a dit : On arrête." Je me demandais, évidemment, comment il m'avait « tiré le portrait ». Il a étalé les dessins sur le sol. On les a regardés ensemble. Il n'a fait aucun commentaire, seulement quelques boutades selon son habitude. Du reste, il commentait rarement ses œuvres. Le lendemain, il m'a montré plusieurs des portraits qu'il avait colorés en mon absence. Dans la soirée et dans la nuit, il les avait repris au pastel, les uns dans des tons naturalistes, les autres en transposant. Les jours suivants, j'ai posé encore pour des portraits en gravure, cette fois, dont une de grand format. Cette séance, à elle seule, a été aussi longue que pour la série des dessins. Cela tenait à la technique qu'il avait choisie et qui lui imposait, en partant d'un fond noir à l'aquatinte, de revenir au blanc par additions, par surcharges progressives de vernis.

» A partir de cette époque, les mousquetaires ont commencé à apparaître dans ses dessins et peintures souvent intitulés : Piero à la pipe, Piero aux fleurs, *etc. Ils se sont multipliés. Il s'agissait de portraits tracés de mémoire, pour lesquels je n'ai plus posé. Si ce n'est qu'une fois, au cours de cette période, il m'a fait mettre une cape et un chapeau noir qu'il gardait dans son vestiaire. Ainsi déguisé, il m'a désigné à Jacqueline : "Regarde comme il a l'air espagnol..." J'étais devenu un cavalier de Vélasquez. »*

Propos recueillis par Philippe Dagen

Un Barbe-Bleue inventé

PICASSO est partout, sur les affiches et sur les couvertures des magazines, lesquels rivalisent de hors-séries et de numéros spéciaux. L'homme aux yeux noirs figure à la une des hebdomadaires. Succès programmé et annoncé, l'exposition tournera comme il se doit à l'hommage tout public, avec réservations télématiques et queues sur les trottoirs. Fort bien. Réjouissons-nous donc.

ANALYSE

L'œuvre mérite cent fois cette reconnaissance générale, cette orchestration à grands effets. A la mort du peintre, en 1973, il comptait moins de thuriféraires. Scandalisés par la violence sexuelle des toiles et des dessins de la dernière décennie, la plupart des commentateurs professaient une prudente réserve, comme si Picasso avait cessé d'être un artiste majeur – et fréquentable – passé *Guernica*. Peu à peu, exposition après exposition, ces timidités se sont dissipées, et nul ne doute plus désormais qu'il faille s'intéresser à la totalité de l'œuvre.

Mais est-ce de l'œuvre qu'il s'agit aujourd'hui ? A peine. De peinture ? Oui, mais si peu. Il suffit de lire quelques titres : la vie du peintre prend le pas sur l'art au point de ravaler celui-ci au rang de simple témoignage intime. Qui est Picasso, tel que le montrent aujourd'hui la plupart des médias ?

LA LITANIE DES PRÉNOMS

Un petit Espagnol énergique qui aimait les femmes et le leur a largement prouvé de l'âge de quinze ans à sa mort. Il les séduisait en un instant, il les envoûtait, il en faisait ses maîtresses et ses modèles. Conquérant sans scrupules, il en changeait souvent. Elles résistaient, elles pleuraient, elles partaient. Madeleine, Fernande, Eva, Eugenia, Olga, Sarah, Marie-Thérèse, Dora et ainsi de suite jusqu'à Jacqueline : la litanie des prénoms et des anecdotes tient lieu d'histoire et de pensée sur l'œuvre.

Il n'est question que de « vies secrètes », de liaisons, d'alcôves, de *confidences à surprendre*, d'aventures à révéler. On déplore vertueusement, on admire complaisamment : c'est selon les âges, les sexes et les opinions. Penchant naturel du commentaire, dira-t-on. Il est assurément beaucoup plus facile de raconter une passade ou une rupture que d'analyser la construction d'un tableau et l'alternance des styles graphiques et picturaux qui caractérisent Picasso, changeant de manière en changeant de modèle. Il est plus facile encore d'alimenter une légende ou de réactiver une mythologie enfantine. Après avoir inventé un fou sacré nommé Van Gogh, le XX[e] siècle s'invente un Barbe-Bleue nommé Picasso. Il fait peur et il fait envie. Donc, ça marche. Quoi, ça ? La rumeur, le conte rose et noir et le commerce qui l'accompagne, billets d'entrée et produits dérivés en tête.

Il se trouve que ledit Barbe-Bleue était peintre. Il se trouve qu'il occupe dans l'art contemporain la place centrale et que rien *ni personne ne se comprend sans en référer à lui, à ses écarts, à ses exemples. Faut-il le rappeler une fois de plus ?*

Réduire un artiste, peintre, écrivain ou musicien, à sa biographie, puis travestir sa vie en fable, n'est qu'une manière commode de se débarrasser de l'œuvre, de ses difficultés, de son intelligence. Aujourd'hui, Picasso fait les frais de cette opération, Picasso après tant d'autres. Cela s'appelle un triomphe.

Ph. D.

Petits formats sans images

L'HISTOIRE de la peinture s'écrit aussi dans de petits livres sans images. Soit, pêle-mêle, les propos d'un poète paradoxal, les chroniques d'un confident impassible, les réflexions d'un analyste et celles d'un historien.



BIBLIOGRAPHIE

Jaime Sabartés, minutieux et modeste, raconte les journées rue La Boétie et l'exil à Royan en 1939, quand Picasso partit à l'aventure dans son Hispano-Suiza. Jean Cocteau cherche un lyrisme à la hauteur des œuvres qu'il célèbre, à la hauteur de l'artiste auprès duquel il a remplacé Apollinaire. Leo Steinberg s'aventure du côté d'Eros et Thanatos, entre symboles macabres et sexes vus de très près, décryptages qui n'évitent pas toujours la redondance. Pierre Daix observe le dialogue des deux titans du siècle, entre amitié déclarée, méfiance profonde et rivalités joueuses. De l'année des *Demoiselles d'Avignon* – 1907 – à celle de la mort de Matisse – 1954 –, ils n'ont cessé de s'observer et leurs peintures de se répondre. Chacun dans son genre, ces quatre ouvrages sont réussis et, réunis, ils coûtent moins cher qu'un « beau livre ». La conclusion s'impose d'elle-même.

A peine plus cher, il faut rappeler le *Dictionnaire Picasso* qui a paru l'année dernière ; il demeure le bréviaire le plus utile et le plus sûr des études picassiennes. Alternant articles, biographies et thématiques, il fait le point des recherches en cours et s'adresse autant aux novices qu'aux initiés.

Ph. D.

★ « Picasso », de Jean Cocteau, L'école des lettres, 190 p., 48 F.
★ « Picasso, Portraits et souvenirs », de Jaime Sabartés, trad. de l'espagnol par P.-M. Grand et A. Chastel, L'école des lettres, 330 p., 60 F.
★ « Trois études sur Picasso », de Leo Steinberg, trad. de l'anglais par J.-L. Houdebine, Carré, 110 p., 35 F.
★ « Picasso/Matisse », de Pierre Daix, Ides et Calendes, 156 p., 120 F.
★ « Dictionnaire Picasso », dirigé par Pierre Daix, Bouquins, Robert Laffont, 990 p., 169 F.

Les variations de l'œuvre

- **1881.** Naissance à Malaga. Son père enseigne à l'école des Beaux-Arts.
- **1891-1895.** Séjour à La Corogne et premières œuvres.
- **1896-1899.** Séjours à Barcelone et à Madrid. Pablo Picasso développe sa connaissance des maîtres anciens et de l'art moderne français.
- **1900.** Première expérience parisienne.
- **1904.** Après une dernière période barcelonaise, Picasso s'établit définitivement en France. Il fait connaissance d'Apollinaire et d'André Salmon, qui défendent sa « période bleue ».
- **1906.** S'imposant comme l'un des protagonistes de l'avant-garde parisienne, Picasso se lie avec Matisse et Derain, ainsi qu'avec Gertrude et Leo Stein, qui collectionnent ses toiles.
- **1907.** Il peint *Les Demoiselles d'Avignon* et découvre l'art africain au musée du Trocadéro.
- **1908-1914.** Années cubistes. De l'analyse cézannienne aux papiers collés et aux sculptures par assemblage, Picasso et Braque développent une démarche expérimentale qui rompt avec les traditions de la représentation illusionniste. D'abord incompris, ils deviennent malgré eux les chefs de file du mouvement cubiste, qui s'étend à l'Europe entière à partir de 1912.
- **1914-1918.** Braque et Derain mobilisés, Picasso poursuit seul sa démarche esthétique, se libère de tout système cubiste contraignant et réutilise des formules conventionnelles de dessin, tout en créant le ballet *Parade* en compagnie de Jean Cocteau et de Diaghilev. Il rencontre ainsi et épouse la ballerine Olga Khokhlova.
- **1918-1925.** Alternant variations postcubistes et pseudoclassicisme, Picasso refuse de suivre le parti du *« retour à l'ordre »* nationaliste.
- **1928-1929.** Premières sculptures en fer, réalisées avec l'aide de Julio Gonzalez. Elles se fondent sur les expériences graphiques de décomposition et de déformation des corps. Picasso est alors proche des surréalistes, d'André Breton et de Paul Eluard.
- **1937.** Il peint *Guernica*, en hommage à la République espagnole.
- **1939-1941.** Il se réfugie à Royan avec Sabartés et Dora Maar.
- **1944.** Les toiles qu'il expose au Salon d'automne et son adhésion au PCF font scandale.
- **1947.** Il s'établit à Vallauris. Il séjournera essentiellement dans le Midi, à Cannes puis à Mougins, et parfois au château de Vauvenargues, près d'Aix-en-Provence.
- **1966.** Une rétrospective au Grand Palais révèle l'importance de l'œuvre sculpté.
- **1967.** Picasso refuse la Légion d'honneur.
- **1973.** Il meurt à Mougins. Il est enterré à Vauvenargues.

Le Festival d'automne et un disque « ressuscitent » la musique de Claude Vivier

Le compositeur canadien, assassiné en 1983, est une figure essentielle de cette fin de siècle

La mort tragique du compositeur canadien Claude Vivier, assassiné chez lui à Paris, le 7 mars 1983, avait occulté l'œuvre que ce musicien singulier avait édifiée. Le chef d'orchestre néerlandais Reinbert de Leew vient d'enregistrer un disque anthologique de ses pièces vocales et instrumentales, dont le programme recoupe partiellement un concert que le Festival d'automne à Paris vient d'organiser à la Cité de la musique.

CLAUDE VIVIER : *Prologue pour un Marco Polo* (1981), *Shiraz* (1977), *Lonely Child* (1980), *Zipangu* (1980), *Glaubst Du an die Unsterblichkeit der Seele ?* (1983). Susan Narucki (soprano), Ensembles Schoenberg et Asko, Reinbert de Leew (direction). CITÉ DE LA MUSIQUE, le 15 octobre. Tél. : 01-42-96-12-27.

« On l'avait peut-être un peu trop oublié », murmure, un peu blême, Joséphine Markovits, responsable de la programmation musicale du Festival d'automne à Paris, à l'issue du concert coproduit par la Cité de la musique. Blême, en effet, était le public, ce mardi 15 octobre ; oublié, certainement, le compositeur canadien Claude Vivier, assassiné le 7 mars 1983 à son domicile parisien par un partenaire de rencontre sado-masochiste. Il avait trente-cinq ans. Ce crime – qui fait partie d'une série de meurtres homosexuels, au début des années 80 – avait défrayé la chronique pour finir par masquer la réalité d'un compositeur essentiel et absolument singulier de cette fin de siècle.

Et pourtant la mort, la confrontation avec *« le seuil de la terreur »* sont consubstantiels à cette vie, à cette œuvre. Vivier était né en 1948 au Canada de parents inconnus. On le croit sourd et muet jusqu'à l'âge de six ans. Il se destine à la prêtrise et découvre le plain-chant.

Puis ce sont les études, avec, entre autres, Karlheinz Stockhausen, à Cologne, et les voyages en Orient. La triple influence de l'auteur de *Mantra* et de *Stimmung*, du chant grégorien et d'un langage homophonique de couleur extra-européenne semblent fonder l'écriture musicale développée par Vivier autour des années 80, une expression mélodique et rythmique simple, mais nimbée d'une harmonie « spectrale », complexe.

« MÉLODIE INFINIE »

Ce projet mélodique n'a rien de wagnérien ; cette « mélodie infinie » tournerait plutôt sur elle-même, résignée, litanique, infiniment triste. *« Ce "chant de solitude" (...) part d'une ligne dépouillée s'enrichissant sans cesse pour retourner à son état orphelin initial »*, écrit le musicologue Alain Poirier.

Fonctionnant comme un organum sinueux, les homophonies vocales et instrumentales qui trament ce qui devait constituer un *« opéra-fleuve sur les découvreurs de pays et aussi sur les rêveurs »*, provoquent un état de fascination presque hypnotique chez l'auditeur : l'harmonie, d'une lumière étrange, va de sons hiératiques (quintes, doublures d'octaves, tierces en « tempérament inégal », c'est-à-dire pures) à des magmas opaques (archet écrasé, percussions, harmoniques complexes), d'une couleur de fin de monde. Parfois eût-on souhaité une amplification sonore plus raffinée.

Si l'on excepte *Shiraz* pour piano seul, d'une véhémence un peu vaine si on l'isole de son contexte, le cycle proposé par les excellents ensembles néerlandais Schoenberg et Asko, dirigés par un Reinbert de Leew halluciné, construit une courbe implacable, sans interruption ni accord des musiciens, avec quelques éclairages subtils. Lorsque la lumière s'éteint brusquement sur les derniers accords de *Crois-tu à l'immortalité de l'âme ?*, la dernière pièce, inachevée, de Vivier, le cœur est saisi. Ce subtil tissage de voix, de percussions et de synthétiseurs, narrant une rencontre tragique dans le métro, se termine sur le mot *« poignard »* (le manuscrit poursuit quelques instants sur les mots : *« J'avais peur »*), alors que, à quelques mètres du manuscrit retrouvé sur la table de travail de Vivier, se trouvait le corps mutilé du compositeur. L'œuvre et la vie de Vivier se trouvaient réunies par un troublant et tragique hasard.

Renaud Machart

★ **Reinbert de Leew et les ensembles Schoenberg et Asko viennent de publier une magnifique anthologie de l'œuvre de Vivier. Elle comprend *Prologue pour un Marco Polo, Bouchara, Zipangu, Lonely Child* : 1 CD Philips 454 231-2.**

Le chant hallucinatoire de Carmelo Bene

L'homme de théâtre italien présente « Macbeth Horror Suite », une variation prodigieuse sur la tragédie de Shakespeare

MACBETH HORROR SUITE, d'après William Shakespeare. Adaptation et mise en scène : Carmelo Bene. Avec Carmelo Bene et Silvia Pasello.
ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mº Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. Jeudi, vendredi et samedi à 20 heures. Dimanche 20 à 17 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 20. Le lundi 21 octobre, Carmelo Bene donnera un récital inspiré par Dante, à 20 heures.

Un météore traverse la saison : Carmelo Bene, dont le passage tient du prodige, au sens strict que le Petit Robert donne à ce mot : *« Evénement extraordinaire, de caractère magique ou surnaturel. »* Extraordinaire parce que l'Italien n'est venu que deux fois à Paris : en 1977 – avec *S. A. D. E., ou Libertinage et décadence de la gendarmerie salentine, spectacle en deux aberrations*, et *Roméo et Juliette, histoire de Shakespeare* – et en 1983, avec un *Macbeth* déjà.

Le Festival d'automne, qui l'a fait découvrir aux Français, a voulu qu'il soit présent pour fêter sa vingt-cinquième édition. C'est un cadeau inoubliable, un moment *« magique* (et) *surnaturel »*, qui demande de laisser au vestaire tout souvenir, toute référence. Au début de la représentation, Carmelo Bene dédie *Macbeth Horror Suite* à Gilles Deleuze – *« vivant ! »*, précise-t-il d'une voix de stentor. Il aurait aussi pu interpeller Artaud : incantatoire, hallucinatoire, hypnotisant, son théâtre n'est pas de ce monde. Il le précède : peut-être l'enfant à naître pressent-il, dans le ventre de sa mère, *« le bruit et la fureur »* comme Carmelo Bene les fait entendre. Avec lui, la tragédie « maudite » de Shakespeare devient un chant. Non seulement parce que Verdi l'emplit de ses airs d'opéra. Mais aussi par la façon géniale – le mot n'est pas usurpé – dont l'homme de théâtre italien interprète le texte.

Le spectacle est court : une heure et quart avec vingt bonnes minutes d'entracte. C'est dire que la pièce n'est pas représentée, mais désossée. *« Macbeth ? Ce qui me plaît ? Peut-être bien la faiblesse du destin, je me dis que même le destin a ses abandons »*, déclarait Carmelo Bene en 1983.

Il est seul en scène, avec Lady Macbeth (Silvia Pasello). Deux figures blanches dans un univers noir habité par une vaste couche semblable à un sépulcre. Leurs corps pèsent leurs poids de chair, leurs voix se déchaînent : elles passent outre aux limites convenues de la diction, pour faire entendre des borborygmes, des cris, des pleurs, des désirs et des peurs. Est-ce l'inconscient du couple meurtrier qui parle ? Non. C'est la conscience la plus aiguë qui se puisse imaginer. Le destin sans loi.

L'ABANDON DU DESTIN

Un abandon effarant, à l'aune du son poussé aux limites du supportable, du grincement des armoires, de l'éclat d'une lame dans la nuit, des éclairs, des vols de draps maculés d'un sang qui apparaît et disparaît, comme par maléfice. Peut-être est-il là, l'abandon du destin : dans cette absence de recours qui pousse le couple à méconnaître jusqu'aux raisons de ses actes.

Treize mouvements scandent cette *Macbeth Horror Suite* qui frôlerait la mort du théâtre dans son désir d'en annuler la représentation, s'il n'y avait de la part de Carmelo Bene une qualité qui efface toutes les réticences : la générosité. Bien qu'il se brûle les ailes depuis trente ans, passant au crible de son désir dévastateur Dante, Byron, Goethe, Leopardi ou Manzoni, Carmelo Bene, cinquante-neuf ans, module sa gestuelle et ses cassures vocales comme si tout restait encore à prouver.

Brigitte Salino

Michel Noir joue dans « Oncle Vania » de Tchekhov au Théâtre d'Aurillac

AURILLAC (Cantal)
de notre envoyé spécial

Ils ont applaudi, juste ce qu'il faut, puis quitté leur siège. A peine les portes de la salle franchies, les yeux encore voilés par l'obscurité, les spectateurs ont été happés par les caméras et les micros. On voulait leur avis, sur-le-champ. Certains ont tenté des diversions, qui saluant la performance de Vania (Charles Tordjman), qui relevant la fraîcheur perverse d'Elena (Véronique Bernard-Maugiron)... Mais là n'était pas la question.

Car mercredi 16 octobre, au théâtre d'Aurillac, où était donnée la première d'*Oncle Vania*, de Tchekhov, mise en scène par Claude Lesko, Michel Noir, ancien maire de Lyon, qui fut aussi ministre du commerce extérieur (1986-1988), faisait ses débuts sur les planches dans le rôle de Sérébriakov. Parmi le public, quelques inconditionnels, une petite poignée d'amis ou d'élus lyonnais qui avaient affronté les quatre heures de route, ont témoigné de leur *« émotion »* et du *« courage »* de Michel Noir à se lancer un tel défi.

Pour les autres, plus simplement habitants d'Aurillac, il n'était pas facile de juger, au débotté, de la qualité de la prestation d'un néo-comédien, plus connu pour ses activités politiques et ses démêlés familiaux et judiciaires. Il y avait, chez ceux-là, de la gêne.

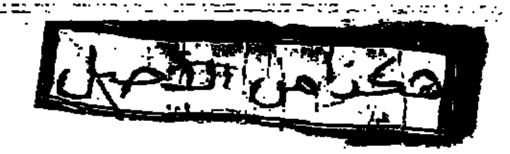
Certes, il est convenu que tout est dans tout : le théâtre, c'est la vie, et la politique parfois du théâtre. Michel Noir, d'ailleurs, l'a souvent répété. Mais les correspondances entre Sérébriakov – homme célèbre qui *« aime le succès, la gloire, le bruit »* mais est désormais *« en exil »* – et le parcours de l'ancien maire de Lyon, un des hérauts de la politique-spectacle des années 80, produisent trop d'échos et une lancinante impression de déjà vu, de déjà entendu : même haute silhouette penchée, même grain de voix, mêmes mots forcés, *« nul n'échappe à son destin »*. Claude Lesko l'a voulu ainsi : sans envisager transformer Michel Noir en comédien, il lui a confié ce rôle pour provoquer *« un trouble étrange »*.

INTERMITTENT DU SPECTACLE

L'intéressé évoque, de son côté, *« une thérapie »*, *« une maïeutique moins coûteuse qu'un psychanalyste »* : Michel Noir est aussi intermittent du spectacle pour accompagner le travail d'écriture auquel il se consacre encore plus depuis qu'il a dû, en juin 1995, renoncer à la mairie de Lyon. Quelques semaines plus tôt, il avait été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans le cadre de l'affaire Botton, son gendre. Entre-temps, il a, dans un autre dossier, été condamné à un an de prison avec sursis pour *« abus de confiance »*. En attendant que la Cour de cassation se prononce sur la première condamnation, Michel Noir, toujours député (non-inscrit) de la Croix-Rousse, se chauffe à d'autres feux de la rampe. Il y apprend, dit-il, *« l'humilité »*.

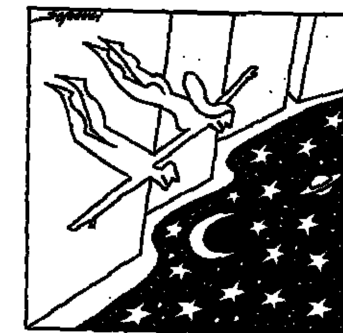
Mercredi soir, à Aurillac, la petite troupe est allée, comme il est de tradition, fêter la première dans un restaurant. Cet *Oncle Vania* sera joué à Grenoble, puis, en novembre, au Théâtre du Point du Jour à Lyon. Lyon que Michel Noir avait conquis brillamment en 1989. Une des photos de sa campagne électorale le montrait alors dans une posture où il ressemblait, presque à s'y méprendre, à... un certain Clint Eastwood.

Bruno Caussé



Belleville, milieu du monde

Un festival pluridisciplinaire pour mieux lire la planète



LE QUARTIER de Belleville à Paris est le théâtre d'un monde pluriculturel, ce dont témoigne le Festival de toutes les cultures, cinéma, vidéo, art vivant, expositions, organisé par Pascale Noizet. Trois documentaires seront projetés, le 18 octobre, dans le cadre d'une séance spéciale Afrique. La chanson est représentée par un enfant de Belleville, Christophe Belhair (dimanche 20 octobre, de 19 heures à 20 heures, 80 F). Le métissage, mot d'ordre de la manifestation, se lit dans la diversité des thèmes abordés, du décryptage des hiéroglyphes égyptiens par Champollion à celui des idéogrammes chinois à travers deux courts métrages *pédagogiques* (samedi 19, à partir de 14 heures, 45 F la série de documentaires) en passant par le culte vaudou au Bénin évoqué par le prêtre Daagbo Hounon (jeudi 17, de 16 h 30 à 17 h 30, 45 F). Au programme également, des fictions, dont *Maries-Lune*, de Pascale Noizet, directrice du Festival (dimanche 20 octobre, de 21 heures, à 23 h 30, 45 F).

★ *Spectacles au* Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris-19e. Mº Pyrénées. Renseignements : 01-40-33-92-50.

UNE SOIRÉE À PARIS

Chœur de chambre Accentus
Ils affrontent sans férir les répertoires les plus affolants. De Bach à Schoenberg, en passant par les Britanniques des années 30, rien ne fait peur aux choristes d'Accentus et à leur jeune chef, l'exquise Laurence Equilbey. Sweelinck. Pachelbel. Buxtehude. Brahms. Alain : *Pièces pour orgue*. Bach : *Motets*. Schoenberg : *Chœur a capella*. Mark Davies (orgue), Laurence Equilbey (direction).
Le Vésinet (78). Eglise Sainte-Marguerite. 21 heures, le 18. Tél. : 01-34-80-19-69. 100 F.

The Wedding Present
Longtemps symbole du rock indépendant britannique le plus austère, le Wedding Present de David Gedge a glissé quelques mélodies dans ses guitares âpres et a aéré des tempos qu'il aimait prendre tête baissée.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 17. Tél. : 01-53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

Carmen Lundy
Une voix qui donne le frisson, par une des rares chanteuses à laquelle le terme de « sensuelle » convient. Le sur-exigeant Kip Hanrahan vante régulièrement ses qualités. Elle jouera avec un trio à la forme très classique piano/basse/batterie. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Fernanda Abreu
La nouvelle musique brésilienne, qui puise ses racines dans les traditions négro-indiennes (Chico Science, venus aux Transmusicales de Rennes il y a un an, le Maracatu Naçao Pernambuco invité à l'occasion de la Biennale de danse de Lyon), est aussi influencé par le rap ou le hip-hop. La carioca (de Rio) Fernanda Abreu a tiré les leçons de tous ces mélanges très captivants pour créer une samba-funk urbaine et énergique.
La Cigale, 120, bd Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-42-23-15-15. De 100 F à 120 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 23 octobre 1996 au 19 janvier 1997. 27 F.

Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Du 22 octobre 1996 au 5 janvier 1997. 40 F.

Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi.

La Ville en jouets
Musée des arts décoratifs, niveaux 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 01-44-55-57-50. De 10 heures à 18 heures ; jeudi et vendredi de 12 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 23 octobre 1996 au 23 février 1997. 35 F.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Jean Bazaine
Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 octobre.

Daniel Buren
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-60-22-99. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre. Entrée libre.

Jean-Marc Bustamante, Sean Scully
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.

Cherkaoui ou la passion du signe
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 décembre. 25 F.

Arnaud Claass, Gotscho
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 10 novembre. 30 F.

Wim Delvoye
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Nicola de Maria
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 novembre.

Mark di Suvero
Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-44-41-69-65. De 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 novembre.

Peter Downsbrough
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Mº Bercy. Tél. : 01-44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 15 novembre. Entrée libre.

Jean Dubuffet, des années 40 aux années 80
Galerie Pascal Lansberg, 36, rue de Seine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-40-51-84-34. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 décembre.

Jeanne Dunning
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Gauguin et le Christ jaune
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée: 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino, RER Musée d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 36 F.

Anselm Kiefer
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 octobre.

Kimberley
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 octobre.

William Klein
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.

Wolfgang Laib
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Fernand Léger
Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier 1997. 27 F.

Malraux sous le regard de Gisèle Freund
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.

Raymond Mason
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-40-20-98-07. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 novembre.

Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien. Le temple du Kofukuji
Grand Palais, galeries nationales, square Jean-Perrin, entrée avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 décembre. 45 F.

L'Origine du monde, autour d'un chef-d'œuvre de Courbet
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée: 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 36 F.

Rodin, les marbres de la collection Thyssen
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 28 F.

David Salle
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Hans Seiler, 50 ans de peinture
Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. Tél. : 01-45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

Signes de terre
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.

Michel Sima, 1912-1987, sculpteur et photographe
Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-54-71-95. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 décembre.

Bill Viola : Trilogy Fire-Water-Breath
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mº Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 01-42-17-60-60. De 12 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 10 novembre. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Assembled in Ivry : Beaurin, Charpin, Domercq, Irvine, Power
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.

Eugène Carrière, le peintre et son univers autour de 1900
Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod , 92 Saint-Cloud. Tél. : 01-46-02-67-18. De 14 heures à 18 heures ; mardi jusqu'à 19 heures ; mercredi, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. Entrée libre.

Eaux de là, biennale d'art contemporain
Théâtre du Casino, île Mathilde, gloriette du Jardin du Lac, 95 Enghien-les-Bains. Tél. : 01-34-12-10-24. Visites guidées samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.

Patrice Giorda
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01-30-96-99-30. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 décembre. Entrée libre.

Bernard Lallemand
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 novembre. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BOGUS
Film américain de Norman Jewison, avec Whoopi Goldberg, Gérard Depardieu, Haley Joel Osment, Denis Mercier, Nancy Travis, Ute Lemper (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e. VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
Film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DRAGON BALL Z 2
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Yoshihiro Ueda, (1 h 40).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
Film américain de Steve Buscemi, avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
Film franco-slovaque de Martin Sulik, avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LABYRINTHE
Film franco-arménien-tchèque de Mikael Dovlatian, avec Serge Avedikian, Frounze Dovlatian, Karen Djanibekian, Nora Armani, Mikael Doviatian, Manana Melkonian (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE LIVRE DE CRISTAL
Film suisse de Patricia Plattner, avec Jean-François Balmer, Valeria Bruni-Tedeschi, Douglas Ranasinghe, Gamini Fonseka, John Arnold, Swarna Malawarachi (1 h 50).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA PROMESSE
Film belge de Jean-Pierre, Luc Dardenne, avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES VOLEURS DE CINÉMA
Film italien de Piero Natoli, avec Piero Natoli, Joanna Chatton, Carlotta Natoli, Vera Gemma, Valerio Mastandrea, Neri Marcore (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

SÉLECTION

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10). VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson.
Islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

INDEPENDENCE DAY
de Roland Emmerich,
avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE JAGUAR
de Francis Veber,
avec Jean Reno, Patrick Bruel, Harrison Lowe, Patricia Velasquez.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysees, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MIKHAIL KOBAKHIDZE (cinq court-métrages inédits)
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

PARTY
de Manoel De Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Léopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LES VOLEURS
de André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

Faibles pluies dans la plupart des régions

LA SITUATION reste perturbée sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle zone pluvieuse aborde la façade Atlantique jeudi soir et traversera une bonne partie du pays en cours de journée de vendredi. Elle donnera des pluies généralement assez faibles mais parfois durables. L'arrosage sera un peu plus important près des Pyrénées.

Vendredi, il pleuvra faiblement la nuit et en début de matinée de la Bretagne au Cotentin. Au fil de la matinée, ces pluies laisseront place à un ciel plus variable, partagé entre nuages et éclaircies. On restera cependant à la merci d'une ou deux averses en cours d'après-midi, surtout près des côtes bretonnes, où soufflera un vent de sud-ouest assez fort.

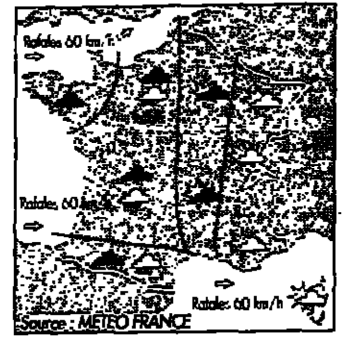
Plus à l'Ouest, de la Normandie aux Pyrénées en passant par l'Ile-de-France et le Massif central, les nuages et quelques pluies arriveront en cours de matinée. Elles se poursuivront le plus souvent une bonne partie de l'après-midi dans le Sud-Ouest mais tendront à se disperser plus au nord. Quelques éclaircies pourront alors se développer au sein de la masse nuageuse entre Loire et Seine.

Des Ardennes à la Bourgogne, la journée débutera parfois sous le soleil mais dans une certaine fraîcheur. Au fil de la journée, les nuages deviendront menaçants et finiront par donner un peu de pluie en cours d'après-midi. Plus à l'est, de l'Alsace aux Alpes, la journée s'annonce assez belle, les passages nuageux se montreront assez discrets. Ils auront cependant tendance à se multiplier en fin de journée.

En Roussillon, le ciel se couvrira rapidement dans la matinée, quelques ondées se déclencheront çà et là à partir de la mi-journée, surtout sur l'est des Pyrénées. Les autres régions méditerranéennes passeront la journée sous un ciel plutôt clément malgré quelques passages nuageux. Le vent d'ouest continuera à souffler le long des côtes varoises.

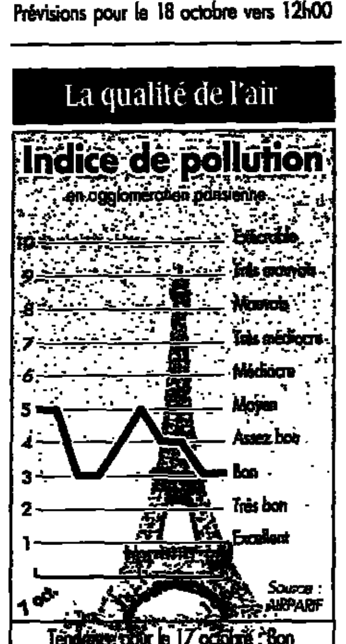
Les températures évolueront peu par rapport aux jours précédents en restant un peu fraîches pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

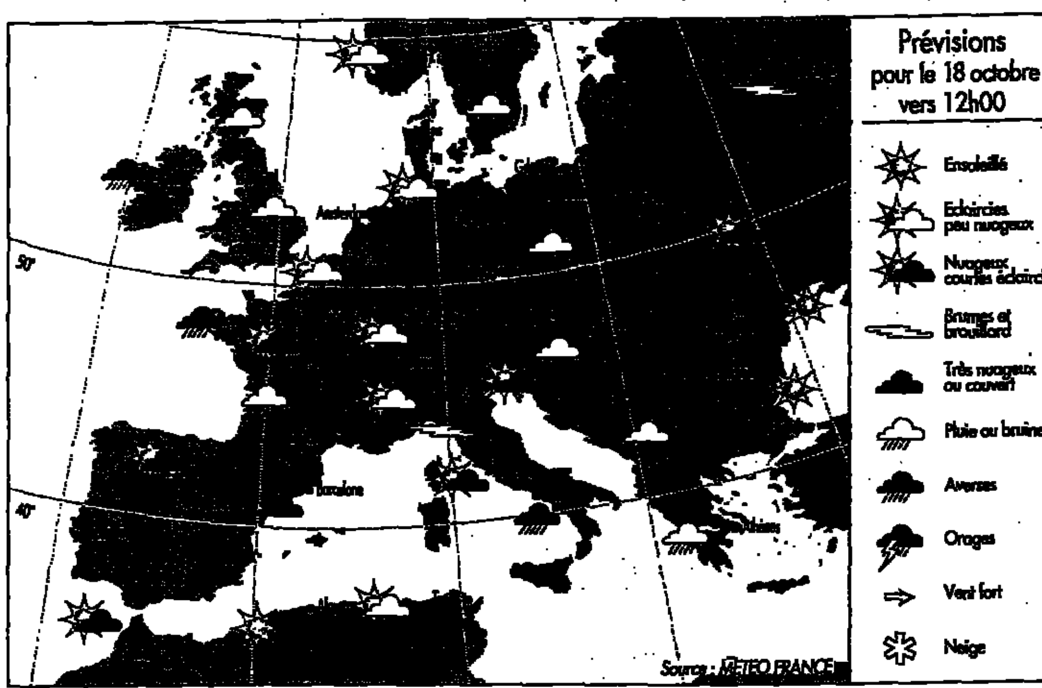


Prévisions pour le 18 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



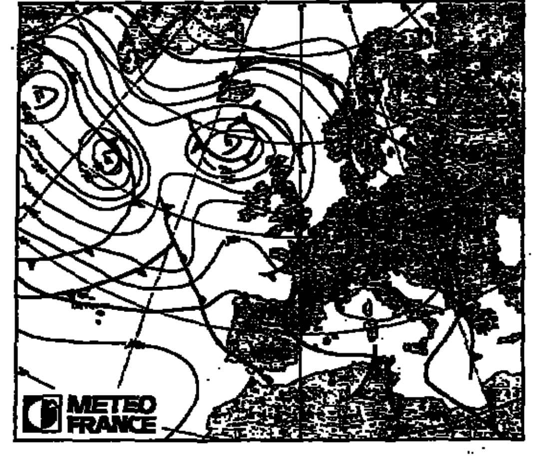
Tendance pour le 17 octobre : Bon





TEMPÉRATURES du 16 octobre maxima/minima

FRANCE		**ÉTRANGER**			
AJACCIO	16/12	ALGER	21/9	LISBONNE	22/14
BIARRITZ	16/11	AMSTERDAM	15/5	LONDRES	15/6
BORDEAUX	17/11	ATHÈNES	22/18	LOS ANGELES	20/16
BOURGES	15/7	BANGKOK	37/29	LUXEMBOURG	11/5
BREST	14/6	BARCELONE	19/11	MADRID	20/8
CAEN	15/6	BELGRADE	22/14	MARRAKECH	27/15
CHERBOURG	14/3	BERLIN	18/11	MEXICO	25/12
CLERMONT-F.	14/6	BOMBAY	36/22	MILAN	14/10
DIJON	12/5	BRASILIA	27/19	MONTRÉAL	8/5
FORT-DE-FR.	31/23	BRUXELLES	15/6	MOSCOU	6/0
GRENOBLE	12/7	BUCAREST	21/9	MUNICH	15/8
LILLE	15/6	BUDAPEST	21/13	NAIROBI	26/13
LIMOGES	13/8	BUENOS AIRES	28/17	NEW DELHI	33/20
LYON	11/5	CARACAS	27/16	NEW YORK	22/11
MARSEILLE	15/11	CHICAGO	20/16	PALMA DE M.	18/10
NANCY	11/5	COPENHAGUE	12/12	PÉKIN	13/11
NANTES	17/4	DAKAR	30/22	PRAGUE	20/11
NICE	18/14	DUBAI	34/24	PRETORIA	30/9
PARIS	16/7	DUBLIN	13/2	RABAT	22/13
PAU	16/7	FRANCFORT	13/8	RIO DE JAN.	-/-
PERPIGNAN	17/8	GENÈVE	10/7	ROME	21/14
POINTE-À-PIT.	32/24	HANOÏ	31/26	SAN FRANC.	16/12
RENNES	16/5	HELSINKI	4/-2	SANTIAGO	16/8
ST-DENIS-RÉUNION	26/20	HONGKONG	28/24	SÉVILLE	20/15
ST-ÉTIENNE	12/5	ISTANBUL	21/15	ST-PÉTERS.	6/-2
STRASBOURG	12/8	DJAKARTA	32/24	STOCKHOLM	9/9
TOULOUSE	16/8	JÉRUSALEM	26/21	SYDNEY	27/20
TOURS	16/8	KIEV	14/7	TENERIFE	28/22
		KINSHASA	30/24	TOKYO	22/13
		LE CAIRE	28/17	TUNIS	22/14
		LIMA	20/15	VARSOVIE	19/10
				VENISE	19/13
				VIENNE	18/12



Situation le 17 octobre, à 0 heure, temps universel



IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le Siam restitué

LES OCCASIONS de se réjouir ne sont plus si nombreuses en France qu'on ne saisisse celle que nous offre aujourd'hui une nouvelle de Bangkok : le gouvernement siamois, avec l'accord du Parlement, vient de se décider à restituer à l'Indochine les provinces annexées en 1941.

Rarement pourtant les droits d'une nation avaient été aussi évidents sur un territoire en litige que ceux affirmés par la France, au nom du Laos et du Cambodge, sur les quelque soixante-dix mille kilomètres carrés de terre indochinoise arrachés par le Siam avec l'aide japonaise. Arguments historiques, juridiques, ethniques et économiques militaient à l'envi en faveur de la thèse française. Celle-ci avait par surcroît l'appui de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qui s'étaient d'eux-mêmes refusés, au début de l'année, à reconnaître la valeur de l'annexion siamoise.

Le règlement du litige supprimera pour le gouvernement siamois une difficulté qui pesait lourdement sur toute sa politique – et d'autant plus gravement que la situation intérieure, politique et économique, ainsi que les problèmes suscités par la livraison du riz promis aux alliés exigent en ce moment de lui toute son attention et tous ses efforts.

Plus encore, le geste qu'il vient d'accomplir lui sera le meilleur titre à franchir, comme il le désire, le seuil des Nations unies, à rentrer définitivement dans la communauté des peuples démocratiques, dont l'écartait seule la nécessité de renier ses erreurs passées. Ses représentants, formés pour la plupart à l'école de la France, y retrouveront l'amitié française, que les lois permanentes de la géographie continuent de lui rendre aussi nécessaire et aussi précieuse que peuvent le démontrer les enseignements de l'histoire.

(18 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6933

SOS jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		■
IV				■		■			
V									
VI		■	■			■			
VII									■
VIII			■					■	
IX						■			
X			■					■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Pas bien calés. – II. Mets en morceaux. – III. Quand on en sort, on n'est plus bouclé. – IV. Vieille vache. Etendue sur le sol. – V. Chansons qui apportent beaucoup de sommes. – VI. Nourriture pour un rongeur. Napperon. – VII. Est comme une veste ou une culotte. – VIII. Un animal très mou. La vieille équipe. – IX. Station en Suisse. Mot pour annoncer qu'on n'est pas touché. – X. Romains. Le fond du parc. – XI. Sa présence fait fuir les rats.

VERTICALEMENT

1. Que, a fortiori, on n'aura *jamais* en poche. – 2. Fait des relations. Rejetai. – 3. Laisser assis. – 4. Possessif. Coquillage recommandé à ceux qui veulent tenir le manche. – 5. N'est plus qu'un souvenir quand arrive l'automne. – 6. Comme un chrétien qui est une vraie poire. Symbole. Note. – 7. Peuple dans une île. Réunit. – 8. Ne sont pas gratuites au restaurant. – 9. Pronom. D'un auxiliaire. Doit être arrêté quand on va trop loin.

SOLUTION DU N° 6932

HORIZONTALEMENT

I. Ladrerie. – II. Aliéniste. – III. Bolet. – IV. Eyalet. Me. – V. Laps. Etoc. – VI. Lui. Amour. – VII. Dépense. – VIII. Stator. Se. – IX. Er. Adieu. – X. Sornettes. – XI. Pet. Si.

VERTICALEMENT

1. Labellisés. – 2. Aloyau. Trop. – 3. Dilapida. Ré. – 4. Réels. Etant. – 5. Ente. Apode. – 6. Ri. Témérité. – 7. Ise. Ton. Et. – 8. Et. Moussues. – 9. Exécrée. Si.

Guy Brouty

Les nouveaux numéros de téléphone

VENDREDI 18 OCTOBRE à 23 h 00

Nouveau préfixe + 2 premiers chiffres du N° actuel

Ile-de-France 01+		
30	43	49
34	44	53
39	45	55
40	46	60
41	47	64
42	48	69

Nord-Ouest 02+		
31	39	51
32	40	54
33	41	96
35	43	97
37	47	98
38	48	99

Nord-Est 03+		
20	28	84
21	29	85
22	44	86
23	60	87
24	80	88
25	81	89
26	82	
27	83	

Sud-Ouest 05+		
34	55	61
45	56	62
46	57	63
49	58	65
53	59	

Sud-Est 04+		
42	72	90
50	73	91
66	74	92
67	75	93
68	76	94
69	77	95
70	78	
71	79	

Infographie : Le Monde

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Samedi 19 octobre

■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant l'accueil (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; la peinture française du XVIIe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien, 13 h 15 (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet) ; 15 h 30 (34 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (lampe de poche, 40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 15 h 10, porte Dorée devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **NOTRE-DAME** (50 F), 11 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).

■ **L'HÔTEL DE BOISGELIN** (carte d'identité, 50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-François-Xavier (Didier Bouchard).

■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la Chambre de commerce (45 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

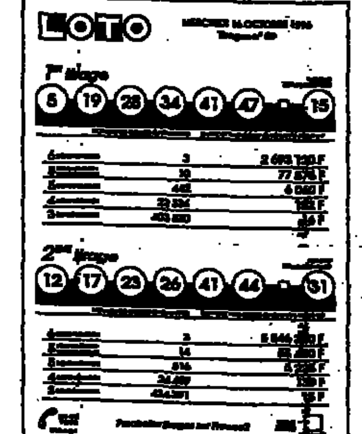
■ **MUSÉE ZADKINE** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA PROMENADE PLANTÉE** du 12e arrondissement en rénovation et le viaduc des Arts (45 F), 15 heures, sortie du métro Bel-Air côté impair du boulevard de Picpus (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).



JEUX





M. Douste-Blazy propose « une table ronde » sur les aides à la presse

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture en charge de la communication, a estimé, mercredi 16 octobre, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale présidée par Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), qu'*« une table ronde sur les aides à la presse devient indispensable pour élaborer un véritable plan de sauvetage de la presse écrite »*. En précisant *« qu'une réflexion sera menée dans les semaines et les mois à venir »*, il a fait remarquer qu'il *« n'était pas question de modifier le régime des cotisations sociales des entreprises »*. Mais *« l'harmonisation européenne et les contraintes budgétaires propres à la France ne permettent pas l'abaissement à zéro du taux de TVA »*, réclamé par les éditeurs. Le ministre a déclaré qu'une *« aide au développement du portage des journaux sera créée en 1997 »* et que 15 millions de francs sont prévus dans le projet de budget des aides directes à la presse, qui s'élèvera à 230 millions de francs, *« comparables à ceux effectivement utilisés en 1996 »* (231,7 millions). Ce chiffre ne tient pas compte des abonnements de l'Etat à l'AFP, soit 566,6 millions, ni des aides indirectes, *« de loin les plus importantes »* (tarifs postaux, taux de TVA réduit, exonération de taxe, etc.).

DÉPÊCHES

■ **MAGAZINE : le groupe Hachette Filipacchi Presse lance**, jeudi 17 octobre, *QUO*, magazine *« mode d'emploi »*, visant à fournir des conseils pratiques sur la vie quotidienne. *QUO*, inspiré du magazine espagnol créé il y a un an (337 000 exemplaires diffusés), a été tiré à 400 000 exemplaires. La rédaction est dirigée par Thierry Dussard, ancien du *Point* et de *Capital*. *QUO* sera en kiosque le troisième jeudi de chaque mois (d'abord à 10 francs, puis à 15 francs à partir du numéro deux). Son budget de lancement, qui a lieu deux semaines après celui d'un autre magazine d'Hachette, *Top famille* (*Le Monde* du 4 octobre) ,est de 25 millions de francs.

■ **TÉLÉVISION : les syndicats CGT et CFDT de la Sept-Arte**, qui doit fusionner avec La Cinquième, ont estimé, mercredi 16 octobre, que l'amendement adopté par la commission des finances de l'Assemblée, sur proposition d'Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), est une menace d'*« asphyxie »* pour la chaîne. Cet amendement prévoit de prendre 15 millions de francs à la Sept-Arte pour les redonner à La Cinquième. Dans cette perspective, les syndicats ont appelé le personnel de la Sept-Arte à participer à la grève du service public du 17 octobre.

■ **PRIX : la journaliste indépendante Dominique Sigaud** a reçu le septième prix de l'Association des femmes journalistes (AFJ) pour son article *« Tutsies et Hutues : elles reconstruisent ensemble le Rwanda en ruine »*, publié dans l'édition de novembre 1995 du mensuel *Cosmopolitan*. Dominique Sigaud, qui collabore à de nombreux magazines, est l'auteur d'un premier roman qui vient de paraître aux éditions Gallimard, *L'Hypothèse du désert* (« Le Monde des livres » du 20 septembre) et de *La Fracture algérienne* (Calmann-Lévy, 1991).

Le conflit s'apaise à « Nice-Matin »

Après deux ans de lutte entre actionnaires, Gérard Bavastro succède à son père à la présidence et Michel Comboul devient vice-président du groupe de presse de la Côte d'Azur

NICE
de notre envoyé spécial

Nice-Matin se réveille un peu hébété. Lundi 14 octobre, le conseil d'administration a élu Gérard Bavastro comme PDG du journal, à la place de son père, qui s'est décidé à passer la main à 89 ans, après cinquante ans passés à la tête du quotidien de la Côte d'Azur.

Cinquante ans de règne absolu au cours desquels il a marqué le journal et le département des Alpes-Maritimes de son empreinte. *Nice-Matin*, c'était Michel Bavastro, une personnalité à la fois contestée et incontestable, admirée et détestée, qui a incarné l'une des réussites de la presse locale et qui continuait à s'occuper de tout dans son journal.

Depuis lundi, on se dit à *Nice-Matin* que Michel Bavastro c'est fini, et qu'une page du journal vient définitivement d'être tournée. Non sans émotion. Et non sans soulagement. Depuis deux ans, le journal était déchiré. En 1994, le conseil d'administration avait accepté de modifier une nouvelle fois le statut de l'entreprise pour permettre au PDG d'exercer ses fonctions jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, c'est-à-dire jusqu'au 27 décembre.

Deux ans de trop pour certains, deux ans de guerre entre les deux principales familles propriétaires de *Nice-Matin* : les Comboul (21 %) et les Bavastro (35 %), sous le regard intéressé de Havas et de Hachette, et sous celui, inquiet, des 700 salariés réunis dans le cadre d'une coopérative de main-d'œuvre, *Nice-Matin* étant une société à participation ouvrière.

La hache de guerre est enterrée puisque Michel Comboul, rédacteur en chef adjoint, est devenu vice-PDG de l'entreprise. Mais ce conflit a profondément meurtri le journal et l'a rendu vulnérable.

L'histoire a commencé en novembre 1994, quand Michel Bavastro a vendu 400 actions au groupe Havas, qui assure la régie publicitaire du journal, au prix de 45 000 francs l'une, soit plus que ce qu'il venait de proposer à d'autres actionnaires qui lui avaient cédé leurs parts : 25 000 francs pour chacune des 340 actions de Claude Buchet, et 8 000 francs pièce pour les 16 actions de la veuve d'un ancien ouvrier linotypiste. Des procès sont en cours.

« TRACTATIONS OCCULTES »

La famille Comboul réplique en voulant vendre des parts à Havas qui refuse, puis à Hachette qui accepte pour 60 000 francs par action mais se heurte au refus du conseil d'administration de *Nice-Matin*. Michel Comboul est alors accusé de vouloir faire entrer le propriétaire du *Provençal* voisin dans le capital du journal.

Le 13 septembre, Michel Bavastro avait évoqué dans une lettre aux salariés les *« tractations occultes »* qui *« se poursuivraient pour tenter d'une manière ou d'une autre, sous quelques fallacieux prétextes, de réaliser des accords avec [les] nos concurrents pour aboutir plus ou moins ouvertement à des concentrations »*. Michel Comboul réplique, quelques jours plus tard : *« Sans aucune justification économique pour notre maison, et mû par d'uniques raisons d'intérêt personnel, le président a cédé des actions* Nice-Matin *à un groupe extérieur, ouvrant ainsi une crise majeure dont l'entreprise subit des conséquences fâcheuses. »*

SOUFFLE NOUVEAU

Des rumeurs couraient : vente imminente à Havas, arrivée d'un directeur général venu de CEP-Communication, la filiale presse d'Havas, etc. Jusqu'à l'annonce de la démission de Michel Bavastro et à l'accord entre son fils Gérard et Michel Comboul. A cinquante ans, les deux fils succèdent à leurs pères (celui de Michel Comboul a été vice-PDG du journal jusqu'à sa mort).

Un pacte avait d'ailleurs été conclu entre les deux familles pour que la succession se fasse de cette manière. *« Les deux familles se sont entendues. La solution de continuité a prévalu dans le nouvel attelage de la direction »*, explique Gérard Bavastro. *« On a donné une réponse de raison »*, confirme Michel Comboul.

Le journal se porte bien : 14 millions de francs de bénéfices en 1995 et un chiffre d'affaires de 674,4 millions ; une diffusion de 243 831 exemplaires en 1995, en progrès par rapport à 1994, mais en retrait par rapport aux plus de 250 000 exemplaires que vendait le journal au milieu des années 80. Le développement de *Nice-Matin* est son point faible. Alors que de nombreux quotidiens régionaux sont devenus des groupes, le journal constitue plus de 80 % de ses activités. *« L'affichage, les gratuits, le hors-médias sont entrés en concurrence avec le journal. Cela a entraîné des transferts de publicité. Nous devons nous diversifier dans ces secteurs. Cela peut passer par des acquisitions »*, explique Gérard Bavastro, qui n'exclut pas non plus des rachats de journaux.

Le changement de direction devrait entraîner un changement rédactionnel. *« On ne va pas faire une révolution*, commente Gérard Bavastro. *Mais il faut être ouvert aux différents courants de pensée. On pense, à tort d'ailleurs, que nous sommes un journal d'opinion arrêtée. On va changer cette image, en faisant s'exprimer davantage de gens dans nos colonnes. » « On doit faire dans les Alpes-Maritimes ce que la concurrence nous oblige à faire en Corse et dans le Var. Les gens attendent un souffle nouveau »*, précise Michel Comboul.

Les salariés attendent aussi ce souffle nouveau. S'ils sont rassurés, des questions demeurent. Sur la solidité de ce nouvel « attelage » de direction qui a eu du mal à se constituer. Sur le rôle de Havas et de Hachette, qui devrait à terme entrer, à son tour, dans le capital. Et sur l'indépendance du journal. Michel Comboul est optimiste : *« On a gagné une génération d'indépendance. »*

Alain Salles

JEUDI 17 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton [1/2]. Le rideau tombe.
15.30 Hôtel. Série. Un marché de dupes.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Football. En direct de Nîmes : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, 8e de finale aller : Nîmes-Aik Solna (Suède). 17.00, Coup d'envoi ; 17.45, *Mi-temps (125 min).* 28569765
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

▶ DEUX JUSTICIERS DANS LA VILLE
Série. Erreur de jeunesse, d'Eric Woreth (90 min). 655098
Enquête douloureuse pour les justiciers car le meilleur ami de Mathieu (Richard Bohringer), *a été assassiné...*

22.20

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invitée : Danièle Gilbert (100 min). 6054017
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invités : Gérard Tremege, président de l'ACFCI, et Michel Bernard, président de l'ANPE.
0.20 Unis pour vaincre. Le point sur « Touchez pas aux enfants ». Avec Bernard Kouchner et le professeur Alain Deloche.
1.20 Journal, Météo.
1.35 et 2.15, 2.55, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 2.05 et 2.45, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 3.55 Cas de divorce. 5.05 Musique.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct de Longchamp.
16.10 et 5.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Série. Concours et hamburger.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Guillaume Tell.
19.24 et 2.15 Studio Gabriel. Invité : Patrick Sébastien.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. J'ai 40 ans et je passe le bac ; La ferme des enfants perdus ; Post-scriptum : essences et sens (125 min). 9899785
23.00 Expression directe. UDF.

23.10

LES NUITS AVEC MON ENNEMI ■
Film de Joseph Ruben avec Julia Roberts, Patrick Bergin (1990, 100 min). 9379920
Un mari très jaloux brutalise sa femme et lui fait vivre un cauchemar. Elle réussit à s'échapper et à commencer une nouvelle existence. Mais...
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. La génération des 25-30 ans (70 min). 4779892
2.50 Parures animales. Tragédie de l'ivoire. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 4.20 Urti. De Zola à Sulitzer. 4.55 Aux marches du palais. Marie Bessard.

France 3

12.19 et 12.58 Télévision régionale.
12.32 Journal. Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Marie Laforêt.
14.30 Femmes en blanc. Téléfilm [1/2], de Jerry London, avec Susan Flannery (100 min). 5985543
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Dernier Verre au Danton*, de Denis Tillinac.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

RAZZIA SUR LA CHNOUF ■ ■
Film d'Henri Decoin (1955, N., 105 min). 441727
Un truand français arrive des Etats-Unis pour réorganiser le réseau du trafic de la drogue. Forte composition de Gabin.
22.35 Journal, Météo.

23.10

▶ QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. La foire ; le crayon de Marcos ; Exposition Picasso ; la bibliothèque privée de l'écrivain François Bon ; Images d'archives : quarante années d'émissions littéraires à la télévision ; les livres ; Polac plus ; prière d'insérer. (55 min). 5019388
0.05 Espace francophone. La langue française vue du Japon. 0.30 Capitaine Furillo. Série. Ça, c'est le grand amour. 1.15 Musique Graffiti. *Les Maîtres chanteurs*, IIIe acte, de Wagner, par l'Orchestre de Bamberg, Horst Stein, dir. (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. Les anesthésies. 13.00 Chasseurs de trésors. L'épave du « Peacock Throne ». 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Les Routes du ciel. 15.00 Les Habitants du tunnel. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. Les chiens. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [28/52] Le pied tendre (30 min). 9123
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher (25 min). 80036
19.55 Hermann Heinzel, ornithologue. Documentaire.
20.00 Architectures. Documentaire. [5/5] Pierrefonds, le château de l'architecte, de Richard Copans et Stan Neumann (30 min). 5307
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'ALSACE, ENTRE OUVERTURE ET REPLI
proposée par Jean-Claude Richez.
20.46 Entre France et Allemagne, l'Alsace. Documentaire.
20.55 Le Voyage en Alsace d'un Français de l'intérieur. Documentaire de Frédéric Compain (60 min). 1954524 *A la rencontre d'une culture mixte qui puise autant aux sources françaises qu'allemandes.*
21.55 Itinéraires alsaciens. Documentaire. Chroniques d'un cinéaste allemand, de Pépé Danquart (45 min). 523388 *La vie quotidienne d'un village captée par un cinéaste allemand qui connaît bien l'Alsace.*
22.40 Dis-moi quel est ton pays ? Documentaire. Strasbourg dans l'entre-deux-guerres, de Teri Wehn Damisch (60 min). 4574098 *L'histoire alsacienne de l'entre-deux-guerres.*
23.40 Paix sur le Rhin ■ Film de Jean Choux avec Françoise Rosay, Dita Parlo (1938, N., 90 min). 2826949
1.10 Un été. Téléfilm de Philip Gröning, avec Michael Schech, Philipp Rankl (rediff., v.o., 105 min). 5684166

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Cindy. Série.
13.25 Permission de minuit. Téléfilm d'Anson Williams, avec Tempestt Bledsoe (94 min). 2000484
15.10 Drôles de dames. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 2.10 Faites comme chez vous. Invité : Manu Dibango.
18.00 Space 2063. Série. [1/2] Le cheval de Troie.
18.55 Highlander. Série. Retiens la nuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1949 : l'équilibre de la terreur.

20.50

TRAQUE À LOS ANGELES
Téléfilm de Rob Hedden, avec Charles Bronson (89 min). 727659
Un tueur en série s'attaque à des religieuses. Un inspecteur de police et sa fille enquêtent...

22.35

LE CONTINENT DES HOMMES-POISSONS
Film de Sergio Martino avec Barbara Bach (1978, 93 min). 6112765
Les rescapés d'un naufrage abordent une île dont le propriétaire héberge un savant fou qui essaie de créer une race d'hommes amphibies pour récupérer un trésor enfoui dans l'océan.
0.20 Lady Blue. Série. Le tableau de classe.
1.05 Best of Trash. Musique. 3.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 Paris coquin. Documentaire (35 min).

Canal +

12.26 Central Building. Court métrage.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Coups de feu sur Broadway ■ ■ *Film de Woody Allen*, avec Diane Wiest et John Cusak (1994, 99 min). 1488748
15.10 L'Hebdo de Michel Field (rediff.).
16.10 L'Insoumise. Téléfilm de Nadine Trintignant, avec Marie et Jean-Louis Trintignant (90 min). 5039123
17.40 C Net (rediff.).
17.55 ▶ Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 19.30
18.35 Nulle part ailleurs.
19.15 Flash d'informations.

19.25

FOOTBALL
En direct. Match de 2e tour aller de la *Coupe des coupes : Galatasaray-PSG.* à 19.30, coup d'envoi (125 min). 6718901
21.30 Il es était une fois le Saint-Laurent. (54 min). 41920
22.25 Flash d'information.

22.35

DANGER IMMÉDIAT ■
Film de Phillip Noyce avec Harrison Ford, Willem Dafoe (1994, v. o., 136 min). 2200340
Espionnage, affrontements violents et spectaculaires.
• *Harrison Ford en héros intègre.*
0.50 Le Plus Bel Age ■ Film de Didier Haudepin (1995, 81 min). 1055031 *La difficulté et le malaise d'avoir vingt ans aujourd'hui.*
2.10 A la recherche de Jimmy le Borgne. *Film de Sam Henry Kass* (1993, v.o., 80 min). 4961876

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. L'ethnopharmacologie. 4. Retour au terrain.
20.00 Le Rythme et la Raison. Aléas de l'œuvre musicale avec Françoise Escal. 4. Recouvrements.
20.30 Lieux de mémoire. L'Alsace au cœur de la France (2). 21.30 Fiction. Avignon 96. Denise Gence lit Le Spleen de Paris, de Charles Baudelaire.
22.40 Nuits magnétiques. L'homme caché.
0.05 Du jour au lendemain. Gilles Petel (Le Métier dans le sang). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 30 et 31 mars 1945 (3). 1.00 Les *Nuits de France-Culture*. (rediff.). René Decartes, encore un effort pour être cartésien (1) ; 4.03, La Bave et la Grâce, de Jacques Henric ; 5.56, Alain Mimoun.

France-Musique

19.30 *Concert.* Ouverture du Festival Ultima. *Donné en direct d'Oslo*, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Christian Eggen, Terje Tønnesen, violon, Leif Arne Tange Pedersen, clarinette : Trois mouvements, de Reich ; Concerto pour violon et orchestre, de Rihm ; Concerto pour clarinette et orchestre (création), de Wallin ; Saaledes saae Johannes (As Seen by St.John), de Ruders.
22.30 *Musique pluriel.* Œuvres de Holliger, Vercken.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Saint-Saëns, Beethoven, R. Strauss, Duparc, Chopin.
0.00 Tapage nocturne. Le cinéma sonore de Philippe Hersant et Jacques Davidovici. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 15 avril, au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre Baroque de Fribourg, dir. Leonhardt. Capriccio nº 4, de Zelenka ; Musique de table, de Teleman ; Zoroastre, de Rameau.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Black mic-mac ■ Film de Thomas Gilou (1986, 90 min) 15680123
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle.
0.05 Courants d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Keufs dans la ville.
22.00 Les Castrats. Souvenirs d'un autre temps.
22.40 Gens de la Lune. Ruwenzori 95.
23.35 Gary Hemming, le beatnik des cîmes.
0.05 La Légende des bateaux volants. [3/6] (55 min).

Paris Première

21.00 Les Garçons ■ ■ Film de Mauro Bolognini (1959, N., v.o., 95 min) 94030562
22.35 Le J.T.S.
23.05 Concert : Friedrich Gulda joue Mozart. Enregistré à la Philharmonie de Berlin, en 1986 (70 min). 40659302
1.10 Stars en stock (25 min).

France Supervision

19.00 Concert : Sonates de Ludwig van Beethoven (80 min). 65644484
20.20 Ciné Actu.
20.30 Divine ■ Film de Dominique Delouche (1975, 90 min) 81671340
22.00 Surcouf, le tigre des sept mers. *Film de Sergio Bergonzelli* (1966, 95 min) 38471494
23.35 Tabu, le dernier voyage. De Yves Peretti.

Ciné Cinéfil

20.30 Chacun sa chance ■ Film de Hans Steinhoff et René Pujol (1930, N., 80 min) 68321814
21.50 El Pisito ■ Film de Marco Ferreri et Isidoro Ferry (1958, N., v.o., 80 min) 25508475
23.10 Le Club. Invité : Bertrand Tavernier.
0.25 Franc jeu ■ ■ Film de Jack Conway (1941, N., v.o., 110 min) 12218789

Ciné Cinémas

20.30 L'Homme au complet gris ■ ■ Film de Nunnally Johnson (1956, 155 min) 37368659
23.05 Sonate d'automne ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1978, v.o., 90 min) 8629017
0.35 Flic Story ■ Film de Jacques Deray (1975, 110 min) 90203302

Série Club

20.45 Les Anges de la ville. *Haine aveugle.*
21.40 et 0.45 Médecins de nuit. *La décapotable.*
22.30 Sherlock Holmes. Le ballet de la mort.
23.00 Flash. Le super clone.
23.50 Quincy. (55 min).

Canal Jimmy

20.35 Paris minuit ■ Film de Frédéric Andréi (1985, 90 min) 30712678
22.05 Outsiders ■ *Film de Francis Ford Coppola* (1983, v.o., 95 min) 60833017
23.40 Souvenir - *Top à Joe Dassin.*
0.45 Sessions. The Wild Man Cometh.

Eurosport

15.00 Tennis. *En direct de Zurich (Suisse).* Tournoi féminin 4e jour (120 min). 215562
18.00 Basket-ball. En direct de Moscou. *Euroligue (5e journée).* Groupe A : *CSKA Moscou-CSP Limoges* (120 min). 894123
20.00 Football. *En direct.* Coupe des vainqueurs de Coupe (huitième de finale aller) : Sion-Liverpool (120 min). 2949104
22.00 Football.
0.00 Formule 1. Magazine.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 *Le Grand Pardon 2.* Film d'Alexandre Arcady (1991, 150 min). Avec Roger Hanin. *Policier.*
23.00 *L'Homme sur les quais. Film de* Raoul Peck (1992, 105 min). Avec Jennifer Zubar. *Drame.*

RTL 9

20.30 Au-delà de la gloire. Film de Samuel Fuller (1979, 115 min). Avec Lee Marvin. *Aventures.*
22.25 La Guerre des polices. Film de Robin Davis (1979, 105 min). Avec Claude Brasseur. *Policier.*
0.25 Nous autres à Champignol. Film de Jean Bastia (1956, N., 85 min). Avec Jean Richard.

TMC

20.35 La Couleur pourpre. Film de Steven Spielberg (1985, 155 min). Avec Whoopi Goldberg. *Drame.*

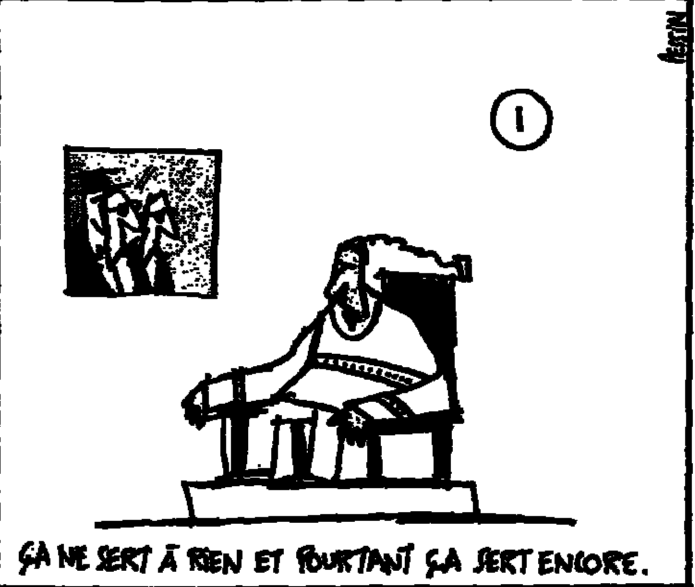
Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Caméra braquée contre la peine de mort

Au début des années 60, des jeunes cinéastes américains développent un nouveau type de journalisme. « The Chair » en est l'un des modèles

UN LENT PANORAMIQUE balaie les gratte-ciel de Chicago. L'image en noir et blanc a le parfum d'un thriller des années 50. *« Quelque part, une chaise électrique attend »*, précise le commentaire. Un taxi roule emmenant à son bord deux avocats sous tension. Ils ont cinq jours pour sauver de la chaise électrique un homme, Paul Crump, condamné à mort pour le meurtre d'un vigile lors d'une attaque à main armée.

La partie est difficile, et le jeune juriste Donald Moore a sollicité l'aide d'un grand avocat new-yorkais, Louis Nizer, qui dispose d'à peine vingt heures pour étudier le dossier. Ensemble, alors que toutes les voies de recours sont épuisées, ils vont tenter une ultime plaidoirie devant le comité des grâces. Si, preuves et témoignages à l'appui, ils parviennent à convaincre les cinq membres de cette assemblée que le condamné, un *« fauve dangereux »* au moment du crime, s'est totalement transformé pendant ses neuf années de prison, ils ne seront pas loin du but. Restera l'étape décisive, la décision du gouverneur de l'État, Otto Kerner, libre de suivre ou non l'avis du comité. Les précédents sont inquiétants, aucun gouverneur n'a jamais gracié un condamné pour un motif de ce genre. Une course contre la montre s'engage, le suspense est garanti. Heureux dénouement, la condamnation de Paul Crump sera commuée en une peine de prison de 199 ans qui prendra fin en réalité en février 1993.



Fiction ou documentaire ? Le doute est permis. Pourtant ces faits réels, qui, en juillet 1962, divisèrent l'opinion publique américaine, ont été filmés en direct par une équipe de documentaristes. Regroupés, avec d'autres (Albert et David Maysles par exemple) au sein de la société Drew Associates, ces hommes – Robert Drew, Richard Leacock, Don Alan Pennebaker, Gregory Shuker – sont les héritiers d'une tradition qui, depuis les frères Lumière en passant par Vertov, Flaherty, Grierson, et le *free cinema* anglais, n'a cessé de se développer, aux Etats-Unis, au Canada et en France, grâce notamment à l'amélioration des techniques (caméra légère, silencieuse, synchrone, etc.)

Sans entrer dans le débat sur le cinéma vérité, on peut dire que ce courant, qualifié avec raison de *« journalisme filmé »* et promis à un brillant avenir à la télévision, s'ancre dans la recherche de l'authentique et d'une certaine objectivité, même s'il ne s'interdit pas de prendre position. Déjà en 1960 avec *Primary*, en suivant John Kennedy pendant la campagne des primaires qui le vit triompher, ces cinéastes ne faisaient pas un choix complètement innocent. Deux ans plus tard avec *The Chair (La Chaise)*, ils s'engagent davantage. Commentaire et montage, dont on remarquera ici l'importance dans la sélection du matériel et son ordonnancement, concourent à un seul et unique but, la dramatisation et son corollaire, l'émotion.

En interrogeant le directeur de la prison devenu l'ami du prisonnier, qui lui a demandé d'être son bourreau, en scrutant le regard du condamné, qui, avec l'aide de son éditeur, procède aux dernières retouches de son roman, en traquant le jeune avocat dans ses réactions intimes, les documentaristes font mouche. Au-delà des faits bruts, l'engagement aux côtés de la défense est total. Pour aider à comprendre pourquoi Paul Crump devait être sauvé, puis pour partir en guerre contre la peine de mort. C'est Donald Moore qui le déclare lui-même face à la caméra : *« Si nous pensions que la peine de mort peut empêcher des criminels potentiels de passer à l'acte, les exécutions auraient lieu sur la place publique et tous les enfants seraient obligés d'y assister. Or on tue de nuit, dans une cave. Il ne s'agit pas de dissuasion mais de vengeance. Une société qui y a recours est une société malade. »*

Jean-Louis Mingalon

★ « Grand format » : « The Chair », Arte, vendredi 18 octobre à 22 h 10.

Misère *par Agathe Logeart*

ILS SE VOIENT à l'oeil nu, les pauvres. On les a semés au milieu des invités classiques, mais, quand la caméra balaie ce public muet qui patiente derrière pendant que devant les autres conversent, on ne peut pas s'y tromper. Ils portent sur leur visage les traces de leur vie déglinguée, tuméfiés par l'alcool, râpés par les nuits passées dehors, abîmés par le froid, la crasse, les maladies négligées jusqu'au moment où il est déjà trop tard.

La semaine passée, en annonçant cette « Marche du siècle » organisée à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, Jean-Marie Cavada avait précisé qu'à côté des « institutionnels » classiques, ministre, représentants d'associations, médecins, il avait aussi convié des pauvres, de vrais pauvres, façon de dire qu'on ne parlerait pas d'eux à leur place, les tenant à distance. Ils seraient là, ces muets d'habitude, que l'on croise si souvent en feignant de les ignorer. On serait bien obligé de les regarder en face, pour une fois. Et eux, sortis des trous où la vie les confine, de prendre la parole qu'on leur donnait.

Ainsi Bénita et Bernard Bacquet sont-il venus, accompagnés de leurs enfants, qui écoutent sagement, la trace du peigne encore visible dans leurs cheveux blonds, le récit de leur vie d'exclus. Ils vivent dans la forêt, aujourd'hui, sous des tentes qui prennent l'eau, à la lisière d'un village de l'Oise. Les étapes de leur dégringolade sont désespérément classiques. L'accident du travail du père, qui lui bousille les vertèbres. Un logement qui doit être mis en vente, parce qu'un parent réclame sa part d'héritage. Plus de travail, plus de toit, on survit plus qu'on ne vit, avec quelques milliers de francs d'allocations, dans une caravane, jusqu'à ce qu'elle prenne feu, ce jour où, malgré la mouise, ils avaient décidé d'emmener leurs enfants voir la mer. Sous la tente, maintenant.

Bronchites, otites, les enfants connaissent bien l'humidité et le froid, merci. Ils poussent quand même, avec l'obstination des herbes sauvages. C'est Bénita qui parle le plus, en essayant de masquer ces dents qui lui manquent. Elle dit les avis de saisie envoyés par les huissiers pour la facture impayée de l'hôpital, les 9 000 francs de la coqueluche de la petite dernière. Les dossiers renvoyés parce que prétendument incomplets ou, mieux encore, perdus dans le fatras des piles anonymes. Et les portes toujours fermées, et les regards en dessous.

On l'écoute, sans surprise, tant désormais on s'est habitué à voir ainsi les vies se défaire si vite, si facilement. *« Faillite de la fraternité »*, commentent autour de Bénita les invités. Cette lèpre que l'on nous donne à voir, ces pansements que l'on soulève avec une infinie délicatesse pour nous montrer les plaies dissimulées, cette pudeur dans la façon de poser les questions entraînent la compassion d'usage. Regarder l'émission, ce serait déjà le début d'une bonne action. Sans doute. Mais la colère, où est passée la colère ? Où a fui la révolte ?

VENDREDI 18 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. *Magazine.*
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton [2/2]. Le rideau tombe.
15.30 Hôtel. Série. La chute d'une idole.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Terroir à domicile.
18.10 Le Rebelle. Série. Les voleurs de bétail.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Sardou, Céline Dion, France Gall, Khaled, le Chœur de l'Armée française, Kassis, Félix Gray, Fiesta Mora, Serge Lama (125 min). 83438692

22.55

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invitée : Nicole Calfan. Les mythomanes ; La vente forcée (110 min). 730857

0.45 Très chasse, très pêche. Documentaire. Des grands moments de chasse, de *Claude Cailloux* (55 min). 6481987
1.40 Journal, Météo.

1.55 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 2.50 et 3.30, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. *3.00 et 3.40*, 4.25, 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.10 et 17.20, 22.33 *Un livre, des livres.*
12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Les ballons.
19.24 et 1.20 Studio Gabriel. Invité : Serge Lama.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. La patience de Maigret, d'Andrzej Kostenko (85 min). 2646437
Le commissaire soupçonne un truand d'être le commanditaire de vols de bijoux.

22.20 Flash info, Bourse, Météo.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Des hommes et des femmes dans la guerre. Invités : Philippe Dagen (*Le Silence des peintres* et *la Guerre*) ; Christophe Malavoy (*Parmi tant d'autres*) ; Jeanine Matillon (*Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*) ; Bertrand Tavernier (75 min). 8656760

23.50 Touchez pas au grisbi ■■■ Film de Jacques Becker avec Jean Gabin (1954, N., 94 min). 3841418

1.55 Envoyé spécial (rediff.). 3.35 Frontières. Brasiers : Turquie, Iran, Irak. 5.00 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Femmes en blanc. Téléfilm [2/2], de Jerry London, avec Susan Flannery (100 min). 5952215
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Estampillé Moscou*, de Sigismund Krzyzanowski.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Escale à Nantucket : le pays de Moby Dick. Côte Est ; la dame grise des mer ; l'Ère baleinière, Nantucket ; chers paniers ; l'Ère baleinière, New Bedford ; marine lab ; la côte vagabonde ; Vanessa's Paradise (70 min). 144876

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Sandrine Kiberlain. Chine : Shaolin, la ville des moines soldats, de Régis Michel et Yvon Bodin ; France : foire franche, de Frédéric Dézert, Laurent Cheval et Michel Marion ; Maroc : les serviteurs de Fès, de Julien Meije et Jean-Jacques Révérend (65 min). 2488079

23.05 Journal, Météo.
23.30 Nimbus. Magazine. Les transformations du vivant (60 min). 64505
0.30 When the Lion Roars. Documentaire [6/8] (v.o., 45 min). 1141154

1.35 Musique Graffiti. Danse. *Pas de deux*, de Tchaïkovski, avec Eva Petters et Thomas Solymosi (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. Le tabac. *12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau.* La réserve de Ho Ke Go. 13.30 Demain les métiers. La récup. 14.00 L'Afrique australe. 15.00 Budapest 1956, défaite et victoire. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. La langue de la diplomatie [6/10]. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Bunratty. 17.30 Alf. *18.00* Histoire de l'alimentation. Les trésors de Montézuma. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 De l'Orénoque à la cordillère des Andes. Documentaire. [3/3] Voyage sur les traces de Humboldt, de Wolfgang Brög. Au pays des Incas (60 min). 2186
20.00 Reportage. Labourer sans cesse, d'Ursula Scheicher et Wilfried Saur (30 min). 8741
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm. [3/4] 1927-1940, de Michel Favart (90 min). 429383
Les Alsaciens sont déçus par la France et son administration. Un mouvement autonomiste se crée, infiltré par des éléments pro-allemands. Ce formidable téléfilm vient d'être primé au Festival d'Amsterdam.

22.10

GRAND FORMAT : THE CHAIR
Documentaire de Robert Drew (v.o., 80 min). 7447418
Juillet 1962. Les cinq derniers jours de Paul Crump, condamné à mort pour le meurtre d'un vigile, qui doit être électrocuté dans une prison de la "cité des vents". Deux juristes vont tenter de faire commuer la peine avec un argument inédit. Grand Prix Eurovision au Festival de Cannes 1963.
● Lire ci-dessus.

23.30 Le Dessous des cartes. Magazine (rediff.).
23.40 Profil : Au nom de Pestalozzi. Documentaire de Tobias Wyss (55 min). 183227

0.35 Music Planet. Magazine. World Collection. Salif Keita, citoyen ambassadeur, de Jean-Pierre Limosin (rediff., 50 min). 3404513 1.25 Versailles rive gauche. Moyen métrage de Bruno Podalydès, avec Isabelle Candelier, Denis Podalydès (rediff., 47 min). 7935669 2.30 Court-circuit. Deus ex machina, court métrage français de Vincent Mayrand, avec Patrick Paroux, Géraldine Cotte (1993, rediff., 18 min). 1928616

M 6

12.25 Les Routes du paradis. *Le diable et Jonathan.* Série.
13.25 Visions de choc. Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Barbara Eden (87 min). 5134760
Une psychologue aide un inspecteur dans son enquête sur le meurtre de son coéquipier.
15.05 Drôles de dames. Double jeu. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 Hit Machine.
18.00 Space 2063. Série. [2/2] Le cheval de Troie.
18.55 Highlander. Série. Témoin à charge.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

POLICE DES BERMUDES
Téléfilm de Mark Sobel, avec William Sadler (89 min). 694321
L'enquête sur la mort d'une jeune femme à Philadelphie entraîne un inspecteur jusqu'aux Bermudes.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Les enfants du Führer (55 min). 3827401
Jim Phelps doit faire échec à des terroristes qui projettent de prendre le contrôle du gouvernement en utilisant des enfants.

23.30 Le Virus du mal. Téléfilm de Jerrold Freedman, avec Christina Haag (90 min). 68944

1.05 Best of Groove. Musique. 2.10 *Jazz 6. Magazine (55 min). 3.00 E = M 6.* Magazine. 3.25 Fréquenstar. Magazine. Patrick Dupond. 4.10 La Saga de la chanson *française. Documentaire.* Charles Trenet (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Pulp Fiction ■■ Film de Quentin Tarantino avec John Travolta, Bruce Willis (1994, 148 min). 6738031
16.00 et 2.55 Surprises.
16.15 Le Journal du cinéma (rediff.). Magazine.
16.20 Timemaster. Film de James Glickenhaus avec Jesse Cameron-Glickenhaus (1994, 96 min). 949383
17.55 ▶ Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Lama, Stéphane Peyron, le groupe Israël Vibrations.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BALADE EN VILLE
Téléfilm de Marc Angelo, avec Jean Yanne (85 min). 394963
Un policier psychologique.

22.00 La Belle et la Bête. Le léopard et le phacochère, de Richard Goss (50 min). 13760
22.50 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.

23.00

FORREST GUMP ■■
Film de Robert Zemeckis avec Tom Hanks, Robin Wright (1994, 137 min). 3965302
Un homme jeune, assis sur un banc, raconte à des gens attendant le bus sa drôle de vie. Tom Hanks, remarquable.

1.15 Les Aventuriers du Mékong. Film de Jean Bastia *(1957, 98 min).* 8052513
3.35 Mother's Boys ■ Film de Yves Simoneau (1994, v.o., 93 min). 1546987
5.10 The New Age. Film de Michael Tolkin (1994, v.o., 108 min). 1320654

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Tristan Tzara, 1896-1963. A l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Tzara (3).
21.32 Musique : Black and Blue. *Fallait-il dire amen à tout ? Retour sur le jazz funky (3).*
22.40 Nuits magnétiques. Vietnamiens, Cambodgiens : l'œil ou l'autre côté du miroir.

0.05 Du jour au lendemain. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 30 et 31 mars 1945 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert Franco-Allemand. Concert d'ouverture du Festival. Donné en direct de Donaueschingen et émis simultanément sur les Radios de Leipzig, Sarrebruck, Baden-Baden et Francfort, par l'Orchestre national de France, dir. Lothar Zagrosek : Concerto pour guitare et orchestre avec improvisation vocale du compositeur (création), de Dun ; To Marylin Sixpack pour orchestre (création), de Huber ; Concerto pour violon et orchestre (création), de Dalbavie.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Norgard, Hofstede.
23.07 Miroir du siècle. Du côté des vents. Œuvre de Désenclos, Ibert, Tisné.

0.00 Jazz-club. Concert donné en direct du New Morning, à Paris : Carmen Lundy (chant). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alexandre Pouchkine. Ouverture des Noces de Figaro, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Mravinski ; Variations sur un thème de Mozart, de Glinka ; Mélodies, de Glinka ; Skazka op.29, de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. Svietanov ; Boris Godounov, de Moussorgsky, par la Chorale et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Abaddo ; Mazappa, Bataille de la Poltava et Danse cosaque, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Simon ; Chant triste n° 3, d'Arensky ; Aleko, de Rachmaninov, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Järvi ; Mélodies, de Cui ; Musiques pour Eugène Onéguine et Boris Godounov, de Prokofiev, par l'Orchestre National d'Ecosse, dir. Järvi.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvre de Haydn, Mozart, Beethoven. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 12/10/96).
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitée : Maurane ; autres invités : Pascal Obispo, Michel Fugain, Harry Connick Jr (France 2 du 8/10/96).
23.50 Ça cartonne. Invité : JoB Cantona.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).
1.30 La Marche du siècle. Invités : Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances ; Alain Madelin, son prédécesseur, président de l'association « Idées Action » ; Denis Kessler, vice-président du CNPF ; Georges Chavannes, maire d'Angoulême (90 min).

Planète

20.35 Bébé génération plus.
21.25 Schliemann, une aventure avec les dieux.
22.20 Du ketchup *dans le curry.*
23.15 Togo : un intello à la primature.
23.40 Chapare.

Paris Première

21.00 Marlon Brando. De Donatella Baglivo. The Wild One.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Luisa Miller. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi Enregistré à l'Opéra de Lyon en 1988 (155 min). 79896128

France Supervision

20.30 Taratata. Invitée : Elsa.
21.50 Rallye.
22.50 Caroline Roussel, peintre-brodeur. D'Alain Tamas.
23.50 Ecran large.
0.20 Première escale.
1.10 Motocyclisme (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Destins ■ Film de Richard Pottier (1946, N., 100 min) 8999186
22.10 L'Ange des maudits (Badman's Territory) ■ Film de Tim Whelan (1946, N., v.o., 95 min) 97380892
23.45 Doll Face ■ Film de Lewis Seiler (1945, N., *v.o., 80 min)* 60108825

Ciné Cinémas

21.00 D.O.A. : Mort à l'arrivée ■■ Film de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988, 90 min) 5411875
22.30 Gladiateurs ■ Film de Rowdy Herrington (1991, v.o., 100 min) 12933827
0.10 La Mouche ■■ Film de David Cronenberg (1986, 95 min) 68837242

Série Club

20.45 Commando Garrison. Le traité.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres. René.
22.30 Sherlock Holmes. Le bébé mène l'enquête.
23.00 Les Anges de la ville. *Haine aveugle.*
23.50 Quincy. Une nuit d'épouvante.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Planète des illusions.
21.20 The New Statesman. Fatale extraction.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. *On revient toujours à ses amours.*
22.50 Seinfeld. Maestro.
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

18.00 Tennis. *En direct de Zurich (Suisse). Tournoi féminin : 5e jour (180 min)* 53043186
21.00 Offroad.
22.00 Sumo.
23.00 Golf.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Les Sous-doués. Film de Claude Zidi (1980, 95 min). Avec *Maria Pacôme*, Hubert Deschamps, Daniel Auteuil. *Comédie.*

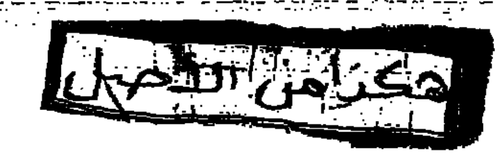
RTL 9

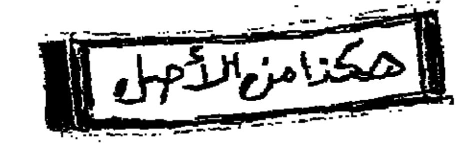
0.40 La Guerre des polices. Film de Robin Davis (1979, *105 min*). Avec Claude Brasseur. *Policier.*

TSR

20.05 Chienne de vie. Téléfilm de Bernard Uzan (1996) avec Jacques Weber.
21.45 Les Accusés. Film de Jonathan Kaplan (1988, 110 min). Avec Kelly McGillis. *Drame.*
23.45 Engrenages. Film de David Mamet (1987, 100 min). Avec Lindsay Crouse. *Suspense.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





Le Monde
VENDREDI 18 OCTOBRE 1996

La grève de jeudi a été largement suivie par les fonctionnaires et les services publics

Louis Viannet appelle à un mouvement social « plus fort qu'en 1995 »

Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, a tenté une nouvelle fois, jeudi 17 octobre, de désamorcer la grogne des fonctionnaires en rappelant, dans un entretien au *Parisien*, qu'il voulait ouvrir une négociation salariale *« en décembre, c'est-à-dire dans moins de deux mois »*. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a aussitôt déclaré sur RTL : *« J'attends de voir les résultats, quelle marge de manœuvre, et dans quelle perspective. »*

Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, avait exprimé, la veille sur France 3, sa compréhension envers un mouvement limité à 24 heures. *« Qu'il y ait un jour pour marquer le coup, oui, mais après il faut se mettre à table ! »*, a-t-il dit, faisant allusion à la négociation. *« Ce qui ne serait pas* [légitime], *c'est qu'au delà de la journée de demain on s'avise de bloquer le pays, de le paralyser, ce serait une mauvaise action »*, a-t-il ajouté. A l'issue du conseil des ministres, M. Barrot avait déjà dit : *« Je ne peux pas croire que* [les fonctionnaires] *n'aient pas, au fond de leur cœur, le sentiment qu'ils sont solidaires de tout le pays... »* Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a appelé à un mouvement social *« encore plus fort qu'en 1995 »*, jeudi matin, sur Europe 1, en jugeant le gouvernement *« disqualifié pour parler de solidarité »*, car *« chaque mesure qu'il prend entraîne plus de misère et d'exclusion »*.

L'appel à la grève semblait avoir été entendu dans l'enseignement : le Syndicat des enseignants de la FEN estimait qu'il y avait plus de 65 % de grévistes dans les écoles, et plus de 50 % dans les collèges et les lycées. Aux finances, FO s'attendait à une mobilisation aussi forte que le 15 octobre 1995, en raison des *« menaces liées à la réforme de l'Etat »*. La CFDT pronostiquait de nombreux arrêts de travail dans les collectivités locales et les préfectures. A La Poste, les premières estimations de la direction faisaient état d'un taux de grévistes de 34 %.

A la SNCF, un train sur trois circulait jeudi matin sur les grandes lignes et le TGV, selon la direction. Deux TGV sur trois circulaient sur le réseau Paris-Nord, un sur deux sur la ligne Paris-Lyon. Le trafic de l'Eurostar n'était pas affecté. En Ile-de-France, un train sur trois circulait. Mais ce taux atteignait 50 % à la gare Saint-Lazare et 40 % à Paris-Nord. Un RER sur trois circulait mais aucune connexion n'était assurée avec la RATP. A la RATP, où seule la CGT a appelé à cesser le travail, le trafic du métro était quasiment normal dans la matinée. Seule la ligne 6 (Nation-Etoile) était perturbée, avec un train sur deux seulement. Aucune perturbation n'était enregistrée sur les tronçons du RER gérés par la RATP. Enfin, 80 % des autobus roulaient jeudi matin mais sept lignes étaient complètement interrompues.

TRAMWAYS PARALYSÉS

Dans les autres régions, en moyenne un train sur quatre circulait. A Montpellier, Toulouse et Reims, le trafic était nul mais des moyens de substitution avaient été mis en place. A Marseille, un train régional sur huit circulait et des bus assuraient également un trafic minimum. En revanche, à Rennes, aucun train ne roulait. A Strasbourg, les tramways, qui drainent en général des milliers d'usagers vers le centre ville, étaient paralysés.

En raison de la grève des contrôleurs aériens, Air France Europe (ex Air-Inter) assurait une centaine de vols sur environ quatre cent cinquante. Air France, pour sa part, assurait la totalité de ses vols long-courrier et 15 % de ses vols moyen-courrier. British Airways devait organiser deux allers et retours entre Roissy et Londres-Heathrow contre plus de quarante habituellement.

La solidarité des Français

Une majorité de Français soutiennent la grève des fonctionnaires. Selon un sondage Ipsos réalisé pour France 2 et *Le Point*, 54 % des Français se sentent solidaires de la grève des fonctionnaires, et ils sont autant à souhaiter voir se développer un nouveau mouvement social.

Une autre enquête d'opinion, de l'institut CSA, donne des chiffres de sympathie pour les grévistes de dix points supérieurs. Les deux tiers des Français (64 %) soutiennent la grève des fonctionnaires, 21 % y sont opposés ou hostiles, et 12 % se disent *« indifférents »*, selon ce sondage paru dans *le Parisien* du jeudi 17 octobre. Pour les deux enquêtes, la part des Français en accord avec la grève des fonctionnaires a grimpé de sept points par rapport à la journée d'action du 10 octobre 1995. Les deux sondages ont été réalisés les 11 et 12 octobre, auprès d'un échantillon national représentatif d'un millier de personnes, âgées de dix-huit ans et plus, d'après la méthode des quotas.

A Lariboisière : « Faire grève à l'hôpital, on aimerait ! »

A L'HÔPITAL Lariboisière on craignait le pire. Les grèves de décembre dernier avaient laminé les effectifs, qui, compte tenu de la proximité des gares du Nord et de l'Est, habitent pour la plupart la grande banlieue, voire la province. Pourtant, à 8 heures, ce jeudi 17 octobre, la cafétéria est pleine. Rien à signaler. Tout le monde est là, et même en avance, agréablement surpris d'avoir pu gagner l'hôpital sans encombre. *« Je suis arrivée avec trois quart d'heures d'avance, ça roulait parfaitement »*, s'étonne une anesthésiste. *« Les trains sont rares mais vides, beaucoup de gens ont du rester chez eux »*, ajoute un infirmier.

« On est très bien désservis en temps normal et très touchés en temps de grève, mais aujourd'hui, appatement il n'y a pas de gros problèmes », confirme la direction. Instruite par l'expérience, elle avait pris un luxe de précautions pour assurer un service minimum : dans tous les services, on avait recensé ces jours derniers ceux qui risquaient d'avoir des difficultés de transports et ceux qui, habitant à proximité, pouvaient venir. Des télégrammes téléphoniques avaient même été envoyés au personnel en repos pour leur demander d'être présent. Partout où c'était possible, on avait décalé rendez-vous et interventions. *« Les malades pas trop urgents ont été opérés mercredi ou décalés à vendredi*, explique un chirurgien, *il ne reste que les urgences et elles ne posent pas de problème : les infirmières et les médecins sont tous là. »*

SERVICE OBLIGE

Quant à la grève proprement dite, c'est une autre affaire. En fait, personne ou presque n'en parle. Chez les médecins, l'étonnement domine : *« Je croyais que l'appel ne concernait que le secteur libéral, je viens seulement d'apprendre que certains médecins hospitaliers étaient concernés. »* En tout cas, ici, le médecin gréviste est introuvable. L'infirmière ne l'est pas moins. *« De toutes façons, on est réquisitionnées »*, sourie une jeune femme. *« Faire grève, à l'hopital, on aimerait ! »*, soupire un technicien radio, débordé. Même aux admissions le personnel administratif, au complet, travaille.

Service oblige, le droit de grève reste manifestement, en ce lieu, un concept flou, négociable au cas par cas, selon l'humeur de la surveillante et l'état des effectifs. Même les délégués syndicaux travaillent, pris par l'urgence et le manque chronique de personnel. *« On est réduit à avoir un personnel minimum à temps plein*, soupire le délégué CGT. *Cette année on va encore supprimer 70 postes. Certains collègues ont jusqu'à 700 heures à récupérer. »* Résultat : la plupart se remplacent spontanément et l'arrêt de travail doit être négocié non seulement avec les surveillants mais aussi avec les collègues, pour ne pas créer de tensions.

« La moitié des présents se déclareront grévistes, affirme le délégué. *Combien arrêteront vraiment le travail pour participer à la manif ? Sans doute très peu. »*

Véronique Maurus

Les députés RPR et UDF récusent le projet antiraciste de M. Toubon

« PROJET INUTILE », *« loi de circonstance »*... Quelques heures après avoir été approuvé en conseil des ministres, mercredi 16 octobre, le projet de loi contre le racisme de Jacques Toubon a reçu une nouvelle volée de bois vert de la part des députés de la majorité. Interrogé sur RMC, le secrétaire général du Parti républicain Pascal Clément avait ouvert le feu sans crier gare : *« Si cela continue, nous allons réinventer l'inquisition »*. Il avait ajouté : *« Nous sommes avec cette loi sur le retour du blasphème »*.

« Ressortir » ce texte *« n'est pas bon vis-à-vis »* du groupe UDF *« en terme de confiance »*, a-t-il aussi expliqué, en faisant allusion au peu d'empressement manifesté à l'égard de ce projet par les députés de la confédération libérale.

En réalité, alors que certains ministres UDF regrettent le manque de concertation qui a caractérisé, selon eux, l'élaboration du projet de loi de M. Toubon, l'hostilité des parlementaires à l'égard de ce texte semble pratiquement unanime. Une fois encore, il ne s'est guère trouvé que Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne), traditionnel laudateur de tout ce que fait le gouvernement, pour défendre ce texte dans les couloirs du Palais-Bourbon, tout en notant que celui-ci était *« une condition nécessaire mais pas suffisante »*. *« Ce n'était peut-être pas vrai il y a dix ans, mais nous avons désormais une position politique qui est claire vis-à-vis du Front national »*, soutenait également M. Copé.

Le président (RPR) de la commission des lois, Pierre Mazeaud, s'est empressé de réaffirmer dans les couloirs du Palais-Bourbon qu'un tel texte *« de circonstance »* était une *« erreur »* sur le plan politique, *« car on va parler d'une loi anti-Le Pen et on lui permettra hélas de rebondir »*.

Pour lui, l'affaire est entendue : ce texte doit être *« retiré »*. Interrogé sur France-info, le président de l'UDF a parlé d'une *« loi inutile »*. Demandant au gouvernement de ne pas faire *« une loi qui se retournera éventuellement, et probablement certainement, contre ceux qui la promulgent »*, François Léotard a expliqué que *« la démocratie, c'est d'abord le débat, c'est ensuite l'interdiction si c'est nécessaire. Essayons de combattre ceux qui défendent ce type de thèse insoutenable par le débat »*.

UNE « POLICE DE LA PENSÉE »

Pour l'avocat Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), il s'agit d'une *« question de liberté d'expression »*, car *« la loi ne doit pas interdire la liberté du débat intellectuel »*. *« Un tribunal ne peut juger quelqu'un sur ses arrière-pensées »*, soulignait-il aussi, en mettant en garde le gouvernement contre les risques de censure du Conseil constitutionnel. Tout en affirmant qu'il *« voterait le texte maintenant qu'il est là »*, Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) aurait quant à lui *« préféré que le ministre de la justice poursuive à partir des textes existants, plutôt que de donner au FN l'occasion de nous donner des leçons de liberté républicaine, ce qui est quand même le comble »*.

« Ce qui me choque, c'est qu'il soit permis de réprimer l'auteur d'un message indirectement répréhensible », expliquait l'ancien magistrat Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), en indiquant qu'il *« suffit de dipsoser de voix plus éloquentes que celle de l'adversaire »*. *« Pas favorable à tout ce qui peut s'apparenter à une police de la pensée »*, Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), proche d'Alain Madelin, s'en prenait à un texte *« qui peut être attentatoire à la vie démocratique »*.

Jugement également sans appel de la part d'Yves Bonnet (UDF-PPDF, Manche), selon lequel M. Toubon *« semble atteint de diarrhée législative »*. *« Moins on fait de textes législatifs, mieux on se porte »*, confirmait moins abruptement le président (UDF-FD) de la commission des finances, Pierre Méhaignerie.

L'opposition a également exprimé ses doutes vis-à-vis du texte gouvernemental. S'exprimant par la voix d'Adeline Hazan, secrétaire nationale aux questions de société, le Parti socialiste a exprimé son *« inquiétude devant la définition très vaste du nouveau délit, qui permet des extensions en dehors du champ même du racisme, potentiellement dangereuses pour la vie démocratique et la liberté d'opinion »*. Pour le Front national, principal visé par ce texte élaboré à la suite des propos de Jean-Marie Le Pen sur *« l'inégalité des races »*, ce projet *« est destiné à bâillonner les patriotes »*. *« Cette loi est un gage de plus donné par Chirac-Juppé au lobby de l'anti-France »*, a ajouté, mercredi 16, le FN dans un communiqué.

Jean-Baptiste de Montvalon

Lire aussi notre éditorial page 15

Débit de poisons

par Pierre Georges

LA CHOSE est médicalement établie : tout fumeur vit aux dépens de lui-même. Et des autres. Tout fumeur est suicidaire de vocation et meurtrier par destination. Tout fumeur brûle sa chandelle par les deux bouts, pétunant et crachant comme vieux diesel au réveil et pompant nettement l'air du voisinage.

La chose est établie : tout fumeur devrait raisonnablement être mis hors d'état de fumer. On s'y emploie vivement. Par la pédagogie ou par l'interdiction. Par la carotte ou par le bâton. Avec une belle logique, l'Etat maintient ouverts les débits de poisons. Il tire son miel fiscal des tabacs odorants et fait campagne pour qu'on n'entre pas en ces lieux de perdition. Il vit du tabac et en dénonce les méfaits. Il vend et condamne, encourage et proscrit. Il contrôle l'approvisionnement et le déplore vivement au motif que tout cela *« nuit gravement à la santé »*. L'Etat n'est pas à une contradiction près. Pas plus que les fumeurs d'ailleurs, sachant pertinemment de quel tabac ils se consument. C'est là la définition même d'une dépendance et d'une drogue.

Contradiction, donc. Permanente et désordonnée. Deux petits faits pour l'illustrer. D'abord, cette délicieuse information chipée à un confrère dans *Le Figaro littéraire*. Renaud Matignon relate les aventures posthumes de Malraux fumeur. C'est établi maintenant : André Malraux ne fumera plus ! La Poste, pour célébrer l'écrivain et l'homme politique, a décidé de sortir un timbre à son effigie. Pour cela, elle reproduit le célèbre portrait photographique de Gisèle Freund, Malraux de profil, une cigarette aux lèvres. Sauf que sur le timbre Malraux ne fumera plus. On lui a coupé le sifflet et la cigarette. A moins qu'il ne s'agisse, selon une autre source, de la même photo du même Malraux, par le même auteur, réalisée le même jour, mais sans cigarette.

Voilà, en tout cas, qui est, tabagiquement, correct. Les cendres de Malraux au Panthéon, soit. Mais sans faire de ce lieu de mémoire un vulgaire cendrier. On imagine alors combien d'œuvres pourraient être revisitées, combien de portraits ou de photographies devraient être retouchés pour rendre nos génies plus fréquentables et moins *« nocifs gravement à la santé »*.

Prohibition des images. Prohibition tout court. Aux Etats-Unis, où la guerre du tabac fait rage et où, désormais, tout fumeur pris en flagrante dépendance encourt le risque d'être pendu par les bronches, la municipalité de Friendship Heights a fait mieux. A la quasi-unanimité, les élus de cette bourgade du Maryland ont voté l'interdiction totale de fumer sur la voie publique. A l'exception de deux rues, tenues (provisoirement ?) pour des lieux de débauche et de fumerie.

Tout contrevenant recevra, à la première incartade, un avertissement. A la seconde, une amende de 100 dollars. Il s'agit *« d'éduquer le public »* et de *« décourager les fumeurs, notamment les jeunes »*. La motivation est noble, l'accueil plus réservé. A Friendship Heights qui ne compte pas que des tempérants ou des repentis, les fumeurs ont protesté. L'un suggère que l'on interdise la consommation de hot dogs dans la rue pour excès de graisse et de cholestérol. L'autre, un médecin en pleine contradiction justement car toxico-dépendant a lancé au maire : *« Nous vous avons élu maire. Pas ministre de la santé ! »*

Un « sans-papiers » de Saint-Bernard est mort à l'hôpital

AMARA FOFANA, trente-cinq ans, un père de famille malien sans papiers qui avait participé au premier jeûne des sans-papiers pendant vingt et un jours en mai dernier, rue Pajol, est décédé, mercredi 16 octobre, à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il avait participé à l'occupation de l'église Saint-Bernard, où son dernier enfant était né. Avec son épouse, il avait bénéficié d'une autorisation de séjour de trois mois renouvelable. Aucune autorité médicale n'avait établi, jeudi matin, un lien entre le jeûne du mois de mai et le décès du Malien.

Einaudi vend à quatre investisseurs ses 10 % du capital de Gallimard

UN GROUPE de quatre investisseurs a racheté les 10 % détenus par l'éditeur italien Einaudi dans le capital des éditions Gallimard, a indiqué, mercredi soir 16 octobre dans un communiqué, Antoine Gallimard, le PDG du groupe Gallimard. Il s'agit de la société financière de la BFCE, de l'éditeur américain Scholastic, de la société Part'com, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, et de la Cogépa (famille Duval-Fleury), qui ont acquis *« simultanément, chacun pour partie, la totalité de la participation »* détenue par Einaudi. Einaudi était entré dans le capital de Gallimard en juillet 1990. A la même époque qu'Havas a pris une participation dans le capital de Gallimard à hauteur de 12,5 %. M. Gallimard, qui n'a pas voulu divulguer le montant de la transaction, se *« félicite de ce reclassement »*.

■ **ISÈRE : la requête en dépaysement du dossier Cupillard**, présentée par le procureur général de Grenoble, a été rejetée, mercredi 16 octobre, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui l'a jugée *« en partie irrecevable »*. Jean-Guy Cupillard, vice-président (RPR) du conseil général, a été mis en examen au début de 1995 pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« corruption passive »*.

■ **JUSTICE : Loïk Le Floch-Prigent a été mis en examen une troisième** fois, mercredi 16 octobre, par le juge d'instruction Eva Joly, pour *« abus de biens sociaux et recel »*. Incarcéré depuis le 5 juillet, l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine est soupçonné d'avoir fait financer par le groupe pétrolier des travaux dans sa villa de l'Orne.

■ **ENVIRONNEMENT : 100 kilomètres de piste cyclable seront réalisées d'ici à la fin 1997**, a annoncé Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, mercredi 16 octobre.

BOURSE

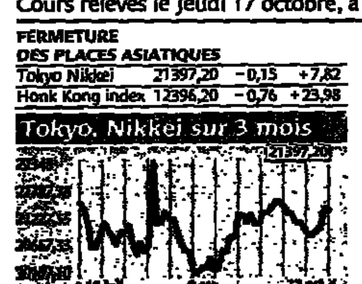
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 17 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21397,20	−0,15	+7,82
Honk Kong index	12396,20	−0,76	+23,98

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/10	Var. en % 15/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2158,52	−0,45	+15,31
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,52
Milan MIB 30	—	—	+13,10
Francfort Dax 30	2715,39	−0,48	+20,47
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+1,88
Madrid Ibex 35	—	—	+17,94
Amsterdam CBS	—	—	+26,62

Tirage du Monde daté jeudi 17 octobre 1996 : 515 826 exemplaires

